هكذا من الأصل



Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14915 – 7 F

SAMEDI 9 JANVIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

M. Douglas Hurd à Buenos-Aires

LA visite en Argentine du secrétaire au Foreign Office, la première dans ce pays d'un haut responsable britannique depuis la guerre des Malouines, illustre l'amélioration des relations entre Londres et Buenos-Aires, voulue par le président Carlos Menem dès son arrivée au pouvoir en juillet 1989. Comme la plupart de ses concitoyens, M. Menem a bien changé depuis ce jour d'avril 1982 où il acclamait le général Galtieri, lequel venait de faire envahir l'archipel britannique.

M. Douglas Hurd est venu surtout s'entretenir d'affaires commerciales. Jadis très présents économiquement en Argentine, les Britanniques n'ont joué qu'un rôle de second plan lors des dernières privatisations décidées par M. Menem. La question de fond de la souveraineté sur l'archipel ne doit pas être abordée, du moins directement. Les Argentins n'ont cependant pas oublié leur humiliante défaite de 1982, et le gouvernement de M. Menem n'a pas abandonné l'espoir de récupérer un jour ces îles que les Britanniques appellent Falkland.

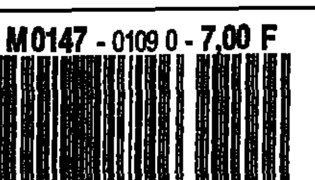
S'IL était besoin d'une confirmation à cet égard, M. Menem a rappelé il y a quelques jours sa détermination. « Peut-être serons-nous là-bas avant l'an 2000, grâce à nos efforts diplomatiques », a déclaré le président argentin. Il s'agit donc toujours, pour Buenos-Aires, de reprendre possession de l'archipel, mais cette fois pacifiquement.

A Londres, où on ne perd aucune occasion de rappeler que la position de la Grande-Bretagne demeure intangible, on se contente de noter avec flegme que les rapports bilatéraux se sont nettement améliorés depuis 1982 : les relations diplomatiques ont été rétablies en 1990, un an après l'élection de M. Menem, et les deux pays ont collaboré pendant la guerre du Golfe. Buenos-Aires vient, d'autre part, d'accepter de faire détruire, en Espagne, les composants de son missile Condor II, à la demande de plusieurs capitales, notamment Londres et Washington.

DÈS lors que les deux pays, comme c'est le cas actuellement, sont d'accord pour constater leur... désaccord sur la question de la souveraineté de l'archipel, de nouveaux progrès peuvent être accomplis sur les deux principaux dossiers en litige : la pêche au calamar, qui est la principale source de revenus des Malouines, et les futurs droits de prospection pétrolière. Sur ces deux questions, les divergences semblent profondes. Buenos-Aires a en effet accordé des licences de pêche dans ses eaux territoriales, ce qui a eu pour effet de briser le monopole détenu jusque-là par les Malouines. Et les compagnies argentines ont été exclues des appels d'offres concernant l'exploration pétrolière autour de l'archipel.

L'Argentine espère que cette rencontre permettra de fixer la date d'une visite officielle de M. Menem à Londres, ardemment souhaitée par l'intéressé. Celle-ci constitue pour Buenos-Aires une étape importante dans sa stratégie de reconquête diplomatique des Malouines. A Londres, on ne semble pas si pressé d'accueillir le président argentin. Il n'est pas question, en tout cas, de discuter du principe même de la souveraineté de la Grande-Bretagne sur ces îles, pour laquelle 255 de ses soldats sont morts il y a un peu plus de dix ans.

M0147 - 0109 0 - 7,00 F



Alors que le président bosniaque est attendu à Paris

M. Milosevic est invité aux négociations de Genève

Le président serbe, M. Milosevic, a été invité par MM. Vance et Owen à participer à la conférence de paix sur la Bosnie-Herzégovine, qui doit reprendre ses travaux, dimanche 10 janvier, à Genève. Musulmans, Serbes et Croates de cette République doivent répondre à cette occasion aux propositions des deux médiateurs. Par ailleurs, la Macédoine a déposé, jeudi 7 janvier, une demande d'adhésion aux Nations unies.

A la veille de la reprise des négociations de Genève sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine, le président bosniaque Alija Izetbegovic était attendu, samedi 9 janvier, à Paris, où il doit être reçu par M. François Mitterrand. Il devrait également rencontrer des représentants de l'opposition. A New-York, mercredi, M. Izetbegovic avait émis des réserves sur la proposition française de faire de Sarajevo une « ville ouverte » et s'était déclaré pessimiste sur les chances de succès des pourparlers de Genève. *« Personne ne sait ce que veut dire une « ville ouverte ». Franchement, je ne suis pas optimiste* [au sujet des pourparlers] *car les Serbes sont très fermes et vraiment pas coopératifs. Au cours des discussions, ils ont refusé toutes les propositions raisonnables »*, avait-il dit.

Lire la suite et l'article d'ALAIN DEBOVE et YVES HELLER « Questions et réponses sur la guerre en Bosnie-Herzégovine », page 3 ainsi que nos informations page 4

Une aide de trésorerie de 11 milliards de francs aux entreprises

M. Bérégovoy cherche à soutenir l'activité économique

M. Bérégovoy a décidé de rembourser plus vite la TVA aux entreprises, ce qui diminuera de 11 milliards les recettes de l'Etat, et de porter de 30 % à 50 % l'exonération des charges sociales des entreprises sur les contrats de travail à temps partiel. Ces mesures, qui cherchent à soutenir l'économie sans recourir à la baisse des taux d'intérêt – très élevés pour la défense du franc – marquent la fin de la rigueur budgétaire prônée l'automne dernier. Elles interviennent alors que la banque centrale allemande, sans annoncer une réduction de ses taux directeurs, amorce un assouplissement de sa politique monétaire.

par Françoise Lazare

« Dire qu'en septembre, on était au million près... » Aujourd'hui, le gouvernement s'apprête à alléger de 11 milliards de francs les charges des entreprises. En matière budgétaire, élections obligent, l'équipe de M. Bérégovoy a laissé de côté sa traditionnelle rigueur.

En annonçant, jeudi 7 janvier à l'occasion du Forum de l'Expansion, une déduction exceptionnelle de la TVA versée par les entreprises à l'Etat, pour le mois de février, le premier ministre a voulu faire un geste susceptible de mettre un peu de baume au cœur des industriels.

Cette mesure symbolise clairement – au-delà des effets sur la trésorerie du mois de février – l'abandon du contrôle de la progression des dépenses publiques. Dans un souci purement électoraliste ? Afin de mettre des bâtons dans les roues du futur gouvernement, en lui laissant la charge de l'assainissement du budget, de la Sécurité sociale, et de divers comptes publics ? Ou pour corriger les conséquences négatives de la défense du franc ?

En tout cas, le coût budgétaire pour l'Etat est bien lourd (11 milliards de francs) au regard de la taille du ballon d'oxygène qu'il apportera aux entreprises.

Lire la suite et nos informations page 20

Un entretien avec M. Edouard Balladur

« C'est en trois mois que nous devons rendre l'espoir à la France » nous déclare l'ancien ministre de l'économie et des finances

« Depuis quelques mois, le système monétaire européen est en crise. Le franc est attaqué. Cette nervosité n'est-elle pas due à l'ambiguïté de la position de l'opposition ?

– Les principaux responsables de l'opposition ont pris position pour le maintien de la parité entre le franc et le deutschemark, et c'est vrai notamment de Jacques Chirac. Ce n'est pas l'opposition qui est responsable des difficultés que rencontre actuellement la monnaie de notre pays. La vérité est que ce qui est en cause aujourd'hui, c'est non pas le perfectionnement de l'Europe, son progrès, mais c'est simplement la défense de ce qui est acquis depuis plusieurs dizaines d'années. C'est là que l'affaire du système monétaire européen prend valeur de symbole.

» Pendant quarante ans, pourquoi a-t-on bâti l'Europe de l'Ouest ? On l'a fait essentiellement pour faire pièce aux Soviétiques, pour organiser cette moitié d'Europe face à cette autre moitié qui apparaissait comme conquérante et dangereuse. Depuis l'effondrement soviétique, ce motif-là a disparu. Il y en a un autre aujourd'hui, le plus important, me semble-t-il, c'est que, face aux Etats-Unis, il est indispensable que l'Europe affirme sa personnalité économique, commerciale, monétaire et militaire.

Propos recueillis par OLIVIER BIFFAUD, JEAN-MARIE COLOMBANI et ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 12

La marée noire aux îles Shetland

Lire les articles de PHILIPPE BROUSSARD, FRANÇOIS GROSRICHARD et LAURENT ZECCHINI page 13

L'Algérie démobilisée

Un an après la démission du président Chadli, le pouvoir n'a pas réussi à restaurer la confiance

ALGER

de notre envoyé spécial

Tassé dans le coin d'un canapé Grand Siècle, la mine défaite et le regard déjà ailleurs, le chef de l'État, M. Chadli Bendjedid, remet, ce samedi 11 janvier 1992, à l'heure du Journal télévisé du soir, sa lettre de démission au président du Conseil constitutionnel, tout aussi abattu. Ce *« sacrifice »* que ses pairs de l'armée lui ont commandé, il l'accepte *« dans l'intérêt du pays »*. L'important est alors d'empêcher cet homme retors de pactiser avec les « diables verts » du Front islamique du salut (FIS) auxquels leur victoire au premier tour des élections législatives du 26 décembre ouvre la voie du pouvoir. L'interruption du processus électoral et la mise en place d'un Haut Comité d'Etat (HCE) installent alors l'Algérie dans un provisoire qui ne doit pas, en principe, excéder la fin du mandat de M. Bendjedid, soit le 22 décembre 1993. Cette transition, M. Mohamed Boudiaf, de retour d'exil, est appelé à la gérer. Avait-il présumé de ses forces ? Le 29 juin, un membre de sa garde rapprochée, dont on ignorera longtemps qui a armé le bras, l'assassine à Annaba. Le 26 août, dans l'aérogare d'Alger, un attentat à la bombe, attribué à des islamistes, coûte, officiellement, la vie à dix personnes. Ces deux drames donnent à penser que le pays, épuisé par des luttes sournoises entre factions rivales, qui n'ont jamais cessé depuis l'indépendance, aura du mal à retrouver, très vite, ses esprits.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 6

L'attaque d'un arsenal en Somalie

Aucun « marine » n'a été tué lors de l'attaque d'un arsenal d'armes menée, jeudi 7 janvier, par les troupes américaines à Mogadiscio, contrairement à ce que nous avions laissé entendre, sur la foi d'une dépêche de l'AFP, dans nos éditions du 8 janvier. Le bilan provisoire du porte-parole militaire américain en Somalie fait état d'un blessé côté américain, et ne signale aucune victime côté somalien. Des « marines » ayant participé à l'opération ont néanmoins déclaré vendredi qu'au moins sept Somaliens ont été tués.

Lire nos informations page 6

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,60 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,9%0 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

CHOMAGE

Faute de candidat

LA partie de la faculté des sciences dont je m'occupe vient d'avoir à pourvoir deux postes de techniciens, l'un pour travail sur machine-outil, l'autre pour un emploi de magasinier ; ce sont des emplois de fonctionnaire, leur niveau de qualification est relativement peu élevé et leur rémunération n'est peut-être pas très attrayante, mais il s'agit d'emplois stables. Emplois publics, ils viennent d'être mis au concours après publication dans des journaux officiels auxquels, je l'espère, les ANPE sont abonnées. Le résultat? *Ils n'ont pu être pourvus faute de candidat!*

Il y a là pour moi un mystère et j'incline à penser que le phénomène dramatique du chômage ne ressortit pas seulement à une question de mauvaise conjoncture économique; il est en effet impossible que des chômeurs ayant les qualifications requises pour ces deux postes n'existent pas. L'alternative est alors la suivante: ou bien leur désir de trouver du travail n'est pas très grand ou bien l'*information* ne passe pas. J'ai bien peur, en l'occurrence, qu'il ne s'agisse d'une conjugaison de ces deux phénomènes.

BERNARD CROSS
Nancy

YOUGOSLAVIE

Informons les Serbes

TOUT un chacun paraît désormais résolu à une intervention armée en ex-Yougoslavie. Mais avant d'engager un processus qui risque fort d'être irréversible et qui entraînera le sacrifice d'un nombre de vies humaines difficile à évaluer, il conviendrait peut-être de mieux s'interroger d'abord sur ce que pensent ceux qui détiennent les clés majeures de la situation. Je veux dire le peuple serbe. Or celui-ci est largement ignorant des enjeux de la situation. L'élection de M. Milosevic vient de le prouver.

Pourquoi n'entreprendrait-on pas à son égard une vaste campagne d'explication objective, qui lui démontrerait la nécessité de faire abandonner par son gouvernement sa politique d'impérialisme armé, ou bien de changer de gouvernement ?

Si l'on recherche désespérément les moyens d'une action armée, une action d'information nécessiterait en comparaison des moyens limités. Emissions ciblées et argumentées de radio et de télévision, largage de journaux et de tracts rédigés en serbe et émaillés de photos des atrocités commises au nom d'une cause injustifiable, il n'y a là rien qui excéderait les capacités techniques de nos pays.

Un nouveau mur est à faire tomber, celui de l'incompréhension. Essayons de l'abattre avec les moyens qu'il convient. Il se trouve que ces moyens sont inoffensifs et moins coûteux que d'autres... Même s'ils devaient être appuyés par un renforcement de la pression militaire des Nations unies, à titre de menace de passage à un autre stade, punitif cette fois.

PAUL PÉRONNET
Buc

SIDA

Vagabondage sexuel

DANS la lutte contre le sida, les grandes âmes fustigent les détracteurs du préservatif ou les usagers trop peu zélés de ce moyen de prévention. Les grandes âmes ont raison. En cas de sinistre grave, on ne doit pas lésiner sur l'emploi des capotes de sauvetage.

Mais une égale fureur ne devrait-elle pas soulever les cœurs contre le refus tacite de l'autre moyen de prévention, non moins décisif : la réduction du vagabondage sexuel ?

Ce n'est pas une question de vertu conjugale ou de morale chrétienne. Simple problème arithmétique. Il s'agit d'éviter que la multiplication des partenaires n'augmente les risques.

Mais un tabou bloque tout : la permissivité érotique, dernière conquête des droits de l'homme. Plutôt mourir du sida que de remettre en cause la liberté du plaisir.

Dans son récent discours aux lycéens, on aurait aimé que le ministre de l'éducation leur dise qu'il n'y a pas de plaisir sans peine et que le préservatif est insuffisant s'il ne s'accompagne pas d'un choix restrictif.

JEAN BASTAIRE
Meylan

ISLAMISTES

Israël et les autres

ISRAËL a été condamné par l'ONU et la plupart des pays «civilisés», dont la France.

Pourquoi ? Il lutte contre les intégristes islamiques du mouvement Hamas qui commettent des attentats et des meurtres dans le but avoué de torpiller les pourparlers de paix en cours. Il en expulse quatre cent dix-sept pour deux ans.

Pendant ce temps, d'autres pays luttent contre leurs intégristes islamiques, et notamment l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte, la Syrie et j'en passe, en en internant des milliers dans des camps, et en en condamnant des centaines à de lourdes peines de prison ou à la peine capitale. L'Irak se contente de bombarder ou de gazer ses chiites intégristes. Tout cela, bien entendu, avec la neutralité bienveillante de l'ONU et des pays «civilisés», dont la France.

PIERRE MICHAËLIS
Condat-sur-Vienne

LITTÉRATURE

Dernier hommage à Alain-Fournier

ON a retrouvé le corps d'Alain-Fournier et l'on nous dit qu'il sera inhumé dans la nécropole nationale de Saint-Rémy.

Si j'étais l'auteur du *Grand Meaulnes*, je ne souhaiterais qu'une chose : être enterré dans la cour de la petite école d'Epineuil-le-Fleuriel, et il me semble que des milliers d'admirateurs de l'écrivain doivent penser exactement comme moi.

JEAN-CLAUDE MARTIN
New-York

RÉFUGIÉS

La Convention de Genève

L'ARTICLE intitulé «Noël des clandestins» dans *le Monde* du 26 décembre 1992 attire l'attention de façon très précise sur le problème crucial des déboutés du droit d'asile qui laisse tout le monde indifférent et trahit pourtant une faille inquiétante dans notre système d'accueil des réfugiés.

Mais il est dommage que cet article contienne, vers la fin, une erreur : la Convention de Genève n'«*oblige*» pas les demandeurs d'asile à faire la preuve de menaces. Elle enjoint aux pays qui l'ont ratifiée de reconnaître comme réfugié *«toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques»*.

Il n'est donc pas nécessaire qu'une *«nouvelle législation vienne préciser le tir»*. Il suffit d'appliquer la Convention de Genève, ce qui, malheureusement, est loin d'être le fait, actuellement, des pays occidentaux. Ce sont eux qui exigent des demandeurs d'asile des preuves dont on sait qu'il leur est impossible de les fournir et cela en contradiction flagrante avec la Convention de Genève qu'ils ont pourtant ratifiée.

Docteur G. BUISSON-TOUBOUL
présidente du Comité médical pour les exilés (COMEDE)

VISAS

Bienvenue en France

Souhaitant récemment me rendre en France à l'invitation de ma vieille amie A. B., et ayant reçu un passeport et l'autorisation des autorités de Russie, je me suis adressé au consulat de France à Saint-Pétersbourg pour obtenir un visa. Or, la collaboratrice du consulat a refusé de recevoir ma demande, pour les raisons suivantes :

– l'invitation de A. B. serait non valable;

– il fallait joindre une fiche sur les ressources de la personne invitante, ainsi que sur mes revenus propres; les billets d'aller-retour vers la France, ainsi qu'une attestation d'assurance santé.

Cela m'amène à poser les questions suivantes :

– pourquoi une invitation rédigée en conformité avec les règles en vigueur en France est-elle devenue soudain «non valable»?

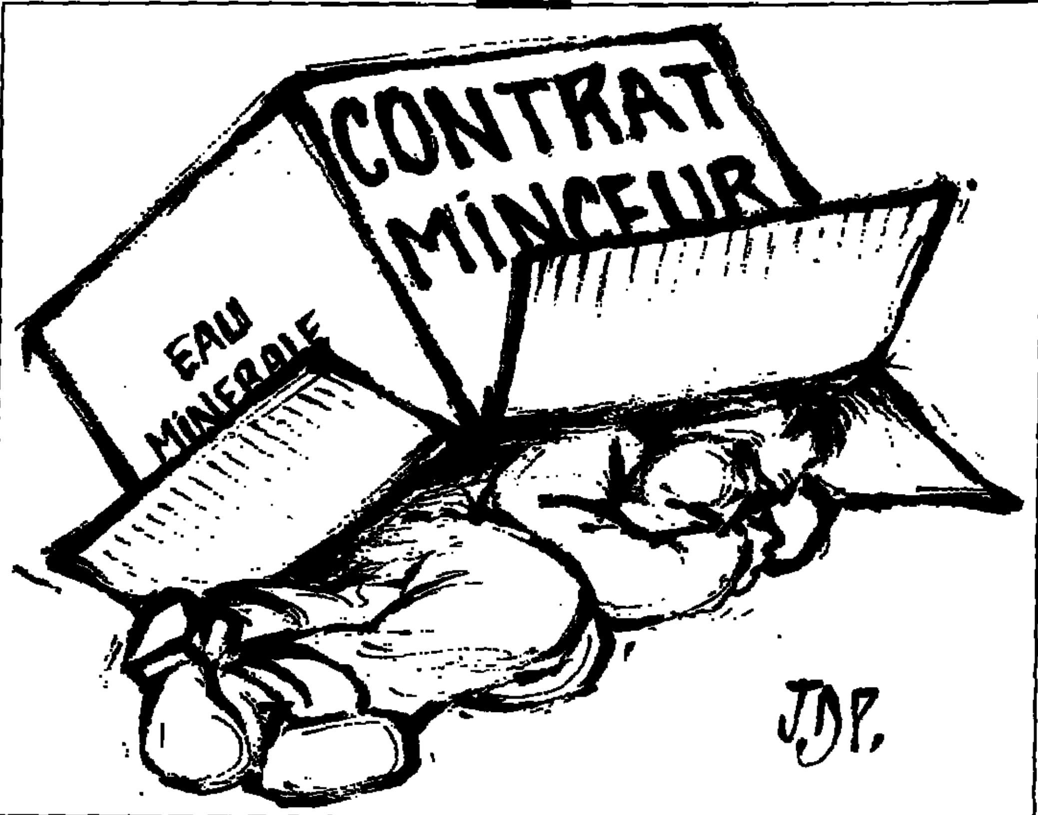
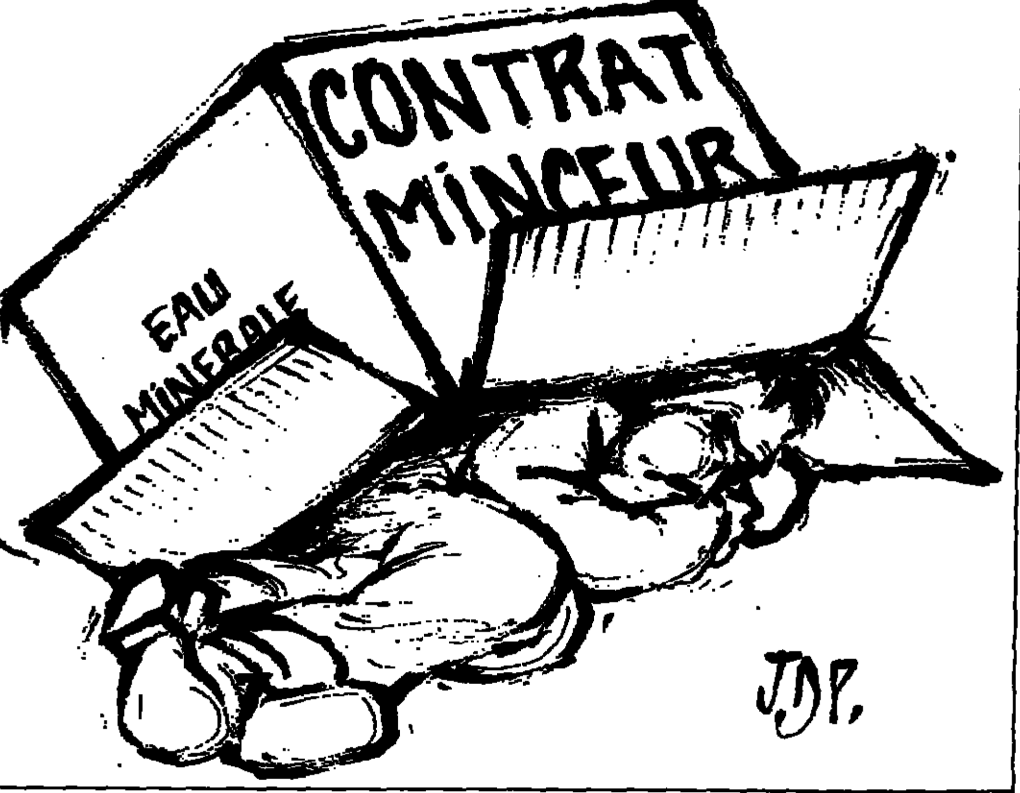
– de quel droit les fonctionnaires français exigent-ils des attestations de mes revenus? Quel rapport peuvent avoir mes revenus en Russie avec un voyage en France?

– les fonctionnaires du consulat français savent bien que l'on ne peut acquérir un billet de voyage pour l'étranger que sur présentation d'un passeport muni d'un visa. Une telle demande me prive donc de la possibilité d'aller en France en général.

Lorsque j'ai demandé à l'employé de garde dans les locaux le nom de la collaboratrice qui avait reçu (ou plutôt refusé de recevoir) mes papiers, il a répondu : *«Je ne peux pas vous le dire.»* En somme, je dois communiquer au consulat tous mes revenus, et moi-même je n'ai même pas le droit de connaître les noms des employés du consulat!

CONSTANTIN AZADOVSKI
Membre du Pen Club et de l'Union des écrivains de Saint-Pétersbourg

TRAIT LIBRE

COSMOS

Du mythe à la science

DANS l'interview qu'il a accordée au *Monde* (15 décembre 1992), le professeur Jean Delumeau s'inquiète de *«la quasi-impossibilité d'harmoniser les récits de la Genèse avec ce que nous apprend la préhistoire»*. Ce «quasi» m'étonne. N'eût-il pas mieux valu dire qu'une telle harmonisation est tout simplement impossible ? En effet, les onze premiers chapitres de la Genèse véhiculent une cosmogonie (en fait, ils en véhiculent deux), c'est-à-dire une tentative d'interprétation de ce qui existe et ce, à partir d'une certaine conception du cosmos, de la divinité, de l'homme et des choses. Ce mythe fondateur utilise, pour ce faire, des symboles, tels l'Eden, l'arbre, le meurtre fratricide (Caïn et Abel), la tour qui monte jusqu'au ciel, etc. Ils se situent hors de l'espace et du temps, auxquels ils sont censés donner un sens méta-physique, qui transcende le réel.

La géologie, la préhistoire, l'archéologie cherchent, quant à elles, à partir des résultats de leurs recherches et trouvailles, à décrire ce qui s'est passé, quand et comment. Les sciences décrivent et, éventuellement, expliquent. Le mythe, lui, propose un sens.

ANTOINE FREUND
Malakoff

DÉCENTRALISATION

Dénoncer le jacobinisme

Une fois de plus, avec l'article du *Monde* du 12 décembre, la décentralisation est montrée du doigt. Ainsi elle serait même devenue, aujourd'hui, un des facteurs de la crise morale que nous traversons.

Trop c'est trop ! Et s'il n'y a plus d'hommes politiques capables de défendre une des réformes les plus audacieuses et prometteuses que notre pays a su engager, permettez à un humble «professionnel» de terrain (je suis secrétaire général d'une grande ville) de vous dire que cela n'est plus supportable.

Ainsi donc la décentralisation n'aurait généré que baronnies, abus de droit ou recul de l'esprit républicain ?

Baronnies ? Mais le territoire de la République n'est-il pas déjà, depuis longtemps, découpé en fiefs qui, s'ils n'ont pas de limites géographiques précises, n'en sont pas moins redoutables quand ils ont pour nom, par exemple, EDF, éducation nationale ou grands corps de l'Etat. Est-on bien sûr que le pouvoir des représentants du peuple s'exerce réellement et pleinement sur ces seigneuries ?

Abus de droit ? A une échelle plus importante, peut-on véritablement considérer que les modalités d'attribution du cinquième réseau hertzien aux différentes sociétés privées de télévision puis à ARTE représente un modèle de respect des règles de notre République ? Et peut-on sérieusement soutenir que ce soit l'absence de véritables contre-pouvoirs locaux qui est à l'origine des affaires d'Angoulême et de Nice ? Ne faut-il pas plutôt incriminer les grands appareils politiques nationaux qui ont tout fait pour retarder la découverte de fautes extrêmement graves puis les étouffer ?

Recul de l'intérêt général ? Osera-t-on dire à tous ceux qui, au contact des réalités quotidiennes des quartiers-ghettos ous des campagnes-réserves, s'efforcent d'espérer et d'agir qu'ils auront été les fossoyeurs de l'esprit républicain ? N'y a-t-il pas à s'interroger sur l'attitude de ces gouvernements qui, par-delà les alternances politiques, ont capitulé devant les intérêts corporatistes et clientélaires des diverses composantes du secteur public et n'ont pas osé aborder de front la question du rôle véritable de l'Etat, des missions de service public qu'il doit assumer ?

Certes, il ne viendrait à personne l'idée de dire que la décentralisation est parfaite et que les hommes qui la font vivre sont tous à la hauteur des enjeux ! Mais la transparence, le respect du droit seront-ils demain davantage obtenus en restreignant les capacités d'initiative des collectivités territoriales au profit d'une administration régalienne, fût-elle déconcentrée ? Ou bien ne vaut-il pas mieux instituer et développer de véritables contre-pouvoirs locaux (renforcement du rôle des juges, capacité réelle donnée aux citoyens d'exercer un droit d'information et de contrôle) ?

Oui ou non, dans ce pays, admettra-t-on une bonne fois que la République et le jacobinisme ce n'est pas la même chose ? Et que, si la première requiert tout notre respect, le deuxième doit être dénoncé.

A l'occasion du référendum sur le traité de Maastricht, tous les hommes politiques français ont dénoncé la technocratie bruxelloise et exigé que désormais soit reconnu et appliqué le principe de subsidiarité. Bravo ! Mais pourquoi ne l'appliquent-ils pas à la France ?

JEAN-ANTOINE MATHYS
Nantes

ACTUALITÉ

Bonne année !

MES amis, surtout ne me souhaitez pas une bonne année. Vous l'avez fait l'an dernier, vous avez vu le résultat. Il n'y a jamais eu autant de guerres dans le monde. Jamais autant de morts de faim. Jamais autant de victimes du cancer, du sida et du choléra réunis. Jamais autant de prisonniers derrière les barreaux. Jamais autant de torturés et de fusillés. Jamais autant de «purifiés» ethniques. Jamais autant de discours politiques. Jamais autant de militaires décorés.

C'est bien simple, toute l'année dernière, je n'ai pas osé ouvrir mon journal préféré. Dès la première page, c'était l'apocalypse. La rubrique internationale éclatait de bruit et de fureur. Les pages de politique française grouillaient de crabes agressifs et j'avais toujours peur de me faire attraper un doigt. La rubrique sociale annonçait de gigantesques grèves, mais le lendemain, quand on s'était habitué à ne plus aller travailler, c'était déjà fini. L'apocalypse, vous dis-je.

Non, mes amis, surtout ne me souhaitez pas une bonne année. Si vous voulez, envoyez-moi un petit mot pour me dire que vous existez toujours, que vous allez bien et que vous pensez un peu à moi.

Mais surtout, je vous en prie, ne me souhaitez pas une bonne année!

DENIS LANGLOIS
avocat et écrivain

UN LIVRE

Maccarthysme de gauche

L'ÉDUCATION CONTRE LES LIBERTÉS
de Dinesh D'Souza
Gallimard,
coll. «Le Messager»,
427 p., 150 F.

L'IDÉE n'était pas stupide, et ses promoteurs débordaient de bonnes intentions : pour permettre aux jeunes Noirs et Hispaniques d'accéder aux universités américaines, on leur appliquerait des règles préférentielles d'inscription. Pour combattre toute forme de racisme ou de sexisme dans les programmes, on réviserait le contenu de l'enseignement. Et des règles strictes de comportement seraient instituées sur les campus pour éviter toute discrimination à l'égard des minorités ethniques, des femmes ou des homosexuels.

Cette stratégie a été adoptée par la plupart des universités aux Etats-Unis. *Le résultat?* Catastrophique, affirme Dinesh *D'Souza dans un livre saisissant* et dérangeant, écrit au terme d'une vaste enquête à Berkeley, Harvard, Duke ou Stanford. Ce chercheur ne peut pourtant être accusé d'incarner l'Amérique blanche et protestante : originaire d'Inde, il n'est arrivé qu'en 1978 au pays de l'Oncle Sam.

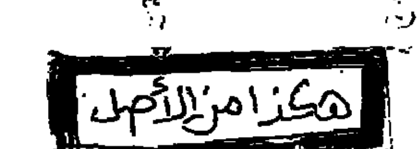
C'était au nom de l'égalité, de la diversité et de la tolérance qu'avait été mise en place la politique antidiscriminatoire dans les universités. On est arrivé exactement au contraire de l'objectif visé, affirme Dinesh D'Souza : sectarisme et uniformité idéologique. A force de vouloir débusquer toutes les formes de racisme et de sexisme – même les plus insaisissables – à force de les dénoncer et de prétendre les extirper, les adeptes de ce *«maccarthysme de gauche»* (qu'ils soient étudiants, professeurs ou responsables administratifs) ont installé une tyrannie de la minorité et une pédagogie de l'intimidation. *«L'université concentre sa campagne de rééducation sur une cible unique : l'élément blanc, mâle, hétérosexuel»*

La conséquence en est doublement désastreuse. D'une part, les étudiants blancs, victimes d'un harcèlement permanent, voient leurs stéréotypes *racistes se confirmer. D'autre* part, les minoritaires réussissent mal leurs études et ont tendance alors à l'attribuer au *racisme des programmes...*

L'université, souligne Dinesh D'Souza, n'est que le miroir et le banc d'essai de la société américaine. Celle-ci est en train de passer du melting-pot à la tour de Babel.

Un tableau trop noir? Il faut le souhaiter... Retenons, en tout cas, ces quelques remarques de bon sens : *«La démocratie ne se fonde pas sur l'égalité des dons mais sur l'égalité des droits. Elle ne garantit pas la réussite mais aspire à l'égalité des chances. Et cette égalité des chances est offerte non aux groupes mais aux individus.»*

ROBERT SOLÉ



Questions et réponses sur la guerre en Bosnie-Herzégovine

Suspendues le lundi 4 janvier, les négociations sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine devaient reprendre dimanche 10 janvier à Genève. Y participeront les chefs des communautés serbe, musulmane et croate de la République, respectivement MM. Radovan Karadzic, Alija Izetbegovic et Mate Boban, ainsi que le président de Croatie, M. Franjo Tudjman, et son homologue de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro), M. Dobrica Cosic.

Les médiateurs de l'ONU, M. Cyrus Vance, et de la CEE, lord Owen, espèrent recevoir, à cette occasion, une réponse au plan de paix qu'ils ont proposé et qui prévoit notamment un redécoupage de la Bosnie en dix provinces et une série de principes constitutionnels.

Si ce plan est approuvé par les belligérants, la paix ne sera pas rétablie pour autant du jour au lendemain et les négociations dureront encore, selon les médiateurs, sans doute plusieurs mois. En cas de rejet, les perspectives d'une intervention militaire internationale se feront plus précises. Les sanctions économiques et commerciales décidées par l'ONU à l'encontre de la Serbie et du Monténégro n'ont pas eu jusqu'à présent les effets escomptés. Les violations sont nombreuses, et, si les particuliers sont touchés, les forces en présence ne paraissent manquer ni de carburant ni de matériel.

• Que veulent les trois communautés de Bosnie-Herzégovine ?

– Les Serbes (orthodoxes, près de 33 % de la population de Bosnie-Herzégovine, répartie sur une grande partie du territoire, particulièrement dans les campagnes), dont les forces ont conquis environ 70 % du territoire bosniaque, affirment souhaiter une transformation de la Bosnie-Herzégovine en une communauté d'Etats souverains – serbe, croate et musulman. Ils ne se considèrent pas, en effet, comme un groupe ethnique mais comme une nation.

Il est clair que cette revendication s'inscrit dans le cadre d'une stratégie devant mener à la création de la «Grande Serbie», dont le fondement réside dans la formule : «réunir tous les Serbes dans un seul et même Etat». Tous les dirigeants serbes de Bosnie ont évoqué, à un moment ou à un autre, le futur rattachement des territoires qu'ils auront «libérés» à la République mère de Serbie.

– Les Musulmans (Slaves islamisés sous l'occupation ottomane, représentant 44 % de la population bosniaque, essentiellement localisés dans les villes) insistent sur l'idée d'un Etat unitaire multi-ethnique doté d'un pouvoir central fort au sein duquel les trois communautés seraient représentées.

– Les Croates (catholiques ; un peu plus de 18 % de la population, répartis de façon homogène dans une enclave septentrionale ainsi que dans les régions sud-ouest de la République ou Herzégovine occidentale) prônent la constitution d'une confédération élaborée sur une base ethnique à pouvoirs décentralisés ; une idée proche du «modèle» proposé par les Serbes.

• Que propose la communauté internationale ?

Les présidents de la Conférence internationale de paix sur l'ex-Yougoslavie, lord Owen (pour la CEE) et M. Cyrus Vance (pour l'ONU), ont présenté le 2 janvier à Genève un canevas comportant deux points principaux : un redécoupage de la Bosnie-Herzégovine en dix provinces – largement basé sur une répartition ethnique : trois à dominante serbe, trois à majorité croate et trois à dominante musulmane, la région de Sarajevo, démilitarisée, étant dotée d'un statut spécial à définir – et une série de principes constitutionnels reprenant l'idée d'une «décentralisation» plutôt que celle d'une «confédération».

Cette double proposition a été acceptée, sans objection, par les Croates, tandis qu'elle a été récusée par les Serbes ainsi que par les Musulmans, les premiers contestant à la fois la carte proposée par les médiateurs et les «principes constitutionnels», qui les privent de l'Etat souverain qu'ils recherchent. Les Musulmans, quant à eux, s'estiment lésés sur le plan territorial et considèrent que les Occidentaux ont fait la part belle aux Serbes et à leurs acquis.

• Que vaut la menace d'une intervention militaire étrangère ?

Après l'avoir écartée pendant des mois sous prétexte d'infaisabilité, à peu près tout le monde – en Europe comme aux Etats-Unis – la brandit aujourd'hui plus ou moins ouvertement, sous la pression d'une opinion publique de plus en plus choquée par la relation des atrocités commises. Toutefois, de profondes divergences demeurent sur les modalités d'intervention, aucun des pays – Etats-Unis, Grande-Bretagne et France – capables de la mener n'étant, en premier lieu, prêt à s'enliser et à sacrifier les effectifs nécessaires à une telle intervention. Les trois puissances redoutent, en effet, une escalade dont les premières victimes seraient les milliers de «casques bleus» (britanniques, égyptiens, espagnols, français ou ukrainiens) présents en Bosnie-Herzégovine et qui ont déjà payé leur tribut.

Ni Washington, ni Londres, ni Paris ne sont, en outre, d'accord sur les modalités mêmes d'une éventuelle opération militaire – aérienne ou terrestre – rendue extrêmement délicate de par la nature du terrain très montagneux de Bosnie, se prêtant aussi bien à des opérations de guerre «classique» qu'à des actions de guérilla.

De plus, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, ainsi que MM. Vance et Owen, sont hostiles à tout projet militaire «musclé» qui, selon eux, torpillerait les dernières chances d'une solution politique.

Pas plus que le semi-blocus imposé par l'ONU à la nouvelle Yougoslavie, les menaces militaires brandies ces dernières semaines, avec plus ou moins de conviction, ne semblent avoir beaucoup intimidé les Serbes, de Bosnie ou de Belgrade, qui se disent déterminés à riposter et à embraser les Balkans en cas d'attaque étrangère. Les seuls à réclamer, depuis des mois, une intervention étrangère – pour mettre fin à l'agression dont ils sont victimes – et la levée de l'embargo sur les armes, qui frappe l'ensemble de l'ex-Yougoslavie, sont les Musulmans. Ceux-ci ont trouvé une oreille attentive à Washington sur cette dernière demande, écartée en revanche par les Français et les Britanniques.

En poussant à l'adoption, avant la fin de la semaine, d'une résolution du Conseil de sécurité prévoyant des mesures destinées à faire respecter l'interdiction de survol de la Bosnie, la France espère accentuer la pression sur la partie serbe pour qu'elle accepte enfin les propositions de Genève.

• Que font les «casques bleus» actuellement déployés en Bosnie ?

La Force de protection des Nations unies (FORPRONU) a, en Bosnie-Herzégovine, pour mission de protéger l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations bosniaques assiégées. Pour ce faire, les «casques bleus» sont répartis dans trois régions : Bihac, dans le nord-ouest de la Bosnie, où sont stationnées les unités françaises ; en Bosnie centrale, où opèrent les Britanniques ; dans le sud-ouest, confié aux Espagnols. De plus, des éléments français, égyptiens et ukrainiens protègent l'aéroport de Sarajevo. Un bataillon canadien était destiné à la région de Banja-Luka, contrôlée par les Serbes, mais n'a pu s'y déployer, ces derniers s'y étant opposés.

• L'épuration ethnique continue-t-elle ?

Après neuf mois de guerre, des rapports concordants – des gouvernements américains ou européens, comme des organisations humanitaires (*le Monde* du 8 janvier) – font état de la poursuite d'une «épuration ethnique» qui prend la forme de massacres, de viols et d'intimidations. Des centaines de milliers de personnes ont été chassées de leurs foyers et continuent à l'être au nom de cette politique serbe. Près de deux millions de Bosniaques – Musulmans, Croates ou Serbes – ont été comptabilisés par le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) comme *«personnes déplacées ou réfugiées»* *(voir carte)*.

D'autre part, selon des informations fournies par le département d'Etat américain, plusieurs dizaines de milliers de personnes – jusqu'à soixante-dix – seraient toujours détenues dans des camps en Bosnie-Herzégovine en dépit des engagements pris par les belligérants à Londres, fin août, de fermer tous les centres de détention. Le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, l'ancien premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki, doit entreprendre une nouvelle mission, dimanche 10 janvier, dans l'ancienne Yougoslavie, pour y poursuivre son enquête sur les atrocités perpétrées durant le conflit.

• Qui détient le pouvoir dans le camp serbe ?

Officiellement, la Serbie n'est pas en guerre et se défend de toute implication en Bosnie-Herzégovine, comme elle l'a fait pendant les six mois de conflit en Croatie. C'est que Belgrade a constamment joué de l'ambiguïté Serbie-Yougoslavie. L'armée «fédérale» a ainsi pu intervenir impunément et massivement en Croatie pour *«défendre les intérêts de la Fédération menacée»*, intérêts qui coïncidaient avec ceux des Serbes. Malgré la fiction d'une mission d'«interposition» devant justifier l'intervention de l'armée «fédérale» en territoire croate, tous les officiers de cette armée ont reconnu que leurs canons ont toujours été exclusivement tournés vers les Croates et jamais contre les Serbes.

Le même scénario s'est reproduit en Bosnie-Herzégovine jusqu'à la décision de Belgrade de créer une nouvelle Yougoslavie n'englobant plus que la Serbie et le Monténégro, et, donc, de scinder les forces fédérales entre une armée de Serbie et une armée de la communauté serbe de Bosnie. Cette dernière a hérité de la défunte «armée populaire yougoslave» (JNA) son commandement, ses équipements et son armement. Les liens entre Serbes étant très forts (leur devise tient en quatre mots : *«Seule l'union sauve les Serbes»*), l'armée serbe de Bosnie peut toujours compter sur le soutien actif de Belgrade ; et il est clair que c'est grâce à cet appui qu'elle peut contrôler 70 % du territoire bosniaque, face à des forces largement sous-équipées. Supplétifs de cette armée, les miliciens serbes jouent un rôle prépondérant dans le «nettoyage ethnique» et l'occupation des zones conquises.

Sur le plan politique, un seul homme tient, depuis le début du conflit yougoslave, les rênes du pouvoir serbe : M. Slobodan Milosevic, l'un des principaux initiateurs du «réveil nationaliste serbe». Un temps défié par un homme d'affaires fortuné, naturalisé américain, M. Milan Panic, M. Milosevic a survécu haut la main à des élections, le 20 décembre, qui lui ont accordé une majorité de plus de 56 %. Après avoir évincé M. Panic – partisan d'un compromis – de son poste de premier ministre fédéral, il peut maintenant s'appuyer sur une large majorité de députés socialistes (ex-communistes) et ultra-nationalistes entrés en force aux Parlements serbe et fédéral. M. Milosevic est, plus que jamais, l'interlocuteur incontournable dans toute tentative de règlement.

• Kosovo : prochaine étape de la guerre ?

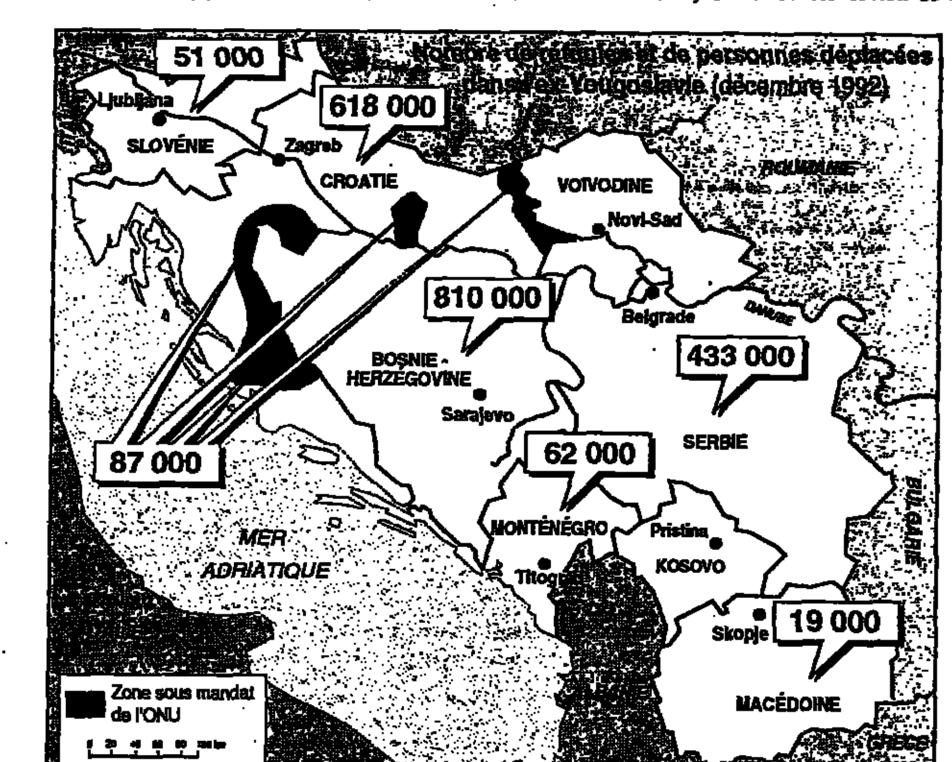
Province intégrée à la République de Serbie, le Kosovo est peuplé à 90 % d'Albanais de souche. En 1974, Tito lui avait conféré un statut de «région autonome» ayant un représentant à la présidence collégiale de la Fédération yougoslave. Après la mort du maréchal, les Serbes se sont employés à gommer cette autonomie, ce que M. Milosevic est parvenu à faire grâce à l'adoption, en 1990, d'une nouvelle Constitution serbe. C'est sur cette question du Kosovo – considéré par les Serbes comme leur berceau historique – que M. Milosevic a bâti l'essentiel de sa popularité en y défendant la cause de la minorité serbe. Cette reprise en main a été marquée par des révoltes, souvent sanglantes, des Albanais de souche.

Ces troubles ont conduit Belgrade à mettre en place un dispositif policier et militaire imposant au Kosovo et à mener une politique répressive de «serbisation», notamment dans les domaines politique, économique, de l'enseignement et de la presse. Sans réclamer, publiquement, leur rattachement à une Albanie dont le niveau de vie est très inférieur au leur, les Kosovars ont d'abord demandé un statut de République à part entière au sein de la Fédération yougoslave. Depuis l'éclatement de cette dernière, ils revendiquent leur indépendance. Les Kosovars ont élu, en mai 1992, un Parlement et un exécutif parallèles, évidemment non reconnus par Belgrade. Ils ont boycotté les élections de décembre, favorisant l'élection, chez eux, des ultra-nationalistes serbes les plus durs.

Jusqu'à ce jour, les dirigeants kosovars – avec, à leur tête, l'écrivain Ibrahim Rugova – ont adopté une attitude de retenue afin d'éviter de donner aux Serbes l'occasion de mener au Kosovo une politique d'épuration, voire une véritable guerre. Les Serbes, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, sont tous d'accord pour ne jamais abandonner leur province méridionale. D'un autre côté, il est loin d'être sûr que l'Albanie, exsangue et en pleine mutation, serait prête à se porter au secours des Kosovars.

Une explosion dans cette région risquerait d'avoir des retombées dramatiques sur la Macédoine voisine, où vit une très importante minorité albanaise de souche dont une partie pourrait bien, elle, être tentée d'intervenir. Pour empêcher une éventuelle extension de la guerre, l'ONU a décidé de déployer préventivement des «casques bleus» en Macédoine afin de dissuader toute velléité albanaise en faveur des Kosovars.

ALAIN DEBOVE
et YVES HELLER



POLOGNE : tout en atténuant le projet de loi initial

La Diète a adopté l'interdiction de l'avortement

Les députés polonais ont adopté, jeudi 7 janvier, un projet de loi interdisant l'interruption volontaire de grossesse. Ce texte, qui comporte toutefois plusieurs exceptions, est le fruit d'un compromis et revêt un caractère moins restrictif que le projet de loi initial, qui avait le soutien de l'Eglise catholique.

Mettant – très provisoirement, sans doute – un terme à un débat qui déchire le pays depuis plus de trois ans, les députés polonais ont décidé, jeudi 7 janvier, par 213 voix contre 171 et 29 abstentions, d'interdire l'avortement, tout en l'autorisant dans certains cas extrêmes.

L'intérêt de ce vote réside évidemment dans les exceptions, fruits d'un délicat compromis négocié notamment sous l'influence de l'Union démocratique, le parti du premier ministre, Mme Hanna Suchocka, dont les convictions personnelles penchent ouvertement vers l'interdiction de l'IVG, mais qui ne souhaitait pas un texte répressif. Aux termes du nouveau texte, les Polonaises pourront obtenir une interruption volontaire de grossesse si celle-ci résulte d'un crime (viol, inceste), si la vie ou la santé de la mère sont menacées, et si un test prénatal révèle une malformation du foetus. L'IVG ne pourra alors être pratiquée que dans des établissements hospitaliers publics.

Les députés ont supprimé la disposition du projet de loi initial qui prévoyait des poursuites contre les femmes avortant elles-mêmes. De même, la possibilité de faire pratiquer des tests prénataux (à condition qu'ils ne favorisent pas d'avortement spontané) et d'en tenir compte est importante pour les femmes polonaises. Enfin, un autre amendement demande au gouvernement de garantir l'accès de la population aux méthodes de contrôle des naissances.

En revanche, un amendement qui aurait permis l'IVG en cas de difficultés financières ou de logement n'a pas été retenu, et les médecins qui pratiqueront des avortements en dehors des cas prévus par la loi seront passibles de deux ans d'emprisonnement.

Le compromis trouvé à la Diète va à l'encontre des souhaits de l'Eglise catholique et du Parti chrétien-national ZChN qui voulaient obtenir l'interdiction totale de l'avortement. Le cardinal Glemp, primat de Pologne, l'a qualifié de *«pas vers la défense de la vie du foetus»* tandis que l'un des députés les plus conservateurs, M. Jan Lopuszanski (ZChN), déplorait le vote d'un texte qui est, en réalité, *«un projet de loi sur les possibilités d'avorter»*.

Rejet du référendum

Quelles que soient les réserves des intégristes, il n'en reste pas moins que ce texte, s'il est confirmé par le Sénat le 18 janvier – et le Sénat est réputé plus conservateur que la Diète – aura pour effet d'annuler la loi communiste de 1956 légalisant l'avortement, alors que toutes les enquêtes d'opinion publique donnaient une majorité en faveur du maintien de cette législation. C'est bien la raison pour laquelle les partisans de l'avortement, menés au Parlement par Mme Barbara Labuda, député de l'Union démocratique, faisaient campagne pour l'organisation d'un référendum national.

Les députés ont rejeté, également jeudi, cette proposition d'un référendum. Pourtant, selon un sondage effectué en novembre par un institut officiel, 74 % des Polonais souhaitaient être directement consultés sur l'avortement, et une pétition lancée pour soutenir la revendication d'un référendum avait recueilli près de 800 000 signatures à la mi-décembre.

Dans l'immédiat, de nombreux députés et le gouvernement verront surtout un avantage au «compromis» de jeudi, celui de sauver la coalition gouvernementale.

S. K.

□ **ALLEMAGNE : M. Erich Honecker va subir un nouvel examen médical.** – Le tribunal berlinois qui juge M. Erich Honecker pour sa responsabilité dans la mort de fugitifs est-allemands sur le mur de Berlin a décidé, jeudi 7 janvier, de soumettre l'ancien numéro un de l'ex-RDA, qui souffre d'un cancer, à un nouvel examen médical. Le tribunal entendra, le 14 janvier, les conclusions des médecins et pourrait prendre aussitôt une décision sur un éventuel arrêt du procès, a-t-on indiqué de source judiciaire. La probabilité d'une telle hypothèse est renforcée par le fait que les magistrats ont aussi décidé de juger M. Honecker séparément des trois autres co-accusés, tous d'anciens dignitaires du régime communiste, afin que le procès ne soit pas continuellement dominé par les problèmes de santé de l'ancien chef d'Etat. – *(AFP.)*

M. Milosevic est invité aux négociations de Genève

Suite de la première page

Le président Izetbegovic avait en outre comparé, au cours d'une conférence de presse, la situation actuelle dans les Balkans à celle précédant la deuxième guerre mondiale et évoqué les *«Chamberlain et Daladier»* d'aujourd'hui. *«Il y a aujourd'hui une atmosphère de Munich»*, avait-il dit, en rappelant qu'à l'époque *«certains étaient en faveur d'un accord avec Hitler, alors que d'autres préconisaient la résistance»*. Il s'était comparé au président tchécoslovaque de l'époque, Edward Benes, dont le pays avait été abandonné, en 1938, par la France et la Grande-Bretagne au nom de l'apaisement. *«A l'époque, c'était la Tchécoslovaquie. Aujourd'hui, c'est la Bosnie-Herzégovine. A l'époque, c'était Hitler. Aujourd'hui, c'est Milosevic. A l'époque, il y avait Chamberlain et Daladier. Aujourd'hui, il y en a d'autres.» «Ils pensent*, avait-il ajouté, *qu'il faudrait apaiser le nouveau fascisme et le national-socialisme. D'autres sont prêts à résister. A l'époque, il y avait aussi des gens comme de Gaulle et Churchill»*.

D'autre part, les présidents de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, lord Owen et M. Cyrus Vance, ont suggéré que le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, avec lequel ils se sont entretenus, jeudi à Belgrade, participe aux négociations de Genève au sein de la délégation de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), au côté du président Dobrica Cosic. Les conversations ont également porté sur la situation au Kosovo. Selon le porte-parole de la conférence, M. Fred Eckhart, M. Milosevic *«n'a dit non à rien et a répondu oui à tout»*...

C'est dimanche à 11 heures que les responsables des parties en conflit devront répondre aux propositions des médiateurs sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine (redécoupage en dix provinces et nouveaux principes constitutionnels). Si les Croates les ont déjà approuvées, le chef de la communauté serbe de Bosnie, M. Radovan Karadzic, a réitéré jeudi son opposition à ces propositions. Il conteste à la fois la carte présentée à Genève et le projet de Constitution. *«Ne vous inquiétez pas du cours que prennent les négociations de Genève»*, a-t-il déclaré dans un message à l'occasion du Noël orthodoxe (le 7 janvier) adressé aux Serbes de Bosnie. *«L'essentiel*, a assuré M. Karadzic, *est le résultat, et celui-ci sera tel que le veut le peuple serbe»*, à savoir la souveraineté et l'indépendance de la «République serbe», proclamée unilatéralement sur environ 70 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine conquis par les armes. Une revendication que les médiateurs jugent, jusqu'à présent, irrecevable.

Par ailleurs, la Macédoine a adressé jeudi au Conseil de sécurité sa demande d'adhésion à l'ONU. Présent à New-York, où il a rencontré lord Owen et M. Vance, le président macédonien, M. Kiro Gligorov, a rejeté tout *«nouvel arbitrage»*, comme l'a récemment proposé la France. Faisant référence aux conclusions de la commission Badinter qui, en janvier 1992, s'était déclarée favorable à la reconnaissance internationale de la Macédoine, M. Gligorov a déclaré : *«Un arbitrage international a d'ores et déjà été effectué par l'un des juristes les plus célèbres d'Europe et du monde, Robert Badinter, avec les présidents de Cours constitutionnelles de quatre pays européens, et il n'y a pas besoin d'en effectuer un autre.»*

EUROPE

La situation dans l'ex-Yougoslavie et ses répercussions

L'archevêque de Zagreb estime que le conflit en Bosnie « n'est absolument pas une guerre de religion »

Très écouté en Croatie, où la population est majoritairement catholique, auteur d'un rapport alarmant sur la situation en Bosnie-Herzégovine, remis en août dernier au pape, le cardinal Franjo Kuharic, archevêque de Zagreb, réclame, dans l'entretien qu'il nous a accordé, plus de fermeté de la part de la communauté internationale et regrette le point de vue de certaines autorités orthodoxes.

ZAGREB

de notre envoyé spécial

« Selon vous, le conflit en Bosnie peut-il s'apparenter à une guerre de religion ?

– Ce n'est absolument pas une guerre de religion. C'est une guerre politique – et uniquement cela, – destinée à donner corps à un projet, celui de la « grande Serbie ».

D'ailleurs, comment parler de guerre de religion quand, selon les chiffres de l'Église orthodoxe elle-même, deux Serbes sur trois et neuf Monténégrins sur dix ne sont pas baptisés. L'Eglise catholique, pour sa part, a soutenu la démocratisation de l'Etat croate, pour la liberté, pour les droits de l'homme, que nous continuons à défendre, y compris pour les minorités qui se trouvent aujourd'hui en Croatie, en faisant pression sur le gouvernement croate pour qu'il y veille.

» Au début du conflit, j'ai demandé publiquement à nos « frères » serbes de renoncer à la violence. Nous avons toujours prêché la non-violence. Les atrocités dans cette guerre sont l'expression même d'une perte de valeurs morales, religieuses. C'est pourquoi, nous avons droit aujourd'hui à la « purification ethnique », aux meurtres, aux camps, aux viols, aux destructions systématiques des églises et des mosquées, des hôpitaux, des écoles, des villages.

« Arrêter la main qui tue »

– Le dialogue interreligieux a-t-il toujours été maintenu ?

– Les orthodoxes et les catholiques se sont rencontrés au total quatre fois en deux ans. Deux fois en 1991 : en mai en Serbie et en août en Croatie. Deux fois en 1992 : en septembre près de Genève, puis en novembre à Berne avec, cette fois-ci, les responsables de la communauté musulmane. Chaque fois, nous avons réitéré les appels communs à la paix, contre les violences et la guerre, contre ces viols systématiques qui sont « le crime des crimes » de cette guerre et pour lesquels, entre autres, il faudra former des tribunaux internationaux. Cela, finalement, est resté sans écho. Simplement car ceux qui veulent la guerre n'écoutent pas les Eglises.

» L'Eglise orthodoxe a peut-être aussi une autre vue de la situation. Par exemple, après notre rencontre en Suisse en septembre, le métropolite Irénée de Voïvodine (nord de la Serbie) s'est rendu en Grèce en octobre et a expliqué ouvertement que la guerre en Bosnie était le fruit d'une conjuration fomentée par les Croates, sous l'aile du Vatican, et les Musulmans !

– Souhaitez-vous une intervention militaire ?

– Si un voleur entre dans la maison familiale, le père de famille a-t-il le droit d'appeler la police ? Je suis contre la violence mais pas contre la légitime défense des victimes. Nous ne pouvons pas laisser le droit au plus fort. Le pape a eu raison de dire qu'on doit « arrêter la main qui tue ». Aujourd'hui, l'aide humanitaire ne suffit plus. Je pense surtout qu'on aurait pu empêcher le déclenchement de la guerre si les déclarations de l'ONU et les sanctions avaient été plus fortes tout de suite. Ou si les Européens disaient très clairement aujourd'hui : « Nous ne pouvons pas permettre une guerre sur le sol européen ».

– On garde en tête la condamnation de votre prédécesseur, Mgr Stepinac, en 1946, par les communistes, et la période floue de la seconde guerre mondiale, où le rôle de l'Eglise catholique dans l'instauration par l'occupant allemand d'un État croate a été jugée ambiguë...

– Le cardinal Stepinac a été la victime innocente d'un tribunal communiste parce qu'il était le signe et le symbole de la résistance au totalitarisme et à l'idéologie marxiste. Il faisait partie de cette ligne de résistance qui s'étendait de la Baltique à l'Adriatique et qui était incarnée par le cardinal Wyszynski en Pologne, Mgr Beran en Tchécoslovaquie, le cardinal Mindszenty en Hongrie. Tous ont été condamnés parce qu'il s'agissait alors pour les communistes d'éliminer les voix qui parlaient contre la violence des droits humains.

Mais les Croates, qui ont toujours su que Mgr Stepinac s'était élevé contre toute forme de dictature, y compris pendant la guerre, l'honorent comme un saint, un martyr. D'ailleurs, le Parlement croate, en février dernier, s'est empressé d'annuler son procès et de le réhabiliter. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL DUMAY

Nouvelle tension entre Serbes et Roumains à propos de l'embargo de l'ONU

BUCAREST

de notre correspondant

Œil pour œil, dent pour dent et bateau pour bateau : malgré les « bonnes relations traditionnelles » entre la Serbie et la Roumanie, malgré la libération d'un premier bateau roumain saisi début décembre par les Serbes (une *« initiative intempestive »* des autorités locales de Vojvodine, selon la version officielle), le ton monte de nouveau entre Belgrade et Bucarest.

En représaille à l'arraisonnement, dans les ports roumains de Galati et Braila, de quatre bateaux yougoslaves violant l'embargo de l'ONU, les autorités de Belgrade *« retiennent »* depuis le 31 décembre quatre bateaux roumains et une dizaine de péniches, chargés de pétrole, sucre, bois et minerai qui transitaient sur le Danube par la Serbie, selon un communiqué du ministère roumain des affaires étrangères, publié mercredi 6 janvier à Bucarest. Un porte-parole de la diplomatie roumaine a qualifié ce nouvel arraisonnement *« d'illégal et abusif »* et menacé de saisir le Conseil de sécurité de l'ONU. Par ailleurs, des représentants ukrainiens et roumains se sont rencontrés fin décembre dans le port de Galati, sur la mer Noire, d'où s'exerce la surveillance de l'embargo sur le Danube. Selon le communiqué roumain, les Ukrainiens ont assuré qu'ils n'autoriseraient plus que des bateaux quittent leur port sans autorisation du comité des sanctions de l'ONU. Ils auraient aussi accepté de retirer leurs navires violant l'embargo et immobilisés dans le port encombré.

La proposition grecque

S'agissant des consultations engagées début janvier par Athènes avec la Bulgarie, l'Albanie et la Roumanie pour coordonner une éventuelle opposition commune de ces pays à une intervention armée dans l'ex-Yougoslavie voisine, Bucarest observe une grande discrétion. La proposition grecque *« va être analysée »*, a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères. Comme Athènes, la Roumanie se refuse à participer directement à une intervention militaire mais, assez isolée sur la scène internationale (malgré la visite prévue pour le 11 janvier de M. Roland Dumas à Bucarest), elle n'a vraisemblablement pas les moyens de s'y opposer ouvertement.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

La future administration américaine est favorable à l'usage de la force

M. Les Aspin, désigné par M. Clinton pour occuper le poste de secrétaire américain à la défense, s'est déclaré, jeudi 7 janvier, favorable à l'usage de la force pour faire respecter la zone d'interdiction de survol en Bosnie, mais a estimé préférable que des troupes européennes soient les premières envoyées sur le terrain en cas d'intervention au sol.

Cependant, en raison de divergences entre Occidentaux, de nouveaux retards ont été enregistrés dans la préparation d'une résolution de l'ONU prévoyant un engagement militaire occidental pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne . La France aurait souhaité qu'un texte soit prêt avant la reprise des négociations de Genève, dimanche. *« Ce n'est plus réaliste »*, a indiqué un diplomate, qui a évoqué des *« complications »*. – *(AFP.)*

RUSSIE

Un « démocrate » remplace un « bureaucrate » à la tête de l'administration présidentielle

MOSCOU

de notre correspondant

Un coup à droite, un coup à gauche. Contraint par le Congrès des députés à un « recentrage », qui s'était traduit, entre autres, par la nomination au poste de premier ministre de M. Viktor Tchernomyrdine – un apparatchik marqué par l'ancien système, – M. Boris Eltsine a répliqué un mois plus tard, en remplaçant jeudi 7 janvier, à la tête de l'administration présidentielle, un « bureaucrate » par un « démocrate ». C'est un homme proche de M. Eltsine depuis l'époque de Sverdlovsk, M. Iouri Petrov, dénoncé de longue date par les libéraux comme un nomenklaturiste mal consolé de la dissolution du parti, qui a fait les frais de l'opération, et c'est un autre proche du président, M. Sergueï Filatov, jusqu'à présent premier vice-président du Parlement, où il se comportait en antenne de M. Eltsine, qui en bénéficie. La manœuvre est une illustration du jeu de balance auquel se livre M. Eltsine, lui-même Janus à deux faces, bureaucrate et démocrate. Elle est aussi dans la logique de la bataille livrée ces derniers mois, en particulier avec le président du Parlement, M. Rouslan Khasboulatov.

Le retour de M. Poltoranine

Ce dernier en était venu à considérer M. Filatov, son premier adjoint, comme un traître, coupable d'entretenir des liens étroits avec son ennemi intime, M. Guennadi Bourboulis, ancien premier conseiller du président, bête noire des conservateurs et des centristes qui finirent par obtenir sa révocation.

Il avait donc progressivement dépossédé M. Filatov de l'essentiel de ses prérogatives, alors même que ce dernier avait été choisi par M. Eltsine pour représenter le Parlement au Conseil de sécurité. La nomination de M. Filatov, un ingénieur, lui-même bien intégré à l'ancien système puisqu'il fut un temps secrétaire de l'Union des jeunesses communistes de son usine, clarifie donc – un peu – les choses. D'autant que, de son côté, M. Iouri Petrov, même s'il était loin d'être le seul « bureaucrate » de l'entourage présidentiel, faisait vraiment figure de dinosaure. Son admiration proclamée pour Fidel Castro, *« très grand homme politique »* et homme *« bon »*, avait fait frémir les démocrates.

Il avait même assimilé la répression à Cuba, où il fut jadis ambassadeur, à une simple manifestation de la *« spécificité »* locale. D'une manière générale, sa manière de s'exprimer donnait à ses interlocuteurs l'étrange impression de remonter le temps : accompagnant récemment M. Eltsine à Pékin, il faisait valoir que les actuels dirigeants chinois, *« formés en URSS, éprouvaient de la reconnaissance pour l'aide désintéressée que leur avait apportée l'Union soviétique »*...

Accusé de freiner les réformes, M. Petrov avait proposé, dès le printemps dernier, sa démission à M. Eltsine, qui l'avait alors refusée. Cette fois-ci, le président s'est décidé à le sacrifier, ce qui ne signifie pas forcément que sa carrière soit terminée pour autant.

Un autre proche du président, représentant, lui, de la branche opposée, M. Mikhaïl Poltoranine, qui, à la veille du Congrès des députés, avait cédé sa place de vice-premier ministre chargé de l'information, est revenu depuis en pleine gloire, avec le même rang, et la mission de maintenir dans le droit chemin de la vérité officielle les télévisions et l'agence Tass.

JAN KRAUZE

A TRAVERS LE MONDE

ARGENTINE

M. Menem a présenté un important plan social

Le président Carlos Menem a annoncé, jeudi 7 janvier à Buenos-Aires, un programme social de 1,5 milliard de dollars, destiné à venir en aide aux secteurs les plus défavorisés de la population. Dans un discours aux accents péronistes, M. Menem a indiqué que les nouvelles mesures n'impliquent pas une augmentation du budget social, qui s'élève, pour 1993, à 47 milliards de dollars, soit 28 % du PIB. Elles seront surtout financées par des prêts d'organismes internationaux comme la Banque mondiale. Parmi les priorités figurent le sort des retraités et des communautés indigènes, la construction d'écoles et d'hôpitaux, ainsi que le lancement de grandes campagnes de vaccination.

Répondant aux syndicats et à l'Eglise catholique qui lui reprochent son *« manque de sensibilité sociale »*, M. Menem a estimé qu'il avait d'abord fallu redresser l'économie, avant de pouvoir s'occuper des plus pauvres. Le taux d'inflation est tombé à 17,5 % en 1992, son niveau le plus bas depuis dix-neuf ans. Les partis d'opposition ont dénoncé les *« visées électoralistes »* du chef de l'Etat : M. Menem, élu en 1989, cherche à obtenir un amendement à la Constitution, qui lui permettrait de briguer un second mandat en 1995. – *(Corresp.)*

HONGRIE

Les présidents de la radio et de la télévision ont démissionné

Les présidents de la télévision et de la radio hongroises, MM. Elemer Hankiss et Csaba Gombar, ont décidé, mercredi 6 janvier, de démissionner, donnant finalement satisfaction au premier ministre, M. Jozsef Antall, dans un conflit qui l'oppose au président de la République, M. Goncz, depuis de longs mois.

Annonçant leur décision à la presse, MM. Hankiss et Gombar, qui étaient soutenus par l'opposition dans ce conflit, ont dénoncé la mainmise du gouvernement sur les médias audiovisuels. *« La dernière illusion de l'indépendance des médias s'est éteinte avec la suppression de l'autonomie budgétaire de la télévision et de la radio »*, selon M. Gombar.

M. Antall tentait depuis longtemps d'obtenir le départ des deux hommes, afin de désamorcer les critiques de l'aile droite de son mouvement, le Forum démocratique (MDF), qui doit tenir son congrès ce mois-ci. M. Hankiss avait été récemment suspendu pour *« mauvaise gestion »*. – *(UPI, AFP.)*

INDE

Affrontements communautaires à Bombay

Un couvre-feu a été imposé, jeudi 7 janvier, en divers points de Bombay, et la police de l'Etat du Maharashtra a été autorisée à tirer à vue, en raison d'affrontements entre membres des communautés hindoue et musulmane, indique l'agence UPI. Ces violences ont fait au moins neuf morts et plus de cent blessés depuis le début de la semaine. Un incident minime, le 4 janvier, dans l'immense bidonville de Dharavi, près de l'aéroport, a dégénéré et gagné d'autres quartiers de la métropole économique de l'Inde. Des actes de violence individuelle et de pillage collectif se sont multipliés, ainsi que les incendies volontaires.

Bien qu'apparemment sans lien avec les violences survenues en décembre après la destruction de la mosquée d'Ayodhya, ces incidents sont jugés inquiétants. Bombay, en effet, a déjà été la ville la plus touchée par les émeutes : sur un total officiel de 1 119 morts pour tout le pays, 202 y ont été recensés. Les commentateurs expliquent ces débordements par l'existence, dans les deux communautés, de nombreux jeunes désœuvrés et sans ressources, ainsi que par le poids d'une mafia liée aux trafics (devises et or, drogue, prostitution,...) d'une grande cité très active et d'un port important.

□ **Des officiels reconnaissent la responsabilité de policiers dans un massacre de civils au Cachemire.** – Des officiels indiens ont reconnu, jeudi 7 janvier, la responsabilité des forces de l'ordre dans le massacre d'une cinquantaine de civils survenu la veille à Sopore, au Cachemire (*le Monde* du 8 janvier). *« Ils sont devenus comme fous »*, a déclaré un commissaire de police, M. S. Sahay. Après la mort de deux membres des forces de sécurité, leurs camarades avaient bouclé la ville et tiré à vue sur un marché et contre des véhicules. Malgré le couvre-feu, une manifestation de protestation a eu lieu jeudi à Sopore. – *(Reuter.)*

La ratification de START1 par l'Ukraine

Washington refuse un nouveau marchandage

Recevant une délégation ukrainienne de haut niveau, l'administration Bush vient de repousser toute idée de nouvelles modifications des accords START1 concernant la réduction des armements nucléaires stratégiques, rapporte le *Washington Post* dans un article repris, vendredi 8 janvier, par l'*International Herald Tribune*. L'Ukraine, qui a signé cet accord au mois de mai dernier, est, en effet, engagée dans un délicat processus de ratification parlementaire qui est indispensable au bon aboutissement de cet accord. La délégation ukrainienne souhaitait certains aménagements qui auraient pu faciliter cette ratification alors qu'un nouvel accord, concernant également les armements stratégiques, vient d'être conclu entre Russes et Américains (START2). *« Nous n'avons pas l'intention de marchander pour* [obtenir] *ce vote »*, a-t-on expliqué du côté américain pour clore le débat.

Le retard mis par l'Ukraine dans la mise en œuvre de START1 ne va pas sans poser quelques problèmes. Ce pays figure au premier plan des puissances nucléaires issues de l'ex-Union soviétique, et les Russes ont fait dépendre l'application de START1 du respect par l'Ukraine de son engagement à retirer de son sol les missiles balistiques qui s'y trouvent encore stationnés.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : un rapport publié par le Pentagone

La réduction actuelle du budget de la défense est moins sévère que les précédentes

Les Etats-Unis sont moins affectés par la réduction du budget de la défense depuis la fin de la guerre froide que par celles intervenues après la deuxième guerre mondiale, celles de Corée et du Vietnam, selon un rapport publié jeudi 7 janvier par le Pentagone. Dans ce document, la commission de conversion du département de la défense estime que les conséquences économiques de la réduction du budget militaire *« ne posent pas de problème extraordinaire »* pour les Etats-Unis.

Calculée en proportion du produit intérieur brut (PIB), la diminution actuelle du budget de la défense est, avec 0,26 % annuellement depuis 1986, *« la plus faible et la plus progressive depuis cinquante ans »*, écrit également le Pentagone. Après la fin de la deuxième guerre mondiale, cette proportion avait atteint 8,9 % du PIB, sur une période comparable.

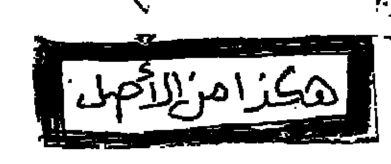
Ce rapport critique cependant vigoureusement les programmes du gouvernement destinés à aider les Américains victimes de cette restructuration. Les qualifiant de trop fragmentaires, la commission estime qu'ils ne mettent pas suffisamment l'accent sur les besoins des collectivités locales et des individus.

Cette commission a été établie en avril dernier par le Congrès pour évaluer les effets sur l'économie des coupes dans le budget de la défense et faire des recommandations pour en atténuer l'impact. Les dépenses fédérales consacrées à la défense devraient tomber à 237 milliards de dollars en 1997, ce qui représente une diminution de 30 % depuis 1987, entraînant 960 000 pertes d'emplois dans le secteur privé et une réduction de 25 % du nombre des personnels militaires d'active. *(AFP.)*

□ **TADJIKISTAN : état d'urgence à Douchanbe.** – L'état d'urgence a été décrété, à partir de vendredi 8 janvier minuit, dans la capitale du Tadjikistan, Douchanbe, et le couvre-feu instauré de 21 heures à 6 heures, afin de permettre *« une normalisation rapide de la situation »*, notamment par le désarmement des *« formations illégales »*.

□ **ITALIE : nouvelle opération anti-Mafia.** – Dix-huit personnes – treize en Sicile et cinq en Belgique – ont été arrêtées au cours d'une opération anti-Mafia qui a permis de démanteler un réseau international de trafic de cocaïne, a-t-on appris, jeudi 7 janvier, de source policière à Palerme. Les arrestations, survenues dans la nuit de mercredi à jeudi, ont été effectuées au terme d'une enquête de près d'un an,

□ **TURQUIE : Ankara se félicite de l'ouverture du marché unique européen.** – Un porte-parole du ministre turc des affaires étrangères a déclaré, jeudi 7 janvier, que la Turquie, *« en tant que pays qui désire adhérer à part entière à la CEE, estime que le marché unique est positif pour les relations entre Ankara et la Communauté »*. *« La croissance économique supplémentaire au sein de la Communauté et un plus grand volume d'échanges commerciaux avec l'étranger émanant de la création du marché unique auront sûrement des effets favorables sur les relations bilatérales »*, a ajouté M. Ferhat Ataman.



PROCHE-ORIENT

ISRAËL : une concession du premier ministre

M. Rabin autorise deux délégués du CICR à se rendre auprès des Palestiniens expulsés

Le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a fait une concession, jeudi 7 janvier, dans l'affaire des Palestiniens expulsés vers le Liban sud en autorisant deux délégués du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à se rendre auprès de ces derniers à bord d'un hélicoptère de la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban (FINUL).

Les délégués feront un seul voyage, *« examineront la situation et notamment les moyens de ramener les dix Palestiniens »* expulsés *« par erreur »*, a indiqué le porte-parole du CICR à Jérusalem, M. Reto Meister. *« Cela nous permettra de déterminer quels sont leurs besoins mais pas d'y répondre »*, a-t-il déploré.

De son côté, le porte-parole des expulsés, M. Abdelaziz Al Rantassi, a jugé cette mesure insuffisante. *« Cela ne suffit pas, car il y a ici des gens qui doivent être hospitalisés. Ce qu'il nous faut, c'est une aide permanente et une aide médicale d'urgence en cas de besoin »*, a-t-il dit. Le gouvernement libanais pour sa part, n'a pas d'avis ni d'autorisation à délivrer à ce sujet dans la mesure où *« tout se déroulera en territoire occupé »*, a déclaré le ministre libanais de la santé M. Marwan Hamadé.

La décision d'Israël est intervenue à quelques heures de l'arrivée d'un nouvel émissaire du secrétaire général de l'ONU, M. Chinmaya Garekan. Celui-ci devait rencontrer vendredi le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès et s'entretenir dimanche avec M. Rabin. – *(AFP, Reuter.)*

IRAK : après la mise en garde adressée par les Occidentaux

Bagdad maintient le flou sur ses intentions

Alors que « l'ultimatum » adressé à l'Irak par les alliés occidentaux – pour qu'il retire les missiles sol-air installés à proximité de la zone d'exclusion aérienne dans le sud de son territoire – devait, selon des sources américaines à l'ONU, expirer vendredi 8 janvier à 17 h 30 heure américaine (22 h 30 GMT), Bagdad continuait d'entretenir le flou sur ses véritables intentions.

Ainsi, lors d'entretiens avec les représentants à Bagdad de quatre pays membres du Conseil de sécurité – la Chine, le Pakistan, le Maroc et la Russie, – le ministre irakien des affaires étrangères, M. Mohammed Saïd Sahaf Muhammad, a-t-il prévenu que son pays *« se défendra s'il est attaqué »*, mais il n'a pas indiqué si son pays déplacerait ses missiles.

Auparavant, le représentant de Bagdad auprès de l'ONU à New-York, M. Nizar Hamdoun, avait plaidé *« le droit »* de son pays *« de bouger ce qu'il veut au moment qu'il juge opportun »* et de faire *« ce qu'il veut de ses installations militaires »*, tout en précisant qu'il ne faisait pas directement allusion à la question des missiles. M. Hamdoun, qui venait de transmettre la réponse de son pays aux représentants des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie, a déclaré que son gouvernement souhaitait qu'une délégation du Congrès américain se rende à Bagdad pour discuter de cette affaire et de *« tous les problèmes en suspens »* entre les deux pays. La réponse irakienne fera l'objet d'un *« examen très minutieux »*, s'est borné à dire le chargé d'affaires britannique à l'ONU, tout en faisant remarquer que *« tout dépendra de ce qui se passera sur le terrain »*.

Sur le terrain précisément, l'Irak, selon des responsables du Pentagone, aurait déplacé au moins une partie des missiles, mais le porte-parole officiel du Pentagone a refusé de confirmer ces informations. Son homologue du département d'Etat s'est abstenu, de son côté, de confirmer qu'un délai de quarante-huit heures avait été inclus dans la mise en garde adressée à Bagdad, comme l'avait affirmé l'ambassadeur américain à l'ONU, M. Edward Perkins. Certains diplomates à New-York parlent de *« la fin de la semaine »*, cependant que l'ambassadeur russe Iouli Vorontsov refuse le terme d'« ultimatum » et insiste plutôt sur la notion d'« avertissement ». – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **Un volontaire australien tué dans le Kurdistan.** – Alors qu'il était en route pour Souleimaniyeh, dans le Kurdistan irakien, un volontaire australien, travaillant pour l'organisation caritative CARE, a été tué après que son véhicule eut été touché par des tirs, a annoncé vendredi 8 janvier le ministère australien des affaires étrangères. Un deuxième australien, qui voyageait avec lui, a été blessé. Dans un communiqué, CARE a indiqué qu'il s'agissait d'une mort *« accidentelle »*, lors d'un *« incident local »*, sans fournir d'autres précisions. – *(AFP.)*

LIBAN : en dépit des difficultés économiques

Le gouvernement de M. Hariri a enregistré ses premiers succès

Deux mois après son entrée en fonctions, le gouvernement de M. Rafic Hariri a enregistré des succès politiques assez inattendus, mais la reprise économique se fait attendre.

BEYROUTH

de notre correspondant

On croyait ferme au Liban que le premier succès du gouvernement de M. Hariri serait la reprise économique et – illusion – que celle-ci serait quasi immédiate. Or, la saison des fêtes de fin d'année a été maussade. Dans les boutiques de Beyrouth, le désenchantement, au début de 1993, est à la mesure de l'espoir débridé causé par le seul fait de l'arrivée de cet homme à la tête du gouvernement il y a deux mois. En ramenant le dollar à 1 835 livres libanaises – soit une baisse du tiers – et en le stabilisant, M. Hariri a créé les conditions financières d'une relance, mais pour l'instant l'amélioration économique se résume à cela.

On croyait subsidiairement que des résultats tout aussi miraculeux seraient obtenus dans les services publics : électricité, téléphone, voirie. La rumeur publique imaginait des bateaux ancrés au large de Beyrouth, inondant le pays de mégawatts, et fabulait autour de mille et une merveilles de la technologie moderne, le gratin des entreprises mondiales étant à la botte de M. Hariri... Ces rêves fumeux se sont évanouis, et la vie au Liban demeure ponctuée par les coupures d'eau, de courant électrique et des lignes téléphoniques. Surpris par son délabrement – dont il était bien conscient mais dont il n'imaginait pas l'ampleur, – M. Hariri a donné la priorité à la réhabilitation de l'administration publique plutôt que de se lancer dans des travaux spectaculaires.

C'est finalement là où on l'attendait le moins que M. Hariri a fait le plus : il a, en effet, engrangé, durant ses deux petits mois de pouvoir, quatre succès politiques qui auront assis l'autorité de l'État comme jamais depuis que la guerre civile l'a fait voler en éclat, il y a dix-huit ans. C'est au cours des deux dernières semaines que ces succès ont été, très vite, accumulés.

Une attitude ferme face à Jérusalem

Le premier a été enregistré dans le domaine de la sécurité. Le 27 décembre, une opération « coup de poing » de l'armée libanaise dans de vastes régions du pays réputées intouchables – Bekaa, Nord, mont Liban – a permis de mettre sous les verrous cent personnes et de saisir drogue, armes, faux dollars et voitures volées. L'arrestation, la même semaine, de malfrats libanais et de deux soldats syriens impliqués dans un crime crapuleux est venue consolider ce retour en force de l'autorité de l'Etat. Le crime avait été commis en région chrétienne par des musulmans chiites venus de la banlieue Sud. Les protections communautaires n'ont pas joué.

Et c'est dans la banlieue Sud de la capitale que le gouvernement marque son deuxième point : échappant à l'autorité publique depuis le début de la guerre, cette partie de Beyrouth, pauvre et surpeuplée, qui fut le repaire des preneurs d'otages occidentaux, est revenue dans le giron de la « légalité », le 29 décembre ; l'armée s'y est déployée, avec l'accord du Hezbollah pro-iranien. Dans l'un et l'autre cas, le pouvoir libanais a bénéficié de l'indispensable couverture syrienne.

Mais le succès politique majeur du gouvernement réside cependant dans son attitude claire et ferme dans l'affaire des Palestiniens expulsés par Israël. Indéniablement, la population, toutes communautés et tendances confondues, soutient sa position, principalement parce que tout le monde voit dans cette affaire les risques d'une nouvelle implantation de Palestiniens au Liban. N'ayant à craindre aucune surenchère, pas même de la part des Palestiniens qui le félicitent et le remercient publiquement de son inflexibilité, l'État libanais a pu se montrer chaque jour plus intransigeant dans cette affaire, en refusant – pour une fois – d'accueillir les expulsés. Politiquement, pour le Liban, ce qui aurait pu être un piège s'est révélé être une occasion en or pour renvoyer la balle à Israël.

Enfin, pour couronner le tout, une coopération harmonieuse entre les trois présidents – de la République, du gouvernement et du Parlement – a succédé aux crispations et aux bouderies qui caractérisaient auparavant les relations des trois pôles du pouvoir. Ainsi, dans un geste spectaculaire, qui ne s'était plus vu depuis les années 40, le président de la République a-t-il assisté, le 5 janvier, au débat général du Parlement.

LUCIEN GEORGE

ASIE

CHINE : malgré de nouvelles menaces de représailles

Paris confirme la vente de Mirage 2000-5 à Taïwan

Le Quai d'Orsay a confirmé, jeudi 7 janvier, les déclarations de diplomates chinois selon lesquelles la France avait récemment informé Pékin de l'autorisation donnée à l'exportation de soixante Mirage 2000-5 à Taïwan. Pékin avait réitéré peu avant sa vive opposition à ce contrat (*le Monde* du 7 janvier).

PÉKIN

de notre correspondant

Après avoir ordonné la fermeture du consulat de France à Canton et exclu les firmes françaises de la compétition pour le projet de métro dans cette ville, Pékin laisse planer la menace de nouvelles rétorsions. Jeudi, le ministre du commerce extérieur, M. Li Lanqing, n'a pas exclu que de nouvelles mesures frappent la France à la suite de la vente de Mirage, que Pékin considère comme *« un acte grave d'ingérence dans les affaires intérieures chinoises »*.

Comme on lui demandait si la Chine procéderait à des mesures comparables à l'encontre des Etats-Unis pour leurs propres ventes d'avions de chasse à Taïwan, M. Li a assuré que *« les Etats-Unis ne sont pas une exception (...) S'ils violent le communiqué conjoint* (définissant les limites de leur coopération militaire avec Taïwan) *la Chine y apportera la réponse appropriée »*.

Le même jour, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a semblé durcir le ton, déclarant que le geste de la France avait *« gravement érodé la base des relations entre les deux pays »* et qu'elle en était *« entièrement responsable »*. Interrogé sur les différences de *« contexte historique »* invoquées par Pékin pour justifier son apparente modération à l'égard de Washington, il a sèchement répondu : *« Je crois que c'est clair pour tout le monde. »* Il faisait référence par cette réponse à l'antériorité des ventes américaines d'armements à Taïwan, estimant que Paris ne saurait se prévaloir de ce précédent.

« Graves conséquences »

Les responsables chinois disent ne pas être en mesure de préciser les propos du porte-parole de l'ambassade de Chine à Paris impliquant un ou des membres du gouvernement français dans une promesse de ne pas donner d'autorisation de vente à la firme Dassault. A en croire les confidences faites à des hommes d'affaires, le ministre du commerce extérieur aurait donné pour consigne vague à ses subordonnés de prendre pour le moment leurs distances avec leurs interlocuteurs français.

En insistant sur les *« graves conséquences »* encourues par la France, Pékin semble vouloir signifier que d'autres contrats pourraient lui échapper, dans le cadre d'une politique orchestrée par une tendance dure du régime en vue de remettre au pas les provinces rétives à l'autorité centrale. C'est ainsi que l'on interprète en particulier la récente visite de M. Li Peng à Shenzhen, la zone économique spéciale jouxtant Hongkong. Survenant en pleine controverse sino-britannique à propos du sort de la colonie, cette visite démontre moins l'esprit d'ouverture au capitalisme que le premier ministre affectait d'arborer que le souci de Pékin de présenter, face à Hongkong, sa détermination à défendre bec et ongles la souveraineté chinoise dans une zone qui vit au rythme de la colonie britannique.

Il reste que les relations entre Paris et Pékin n'ont jamais été aussi mauvaises et qu'on voit mal ce qui, à l'heure actuelle, pourrait les améliorer. Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen, doit transiter par Paris le 13 janvier. Mais son porte-parole dit *« ne pas être informé »* de l'éventualité d'une rencontre avec un responsable français.

FRANCIS DERON

JAPON : seul candidat à la succession de M. Tanabe

M. Yamahana, nouveau président du Parti socialiste

TOKYO

de notre correspondant

Le Parti socialiste japonais (PSJ) a *de facto*, depuis mercredi 6 janvier, un nouveau président : M. Sadao Yamahana. Seul candidat à la succession de M. Tanabe, démissionnaire en raison de ses liens avec le « parrain » déchu du Parti libéral-démocrate (PLD) Shin Kanemaru (*le Monde* du 26 décembre), il sera formellement désigné lors d'un congrès extraordinaire le 19 janvier.

Cette candidature unique témoigne moins d'une cohésion de la première formation d'opposition, ou même d'un compromis entre ses ailes droite et gauche, que de sa paralysie. Mme Takako Doï, ex-présidente, pressentie comme « candidate d'union », avait catégoriquement refusé de se présenter, et les « jeunes » élus réformistes du groupe Sirius n'ont pas réussi à choisir un candidat.

Ancien avocat, fils d'un député dont il a « hérité » la circonscription à Tokyo en 1976, M. Yamahana (cinquante-six ans), jusqu'à présent secrétaire général du PSJ, appartient à son aile gauche alors que son prédécesseur venait de l'aile droite. Ce qui ne signifie cependant pas à proprement parler un changement de cap.

Car le fonctionnement du PSJ n'est guère différent de celui du PLD : l'appartenance aux clans et, derrière eux, aux syndicats qui constituent les grandes forces du PSJ, ainsi que les manœuvres de coulisse, sont déterminantes. Presque tous les élus socialistes sont issus des syndicats. Comme son prédécesseur, M. Yamahana appartient au syndicat des postiers et passe pour un proche de M. Tanabe, ce qui lui a aliéné ses propres amis politiques.

Il lui appartiendra de poursuivre la tâche à laquelle se sont attelés, sans grand succès, ses prédécesseurs : réformer le PSJ. Le nouveau président ne cache pas la gravité de la crise que traverse celui-ci : *« La première réforme à entreprendre est de préserver l'existence même du PSJ »*. Dans son état actuel, *« il n'aucune chance de voir sa popularité remonter »*, écrit le *Yomiuri*, et il reculera sans doute un peu plus aux prochaines élections.

En mettant en avant l'idée d'*« évolution constitutionnelle créative »*, M. Yamahana a indiqué qu'une redéfinition de la position du PSJ à l'égard de la Constitution était prioritaire. Opposé à sa révision (demandée par une partie des conservateurs), il est favorable à une meilleure adéquation du texte aux réalités contemporaines par le biais de législations appropriées.

L'opposition catégorique du PSJ à toute atteinte à la Constitution pacifique de 1947 l'a conduit dans une impasse. Tout en insistant sur l'esprit du texte, *« la défense et le développement des idéaux pacifistes »*, M. Yamahana estime que le PSJ doit contribuer à créer un environnement international permettant de repenser le traité de sécurité avec les Etats-Unis, de réduire les forces d'autodéfense et d'en préciser le rôle. Ce qui implique la reconnaissance de leur existence.

Soumis aux pressions du syndicat Rengo, qui menace de lui retirer son soutien, le PSJ est donc convié à se réformer. M. Yamahana disposera-t-il de l'autorité qui a fait défaut à la populaire Mme Doï pour procéder à cet *aggiornamento* toujours différé ?

PHILIPPE PONS

CAMBODGE : pour enrayer les violences politiques

L'ONU s'est attribué des pouvoirs de justice

L'autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC) s'est attribué des pouvoirs de justice afin d'enrayer la vague de violences politiques qui a entraîné la décision du prince Sihanouk de cesser de coopérer avec elle. C'est ce qu'a annoncé, jeudi 8 janvier, le porte-parole de l'ONU à Phnom-Penh. L'APRONUC pourra *« inculper et poursuivre les individus dans le cadre des structures administratives existantes »*, enquêter sur des actes de violence à caractère politique, des massacres ethniques ou tout autre crime pour lesquels la justice n'a pas été rendue. Les « bérets bleus » s'apprêtent également à pénétrer dans les zones khmères rouges et à user de la force, si nécessaire, pour y arrêter des suspects, a ajouté le porte-parole.

Ces mesures interviennent alors que les partisans du régime de Phnom-Penh ont été accusés d'avoir perpétré des attentats contre leurs opposants politiques, en particulier sihanoukistes.

D'autre part, le prince Sihanouk a accusé, de Pékin, mercredi, les Etats-Unis de vouloir l'empêcher de redevenir chef de l'Etat du Cambodge. *« Depuis plus d'un an*, a-t-il affirmé, *les Etats-Unis se mettent à l'avant-garde d'un mouvement anti-sihanoukiste. (...) Avec l'appui de certains membres de l'APRONUC, certains Américains ont tout fait pour empêcher l'élection présidentielle d'avoir lieu quelques mois avant les élections pour une Assemblée constituante »*, devant se tenir avant le 31 mai. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : la disparition d'Helen Joseph, « figure » de la lutte contre l'apartheid

Une « camarade » et une « lady »

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Figure prestigieuse de la lutte contre l'apartheid, Helen Joseph, quatre-vingt-sept ans, a été enterrée, jeudi 7 janvier, au cimetière d'Avalon, à Soweto, après un service funèbre célébré à la cathédrale Saint-Mary de Johannesburg, en présence de Mgr Desmond Tutu et de la direction du Congrès national africain (ANC), conduite par MM. Nelson Mandela et Oliver Tambo. Elle reposera dans la même tombe que Lilian Ngoyi, sa camarade de combat dans la Fédération des femmes d'Afrique du Sud.

Helen Joseph était blanche. Décédée le 1er janvier dernier, elle a eu droit à un enterrement à l'africaine, mêlant émotion, rires, discours politiques et psaumes, danses, chants et gerbes de fleurs jaunes, l'une des trois couleurs de l'ANC. Née en Angleterre en 1905, enseignante, elle était arrivée en Afrique du Sud en 1931, après un détour de trois ans par l'Inde.

Devenue assistante sociale après la seconde guerre mondiale, puis permanente du Syndicat des travailleurs du vêtement, Helen Joseph devait, dès le début des années 50, alors que le Parti national au pouvoir mettait en place les fondements de sa politique d'apartheid, s'investir totalement dans la défense des droits civiques de la population non blanche, devenant l'une des porte-parole de ces femmes qui firent tant pour combattre l'institutionnalisation du racisme.

Inculpée de haute trahison

Membre fondateur du Congrès des démocrates, elle était à la tête des quelque vingt mille manifestantes qui, le 8 août 1956, à Pretoria, à l'appel de la Fédération des femmes d'Afrique du Sud, marchèrent sur Union Buildings, siège du gouvernement, pour protester contre les lois faisant obligation aux Noirs d'être toujours munis d'un passeport intérieur qui permettait à la police de vérifier que son porteur était bien dans l'un des rares endroits où il ne lui était pas interdit d'aller.

La suite ne fut que poursuites. Arrêtée et inculpée de haute trahison en décembre 1956 – elle ne fut acquittée que cinq ans plus tard, à l'issue d'un interminable procès, – plusieurs fois assignée à résidence, interdite de séjour, menacée et même prise sous le feu de tireurs anonymes, Helen Joseph n'en continua pas moins à soutenir les prisonniers politiques, prenant la parole à d'innombrables rassemblements ou faisant signer des pétitions exigeant leur libération.

C'était, selon M. Mandela qui, trente ans après, s'en amuse encore, une *« camarade »* qui avait des façons de vieille *« lady de l'empire britannique »* lorsqu'elle refusait de donner publiquement son âge au cours d'un procès. Elle appartenait surtout à cette génération de militants blancs, communistes, chrétiens ou libéraux de toutes obédiences, qui, dès le début, se rangèrent résolument dans le camp des victimes de l'apartheid.

Si l'ANC peut aujourd'hui, avec quelque crédit auprès de ses partisans des townships, et malgré l'oppression si proche et la discrimination encore si présente, inviter à la construction d'une nouvelle Afrique du Sud où, selon les mots de Mgr Tutu, *« Noirs et Blancs vivront côte à côte »*, elle le doit beaucoup à Helen Joseph et à ses courageux compagnons.

GEORGES MARION

KENYA

L'opposition a accepté d'entrer au Parlement

Les trois principaux partis de l'opposition kényane ont annoncé, jeudi 7 janvier, que leurs élus occuperaient leurs sièges au Parlement, contrairement à ce qu'ils avaient jusque-là affirmé et malgré les accusations de fraude qu'ils avaient portées contre le parti au pouvoir.

« Nous avons décidé de ne pas adopter une attitude négative », a déclaré M. Kenneth Matiba, dirigeant du Forum pour la restauration de la démocratie (FORD-Asili), au nom de la nouvelle alliance de l'opposition, constituée avec le FORD-Kenya et le Parti démocratique (DP), après la victoire du président sortant Daniel arap Moi et de son parti aux élections présidentielle et législatives du 29 décembre.

Lors de ce scrutin, le parti du président arap Moi, l'Union nationale africaine du Kenya (KANU), a remporté la majorité au Parlement, avec 95 sièges contre 88 pour l'opposition.

Le FORD-Kenya, de M. Oginga Odinga, et le FORD-Asili, de M. Kenneth Matiba, ont, notamment, remporté chacun 31 sièges, et le Parti démocratique du Kenya (DP), de M. Mwai Kibaki, 23. Cinq sièges sont encore à pourvoir. – *(AFP.)*

ANGOLA : l'étau se resserrant autour de ses positions

Le mouvement de M. Jonas Savimbi cherche à négocier avec le gouvernement

Après une offensive d'une semaine, les forces gouvernementales ont repris, selon des sources diplomatiques, au moins trois villes tenues par l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) : Lobito, l'un des principaux bastions du mouvement de M. Jonas Savimbi, ainsi que les villes côtières de Namib et Benguela. Les milieux diplomatiques à Luanda estiment que le bilan des combats est *« très lourd »*, et estiment que le chiffre de mille morts à Benguela et dans les environs, avancé par la radio nationale, est probablement correct.

M. Savimbi, qui est retranché dans son fief de Huambo – autour duquel l'étau se resserre, – cherche à renouer le dialogue avec le gouvernement. L'UNITA a appelé, jeudi, le Conseil de sécurité des Nations unies à *« entreprendre de façon urgente une action décisive en exigeant une cessation immédiate des hostilités »*, et à organiser *« immédiatement une rencontre »* entre le président Jose Eduardo Dos Santos et M. Savimbi, sous les auspices du secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali.

Le mouvement de M. Savimbi a proposé d'organiser une rencontre, à Huambo, entre le général Chilingutila, son représentant au sein de la Commission conjointe politico-militaire (CCPM), et le général Joao de Matos, chef d'état-major des forces armées angolaises. Celui-ci a affirmé, jeudi, qu'une vingtaine de chefs militaires de l'UNITA ont été faits prisonniers lors des combats à Bié (centre-sud), Benguela (sud-ouest), Huila (centre-sud), Namib (sud-ouest) et Lunda (nord-est).

Le premier ministre angolais, M. Marcolino Moco, a fait savoir que le gouvernement accueillait favorablement la demande de l'UNITA de négocier, en rappelant toutefois que le mouvement de M. Savimbi avait, dans le passé, participé à des conversations sans avoir mis en pratique ses engagements. – *(AFP, Reuter.)*

□ **LIBYE : le conflit entre Tripoli et l'Occident examiné par M. Boutros-Ghali.** – En visite privée au Caire, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, s'est entretenu, jeudi 7 janvier, avec le ministre libyen des affaires étrangères, M. Omar El Mountasser, des moyens de résoudre le conflit entre la Libye et l'Occident. Celui-ci est consécutif aux attentats contre un avion de la PanAm à Lockerbie en 1988 et un autre d'UTA au Niger en 1989, dont des ressortissants libyens sont tenus pour responsables. – *(AFP.)*

SOMALIE

L'assaut des « marines » contre un arsenal n'a pas fait de mort parmi les Américains

L'intervention spectaculaire des « marines » contre un arsenal des hommes du général Mohamed Farah Aïdid, jeudi 7 janvier, à Mogadiscio, a fait un blessé, du côté américain, et non pas un mort, comme nous l'avions laissé entendre sur la foi d'une dépêche de l'AFP (*le Monde* du 8 janvier). Côté somalien, aucune victime n'a été signalée dans le bilan provisoire du porte-parole américain, le colonel Peck, mais des militaires ayant participé à l'opération ont indiqué, vendredi, qu'au moins sept Somaliens avaient été tués.

Selon le colonel Peck, le « marine » a été blessé accidentellement par un de ses collègues. A l'issue de l'opération, les troupes américaines ont saisi quatre chars de fabrication soviétique, ainsi que des véhicules blindés et au moins quinze pièces d'artillerie.

Ce nouvel épisode de l'intervention des forces alliées en Somalie est survenu au moment où le général Aïdid est apparu comme le principal responsable du blocage des négociations d'Addis-Abeba entre les principaux chefs de guerre somaliens. La rencontre, qui devait initialement se terminer mardi, devait se poursuivre vendredi.

Le général Aïdid réclame, notamment, l'application d'un cessez-le-feu avant toute décision sur la date et le lieu d'une conférence de réconciliation nationale, ont indiqué plusieurs délégués. Il exige également qu'en prévision de ce cessez-le-feu, les forces soient gelées sur les lieux qu'elles occupent, ce qui est catégoriquement rejeté par les factions qui lui sont hostiles.

En marge des pourparlers, onze factions somaliennes ont demandé, jeudi, aux troupes étrangères qui participent à l'opération « Rendre l'espoir » de désarmer toutes les milices du pays. Les signataires de l'appel représentent des factions alignées à des degrés divers sur M. Ali Mahdi Mohamed, le principal rival de M. Aïdid. – *(AFP, AP, Reuter.)*

L'Algérie démobilisée

Suite de la première page

Aujourd'hui, dans les bastions intégristes de l'Algérois, Abdelkader Chebouti, le « général » du très informel Mouvement islamique armé (MIA), a ravi la vedette à MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, les deux « stars » du FIS qui purgent une peine de douze ans de prison. Cet insaisissable « Saladin » (1), compagnon de maquis de feu Mustapha Bouyali, autour de 1985, condamné à mort puis gracié, a repris du service. Avec d'autant plus de conviction et d'autorité que la voie « démocratique » choisie par le « parti de Dieu » a conduit à une impasse.

La « dé-légalisation » du FIS, l'ouverture de centres de sûreté au Sahara, la reconquête des mosquées et des mairies, et la dissolution des associations caritatives, culturelles et syndicales, ont libéré les énergies, jusqu'alors quelque peu contenues, des « barbus », partisans de la manière forte pour installer le royaume d'Allah sur terre. Ces islamistes-là se sont pliés aux très dures règles du jeu que leur a imposées le pouvoir. *« Ils ont changé de planques et de fréquentations, parfois même de look*, raconte un observateur local. *Et leurs kalachnikovs n'en finissent pas de cracher la mort. »*

Ni l'entrée en vigueur, le 1er octobre, d'un décret antiterroriste, dans le cadre duquel un bon millier de « barbus » ont déjà été arrêtés, ni l'instauration, le 5 décembre, d'un couvre-feu à Alger et dans six départements limitrophes n'ont entamé la détermination des « fous de Dieu », présumés responsables, depuis la promulgation de l'état d'urgence, le 9 février, de l'assassinat de quelque 400 membres des forces de l'ordre. Traqués par des unités spéciales, ces « desperados » dont le nombre paraît limité ont maintenant perdu l'initiative sur le terrain, même s'ils restent en mesure de monter des coups spectaculaires et coûteux en vies humaines. Les moyens que le pouvoir a mis en œuvre pour les neutraliser ne leur laissent guère d'espoir de gagner cette bataille du feu.

Si, pour les « barbus », victoire il y a, ce serait celle d'avoir enfermé le pouvoir dans la logique infernale du « tout sécurité ». *« Ils ne nous laissent aucun autre choix »*, constate un universitaire. A cet égard, les récents propos du président du HCE devant le Conseil supérieur de la magistrature ont le mérite de la franchise : *« Il serait erroné*, a dit M. Ali Kafi, *de parler de la souveraineté du droit dans un Etat qui fait face à la destruction et dont la stabilité est en danger. »* Néanmoins, l'interruption du processus électoral n'a pas gommé tous les acquis du renouveau démocratique, capitalisés depuis les sanglantes émeutes d'octobre 1988. Malgré la marginalisation des partis politiques et les tentatives de mises au pas de la presse dite indépendante.

En quête de « fauteuil »

Ce contexte de violence oblige aussi le gouvernement à prendre des décisions marquées, peu ou prou, du sceau de l'irrationnel, à juger bonne ou mauvaise une politique à l'aune du profit que les islamistes pourraient en tirer. Se gardant ainsi de succomber à l'euphorie libérale, M. Belaïd Abdesslam, le premier ministre, se flatte de *« préférer la justice sociale à l'efficacité économique »*, et, au nom de cet impératif, s'emploie à maintenir en vie, quoi qu'il en coûte au Trésor, des entreprises publiques en pleine décrépitude.

Le pouvoir s'irrite d'une *« indifférence »* de la population qui confine à l'hostilité. Les gens d'ici n'ont, cependant, basculé dans aucun camp, pour la simple raison que personne n'a encore apporté de réponse satisfaisante à leurs attentes, à savoir une rupture radicale et sans violence avec les hommes et les pratiques du passé. *« Tant que la situation restera en l'état en matière de moralisation de la vie publique, d'emploi, de logement et de pouvoir d'achat, les Algériens ne sortiront pas de l'expectative »*, conviennent certains cercles gouvernementaux. Mais M. Abdesslam obtiendra-t-il un délai de grâce *« d'au moins trois à cinq ans »* pour faire bouger les choses ?

M. Kafi a beau redire le souci du HCE de *« confier le flambeau aux jeunes élites »* et son refus *d'« exploiter les circonstances difficiles et complexes que traverse le pays pour se maintenir au pouvoir »*, d'aucuns n'en mettent pas moins en doute la volonté de l'ensemble de la classe politique de réfléchir autrement qu'en terme de *« fauteuil »*. *« Ancré dans ses rancunes et dans ses certitudes, notre establishment, tourné vers une évocation du passé qui ne rapporte rien, se montre incapable de dialoguer avec les représentants sans complexe des nouvelles générations »*, insiste M. Abdelaziz Ziari, ancien ministre du travail.

Il se trouve, dans le clan des « modernistes », pourtant viscéralement hostiles aux intégristes, des gens qui enragent de soutenir une équipe au pouvoir composée, pour partie, de rescapés des précédents régimes, tenus pour responsables des malheurs du pays. *« Face à la violence et à la mort, nous sommes obligés de nous taire, de ravaler nos critiques*, fulmine un universitaire. *Mais, le moment venu, les comptes se régleront. »*

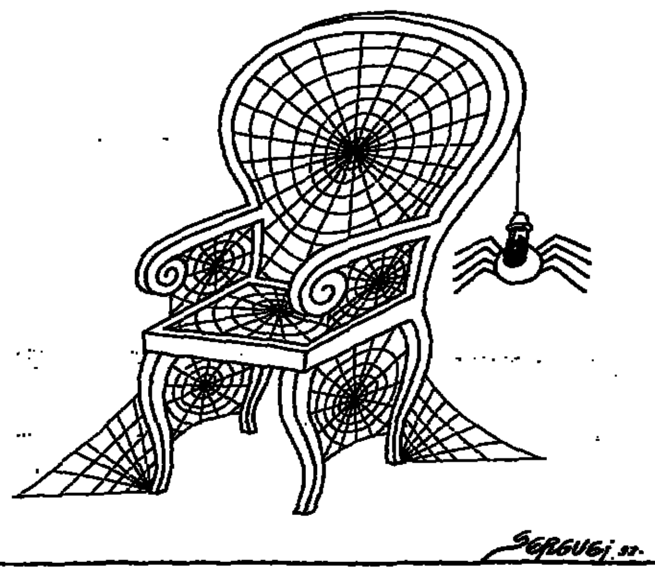
L'indispensable union sacrée contre le « péril vert » de tous ceux qui se parent du titre de démocrate – aux affaires ou dans l'opposition – marque le pas. Parce que les uns et les autres réfléchissent en termes de stratégies de pouvoir, la méfiance réciproque bloque tout dialogue. Le HCE s'efforce d'arracher un blanc-seing aux partis en exigeant d'eux qu'ils se déterminent face à la violence, et les seconds cherchent à s'assurer auprès du premier qu'il ne s'éternisera pas aux commandes de l'Etat. Même les proches de M. Boudiaf se disputent, sans vergogne, son héritage politique, à savoir la direction du fantomatique Rassemblement patriotique national (RPN).

Légitimité ou crédibilité ?

Quelles voies suivre pour « rendre l'espoir » à la population ? Celle de la légitimité qui passe par la reprise du processus électoral, insistent les partis d'opposition. *« Il faut réconcilier le citoyen avec ses institutions »*, affirme le Front des forces socialistes (FFS), tandis que le FLN se demande à quelles élections – présidentielle ou législatives – il convient de donner la priorité. Tous soulignent la nécessité de combler le vide juridique, ne serait-ce que pour regagner une respectabilité auprès de partenaires étrangers dont l'Algérie est condamnée à solliciter le concours.

« Fausse piste », répliquent ceux qui se veulent à la pointe du combat pour la modernité et refusent d'aller à l'isoloir, *« sans balises, la peur au ventre »*. Et de souhaiter une *« véritable parenthèse »* dans la vie politique, le temps de fixer un nouveau cap. *« Il s'agit plus de donner, aujourd'hui, à notre pays un pouvoir crédible qu'un pouvoir légitimé par l'urne »*, déclare le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), dans sa *« plate-forme pour l'Algérie républicaine »*.

Les différentes factions politico-militaires qui se partagent le pouvoir n'ont pas encore clairement pris position dans ce débat. Le discours que M. Kafi doit prononcer, le 14 janvier, à l'occasion du premier anniversaire de l'installation du HCE, pourrait apporter des éléments de réponse. *« La situation n'est absolument pas désespérée*, assure-t-on en haut lieu. *Nous avons tous les moyens de nous en sortir. »* L'avenir dira si, comme les milieux gouvernementaux le prétendent, *« l'interruption du processus électoral a sauvé le processus démocratique »*.



Pour damer le pion aux intégristes, les « démocrates » réussiront-ils à bâtir un consensus autour d'un contre-projet de société ? *« Trois décennies après son indépendance, l'Algérie se retrouve devant le même problème qu'en 1962*, écrit l'historien Mohammed Harbi dans *l'Algérie et son destin*. *« Il n'existe aucune force politique, aucune force sociale, capable de faire accepter à tous un modèle de société. » L'Evènement*, un hebdomadaire local, dresse un constat guère plus encourageant : *« Il faut soit de l'argent, soit de l'idéologie pour maîtriser la situation. Or, visiblement, le pouvoir n'a ni l'un, ni l'autre. »*

« La bataille des cœurs »

Réalisant, après coup, que M. Boudiaf était l'homme providentiel tant attendu, la population, aujourd'hui orpheline, se cherche un père. Désemparés, beaucoup d'Algériens appellent de leurs vœux la création d'un Etat fort dont l'armée prendrait directement les commandes. Manière, en faisant d'une pierre deux coups, de renvoyer dos à dos un vieux personnel politique démonétisé et les beaux parleurs d'un islam bruyant et intolérant.

« La bataille des cœurs est loin d'être gagnée », remarque un observateur local. Les « fous de Dieu » qui, armes à la main, exploitent ce désarroi, ne peuvent donc être assimilés à de banals terroristes. Du moindre douar jusqu'au centre d'Alger, il est, en outre, une foule de « sans partis », d'« agents dormants » – du boulanger au professeur de chimie – qui attendent patiemment l'occasion d'entrer en scène pour hâter le règne d'Allah. *« Si le FIS n'est plus une organisation, il est encore une cause*, note M. Noureddine Boukrouh, président du Parti du renouveau algérien (PRA). *Le mythe a éclaté mais il peut se reconstituer à tout moment, avec ses symboles, ses combattants et ses martyrs. »*

Malgré ses dissensions, la famille intégriste joue gagnante la stratégie du pourrissement. Terrorisme et entrisme aidant, elle table sur la lassitude et les divisions des clans civils et militaires qui la combattent, pour obtenir, de nouveau, droit de cité. Elle compte aussi sur la neutralité bienveillante de la population. Lundi, le tribunal criminel de Tiaret a dû renvoyer le procès de deux « barbus », poursuivis pour complot contre la sûreté de l'Etat. Faute de jurés. *« La peur*, a sobrement commenté un magistrat, *est un sentiment bien humain... »*

JACQUES DE BARRIN

(1) Sultan d'Egypte et de Syrie, Saladin entra à Jérusalem en 1187.

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : nouveaux tirs de roquettes sur Kaboul.** – Des roquettes ont été lancées sur Kaboul, jeudi 7 janvier, pour la seconde journée consécutive, faisant huit blessés. Des responsables du gouvernement afghan ont imputé ces tirs aux intégristes du Hezb-i-Islami, parti de M. Gulbuddin Hekmatyar. La veille, les explosions avaient fait un mort et dix blessés. *« Notre priorité, c'est la négociation, mais nous avons aussi la responsabilité de défendre la population ; nous utiliserons donc la force si nécessaire »*, a déclaré un porte-parole du ministère de la défense. – *(Reuter.)*

□ **ÉGYPTE : décès de l'ambassadeur en France.** – Victime d'une crise cardiaque foudroyante, l'ambassadeur d'Egypte en France, M. Ahmed Sidky, est décédé jeudi 7 janvier, alors qu'il se trouvait dans son bureau à l'ambassade. M. Sidky, qui était âgé de soixante ans, était en poste à Paris depuis septembre 1988. L'ambassade a décrété un deuil de trois jours à partir de vendredi.

□ **Un engin explosif a été lancé contre un car de touristes au Caire.** – Pour la première fois en plein cœur du Caire, un attentat à l'explosif a visé, jeudi 7 janvier, un autobus transportant des touristes. Selon le ministère de l'intérieur, le car circulait sur la grande avenue reliant Le Caire au site des Pyramides de Guizeh, lorsque l'engin a été lancé dans sa direction, brisant des vitres sans faire de victime. L'auteur de l'attaque, vraisemblablement un intégriste musulman, a pu s'enfuir. – *(AFP.)*

□ **VIETNAM : visite du président Mitterrand en février.** – Le Vietnam se réjouit de la prochaine visite du président François Mitterrand à Hanoï, en février prochain, a déclaré, jeudi 7 janvier, un porte-parole du ministère vietnamien des affaires étrangères. Le président français avait annoncé la veille, lors de ses vœux à la presse, qu'il prévoyait de se rendre au Vietnam. Le chef de l'Etat vietnamien, le général Le Duc Anh, a invité M. Mitterrand, qui a *« accepté avec plaisir »* l'invitation dont *« la date concrète va être fixée par les deux parties »*, a précisé le porte-parole.

هكذا من الأصل

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

La Turquie, courtisée et hésitante

Tentés par l'Europe qui les encourage et les boude à la fois les Turcs s'interrogent sur leur vocation asiatique

ISTANBUL

de notre envoyé spécial

« ENTRE *l'Europe et la Turquie, c'est une relation d'amour-haine, de part et d'autre !* » Président du groupe Alarko, Ishak Alaton est une personnalité à part, parmi les hommes d'affaires turcs, par sa liberté de parole comme par son itinéraire. Cet homme de soixante-cinq ans conduit fermement le visiteur jusqu'à une vieille photo, au mur d'un bureau d'où la vue s'étend sur la rive asiatique du Bosphore, et le pont suspendu qui relie les deux continents. *« le dix-neuvième siècle, 1952, vous n'étiez pas né ! »*, plaisante l'homme d'affaires.

Sur le cliché, pris il y a quarante ans en Suède, trois ouvriers en bleu de travail : Ishak Alaton est l'un d'eux. Le jeune émigré est alors soudeur. Aujourd'hui, il préside un conglomérat qui va des travaux publics à la pisciculture, et qui travaille avec Paris, Londres, Francfort, mais aussi Moscou ou Ashkabad.

Ce descendant de juifs qui, chassés d'Espagne en 1492, trouvèrent refuge en Turquie, pratique toujours le judéo-espagnol. Parfait francophone, tout aussi à l'aise en anglais ou en suédois, il regarde des émissions françaises sur TV5, la chaîne francophone internationale. Autant dire que cet homme, chaleureux et attentionné, est bien placé pour évoquer les rapports de la Turquie avec l'Europe.

La Turquie sera-t-elle un jour membre à part entière de la Communauté européenne ? Seule certitude, le pays a entamé un rapprochement, en particulier économique, probablement irréversible. Entre 1985 et 1990, les investissements provenant de la CEE ont été multipliés par plus de quinze. Pour l'année 1991, ces investissements ont représenté 54 % du total des investissements étrangers en Turquie. La même année, la CEE était le premier partenaire commercial de la Turquie : 43,8 % des importations provenaient de la Communauté, 51,8 % des exportations lui étaient destinées.

Vers l'union douanière

Le 9 novembre dernier, dix-neuf ans après la signature du premier accord entre la Turquie et la CEE, en 1963, l'Europe a décidé de franchir une nouvelle étape dans la coopération politique, économique, financière, technologique, avec Ankara. L'aspect le plus spectaculaire est la confirmation d'un engagement ancien : il s'agit de parvenir en 1996 à une pleine union douanière, ce qui suppose quelques efforts de la part des Douze et beaucoup de la part d'Ankara, qui devra démanteler progressivement tout un arsenal protectionniste. Si, conformément aux termes de l'accord du 9 novembre, l'union douanière entre dans les faits en 1996, la Turquie sera dans une position unique vis-à-vis de la CEE ; elle sera en effet le seul pays à avoir des liens économiques aussi étroits avec la Communauté sans en être membre.

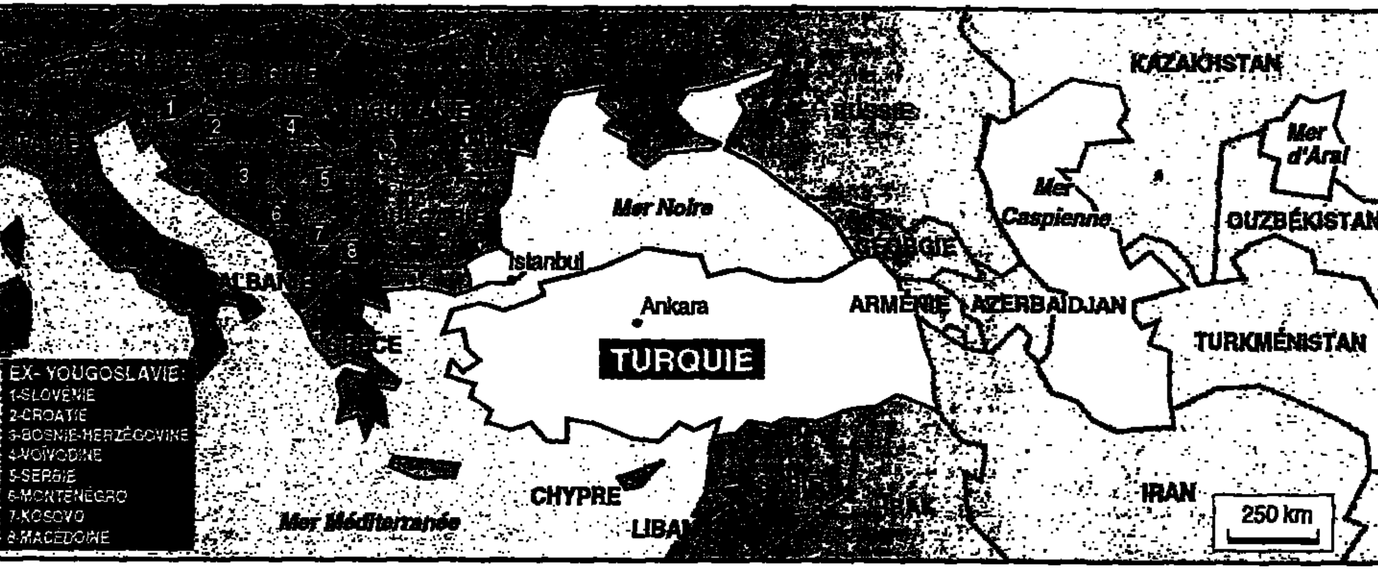
Ankara est déjà dans une situation particulière : la suspension de l'assistance financière – décidée avec le gel de l'ensemble des relations avec la Turquie après le coup d'Etat de 1980 – reste, pour l'essentiel, en vigueur. Or la Communauté ayant considérablement élargi son champ d'intervention, la Turquie pourrait bien être le dernier pays de la région doté d'institutions démocratiques à ne pas bénéficier de l'aide de Bruxelles ! Cette anomalie est à mettre sur le compte de la vieille animosité entre la Grèce et la Turquie, cristallisée autour de l'affaire de Chypre : si la présidence britannique des Douze, conformément aux souhaits de la plupart des Etats membres, a pu contourner l'opposition d'Athènes pour parvenir à l'accord du 9 novembre, le veto grec empêche toute évolution sur le plan de la coopération financière.

C'est d'ailleurs cette situation qui, après la conclusion de cet accord, a nourri la grogne d'une partie des milieux d'affaires : ces derniers craignent que l'économie turque ne soit pas prête à affronter si vite la liberté des échanges. Ainsi, l'influent Jak Kamhi, président du groupe Profilo holding, affirme-t-il que le gouvernement a commis une *« grosse erreur »* en acceptant ce calendrier. Ce qui ne change rien à la volonté de ces mêmes milieux d'affaires de s'intégrer pleinement dans l'espace communautaire où ils gravitent depuis si longtemps.

Un rôle stratégique traditionnel

En dix-neuf ans, la météo n'a pas toujours été au beau fixe entre Bruxelles et Ankara. Trois ans après le coup d'État de 1980, le pays a commencé à revenir progressivement à la démocratie et a déposé, en avril 1987, une demande officielle d'adhésion. Au bout de deux ans, la commission a exprimé un refus poli, qui renvoie, sans en rejeter le principe, la perspective de l'adhésion à une date indéterminée, lorsque le pays aura comblé son retard économique et social, sans oublier la démocratisation et l'amélioration de la situation des droits de l'homme.

1989 marque aussi le début de l'écroulement du bloc de l'Est. En même temps qu'elle doit se remettre du choc psychologique que lui cause le refus des Douze, la Turquie voit son rôle stratégique traditionnel de flanc sud-est de l'OTAN perdre beaucoup de son importance, même si elle prouve sa fidélité à l'alliance pendant la guerre du Golfe. Un nouvel espace s'ouvre à l'est, dans le Caucase et en Asie centrale. La Turquie part à la découverte des nouvelles Républiques musulmanes libérées par la dislocation de l'URSS, auprès de qui elle fait figure de géant, alors que pour les Douze elle est un pays encore en devenir, dont la démographie galopante les inquiète.



Recherche d'identité

Un nouveau débat s'ouvre au sein de la société turque, travaillée par un retour du religieux : le pays doit-il tourner le dos à l'Europe de l'Ouest, qui décidément ne prendra jamais sa candidature qu'avec des pincettes, pour se ressourcer dans ce nouvel eldorado ? *« C'est l'un des sujets les plus controversés »*, admet Taner Baytok, directeur général au ministère des affaires étrangères pour les relations avec la Communauté européenne. Les islamistes sont les plus ardents, mais pas les seuls, à penser que la Turquie doit centrer ses efforts sur les nouvelles Républiques « sœurs ».

Cette argumentation, que certains éditorialistes reprennent à leur compte, ne laisse pas insensible le Turc moyen. *« C'est une question de fierté »*, résume un observateur étranger qui croit à une *« vraie inflexion »* de la politique turque. *« Officiellement, ils ont deux fers au feu, mais, d'un côté, ils savent qu'ils seront toujours humiliés, de l'autre, c'est le sultan qui revient à la tête de ses troupes. »*

« Réaction émotionnelle, corrige le professeur Celik Kurdoglu, directeur du conseil des relations économiques internationales, *ça n'a pas de sens ! »* Un fonctionnaire turc renchérit en observant avec ironie que la société turque n'est pas *« adulte »* et réagit comme *« un enfant à qui on a pris son jouet et qui en veut un autre »*. Les avis diffèrent sur les possibilités économiques offertes par ces nouveaux marchés. M. Kurdoglu observe que ces nouvelles Républiques ne réunissent pas soixante millions d'habitants. Alors que M. Alaton juge au contraire qu' *« il y a quelque chose d'énorme »* dans ces pays. Les deux hommes se retrouvent cependant pour souligner que, parmi les héritiers de l'URSS, le principal marché reste celui de la Russie.

Toutes ces incertitudes traduisent une interrogation permanente. *« Nous sommes toujours à la recherche de notre identité*, ajoute le même fonctionnaire, *nous ne sommes pas tout à fait européens, nous venons d'Asie mineure, nous sommes musulmans, mais nous n'aimons pas les Arabes... »*

Face aux séparatistes kurdes

Pour sa part, le gouvernement Demirel, comme ses prédécesseurs, a repris à son compte cette donnée structurelle de la politique turque qui pousse le pays à l'Ouest, tout en essayant d'exploiter les nouveaux atouts que lui confère sa position, au carrefour de plusieurs continents et de plusieurs cultures, entre l'Est et l'Ouest, entre le Sud et le Nord, entre l'Europe, l'Asie et le Proche-Orient. La nouvelle donne mondiale permet à la Turquie d'avoir aujourd'hui la politique que lui dicte sa géographie.

Dans ses rapports avec l'Asie centrale, ses liens avec la Communauté sont précieux : *« Si la Turquie n'est pas considérée comme un partenaire européen, elle a très peu de chose à offrir* [aux nouvelles Républiques musulmanes] *»* souligne M. Baytok. L'inverse est aussi vrai : *« Les Turcs disent aux Européens : « Vous ne pouvez pas ne pas aller en Asie centrale : c'est par nous que vous irez ». Pour eux, la relation avec l'Asie centrale est vraiment devenue la nouvelle frontière »*, résume un homme d'affaires français. Cette dimension explique, avec une certaine indulgence pour une démocratie renaissante, la discrétion des Occidentaux face aux dérapages et aux excès de la politique intérieure turque. Un diplomate occidental affirme, en privé, que les assassinats politiques, en particulier de journalistes, dont beaucoup sont attribués à la nébuleuse souterraine gravitant autour des forces de sécurité, sont une *« honte »*.

Un autre observe que la situation des droits de l'homme s'est plutôt détériorée depuis que Suleyman Demirel est premier ministre, contrairement à ce que ce dernier affirme avec constance, comme il l'a encore fait récemment à Istanbul, devant des journalistes turcs et de la CEE réunis pour une conférence commune. La Turquie, a ainsi réaffirmé M. Demirel, n'est *« pas loin »* des critères occidentaux en matière de droits de l'homme, et seules les nécessités de la lutte contre le terrorisme du PKK imposent encore quelques limites.

Face aux séparatistes kurdes, Ankara bénéficie du soutien des Etats-Unis et de l'Europe. Ainsi la France n'a-t-elle trouvé rien à redire à la récente opération militaire au nord de l'Irak. Cela ne suffit pas à justifier la confusion trop souvent entretenue – en dépit des dénégations officielles – entre le PKK et les populations du Sud-Est, la répression collective exercée contre les secondes au nom de la lutte contre le premier, les mauvais traitements infligés par la police. Dans certains milieux diplomatiques, on estime que la Turquie s'expose à de graves déboires si son gouvernement s'obstine à n'aborder le problème kurde qu'à travers une logique militaire, en refusant toute idée de solution politique.

Tension avec l'Allemagne

Malgré l'intensification des échanges, les relations des Douze avec la Turquie ressemblent parfois à un dialogue de sourds : les Turcs considèrent qu'il n'y a plus de problèmes politiques entre eux et l'Europe et rejettent les critiques sur l'état de la démocratie et des droits de l'homme ; en retour, ils reprochent de plus en plus ouvertement à l'Europe de se comporter comme un *« club »* chrétien fermé, accusé de voir, à tort, un nouveau péril islamique se développer en Turquie, alors que l'Europe de l'Ouest aurait intérêt au succès de cette démocratie en pays musulman.

Dans les relations bilatérales de la Turquie avec chacun des membres de la Communauté, c'est le mauvais état des rapports avec l'Allemagne qui attire l'attention, alors que Paris et Ankara se comprennent beaucoup mieux, surtout depuis la visite officielle de M. François Mitterrand en avril dernier, qui a donné aux relations bilatérales un nouvel essor. Comme si l'Histoire, avec le tropisme francophile de l'empire ottoman, vis-à-vis duquel l'alliance germano-turque de 1914-1918 fait figure de parenthèse, revenait en force.

Les raisons du froid avec Bonn, sont nombreuses et, pour certaines, anciennes : avec 1,8 million de Turcs sur son territoire, l'Allemagne a toujours été réticente à l'adhésion à part entière de la Turquie à la CEE. Les affaires intérieures turques, en particulier la question kurde, a des répercussions directes en Allemagne même, alors que les violences xénophobes outre-Rhin, qui ont notamment provoqué la mort d'une femme et de deux fillettes turques dans l'incendie d'un foyer, attise les tensions.

Enfin, et peut-être surtout, c'est la géopolitique qui sépare les deux pays depuis la réunification allemande. Il importe, souligne M. Baytok de *« ne pas donner à l'Allemagne une chance de dominer l'Europe »*. Or, pour garder l'Allemagne *« sous contrôle »*, la Turquie peut être utile, car *« elle ne sera pas un hinterland allemand ! »* La montée en puissance de l'Allemagne est perçue par la Turquie comme une menace, même pour ses intérêts commerciaux : la percée de Bonn à l'Est ne va-t-elle pas jusqu'aux terrains de chasse turcs dans l'ancien bloc communiste ? De plus, les Allemands sont implicitement tenus pour grandement responsables de la situation dans l'ex-Yougoslavie, où les Européens sont accusés de ne rien faire pour venir au secours des Musulmans bosniaques.

La tension a le temps de retomber avant que l'adhésion de la Turquie à la CEE soit de nouveau à l'ordre du jour. Un calendrier – dix ans, quinze ans – est-il envisageable ?

La majorité des observateurs pensent que la question ne se posera plus dans les mêmes termes. D'ici là, la CEE aura inventé – pour gérer son élargissement – de nouvelles formes d'association, qui iraient comme un gant à cette Turquie compliquée, si proche et si lointaine.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Le retour du religieux

ISTANBUL

de notre envoyé spécial

Quand le communisme s'est effondré en URSS, l'Eglise russe a retrouvé ses fidèles, comme si des décennies d'athéisme officiel n'avaient pas eu de prise sur la foi. Le même phénomène serait-il en train de se reproduire, toutes proportions gardées, dans la Turquie kémaliste, soixante-dix ans après la révolution laïque accomplie par son fondateur ? Editorialiste reconnu du quotidien *Millyet*, Sami Kohen n'est pas loin de le penser. *« Ce facteur est malheureusement devenu une obsession dans le pays »*, déplore-t-il, soulignant la *« croissance énorme »*, ces dernières années, des forces religieuses.

Officiellement, rien n'a changé. Si la quasi-totalité de la population est musulmane, la Turquie reste la *« république séculière »* de Mustafa Kemal Atatürk, comme l'a rappelé récemment le premier ministre, M. Suleyman Demirel. Le portrait du père de la Turquie moderne est omniprésent dans les administrations ou les bâtiments publics. Mais, au-delà de cette pérennité apparente, le retour du religieux, perceptible depuis quelques années, s'est fait plus insistant ces derniers mois. Les mosquées, les écoles coraniques sont plus nombreuses, et plus voyantes.

Succès chez les déracinés

De l'éclatement de l'URSS au conflit dans l'ex-Yougoslavie, en passant par les relations avec la CEE, la revendication de l'appartenance au monde islamique est devenue un facteur politique de poids.

Une conférence récente tenue à Istanbul entre journalistes turcs et journalistes de la CEE a permis aux seconds de mesurer la place que tenait la religion dans les propos des premiers. Même s'il n'est pas question de le proclamer ouvertement, ce sentiment religieux est en train de prendre racine *« y compris dans les ministères et dans la classe dirigeante »*, affirme Sami Kohen.

Aux élections législatives d'octobre 1991, les fondamentalistes islamiques ont dû s'allier avec l'extrême droite, au sein du Parti de la prospérité (RP) de M. Necmettin Erkaban, pour recueillir près de 17 % des voix et faire leur entrée au Parlement. Mais, début novembre 1992, lors d'élections locales dans la région d'Istanbul, les candidats du RP, de loin les plus mobilisés, ont recueilli dans certains secteurs quelque 24 % des voix.

Certes ce score serait dû pour beaucoup aux immigrés anatoliens qui se sont, en quelque sorte, raccrochés au seul élément – la religion – qui semblait familier et rassurant à ces déracinés dans un monde, celui de la grande métropole, qu'ils ne connaissent pas : comme dans d'autres pays musulmans, les islamistes ont vocation à recueillir les suffrages des déhérités et des exclus de la croissance (*le Monde* du 4 décembre).

Tout cela ne suffit sans doute pas à faire de la poussée islamique une menace pour le régime turc, d'autant que, même dans le cadre de la séparation officielle, les institutions religieuses restent contrôlées par l'État. En outre, au premier rang des forces laïques se trouve l'armée, restée profondément kémaliste, qui constituerait, si besoin était, un rempart puissant, bien que – ironie de l'histoire – ce soit à l'époque du coup d'État militaire que l'islam a été utilisé pour lutter contre les idées d'extrême gauche ! Mais cette poussée religieuse est suffisante pour alimenter les conversations. Et certains observateurs n'hésitent pas à affirmer ce qui passe toujours pour une hérésie : *« Le kémalisme est mort ! »*

Alors premier ministre, l'actuel président de la République, M. Turgut Ozal, avait dit un jour : *« La République turque repose sur deux piliers : le rejet du communisme et celui de la théocratie ; il n'est pas possible d'abattre l'un de ces piliers. »* L'Histoire, pourtant, s'est chargée, faute d'ennemi à combattre, de réduire considérablement l'importance du premier d'entre eux. Les dirigeants du pays doivent désormais tout faire pour consolider le second.

J.-L. A.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Ambitions et limites d'une influence en Asie centrale

Ankara pourrait être un « pont » entre l'Occident et les anciennes Républiques soviétiques mais elle manque de moyens

BOUDÉE par l'Europe pour ses faibles performances en matière de droits de l'homme et de protection des minorités, la Turquie est vivement encouragée, par les mêmes Européens et par les Etats-Unis, à étendre son influence et son « modèle » de développement dans les nouveaux Etats d'Asie centrale ex-soviétique. Les Occidentaux considèrent que la Turquie reste « malgré tout » un Etat laïc et elle est surtout membre de l'OTAN, qualité suprême face à un Iran dont on redoute l'influence. Cette idée exprimée ouvertement depuis que ces Etats turcophones s'affranchissent de la tutelle russe se heurte pourtant de plus en plus à une réalité complexe.

D'une part, les moyens de la Turquie ont été manifestement surestimés. L'aspiration à une intégration, au moins culturelle, de l'aire turque – qui au-delà de l'Asie centrale s'étend aux Balkans, pénètre largement en Fédération de Russie et atteint la Chine – est certes forte, mais les divers peuples ont beau parler des langues turques, ils ne se comprennent pas immédiatement entre eux : lors du premier « sommet turcophone » (entre cinq Etats de l'ex-URSS et la Turquie) tenu en novembre dernier à Ankara, il a fallu faire appel à des interprètes... russes. Et, lorsqu'une des ambassades turques en Asie centrale a cherché du personnel local turcophone, elle n'a trouvé que des Turcs « Meskhets », un peuple déporté, dont une centaine de représentants ont été tués par des Ouzbeks lors d'émeutes en 1989, et qui se sent toujours menacé en Asie centrale...

Manque de capitaux

Pour surmonter ces handicaps culturels, la Turquie mise sur ses émissions télévisées à destination de l'Asie centrale, dont le lancement a été annoncé en mai dernier. Mais celles-ci ne devraient fonctionner régulièrement qu'avec la mise en place, en principe cette année, des satellites Turksat, dont l'un, prévu à l'origine pour « arroser » les émigrés d'Allemagne, a été réorienté à la demande d'Ankara sur l'Asie centrale. Leur impact reste donc encore à mesurer, alors que l'Iran, fort de ses revenus pétroliers (et peut-être même le Pakistan), s'apprête à faire de même.

Autre instrument d'influence turque en Asie centrale et en Azerbaïdjan : la formation annoncée en Turquie de dix mille étudiants des cinq Etats turcophones. Une partie seulement seraient arrivés, en raison du coût de ce projet ambitieux et des problèmes d'intégration dans des universités et instituts turcs déjà surpeuplés. Ce programme aura assurément des retombées, mais on ignore encore dans quel sens, si on se rappelle le précédent des étudiants étrangers virant au capitalisme dans l'ex-URSS et au marxisme en Occident.

Les moyens financiers ne sont pas à la hauteur des ambitions de la Turquie. Ankara a bien annoncé l'octroi de 1 milliard et demi de dollars de crédits aux cinq Etats, soit bien plus que l'Iran ou le Pakistan, mais les banquiers français affirment – et les Turcs ne le contestent pas – *que presque rien n'en a encore été déboursé*, le gouvernement devant avoir lui-même recours à l'emprunt.

Si 25 millions de dollars ont déjà été donnés pour des centraux téléphoniques reliant le réseau turc aux capitales d'Asie centrale en court-circuitant Moscou, c'est parce que les taxes de transit rendront à long terme ce « don » rentable. Toutefois, les investissements massifs qu'exige un décollage des Etats d'Asie centrale sont d'une toute autre ampleur : des milliards de dollars sont nécessaires pour le développement et la réorientation (avec de nouveaux gazoducs et oléoducs) de leurs importantes ressources énergétiques, ou pour la lutte contre les désastres écologiques (assèchement de la mer d'Aral), dans ces régions qui manquent et manqueront de plus en plus d'eau.

La Turquie seule est incapable d'y faire face ; elle agit en attendant à petite échelle par l'intermédiaire de ses entrepreneurs privés. Ces derniers cherchent à s'associer à des capitaux occidentaux, en vantant leur connaissance du terrain. C'est toujours le fameux « pont » vers l'Orient que l'Occident veut voir dans la Turquie.

La fin de l'euphorie

On touche là à une autre limite, plus subjective et plus politique, d'une action de la Turquie en Asie centrale. Avec une pointe d'irritation, le président du Kazakhstan, Nursultan Nazarbaev, affirme par exemple n'être pas moins laïc et démocrate que ses pairs turcs et n'avoir nul besoin de leur aide pour s'ouvrir vers l'étranger. De fait, la firme américaine Chevron, qui doit construire un oléoduc pour exporter son pétrole kazakh, penche pour un tracé en Russie évitant la Turquie et sa porte obligée du Caucase, toujours à feu et à sang.

Même en Azerbaïdjan, le pays le plus proche à tous points de vue de la Turquie, une certaine déception est perceptible, après une première période d'euphorie, devant le peu de retombées du choix proturc des nouveaux dirigeants. Ceux-ci ont une tendance à rééquilibrer leurs relations avec leurs voisins d'Iran et de Russie. Le Turkménistan, qui partage avec l'Iran une longue frontière, et l'Ouzbékistan *ont tous deux* des régimes autoritaires dont le souci premier est la stabilité et qui comptent plus, pour l'assurer, sur les forces russes toujours présentes sur leurs territoires que sur la plus lointaine Turquie.

Ankara a dû être un observateur passif de la guerre civile qui ravage le Tadjikistan (persanophone et donc hors de sa zone d'influence potentielle), où la victoire presque achevée des « procommunistes » a renforcé les partisans d'une présence russe en Asie centrale. La Turquie, dont on attendait qu'elle prenne au moins partiellement le relais, apparaît loin de pouvoir assurer ce rôle.

Il est significatif que les médias des partis « extrémistes de droite » ou « pantouraniens » de Turquie soient actuellement les plus actifs en Asie centrale, au risque de marquer du signe de l'intolérance la coopération naturelle et nécessaire entre les Turcs de Turquie et leurs frères de l'ex-URSS. Car une politique équilibrée d'Ankara en Asie centrale se heurte au moins à trois obstacles. D'une part, la Turquie doit poursuivre son propre assainissement économique *avant* de pouvoir prétendre piloter des projets régionaux à financement multilatéral. D'autre part, la guerre civile *yougoslave et le sort* des Musulmans bosniaques est un encouragement aux passions *nationalistes en Turquie*. Enfin, les dirigeants turcs sont handicapés par l'image de « cheval de Troie » de l'Occident en Asie, image qu'entretiennent les mollahs de Téhéran et maints opposants dans les Etats turcophones.

SOPHIE SHIHAB

La plaie kurde

Des incidents ont éclaté avec la population d'origine turque dans les villes côtières de la Méditerranée

ALANYA

de notre envoyé spécial

ETENDUE le long d'un golfe sur la côte sud de la Turquie, Alanya ressemble à tant d'autres stations balnéaires du pourtour de la Méditerranée. Seules la distinguent sa mosquée, flanquée de son minaret, au milieu des cubes de béton blanc qui continuent de pousser comme des champignons, ou de rares maisons de bois à l'architecture traditionnelle, avec leurs balcons en surplomb des façades.

La ville est entrée dans la somnolence de l'arrière-saison, avec ses magasins sans badauds, ses rues trop larges pour les seuls habitants, ses alignements d'immeubles vides, son office du tourisme déserté. Depuis plusieurs années, de nombreux Kurdes, fuyant la misère et la violence du Sud-Est, ont émigré vers l'Ouest, dans les villes de la côte comme Alanya ou Antalya, célèbre station balnéaire distante de 150 kilomètres, sur la *« Riviera turque »*, où le tourisme permet de trouver des emplois, mais où leur arrivée a aussi créé des tensions.

Les menaces du maire

C'est dans ce contexte qu'Alanya, à l'automne de l'année dernière, a été rattrapée par la guerre. Le 29 octobre, jour de la fête nationale, plusieurs milliers de personnes assistaient aux funérailles du premier soldat originaire de la ville tué dans les affrontements du Sud-Est avec les séparatistes kurdes. Pendant la cérémonie, des incidents ont éclaté.

Que s'est-il vraiment passé? Les versions diffèrent sensiblement. Il semble que deux personnes, venues, selon le maire, M. Cengiz Aydogan, de Van, à 1000 kilomètres plus à l'est, ont crié des slogans que la foule a jugés irrespectueux envers le défunt. Les deux perturbateurs ont été pris à partie et n'ont échappé au lynchage que grâce à l'intervention de la police. Mais les incidents ne se sont pas arrêtés là. Des boutiques tenues par des Kurdes ont été attaquées, parfois brûlées. Le tout sous les yeux des quelques touristes.

Depuis, à en croire le maire, membre du DYP, le parti du premier ministre, le calme est revenu. Selon lui, la bonne entente qui prévalait entre les différentes communautés a été retrouvée. Mais M. Aydogan, souriant et accueillant, qui semble très peiné de ces incidents, se fait soudain menaçant envers d'éventuels fauteurs de troubles : « *Mon premier devoir*, dit-il, *est de maintenir la paix.* » Alanya, qui représente à elle seule 20 % des capacités d'accueil touristique du pays et passe en été de quelques dizaines de milliers d'habitants à *« un million en comptant la banlieue »*, dit-il avec fierté – vit des vacances. C'est pourquoi, avec l'aide de la police et de l'armée s'il le faut, le maire fera expulser sans faiblesse de sa ville tous ceux qui menaceraient l'essor de ce tourisme miraculeux.

Bien sûr, M. Aydogan précise que sa menace vaut pour toute communauté, quelle qu'elle soit. Tout comme le premier ministre, M. Aydogan refuse de reconnaître l'existence d'un problème kurde spécifique : les Kurdes sont des citoyens turcs comme les autres. Et pour prouver ses bonnes intentions, il embrasse, dans un geste théâtral, notre traducteur, qu'il sait kurde. Quant à la responsabilité des incidents, il évoque de mystérieuses *« forces extérieures »* qui voudraient du mal à la Turquie. Le responsable local du parti d'extrême droite MCP, Mehmet Mutlu, affirme, lui, que tous les malheurs du pays viennent de *« l'impérialisme »* occidental, la France étant *« la première »* à vouloir déstabiliser la Turquie.

Deux semaines après notre venue, un responsable du HEP, parti kurde soupçonné de sympathies pour le PKK, était assassiné à Antalya, ce qui a entraîné, en représailles, une attaque sanglante contre la police (*le Monde* du 10 décembre), dans cette localité célèbre au-delà des frontières de la Turquie, que d'aucuns comparent à Nice ou Menton. Ce climat explique les précautions dont s'étaient entourés les militants du HEP d'Alanya pour nous rencontrer : deux hommes sautant en voltige dans la voiture qui fera des tours et des détours, afin de semer le présumé véhicule suiveur de la police, avant d'arriver dans un appartement où six familles, par précaution, habitaient ensemble depuis vingt jours.

Des accusations contre l'armée

Selon ces militants du HEP, les incidents et les attaques contre des Kurdes ont continué bien après les affrontements du 29 octobre, dont ils accusent tous les autres partis politiques d'être collectivement responsables. A les en croire, le but est de les chasser de la ville. A l'échelon national, ils accusent l'armée – et non le pouvoir civil – de vouloir renvoyer tous les Kurdes dans le Sud-Est afin de les exterminer.

Malgré l'exagération manifeste nourrie des sentiments nationalistes des deux côtés, il apparaît évident que la vie à Alanya n'est pas aussi sereine que l'affirme le maire. Diverses localités de Turquie, y compris dans une ville de l'importance d'Izmir, sont le théâtre d'incidents dont le scénario est souvent le même qu'à Alanya : des échauffourées se produisent pendant des funérailles de soldats tués dans le Sud-Est. La presse a rapporté des attaques de jeunes gens contre des Kurdes, en particulier contre le HEP; à Fethiyé, sur la côté méditerranéenne, à Turgutlu, sur la côte de la mer Egée.

Dans les deux cas, il ne s'agissait pas d'actions spontanées. M. Celik Hüsyin, qui n'est pas kurde, mais appartient à l'opposition de gauche de la région d'Antalya, donne l'exemple de la petite ville de Serik, également sur la côte méditerranéenne, où, après des incidents remontant à deux ans, les Kurdes ont été expulsés de la ville.

Ces tensions sont alimentées par la multiplication d'accrochages meurtriers qui, selon un bilan établi à la fin de 1992 par le quotidien *Cumhuriyet*, ont fait, dans les six derniers mois, soixante et un morts, dont douze membres de forces de sécurité dans trois villes de la côte méditerranéenne : à Adana, dans le port de Mercin – où, selon certaines informations, le PKK contrôlerait les dockers – et à Antalya. Ces affrontements pourraient-ils provoquer une fracture irréversible entre Turcs et Kurdes?

Même si un diplomate occidental juge *« compréhensibles »* les réactions, encore *« isolées »* dit-il, de la population turque qu'exaspèrent les pertes subies par l'armée dans les combats avec le PKK, Sami Kohen, éditorialiste au quotidien *Milliyet*, note que l'aggravation des combats dans le Sud-Est *« commence à provoquer un sentiment nationaliste d'hostilité anti-kurde »*. S'ils se poursuivaient, ces incidents pourraient déboucher sur un affrontement généralisé avec les Kurdes qui, par centaines de milliers, peuplent les banlieues et les bidonvilles autour d'Istanbul et d'Ankara. On n'en est certes pas là. Mais un homme d'affaires d'Istanbul confie : *« C'est l'une des plaies les plus dangereuses, qui peut s'envenimer et se répandre sur tout le corps. »*

J.-L. A.

La terreur au service du nationalisme

Poussés par la répression vers le PKK, les Kurdes de Turquie manquent d'une voix modérée pour faire entendre leurs revendications

ISTANBUL

de notre correspondante

LE Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) est-il un mouvement de libération défendant les droits légitimes des 10 à 12 millions de Kurdes de Turquie ou simplement, comme l'affirment les autorités turques et certains gouvernements occidentaux, une organisation terroriste aux méthodes brutales et extrémistes?

Pour mieux comprendre le PKK, il faut remonter à ses origines dans les années 70, la période troublée au cours de laquelle près de 5 000 personnes ont trouvé la mort en Turquie, victimes des combats entre la gauche et la droite ou des rivalités entre plusieurs dizaines de factions d'extrême gauche.

Abdullah Ocalan, dirigeant autocratique du PKK depuis sa fondation (1), était alors étudiant à la faculté des sciences politiques d'Ankara et membre du mouvement de la Jeunesse révolutionnaire (Devrimci Genç). *« Je me souviens d'avoir été arrêté au cours d'une rafle avec plusieurs dizaines d'autres militants de gauche : Abdullah Ocalan était parmi eux*, raconte un ancien maoïste. *Personne ne le prenait au sérieux, pour nous il n'était qu'un rustre. »*

Cette difficulté à s'imposer dans les milieux intellectuels a peut-être poussé Abdullah Ocalan, ou Apo, né à la fin des années 40 dans une famille pauvre de la province de Sanliurfa, à se démarquer de l'extrême gauche turque, qui appuyait uniquement les revendications des Kurdes dans le cadre de *« solutions révolutionnaires »* s'appliquant à l'ensemble du pays, pour embrasser la cause du nationalisme kurde, fortement teinté de marxisme-léninisme. Le mouvement séparatiste kurde n'est pas né dans les montagnes du Sud-Est anatolien, où il est le mieux implanté actuellement, mais à Ankara, où, dès 1974, eurent lieu les premières réunions de ce qui allait devenir le PKK. Ce n'est cependant que vers la fin des années 70 que les *« Apo-istes »* – comme on disait à l'époque – commencèrent à faire parler d'eux en se lançant dans la propagande armée au sud-est du pays, éliminant au passage des organisations rivales.

Le 15 août 1984, date de deux attaques ayant causé la mort d'un officier et d'un soldat dans les provinces de Siirt et Hakkari, est généralement considéré comme le véritable début de la lutte armée du PKK. Depuis lors, les affrontements se sont poursuivis, de plus en plus fréquents, entraînant la mort de plus de 5 600 personnes, dont près de 2 000 en 1992, une année particulièrement meurtrière.

Le refuge des deshérités

Le gouvernement turc attribue la transformation du PKK de petit groupuscule marxiste en une organisation puissante menaçant l'unité de l'Etat turc à l'assistance de gouvernements étrangers tels que la Syrie – où Ocalan et ses collègues se sont installés après le coup d'Etat de septembre 1980, – l'Irak et l'Iran, ainsi qu'au soutien financier des réseaux de Kurdes exilés en Europe, ce qui lui permet d'affirmer que le séparatisme kurde est un problème extérieur à la Turquie.

La politique répressive de l'Etat turc a également contribué largement à pousser les habitants du Sud-Est anatolien – paysans déshérités pour la plupart, exploités dans une société tribale et féodale et laissés-pour-compte du boom économique des années 80 – dans le camp du PKK. Sans espoir d'un avenir meilleur, harassés quotidiennement par les forces de sécurité qui semblent voir en chaque Kurde, armé ou non, un ennemi potentiel, de nombreux jeunes, garçons ou filles, choisissent de *« partir vers les montagnes »* pour rejoindre les rangs du PKK.

Le soutien syrien

L'idéologie du PKK, mal définie, n'a finalement qu'une importance secondaire. Le marxisme, parfois additionné d'une dose d'islam, qui semble la constante de la politique d'Apo n'est pas ce qui attire les jeunes recrues à la recherche d'un avenir meilleur. L'établissement d'un Etat kurde indépendant semble le but ultime du PKK, même si la position de son dirigeant fluctue entre l'idée d'une fédération avec la Turquie et la libération de la totalité du territoire kurde, aujourd'hui divisé entre la Turquie, la Syrie, l'Iran et l'Irak.

En novembre 1991, lors d'un entretien avec Ismet Imset, journaliste turc auteur d'un récent ouvrage, *PKK : rapport sur la violence terroriste en Turquie*, Ocalan admettait que les massacres de civils – femmes et enfants de « collaborateurs », instituteurs turcs – avaient été une erreur et affirmait que son parti avait rejeté ces méthodes. Pourtant, les attaques contre les miliciens pro-gouvernementaux et leurs familles ont repris de plus belle en 1992.

Ces actions meurtrières, qui ternissent l'image des Kurdes à l'étranger, ainsi que la pression de la Turquie et l'influence grandissante du PKK auprès de la population du nord de l'Irak ont poussé les Kurdes irakiens à utiliser la force pour déloger les militants séparatistes de leurs bases dans cette région. *« Ils nous ont trahis. Nous les avons aidés pendant quatre ans, mais ils ont dévoilé nos secrets à Saddam Hussein, »* déclarait Masoud Barzani, le dirigeant du Parti démocratique du Kurdistan, à la BBC.

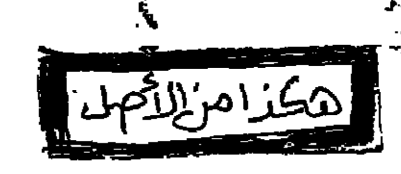
La présence de nombreux Syriens – près d'un tiers – parmi les 1 500 à 2 000 militants du PKK qui ont été forcés de quitter leurs bases à la frontière turco-irakienne en novembre après la signature d'un accord entre leur organisation et les Kurdes irakiens prouve que le PKK dispose d'un important soutien populaire non seulement au sud-est de la Turquie, mais également au sein de la minorité kurde de Syrie.

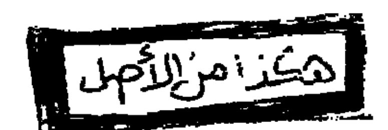
En huit ans, le PKK s'est imposé comme le principal représentant de la communauté kurde de Turquie et un des facteurs majeurs qui ont forcé les autorités turques à se pencher sur leur problème. Mais ses méthodes meurtrières sont également *un obstacle* de taille à l'établissement d'un dialogue entre les Kurdes et Ankara, qui ne veut *pas avoir* l'air de céder à la pression du terrorisme.

Le gouvernement turc n'a pas su exploiter ce moment de faiblesse du PKK pour tenter de reconquérir la population du Sud-Est. Coincés entre l'oppression de l'Etat turc et l'extrémisme du PKK, les Kurdes de Turquie sont toujours privés d'une voix modérée.

NICOLE POPE

(1) En exil depuis 1980, Abdullah Ocalan continue de diriger son organisation à distance et d'une main de fer, sans tolérer les dissensions. Loin de s'avouer vaincu, il annonce d'ores et déjà une année *« de lutte, partout »*. Son but en 1993 : attaquer les régions touristiques en priorité, afin d'*« assécher les ressources financières de l'Etat turc »*.





ESPACE EUROPÉEN

TRIBUNE

Le pays le plus puissant des Balkans

par Oya Akgönenç Mughisuddin

LA Turquie entame l'année 1993 en tant que pays le plus puissant des Balkans. Et ce sur plusieurs aspects. Il ne s'agit pas d'une puissance essentiellement militaire, mais d'une puissance globale, par ses ressources naturelles, son potentiel démographique et ses efforts de développement.

Située sur les péninsules balkanique et anatolienne, la Turquie est un pays balkanique, et donc d'Europe du Sud-Est, non seulement par sa situation géographique mais aussi par ses liens historiques. C'est sur cette idée de base que se fonde l'adhésion de la Turquie à des institutions internationales comme l'OTAN et le Conseil de l'Europe, ainsi que sa demande d'adhésion à la CEE.

La Turquie a été présente dans les Balkans durant plus de six ans. Alors qu'en 1923 elle se retrouve dans ses frontières actuelles, ses liens historiques, culturels et sociaux dans les Balkans sont toujours présents. Dans tous les pays de la région vivent des groupes ou des sociétés turcs ou se sentant proches des Turcs. Ces sociétés sont une partie inaliénable des pays dans lesquels elles vivent.

Une porte ouverte

Aujourd'hui, près de dix millions de citoyens turcs en Turquie sont originaires des Balkans. Ils ont immigré en Turquie, venant de diverses régions des Balkans, après la seconde guerre mondiale. Ils ont encore des parents dans les nouvelles entités politiques des Balkans où ils sont désormais des citoyens parfaitement intégrés. Par conséquent, les liens de la Turquie et de ses habitants avec les Balkans se maintiennent dans les deux sens.

La Turquie est la porte de l'Europe ouvrant sur l'Orient, et l'accès de l'Asie sur l'Europe. Il est nécessaire, surtout dans les conditions actuelles de changement dans le monde, que cette porte reste en permanence ouverte et que les passages et les liens soient renforcés. Les relations et liens que l'Europe va établir avec le Caucase et les nouvelles Républiques d'Asie centrale, ainsi que les routes aériennes et maritimes internationales allant du Moyen-Orient au Caucase et plus au sud, passent par les Balkans et la Turquie. Par conséquent, le carrefour naturel entre l'Est et l'Ouest, ainsi qu'entre le Nord et le Sud se situe sans conteste dans cette région.

Puissance balkanique, la Turquie veut promouvoir le développement régional et la collaboration avec les autres pays de la région, et elle n'a pas cessé de prendre des initiatives dans ce sens. Dès la fondation de la République en 1923, la Turquie a organisé la première conférence des Balkans en 1930. L'Entente balkanique a été réalisée en 1934 à la suite de ces travaux et s'est poursuivie jusqu'en 1940. Ce pacte a perdu son influence à ce moment-là, dans la conjoncture mondiale de l'époque et les changements des rapports de forces.

Après la seconde guerre mondiale, la Turquie a lancé de nouvelles initiatives en 1953 et, cette fois-ci, elle n'était pas mue seulement par des raisons de sécurité et de défense, mais aussi et surtout de coopération économique. Ainsi a été signé en 1954 l'union des Balkans, traité d'alliance, de coopération politique et d'assistance mutuelle, qui a abouti à la création de l'Assemblée consultative des Balkans en 1955. Les années 70 et 80 ont été occupées par les problèmes internes des pays balkaniques, et les relations bilatérales ont connu une période de stagnation. A partir de 1988, la Turquie a centré ses initiatives politiques sur le développement d'une nouvelle coopération balkanique. Dans un premier temps, les ministres des affaires étrangères des pays concernés se sont réunis à Sofia en 1988, puis à Tirana en 1989, et enfin à Athènes en 1990 pour faire avancer la coopération régionale.

La coopération régionale

L'exemple le plus concret des efforts de coopération régionale a été la signature en juin 1992, à Istanbul, du traité de coopération économique de la mer Noire. Avec ce traité, des principes sont établis pour une coopération dans les domaines du développement économique, du transfert de technologies, bancaire, écologique et des communications. Dans le cadre de cet accord, la Turquie a commencé à accorder des crédits de développement et de l'assistance technique aux pays des Balkans. Les accords bilatéraux entre la Turquie et les autres pays des Balkans ont doublé, parfois même triplé dans le courant de l'année 1992.

La politique balkanique de la Turquie a toujours été orientée vers la conciliation et les bases d'une coopération harmonieuse. Les conflits ethniques dans les Balkans sont une réalité aussi vieille que les Balkans. Des affrontements raciaux et religieux ont eu lieu dans les Balkans durant des siècles. Aujourd'hui, la Turquie ne prend pas parti dans ces affrontements ethniques et religieux et ne s'en mêle pas. Elle a une approche fondée plutôt sur les droits de l'homme et les droits des sociétés; elle défend la suprématie du droit dans la solution des conflits et adopte des positions très légalistes. Elle est convaincue que les affrontements et les conflits ne pourront trouver une solution juste, équitable et durable que dans le cadre de ces principes.

La Turquie s'intéresse de près à la situation des citoyens d'origine turque dans les autres pays balkaniques et à la situation des groupes qui s'identifient à elle, et elle est très sensibilisée sur ce sujet. Elle s'est donc opposée aux discriminations et aux pressions ethniques dans les années 1987-1988 (contre les minorités turques en Bulgarie) et a ouvertement exprimé son opinion aussi bien en tant qu'Etat qu'en tant que nation.

Après que la tension se fut apaisée, et plus particulièrement après la signature du traité de coopération économique de la mer Noire, elle a collaboré avec le gouvernement bulgare. Elle a lancé une aide afin d'assurer le développement économique des entités turques et pomaks, et d'améliorer leur intégration dans la vie économique et sociale de la société bulgare. Elle a la même sensibilité pour la population d'origine turque vivant sur le sol grec.

Mettre fin à l'agression serbe

Par ailleurs, la Turquie suit de très près les développements en Yougoslavie depuis 1990, et ce qui se passe aussi bien en Bosnie qu'au Kosovo, au Sandjak, en Voïvodine ou en Macédoine. La Turquie exige l'arrêt immédiat des attaques serbes sur la Bosnie et applique toutes les résolutions des Nations unies dans ce sens. Elle est convaincue que, si le conflit en Bosnie ne peut être réglé par l'embargo et les pressions politiques, une intervention militaire limitée dans le cadre de l'OTAN serait efficace pour arrêter les attaques serbes. Le gouvernement turc est soumis à une forte pression intérieure. A travers des réunions et manifestations organisées partout en Turquie, et dans tous les milieux, on demande au gouvernement de suivre une politique plus active au sujet de la Bosnie. En particulier, le fait que les Nations unies n'aient pas fait preuve d'une grande efficacité et qu'aucun résultat concret n'ait été encore obtenu malgré les efforts des coprésidents lord Owen et Cyrus Vance à la Conférence de Genève provoque l'indignation populaire. Les Turcs ont accueilli avec satisfaction l'attitude du gouvernement hollandais ainsi que la nouvelle position et les déclarations du gouvernement français.

Malgré toutes les pressions intérieures, le gouvernement turc souligne l'importance de l'élaboration et de l'application d'une solution dans le cadre des institutions internationales et suit une politique qui va dans ce sens. La Turquie rappelle avec insistance qu'une unité militaire est prête, qu'elle peut la mettre aux ordres des Nations unies, mais elle précise qu'elle ne l'enverrait que si l'ONU le décidait et le demandait. Le gouvernement turc est d'avis que l'attitude des Serbes et des Monténégrins viole le droit international.

La Bosnie-Herzégovine, reconnue par les Nations unies et la CEE, signataire de plusieurs accords internationaux, dont la CSCE, reconnue par plusieurs pays, est victime d'une agression armée de ses voisins serbes, et il s'agit d'une agression politique. L'agresseur utilise certains éléments présents en Bosnie pour faire aboutir la solution qu'il souhaite, et refuse d'entendre les mises en garde et les avertissements des institutions internationales. La décision la plus importante qui a été prise à la fin de la conférence de Londres sur la Bosnie qui s'est réunie en septembre 1992 a été de préciser que l'on ne peut modifier les frontières d'un pays par la force des armes. Malgré cela, la Serbie continue à faire exactement l'inverse et n'applique qu'une très petite partie des décisions adoptées.

Si les agressions et les violations serbes ne sont pas arrêtées à temps et si l'agresseur n'est pas puni, il y a des risques sérieux que ce conflit s'étende à toute la région dans un proche avenir. C'est pour cela que les événements du Kosovo, de Macédoine, du Sandjak et de Voïvodine doivent être considérés globalement, et les mesures nécessaires doivent être prises. C'est pour cette raison que la Turquie a invité, le 26 novembre 1992, tous les Etats balkaniques, anciens et nouveaux, à la conférence d'Istanbul, afin de trouver une solution pacifique au conflit de Bosnie. Le communiqué qui y a été préparé a reçu l'aval de tous les participants et le soutien des Etats-Unis. La Turquie pense que les agressions serbes, contraires à l'Acte d'Helsinki ainsi qu'aux accords de Vienne, vont créer un danger non seulement pour la Yougoslavie, mais pour tous les Balkans et l'Europe centrale. Elle insiste sur la nécessité d'instaurer le plus rapidement possible la paix et la sécurité dans la région, et ne cesse d'agir dans ce sens.

Sa politique dans les Balkans, depuis les années 30, suit un cours pacifique et axé sur la coopération. Convaincue que la coopération économique, politique, culturelle et humanitaire apportera la paix et la stabilité dans la région, elle oriente tous ses efforts vers la résolution des conflits et des tensions par des négociations et ne reste pas inactive pour y parvenir.

► **Consultant de politique étrangère, Oya Akgönenç Mughisuddin enseigne les relations internationales à l'université Bilkent d'Ankara. Elle a travaillé aux Etats-Unis pour le comité des affaires étrangères du Congrès.**

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

M. Giscard d'Estaing est de plus en plus réservé à l'égard de la cohabitation

En souhaitant, jeudi 7 janvier, au cours de ses vœux à la presse, que l'opposition *« ne se fasse pas piéger une deuxième fois »* par M. Mitterrand, M. Valéry Giscard d'Estaing a relancé le débat sur l'opportunité d'une nouvelle cohabitation, à laquelle il est, personnellement, de plus en plus hostile.

Doucement mais sûrement, M. Giscard d'Estaing est en train de refermer la porte de la cohabitation. Il avait commencé à le faire le 18 octobre sur TF 1. Pour pouvoir cohabiter, avait-il expliqué, il faut trois conditions : avoir la durée, un président de la République *« qui soit au moins neutre »* et une situation économique et sociale *« pas trop grave »*. La durée? En octobre, M. Giscard d'Estaing espérait encore que son successeur aurait à cœur *« d'établir un bon calendrier politique pour la France »* en proposant le quinquennat et en se l'appliquant à lui-même. Espoir déçu. Un président « neutre » ? Les déclarations du chef de l'Etat depuis le 31 décembre ne peuvent laisser subsister aucune illusion.

Sur la situation du pays, M. Giscard d'Estaing n'hésite plus à parler de *« crise profonde »*. Le bureau politique de l'UDF a estimé jeudi que trois gros nuages orageux pèseront sur la nouvelle majorité : la menace d'une dévaluation forcée, le relance de l'affaire du sang et la gestion d'une intervention militaire française dans l'ex-Yougoslavie. *« Nous sommes dans une Ferrari lancée à deux cents à l'heure*, confiait, pour résumer l'état d'esprit général, M. François Bayrou. *Et nous savons qu'au bout de la route, il y a une grande falaise. Que faire d'autre, si ce n'est freiner? »*



Pour le moment, sur la cohabitation, M. Giscard d'Estaing explique officiellement, comme jeudi soir sur F3, qu'il n'a pas *« de réponse définitive »*, que l'UDF *« va demander aux Français de réfléchir et en particulier d'apporter dans leur vote une indication sur ce qu'ils souhaitent comme réponse »*. Propos alambiqués qui ne pourront pas cacher que le président de l'UDF a en tête un plan en trois volets. Premier volet : déplacer la question de la cohabitation du terrain strictement constitutionnel au terrain plus politique en tentant de mobiliser l'opinion par une sorte de « référendum implicite. ». M. Giscard d'Estaing s'est dit, jeudi matin, devant le bureau politique, encouragé par les sondages qui, selon lui, devraient exprimer dans les prochaines semaines un rejet croissant d'une nouvelle cohabitation et un désaveu de plus en plus net de M. Mitterrand. Plus cette tendance se confirmera et plus la détermination du président de l'UDF sera grande. Deuxième volet : mettre en place un plan de campagne dur qui ne se contentera pas de dresser un bilan sans concession du socialisme mais qui fera aussi le procès sans nuance de douze années de mitterrandisme. Troisième volet enfin : faire en sorte que toute l'opposition sans exception s'engage progressivement mais fermement sur cette voie du refus. Ce ne sera pas le plus simple.

En prenant ainsi les devants, le président de l'UDF veut couper l'herbe sous les pieds de M. Philippe de Villiers, qui a confirmé jeudi son intention de s'opposer avec tous ses moyens au *« bébête-show »* de la cohabitation. Il entend aussi prendre de court MM. Pasqua et Séguin, de plus en plus tentés, eux aussi, de brandir l'étendard anticohabitationniste. Il souhaite enfin précipiter les échéances, évacuer définitivement le problème des primaires et jouer ses meilleures chances dans une élection présidentielle anticipée.

« Grève du pouvoir »

Refroidis eux aussi par les récentes déclarations de M. Mitterrand, M. Pierre Méhaignerie et une partie des centristes semblent commencer à se mettre à leur tour sur cette longueur d'onde. Mais il sera plus difficile de convaincre le RPR. M. Nicolas Sarkozy expliquait vendredi matin sur France 2 qu'il paraissait difficile d'envisager ainsi *« une grève du pouvoir »*. Et la veille M. Jacques Chirac se démarquait par avance de la thèse giscardienne en affirmant, à Saint-Etienne, que s'il s'agit de refuser de former un gouvernement, point n'est la peine de faire campagne et que *« de toute façon, l'expérience prouve qu'on trouve toujours des hommes pour constituer un gouvernement »* en faisant alors *« triompher les combinaisons les plus médiocres »*. Autant de déclarations qui font dire à l'UDF que décidément le RPR a *« l'art de sous-estimer les difficultés »*

DANIEL CARTON

L'Alliance des Français pour le progrès sera un simple outil de coordination

La grogne du Parti socialiste a contraint le premier ministre à modérer les ambitions de certains de ses conseillers. Au lendemain d'une réunion du bureau exécutif du PS au cours de laquelle l'Alliance des Français pour le progrès (ADFP), que veut animer M. Pierre Bérégovoy pendant la campagne électorale, avait été la cible des critiques (*le Monde* du 8 janvier), on expliquait, jeudi 7 janvier, à l'hôtel Matignon, que les dirigeants socialistes avaient dressé le procès de quelque chose qui n'existe pas. *« Il n'a jamais été dans nos intentions*, affirmait-on, *de créer un parti, avec un organe de direction, mais, simplement, de fournir un sigle de référence aux candidats qui ne veulent pas se contenter du label du PS et de donner les moyens au chef du gouvernement de coordonner la campagne de la majorité, en gérant au mieux les multiples demandes d'interventions qu'il reçoit, soit pour lui, soit pour les ministres les plus populaires. »*

En fait, certains conseillers du premier ministre lui avaient proposé d'aller plus loin. Ils envisageaient une alliance disposant d'un local et d'un organe de direction comprenant des représentants des trois formations de la majorité (le PS, le MRG, les Réformateurs de M. Jean-Pierre Soisson) et certaines des figures les plus « médiatiques » du gouvernement, comme MM. Jack Lang, Bernard Kouchner, Bernard Tapie, ou Mme Martine Aubry. Après la réunion du bureau exécutif du PS, ceux qui proposaient une formule plus souple ont fait prévaloir leurs vues, même s'ils n'ont guère accepté certains des mouvements d'humeur des dirigeants socialistes. *« Tant pis*, disent-ils, *pour ceux qui ne voudront pas du sigle de l'Alliance... »*

L'ADFP ne disposera donc ni d'un local, ni de crédits, ni de structures particulières; elle ne sera que l'instrument du premier ministre pour coordonner la campagne électorale et les déplacements des membres du gouvernement. Son lancement symbolique pourrait avoir lieu à l'occasion de l'émission « L'heure de vérité », sur France 2, à laquelle M. Bérégovoy doit participer le 17 janvier et dont le plateau d'invités devrait être composé avec soin. En tout état de cause, on fait remarquer à l'hôtel Matignon que, déjà, de nombreux candidats ont fait imprimer sur leur matériel de propagande le sigle Alliance des Français pour le progrès, qui figure sur les modèles de matériel de campagne distribués par le PS à ses candidats le 7 décembre. Pour savoir qui doit animer cette alliance, ajoutent-ils, il suffit de dresser la liste des ministres dont la participation à un meeting est la plus demandée. Pas question, donc, de se priver de l'impact de M. Tapie, *« sans lequel il n'y a pas de réalité électorale dans tout le Sud-Est »*...

Présentant ses vœux de Nouvel An à la presse, jeudi, M. Laurent Fabius, qui devait rencontrer M. Bérégovoy vendredi matin, à Rouen, à l'occasion d'une inauguration, a prévenu que le PS entend mener *« une campagne qui revendiquera hautement les valeurs et les choix de la gauche »*. *« Avant mars, en mars, après mars*, a ajouté le premier secrétaire, *l'objectif sera une grande formation de gauche, qui ne peut avoir pour base que le Parti socialiste »*.

THIERRY BRÉHIER

Le RPR et l'UDF pourraient s'opposer dans une centaine de circonscriptions

Les négociateurs du RPR et de l'UDF arrivent au bout de leur peine. De part et d'autre, on assure que les discussions s'achèveront mardi 12 janvier et que la liste des candidats de l'opposition parlementaire aux élections législatives sera publiée dans les jours suivants. Les deux délégations se sont rencontrées mardi 5 et mercredi 6 janvier jusque tard dans la nuit, et l'on affirme que, malgré les difficultés, il a été possible de *« progresser »*. De sources concordantes, il apparaît que la dernière réunion s'est déroulée, pour partie, dans une ambiance tendue. M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a tenu des propos vifs contre le RPR auquel il a reproché, en substance, ses visées hégémoniques.

Présentant ses vœux à la presse, jeudi, M. Giscard d'Estaing a indiqué que le cas de 488 des 577 circonscriptions était d'ores et déjà réglé. Selon le président de l'UDF, il n'y aurait, en l'état actuel des choses, que cinquante-cinq primaires au sein de l'opposition. Pour ces dernières, son souhait est que la proportion de 10 % des circonscriptions ne soit pas dépassée. Il est probable, cependant, que le chiffre définitif sera largement supérieur, sinon deux fois plus important. Cela a inspiré une réflexion amère à M. Yves Galland, président du Parti radical, qui sera, quoi qu'il arrive, candidat dans la troisième circonscription du Val-d'Oise, au grand dam du RPR : *« A moins de 90, c'est l'union. A trois chiffres, ce n'est pas brillant. Vers 120, l'esprit de compétition l'aura emporté. »*

Six cas litigieux

Au stade actuel, un pré-accord existe sur les quelque deux cent cinquante circonscriptions dont le sortant est un député de l'opposition. Les négociateurs ont établi une liste de douze circonscriptions dans lesquelles le candidat n'aura pas la même étiquette que le sortant ou dans lesquelles une primaire officielle est autorisée. Il y en a six détenues par le RPR (neuvième de Loire-Atlantique, quatorzième du Nord, première de l'Orne, troisième des Deux-Sèvres, première du Val-de-Marne et cinquième des Yvelines) et six détenues par l'UDF (quatorzième des Bouches-du-Rhône, sixième et dixième de Loire-Atlantique, première du Haut-Rhin, première de Haute-Savoie et quatrième des Deux-Sèvres). Il est admis par les deux camps que toute « agression » supplémentaire non programmée dans ce cadre entraînera automatiquement une réplique de l'autre partie. Cela pourrait être le cas, par exemple, dans la huitième circonscription des Hauts-de-Seine, où l'UDF envisage de présenter un candidat contre le suppléant « pasquaïen » de M. Claude Labbé, ce dernier ne se représentant pas. La « contre-offensive » se porterait alors sur la douzième circonscription du même département dont le sortant est un député CDS.

A ces douze primaires pourraient s'en ajouter environ quatre-vingt-dix autres dans les circonscriptions qui ne sont pas détenues par le RPR et l'UDF. A la veille de la dernière séance, il resterait cinq ou six cas litigieux. Cependant, certaines circonscriptions peuvent faire l'objet d'un « échange », selon des intérêts bien compris. Ainsi, une formation peut retirer son candidat-concurrent dans une circonscription si, en faisant preuve de bonne volonté, l'autre partie en fait autant ailleurs. C'est le cas, par exemple, de la troisième circonscription du Bas-Rhin où le RPR veut présenter M. Robert Grossmann comme candidat unique, ce qui pourrait faire l'objet d'une discussion sur le retrait de son représentant dans la quatrième circonscription de la Vienne, M. Philippe Rabit. Il en va de même entre la neuvième de l'Essonne et la quatrième du Val-de-Marne.

OLIVIER BIFFAUD

□ M. Fiterman tient à un accord de désistement entre le PS et le PCF. – *Interrogé*, jeudi 7 janvier, au « Grand O » de O'FM et de *la Croix*, sur les déclarations d'un autre responsable communiste, M. Pierre Blotin, qui avait estimé la veille qu'il n'y aurait pas d'accord de désistement national avec le PS pour les élections législatives, M. Charles Fiterman, membre du bureau politique du PCF, a exprimé sa *« colère »*, en observant que *« le comité central se réunit la semaine prochaine »*, mais que, *« apparemment, les décisions sont déjà prises »*. Il estime qu'il faut *« tout faire pour aboutir »* à *« un accord national »* de désistement, car *« l'adversaire politique, c'est la droite et l'extrême droite »* et *« il faut tout faire pour les battre »*.

Alpes-Maritimes : M. Gaudin soutient M. Mouillot contre Mme Moreau

NICE

de notre correspondant régional

M. Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes, a annoncé, jeudi 7 janvier, sa candidature dans la huitième circonscription des Alpes-Maritimes (Cannes) contre le député sortant, Mme Louise Moreau, (UDF-adhérents directs), maire de Mandelieu, officiellement investie par l'UDF et par le RPR. Pour justifier cette primaire « sauvage », M. Mouillot s'est référé, notamment, à un sondage commandé par la commission nationale des investitures de l'UDF, qui le place largement en tête dans les intentions de vote exprimées par les électeurs (52 %, contre 15 % pour Mme Moreau).

Le maire de Cannes a déclaré que *« l'une des raisons de la profonde désaffection de l'opinion vis-à-vis de la politique vient de l'incapacité des partis à se renouveler et à renouveler leurs représentants »*. Il a indiqué que M. François Léotard, dont il est un ami de longue date, et M. Jean-Claude Gaudin, qui préside pourtant la commission des investitures de l'UDF, viendront le soutenir, sur place, pendant la campagne. M. Gaudin a confirmé qu'il apportera, *« à titre personnel »*, son appui au maire de Cannes, vice-président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont il est lui-même président.

Député depuis 1978, vice-présidente du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Mme Moreau a vivement réagi à l'initiative de M. Mouillot, qu'elle a jugée *« déloyale, incorrecte et surprenante »*. *« Le renouvellement de la classe politique? Pourquoi pas?* a-t-elle déclaré. *Mais à condition que l'on ait, au préalable, fait ses preuves, ce qui n'est pas le cas du maire de Cannes. Jusqu'ici, il a surtout cultivé son apparence. »*

GUY PORTE

Entendu par la commission d'enquête de l'Assemblée nationale

Le professeur Dausset estime que le danger du sida a été sous-estimé en France dans les années 80

La commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la transmission du sida au cours des dix dernières années a repris ses travaux jeudi 7 janvier. Toujours boycottée par l'opposition, cette instance a entendu les professeurs Jean Dausset, prix Nobel de médecine – pour qui le sida fut *« un risque sous-estimé en France dans les années 80 »*, – Albert Herteck et Claude Olievenstein ainsi que M. Daniel Defert, président fondateur d'Aides, association de lutte contre le sida.....

Le professeur Dausset ne veut pas réécrire l'histoire. Ce grand médecin, professeur honoraire au Collège de France, fondateur de France-Transplant, a brutalement découvert la nécessité du dépistage des dons de sang en juin 1985, lorsque le premier ministre de l'époque, M. Laurent Fabius, avait fait publiquement savoir qu'il avait décidé de rendre obligatoire ce dépistage-là.

« Le coup de sonnette, pour moi, c'est Fabius, le 19 juin », a-t-il déclaré devant la commission d'enquête. M. Jean-Yves Le Déaut, député (PS) de Meurthe-et-Moselle, rapporteur de la commission, lui a fait répéter, et le Prix Nobel a précisé : *« Je m'inquiétais auparavant, mais je suivais les règles appliquées en matière transfusionnelle. »*

Un court dialogue s'est alors instauré, saisissant et instructif : *« Saviez-vous qu'on a fourni durant l'été 1985 aux hémophiles des concentrés sanguins chauffés et en même temps des produits non chauffés ?*, a interrogé M. Le Déaut. *– Je n'étais absolument pas informé. J'étais baigné dans une autre atmosphère scientifique*, a répondu le professeur. *– Vous travailliez dans une discipline très voisine. Est-ce normal que les équipes soient aussi cloisonnées ? – Il faut savoir que nous sommes de plus en plus spécialisés et qu'il existe une concurrence acharnée. On court après le résultat. Il n'est pas question de s'égarer. »*

Avec le recul, le professeur Dausset reconnaît bien volontiers que le sida fut *« un risque sous-estimé en France dans les années 80 »* et regrette que *« les connaissances de la science n'aient pas été utilisées en temps utile »*. Il note, cependant, à quel point la liste des révolutions scientifiques et médicales négligées est longue et cite, à titre d'exemple, la découverte des groupes sanguins en 1900, qui n'était toujours pas mise à profit durant la guerre de 1914-1918, ou encore la découverte de l'asepsie par Pasteur à la fin du dix-neuvième siècle, aujourd'hui méprisée au motif que les antibiotiques pourvoient à tout. *« Cette négligence entraîne la mort de neuf mille patients par an dans nos hôpitaux, autant que sur les routes !* a indiqué M. Dausset. *Ce peut être un scandale dans l'avenir. »*

Le professeur Claude Olievenstein, médecin-chef à l'hôpital Marmottan, spécialiste de la toxicomanie, a évoqué, pour sa part, le climat de *« grande confusion scientifique »* du début des années 80. *« On parlait constamment de porteurs sains, en disant qu'ils ne développeraient pas la maladie*, a-t-il remarqué. *On estimait que le sida était une maladie à risque, et non pas à haut risque, comme maintenant. C'était la vision commune, y compris de grands professeurs comme M. Jean Bernard. »*

« La ligne Maginot de ses connaissances »

Ainsi, en exceptant une *« dizaine »* de médecins et de scientifiques, le corps médical campait-il sur *« la ligne Maginot de ses connaissances »*, selon la formule du professeur Olievenstein, sans pressentir l'émergence d'une nouvelle épidémie. Le président-fondateur de l'Union nationale des associations de formation médicale continue (UNAFORMEC), le professeur Albert Herteck, est venu préciser, du reste, que les sessions de recyclage permanent ne touchaient que 25 % à 30 % des médecins.

Le virus du sida, détecté en 1981, ne fut l'objet d'une brochure adressée à l'ensemble des praticiens qu'en 1987, grâce au concours de l'UNAFORMEC, de l'ordre des médecins et de quelques laboratoires pharmaceutiques généreux. On comprend que les militants de l'association de lutte contre le sida Aides aient pu se sentir marginaux. *« Jusqu'en juin 1985, nous avions le sentiment d'être extrêmement minoritaires »*, a rappelé M. Defert, qui avait fondé Aides après la mort de son ami le philosophe Michel Foucault. Particulièrement au fait des recherches scientifiques en cours sur le sida au début des années 80, M. Defert livre une vision très différente de celle du professeur Dausset. *« Lorsque M. Fabius a annoncé à l'Assemblée nationale le dépistage obligatoire des dons de sang*, a-t-il dit, *je n'ai pas sauté de joie, parce que, pour moi, c'était trop tard. »*

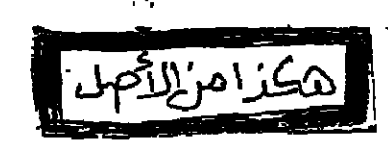
Selon le président-fondateur d'Aides, il était nécessaire de lutter simultanément sur trois fronts dès 1985 : celui des toxicomanes, en assurant la distribution libre de seringues; celui de la sexualité en autorisant la publicité en faveur des préservatifs; celui des hémophiles, en leur fournissant des concentrés chauffés.

Or M. Defert déplore que *« les mesures à prendre aient été prises très lentement »*. *« Je suis sévère pour le ministère de la santé*, a ajouté le sociologue. *J'ai rencontré plusieurs fois le conseiller du ministre, le docteur Claude Weisselberg. Il me semblait timoré, soucieux d'enjeux politiques et électoraux, se demandant si telle ou telle mesure nécessaire serait acceptée par la droite. »* Aussi M. Defert conclut-il que les décisions prises ou reportées ne relèvent pas *« de l'état des connaissances à l'époque, mais de l'appréciation politique des responsables »*.

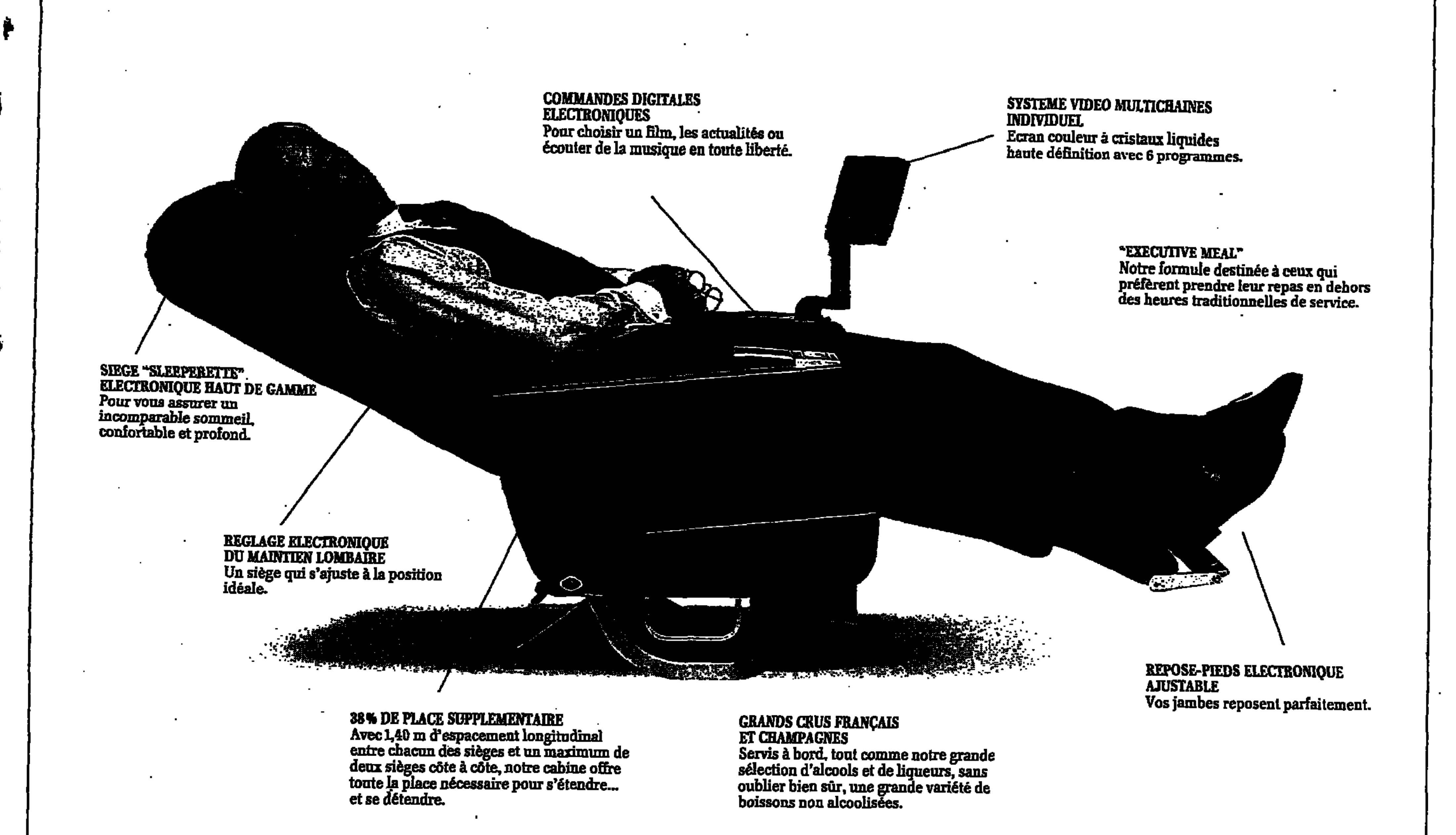
LAURENT GREILSAMER

□ M. Haenel présidera la commission d'enquête sénatoriale sur la SNCF. – M. Hubert Haenel (RPR, Haut-Rhin) a été élu président de la commission d'enquête sur la SNCF mise en place au Sénat. Le rapporteur sera M. Claude Belot (Charente-Maritime, rattaché Un. cent.). M. Pierre Laffitte (Rass. dém., Alpes-Maritimes) a été élu président de la mission sénatoriale d'étude sur la télévision éducative. Le rapporteur sera M. René Trégouët (RPR, Rhône).

□ Rectificatif. – M. Denis Langlois, l'un des deux initiateurs de la manifestation contre la guerre organisée vendredi 8 janvier à 18 h 30 place de l'Opéra à Paris, n'est pas directeur de *Politis*, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 8 janvier en le confondant avec Bernard Langlois, mais avocat et écrivain.



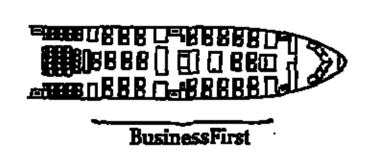




LA DIFFERENCE

BusinessFirst, la nouvelle classe affaires qui n'a rien à envier à une première.

BUSINESSFIRST La différence, c'est d'abord le lancement de la BusinessFirst, une nouvelle classe affaires internationale encore plus confortable et luxueuse au prix de la classe affaires. La différence, vous l'apprécierez dès votre arrivée à bord avec ce nouveau siège sleeperette qui vous offre plus d'espace pour rendre vos voyages d'affaires encore plus agréables. La différence c'est aussi des vols directs sur Houston et New York (arrivée à Newark) et plus de 160 villes desservies aux Etats-Unis. La différence, c'est aussi un service quatre étoiles avec limousine de chez vous à Orly. La différence, c'est encore le "Presidents Club", un salon privé à votre disposition à Orly, Newark et Houston. La différence, c'est enfin le "OnePass" de Continental Airlines, un programme de fidélité qui vous offre la possibilité d'obtenir des vols gratuits sur nos destinations dans le monde entier. Alors, jugez vous-même la différence. **Continental Airlines**, 92, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris - Tél. : 42 99 09 09 ou chez votre agent de voyage.







La compagnie qui fait la différence.

POLITIQUE

Le rapport définitif de la commission de prévention

Matignon estime avoir accompli sa mission dans la lutte contre la corruption

En se présentant devant les électeurs, M. Pierre Bérégovoy pourra dire qu'il aura tenu, au moins, une des promesses qu'il avait faites lorsqu'il avait présenté son gouvernement à l'Assemblée nationale le 8 avril 1992 : la lutte contre la corruption a été une des priorités de son action, et il a doté les pouvoirs publics de moyens de la combattre.

Dans le rapport définitif de la commission de prévention de la corruption – mise en place dès le 23 avril – et que lui a remis jeudi 7 janvier son président, M. Robert Bouchery, il est indiqué : *« Le fait est rare, et c'est pourquoi il mérite d'être souligné : un rapport administratif établi par une commission indépendante n'a pas été classé sans suite, mais, au contraire, a connu une application immédiate. »*

C'est en effet en s'appuyant sur le rapport d'étape de cette commission, remis dès le 23 juin, que le gouvernement a préparé le projet de loi sur la prévention de la corruption qui a été adopté par le Parlement au cours de sa session d'automne. Sans attendre que le Conseil constitutionnel, saisi par l'opposition, se soit prononcé sur ce texte, l'administration a préparé les décrets d'application, qui pourront être soumis très rapidement au Conseil d'Etat. Aussi à l'hôtel Matignon affirme-t-on : *« Promesse tenue, mission accomplie »*.

« Subies ou provoquées »

Pour le démontrer, le gouvernement va immédiatement mettre en application une des deux nouvelles recommandations faites par la commission dans son rapport définitif. Celle-ci a, en effet, analysé deux lieux de corruption possible sur lesquels il lui avait été reproché une trop grande discrétion dans son rapport d'étape. D'abord le versement de commissions dans le commerce international, dont elle constate qu'elles ne sont pas forcément toujours attribuées à des étrangers. Tout en expliquant que la lutte contre ce système passe par une action internationale, sur laquelle réfléchissent des organismes comme le FMI et l'OCDE, elle propose que, dans l'immédiat, il soit mis fin à la pratique administrative qui permet, en France, aux entreprises d'obtenir un accord préalable de l'administration fiscale sur le versement de commissions occultes, et que, dorénavant, les *« entreprises prennent leur responsabilité, quitte à devoir subir les taxations et les pénalités qui frappent les commissions versées à des personnes non identifiées »*. Dès le 8 janvier, le ministre du budget doit modifier, en conséquence, le fonctionnement de son administration.

En revanche le gouvernement n'a pas encore tiré les conséquences de l'autre point nouveau souligné par la commission : la corruption interne aux entreprises privées, alors qu'elle juge *« particulièrement floue »* la distinction souvent faite entre corruption *« subie »* et corruption *« provoquée »* par les entreprises. Elle constate pourtant que les contrôles opérés par les commissaires aux comptes ne peuvent être suffisants pour lutter contre cette corruption, que les services de police n'ont pas toujours les moyens *« de pousser leurs investigations aussi loin qu'il le faudrait »* et que l'administration fiscale est la plus à même de remplir ce rôle si on la dote d'*« un mécanisme spécifique »*. Mais surtout la commission constate, là encore, que la lutte contre la corruption passe d'abord par une mobilisation des acteurs économiques eux-mêmes, en l'espèce les chefs d'entreprise.

THIERRY BRÉHIER

A la suite de son enregistrement au « Journal officiel »

Deux parlementaires du PC demandent des poursuites contre les responsables d'une association négationniste

MM. Jean-Claude Gayssot, député de Seine-Saint-Denis, et Charles Lederman, sénateur du Val-de-Marne, tous deux communistes, ont adressé au procureur de la République de Melun, mercredi 6 janvier, une lettre dans laquelle ils lui demandent d'agir *« en vue d'engager les poursuites prévues par la loi »* contre les représentants d'une association déclarée dans le département de Seine-et-Marne et se donnant pour objet de contester la réalité du génocide des juifs durant la seconde guerre mondiale (*le Monde* du 1er janvier).

Les deux parlementaires observent que, si le Conseil constitutionnel avait exclu, dans une décision de 1971, l'autorisation préalable des associations déclarées en application de la loi de 1901, *« les autorités compétentes peuvent agir, d'une part, pour poursuivre devant les tribunaux correctionnels les infractions pénales à la loi et, d'autre part, pour demander l'annulation pour illicéité d'une pareille association »*.

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) ayant dénoncé le premier cette association, par un communiqué du 22 décembre dans lequel il s'indignait de *« cette légalisation officielle de la propagande négationniste »*, M. Pierre Mairat, avocat, membre du bureau national du mouvement antiraciste, nous écrit que *« c'est l'absence de réaction de l'autorité préfectorale »*, et non le fait que la déclaration d'association ait été enregistrée et publiée au *Journal officiel* (du 25 novembre dernier), *« qui vaut légalisation officielle »*.

Un entretien avec M. Edouard Balladur

Suite de la première page

C'est pourquoi le maintien du système monétaire européen est une affaire extrêmement importante.

» Du point de vue français, il y a une seule question à se poser. Comment la France est-elle la plus forte? En restant seule, ou en étant associée à d'autres? Je réponds sans l'ombre d'une hésitation que c'est en s'associant aux autres nations européennes que la France peut être plus forte. C'est pour des raisons d'intérêt national que je défends la sauvegarde de ce qui a été acquis en matière de coopération européenne. L'affaire du SME en est l'illustration. Que se passerait-il s'il éclatait? Il y aurait toujours un mark fort, il y aurait un dollar, fort ou pas fort, selon les circonstances, mais qui s'impose comme la monnaie du monde, et le franc français serait marginalisé quelque part entre la zone dollar et la zone mark. Je ne trouve pas que ce soit une position enviable pour l'avenir. Ayant dit cela, ayant affirmé que depuis 1986 et la libération des prix, l'évolution de l'inflation en France ne justifie pas un réalignement de la parité franc-deutschemark, je ne suis que plus à l'aise pour dire que pour consolider cette situation, il faut que Français et Allemands fassent un effort.

» Du côté français, c'est de donner une beaucoup plus grande autonomie à la Banque de France, ce qui serait pour l'ensemble du marché un signal de confiance en soi-même; et du côté allemand, cela suppose qu'il y ait un mouvement significatif et important de baisse des taux d'intérêt, mouvement qui est réclamé de plus en plus, notamment par les milieux économiques allemands. Enfin, cela suppose qu'il y ait entre les deux banques centrales une coopération beaucoup plus étroite que celle qui existe actuellement.

– *L'opposition avait promis avant 1986 de donner une plus grande autonomie à la Banque de France, elle ne l'a pas fait...*

– Effectivement, je ne l'ai pas fait entre 1986 et 1988, parce qu'il m'avait semblé que j'avais des choses plus urgentes à faire, parce qu'il y avait aussi des divergences traditionnelles entre la Banque de France et la direction du Trésor, qui n'ont pas du rôle de la Banque de France la même conception, comme on peut l'imaginer aisément. Mais sans doute n'ai-je pas eu raison et avais-je sous-estimé la valeur symbolique qu'aurait eue une modification du statut de la Banque de France. Aujourd'hui, cela correspond pour moi à une volonté tout à fait claire, un engagement si vous voulez.

– *On parle beaucoup d'une initiative franco-allemande pour maintenir un noyau monétaire solide à l'intérieur de l'Europe. Seriez-vous partisan d'une accélération de l'union monétaire entre la France et l'Allemagne?*

– Si on fait la réforme de la Banque de France que je souhaite, ce sera une accélération. Si on définit entre la Banque de France et la Bundesbank des modalités de coopération plus étroites, ce sera également une accélération. Mais je ne voudrais pas aller au-delà pour l'instant; il y a actuellement de grandes divergences dans la politique économique, budgétaire et financière menée entre les pays européens. La première des choses à faire, c'est qu'ils fassent chacun l'effort de se rapprocher les uns des autres. C'est notamment un effort que doivent faire les Allemands, dont la gestion budgétaire est pour partie la cause de la hausse actuelle des taux d'intérêt en Allemagne. Si vous demandez si je suis partisan d'un resserrement des marges de fluctuation, si c'était cela votre question, aussi longtemps qu'on n'aura pas modifié les modalités de coopération entre les deux banques centrales, je n'en vois pas l'intérêt, car cela consisterait en fait à remettre la gestion monétaire entre les mains de la seule banque centrale allemande.

Désendetter l'Etat

– *L'Europe, dit-on parfois, serait la cible d'un establishment financier anglo-saxon, américain notamment. Partagez-vous une telle analyse?*

– Ce qui est en cause dans cette affaire, c'est de savoir si on va retrouver un flottement généralisé des monnaies qu'on a connu dans les années 70 et qui avait fait des ravages, ou si on va préserver, voire renforcer, des îlots de stabilité monétaire tels que le SME. C'est très bien de créer un grand marché européen, mais s'il y a des distorsions monétaires et des flottements monétaires à l'intérieur de ce marché, on perturbe les courants commerciaux. On l'a dit surabondamment, sur le GATT : *« Ce n'est pas la peine de discuter des accords commerciaux si le dollar monte et baisse de 15 à 20 % en six mois. »* C'est donc cela qui est en cause. Est-ce que nous devons retrouver un flottement généralisé des monnaies dont nous avons vu, dans les années 70, tous les dégâts qu'il opérait ou est-ce que nous devons, au contraire, poursuivre un effort pour instituer une stabilité des monnaies dans l'ensemble européen pour commencer – nous y avons réussi – mais aussi à l'échelon du monde?

» Je ne sais pas s'il y a un « complot », si des gens se sont réunis pour faire l'analyse suivante : 1. Nous avons intérêt au flottement des monnaies. 2. Il y a des empêcheurs de tourner en rond qui empêchent les monnaies de flotter. 3. Nous allons leur casser les reins. Je ne sais pas si c'est aussi sophistiqué et élaboré que cela. Il est probable que, dans le monde financier, il y a de très nombreux adversaires de la stabilité des taux de change. C'est ce qui est fort dangereux. Car je ne crois pas que nous puissions avoir un monde équilibré et en progrès économiquement si nous avons une instabilité monétaire permanente. Et c'est cela qui est en cause dans l'affaire du SME, la stabilité des changes d'un ensemble économique qui est l'un des trois grands ensembles mondiaux de production et d'échange. Le deuxième est constitué des Etats-Unis, du Mexique, du Canada, fondé sur le dollar. Le troisième, c'est, autour du Japon, le yen. C'est stable aussi. Est-ce que nous, Européens, nous allons faire moins bien que ceux qui participent à la zone américaine dollar *stricto sensu* ou à la zone Japon yen *stricto sensu*? Nous devrions faire au moins aussi bien, sinon mieux. Ensuite, il y aurait à organiser, comme on l'avait tenté lors des accords du Louvre, et mon Dieu, cela avait réussi un certain temps, un minimum de stabilité entre les trois grandes zones monétaires du monde (l'Europe, les Etats-Unis, le Japon).

– *Certains, dans l'opposition, proposent, pour lutter contre le chômage, de décrocher le franc et de retrouver ainsi des marges de manœuvre.*

– Je crois que cela repose sur une analyse inexacte ou du moins incomplète. Pourquoi les taux d'intérêt français sont-ils élevés? D'une part, parce que les Français épargnent peu ou pas assez, et d'autre part parce que l'Etat emprunte beaucoup parce qu'il dépense beaucoup, qu'il est très endetté. C'est cela la véritable cause du niveau élevé des taux d'intérêt français. Je dirai la principale. Les remèdes, quels sont-ils?

» Pour reprendre ce que je disais tout à l'heure, j'en vois trois. D'abord, tout ce que je vous ai dit sur la discussion avec les Allemands, sur l'évolution du statut de notre banque centrale, sur la coopération entre les deux banques centrales, sur la nécessaire baisse des taux en Allemagne. Premier point. Deuxième point : il faut absolument mener une politique de désendettement de



l'Etat, c'est-à-dire de résorption progressive, ce sera fort difficile d'ailleurs, du déficit budgétaire, parce que l'Etat prélève trop sur les marchés financiers, si bien que particuliers et entreprises ont du mal à se procurer de l'argent et se le procurent cher. Et troisièmement, il faut que les Français soient en mesure d'épargner davantage, ce qui suppose sans doute des mécanismes d'incitation fiscale et ce qui suppose là aussi que les prélèvements collectifs commencent à reculer. Ce ne sera pas non plus possible tout de suite. Je crois que ce sont les trois grandes causes du niveau élevé des taux français. Il y a effectivement l'Allemagne, il y a la dette française, il y a l'insuffisance d'épargne française. Donc privilégier l'une de ces trois causes au détriment des deux autres, dont je pense qu'elles sont plus importantes, est à mon avis une erreur d'appréciation. Personne ne doit nourrir d'illusions.

Une situation désastreuse

» Si la parité actuelle était modifiée, cela susciterait à nouveau la méfiance envers notre pays. Les taux des prêts à long terme, qui financent l'investissement, monteraient encore, et le taux à court terme, qui sert à financer la trésorerie des entreprises, après une baisse provisoire, risquerait de se retrouver au niveau actuel. Nous aurions perdu sur tous les tableaux.

– *Avez-vous le sentiment que le programme du RPR, qui ne brille pas par son originalité, est susceptible d'emporter l'adhésion de l'électorat?*

– Lorsqu'on élabore des programmes à la veille des élections – en général, d'ailleurs, c'est à la veille des élections qu'on les fait – on est soumis à une double critique : ou bien ils sont trop ambitieux, chimériques, on fait rêver les citoyens de façon irresponsable; ou bien, au contraire, on se montre prudent et avisé, et alors là on ne les fait plus rêver du tout, on ne les entraîne pas. Nous avons choisi délibérément – et j'approuve tout à fait Alain Juppé – une attitude responsable, c'est-à-dire celle qui consiste à dire que tout ne sera pas possible à la fois. Pourquoi? Parce qu'il faut bien reconnaître que la situation de nos finances publiques et de nos finances sociales est désastreuse. Je crois que le mot n'est pas trop fort. Chacun sait aussi que la situation sociale, avec le nombre de chômeurs, plus le nombre d'exclus, le total avoisinant les cinq millions, est extrêmement préoccupante. Il faudra donc mettre de l'ordre dans les affaires du pays, dans ses affaires financières, économiques et sociales.

» Or, nous sommes dans une période d'expansion très faible. Quel est l'objectif? C'est de tenter de retrouver la croissance, avec davantage d'investissements et davantage de consommation. Si vous commencez par prélever davantage pour boucher les trous du budget, vous risquez de restreindre la consommation et de restreindre l'investissement. Cette première voie est donc difficile. Deuxième voie : on peut se dire : « C'est très bien, on va s'accommoder d'un déficit budgétaire maintenu, voire aggravé. » J'observe que tous les bons experts fixent à 250 milliards, sinon même plus, le déficit de 1993. 250 milliards, si je sais bien compter, c'est beaucoup plus de 3 % du PIB. Je ne crois pas que l'on puisse avoir pour objectif d'aller encore au-delà, surtout si vous vous rappelez, comme je l'ai dit tout à l'heure, que l'endettement de l'Etat est une cause essentielle de l'augmentation des taux d'intérêt.

» Nous avons choisi une voie moyenne qui consiste à dire : 1. Nous nous faisons fort de faire 15 à 20 milliards d'économies tout de suite, dès le printemps 1993, sur le budget 1993. 2. Ces 15 à 20 milliards ne serviront pas à résorber le déficit. Dans un premier temps, pour faire repartir la machine, ils serviront à abaisser un certain nombre de charges, celles des entreprises ou celles des ménages, ou celles pesant sur le secteur immobilier, qui est en crise profonde. 3. Si nous voyons juste et que nous arrivions à relancer la croissance, pas de façon forcément extrêmement importante tout de suite, mais progressivement, surtout si une reprise mondiale venait se confirmer dans la deuxième moitié de 1993, alors les rentrées fiscales, comme on l'a vu de 1986 à 1988, recommenceraient à s'élever et on pourrait réamorcer la pompe et commencer à résorber le déficit. Autrement dit, je préférerais que les économies que nous ferions fussent consacrées à abaisser un certain nombre de charges pour réamorcer la pompe et relancer la mécanique de la croissance.

– *Une des critiques les plus fortes qu'on entend à votre endroit consiste à dire, comme Philippe Séguin, qu'à nouveau l'opposition se lance dans un programme qui n'est pas assez social.*

– Je n'aperçois pas le moyen de faire une politique sociale qui ne soit pas fondée sur une économie remise en bon état de marche, faute de quoi on serait condamné, non seulement au maintien, mais à l'aggravation de la situation actuelle, avec toutes les inégalités qu'elle comporte.

– *Dix-huit mois, est-ce suffisant?*

– Pour changer fondamentalement, non. Notre action doit s'inscrire dans un programme de plus large portée. Mais on peut obtenir des résultats significatifs : il faut faire redémarrer l'économie qui est en panne. Deuxième point : notre objectif, c'est la réduction du chômage, en commençant par en stopper l'aggravation, puisqu'il y aura des centaines de milliers de chômeurs de plus en 1993. On y parviendra par toute une série d'actions qui portent sur le coût du travail, sur le développement du travail à temps partiel, sur la formation professionnelle, etc. N'est-ce pas un objectif social?

» En troisième lieu, il faut sauver les régimes sociaux, qui sont actuellement gravement menacés. Que je sache, sauver les régimes sociaux pour maintenir le système de protection collective qui est le nôtre, c'est un objectif social aussi. En quatrième lieu, j'ai proposé, depuis plusieurs années, qu'une partie du produit des privatisations fût affectée au logement social et à sa rénovation. C'est également un objectif social. Alors, je veux bien qu'on discute tant qu'on voudra sur ce qui est ou ce qui n'est pas social. Je constate simplement qu'il faut mener de pair une politique de redressement économique et financier et une politique qui permette de sauvegarder les situations individuelles, voire de les améliorer. Et lorsque je dis améliorer, je vous rappelle, par exemple, que lorsque je propose que les cotisations familiales soient transférées progressivement du budget des entreprises au budget de l'Etat, c'est pour augmenter le salaire direct en laissant la liberté aux salariés de se constituer des retraites complémentaires en épargnant davantage, ou, au contraire, de consommer immédiatement ce surplus. Cette opposition entre une politique qui serait sociale et une autre qui ne le serait pas est, à mes yeux, artificielle et superficielle.

Les structures du pays doivent changer

– *Le président de la République soupçonne l'opposition de vouloir remettre en cause les acquis sociaux. Par exemple, en matière de retraites, on dit que vous préconisez un développement de la retraite par capitalisation, ce qui est souvent perçu dans l'opinion comme une remise en cause du régime de retraite par répartition...*

– Je ne peux que répéter ce que j'ai dit cent fois : il faut maintenir les régimes par répartition. Nous ne proposons en rien de supprimer ou de restreindre la répartition. Mais simplement qu'on laisse aux salariés la liberté, grâce à un supplément de salaire qui leur serait octroyé, de choisir entre consommer ou épargner, ce qui serait aussi un facteur de relance de la croissance et de l'investissement. Quant aux acquis sociaux, parlons-en! En 1981, les Français payaient 20 milliards d'impôts pour assurer le service de la dette de l'Etat; aujourd'hui, ils en paient 200! En 1981, il y avait un million et demi de chômeurs; il y en a le double aujourd'hui, sans compter plus d'un million d'exclus en situation marginale. En 1981, quand un salarié percevait 100 F, il payait moins de 11 F de cotisations sociales personnelles, et il lui restait presque 90 F. Aujourd'hui, il en paie 20 et il ne lui en reste plus que 80 et non plus 90. Voilà le bilan des acquis sociaux de cette décennie!

– *Certains problèmes, économiques ou non, divisent non seulement – ce qui est normal – opposition et majorité, mais également l'opposition elle-même...*

– Il y a beaucoup de faux problèmes. Tout le monde est pour la baisse des taux d'intérêt, mais la question est de savoir si on l'obtient plus facilement par la dévaluation que par la baisse de la dette publique et l'augmentation de l'épargne des Français. Je suis, vous le savez, pour la deuxième solution. On tente d'opposer politique économique et politique sociale, cela n'a aucun sens.

» Un véritable progrès social solide, durable, ne peut être bâti que sur la prospérité économique. On nous parle d'Europe. Or nous sommes entrés, depuis quelques jours, dans le grand marché européen et la France souffre toujours du même handicap, aggravé encore depuis dix ans : son économie supporte des charges collectives beaucoup plus lourdes que celles des autres.

» On débat sur la question de savoir si la liberté doit être sans contrôle ou si l'Etat doit être tout puissant. Là aussi c'est un faux problème. J'ai toujours été partisan d'une liberté soumise à des règles du jeu qui assurent notamment la protection des faibles.

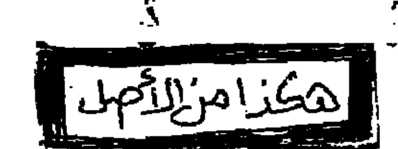
» Autre faux problème : faut-il être pour l'indépendance de la France ou pour la construction de l'Europe? Mais comment imaginer que la France serait plus forte si elle ne coopérait pas étroitement avec ses voisins, qu'elle serait plus entendue lors des négociations commerciales, que sa monnaie serait mieux préservée si le franc était isolé entre le mark et le dollar?

» Dernier faux débat : deux ans, n'est-ce pas trop court? Est-ce suffisant? Il est évident que le redressement de la France requerra un effort de longue haleine, un programme portant sur de nombreuses années. Il est non moins évident qu'il faut commencer tout de suite les réformes indispensables sans attendre et que nous ne pouvons pas nous permettre de perdre deux années de plus, faute de quoi le chômage s'aggraverait encore. Les charges doivent être abaissées, les dépenses publiques maîtrisées, la formation en entreprise très vigoureusement développée, l'investissement favorisé, en particulier dans le domaine du logement social; la Sécurité sociale sauvegardée, la sécurité des personnes et des biens mieux assurée.

» C'est en trois mois que les Français doivent pouvoir se rendre compte qu'ils ont eu raison de nous soutenir. C'est en trois mois que nous devons rendre l'espoir à la France. Je suis persuadé que la nouvelle majorité tout entière s'y attachera. Un changement politique radical est indispensable. Une autre politique est possible. Nous ne sommes pas condamnés à la répétition de la même politique, et ce que nous proposons est profondément différent de ce que font les socialistes sur le plan économique, sur le plan budgétaire, sur le plan fiscal, sur le plan social, sur le plan de l'autorité de l'Etat et sur celui de l'immigration, et sur bien d'autres encore. C'est l'enjeu des prochaines élections.

» Notre pays ne peut pas attendre plus longtemps les réformes indispensables pour sortir de l'impasse et des graves difficultés dans lesquelles il se trouve, et pour prendre un nouvel élan. Ces réformes, les Français les appellent de leurs vœux. Ils savent qu'elles sont nécessaires, qu'elles visent tous les secteurs de la vie de la nation. Les structures du pays doivent changer pour que la société soit plus juste, les hommes plus libres, la nation plus assurée d'elle-même. C'est le grand enjeu de la décennie qui vient. »

Propos recueillis par
OLIVIER BIFFAUD,
JEAN-MARIE COLOMBANI
et ERIK IZRAELEWICZ



L'échouage du « Braer » sur les côtes écossaises

Une évacuation de la zone contaminée par la marée noire serait envisagée

Des vents soufflant en tempête sur la mer du Nord continuent à interdire toute intervention sur le *Braer*, le pétrolier libérien échoué le 5 janvier au sud de l'archipel des Shetland, avec 84 000 tonnes de brut norvégien à son bord. Aucun avion n'a pu décoller jeudi 7 janvier. Si le navire ne s'est pas coupé en deux, comme on avait pu le craindre, il perd toujours son pétrole à un rythme soutenu, ce qui a provoqué la formation d'une nappe de près de 20 kilomètres carrés, désastreuse pour les oiseaux plongeurs. Poussés par un vent violent, les embruns chargés de pétrole se déposent aussi sur les terres, transformant les pâturages en landes nauséabondes. La consommation des légumes de plein champ a été interdite. Et les pouvoirs publics ont dû prévoir un plan d'évacuation de la population de la zone contaminée (3 000 personnes), ainsi que du cheptel de moutons. L'odeur de pétrole remonte jusqu'à Lerwick, le chef-lieu, à une quarantaine de kilomètres du site du naufrage.

Face à la pollution

LONDRES

de notre correspondant

La rumeur, insidieuse, se moque des assurances officielles. Et, comme ces émanations de pétrole qui courent la lande, fait son chemin dans les esprits : il faudra bientôt évacuer les îles. Lord Caithness, le secrétaire d'Etat britannique à la marine marchande, peut bien affirmer que la pollution ne représente actuellement aucune menace pour la santé des habitants des Shetland, et son propos a beau être confirmé par le docteur Gerald Forbes, représentant du « ministère » écossais de l'intérieur et de la santé, la rumeur enfle... On parle de « plans d'évacuation d'urgence » pour transporter plus au nord, et, s'il le faut, sur le « continent », c'est-à-dire en Ecosse, les familles qui habitent dans les zones « à risques ». A Aberdeen, des équipes médicales sont prêtes à toute éventualité...

Comment alerter la population sans provoquer la panique ? Des écologistes et médecins n'hésitent pas à évoquer le risque de cancer, sans parler de multiples affections respiratoires. Il est naturellement malaisé de démêler le vrai du faux. Il ne fait cependant pas de doute que la marée noire du *Braer* ne se contente pas de souiller les rivages, d'exhaler des effluves nauséabonds et de tuer des oiseaux : en raison de l'extrême volatilité de la qualité du pétrole contenu dans les soutes du navire, une sorte de brume de particules toxiques, invisible à l'œil nu mais qui, au bout d'un certain temps, macule l'environnement d'une pellicule brunâtre, est aussi inhalée par les humains et les animaux.

Ce danger, qui est accru pour les personnes souffrant de problèmes respiratoires (asthme, bronchite, etc.) est bien connu des employés des exploitations pétrolières et des raffineries. Selon le docteur Robin Cox, vice-doyen de la faculté de médecine du travail, cité par le *Times*, il ne semble pas qu'un tel danger ait jamais menacé une large population. Il estime cependant que si cette « brume pétrolière » devait entraîner des symptômes de difficultés respiratoires, il faudrait avoir recours à l'évacuation des personnes les plus menacées. Plusieurs familles ont déjà spontanément abandonné leurs habitations situées à proximité immédiate du naufrage. Si la menace se précisait, quelque trois mille personnes pourraient être concernées.

D'autres îliens, résidant pourtant à 60 km de là, se sont plaints de maux de tête et de nausées. Les autorités locales ont donc conseillé aux habitants résidant dans le « périmètre à risques » d'éviter de sortir et de garder leurs enfants à la maison. Les risques potentiels pour la santé des « Shetlanders » s'accroient en effet à mesure que la marée noire gagne du terrain. Le film noirâtre qui couvre la mer s'étend maintenant jusqu'à 14 milles le long de la côte ouest de l'île, sur une largeur atteignant parfois 50 mètres.

Avec la reprise du mauvais temps, les équipes de secours ont dû interrompre toute tentative d'aborder l'épave afin d'évaluer la quantité de pétrole restant dans les soutes. Ces mauvaises conditions atmosphériques ont également pour effet d'interrompre la plupart des vols destinés à épandre des « dispersants » chimiques sur la nappe de pétrole, afin d'empêcher l'émulsion des hydrocarbures avec l'eau de mer. La question du bien-fondé d'une telle opération est cependant loin d'être résolue, les experts en matière de pollution marine estimant notamment que les efforts de nettoyage du rivage peuvent provoquer plus de mal que de bien pour la faune.

LAURENT ZECCHINI

« EEE », le pétrolier écologique européen

La marée noire des Shetland aurait-elle pu être évitée, ou seulement circonscrite, si le *Braer* avait été équipé de doubles parois, de membrures renforcées et d'un double fond ? La question divise les spécialistes.

L'*Aegean-Sea*, qui a fait naufrage devant La Corogne le 3 décembre 1992, était précisément équipé d'un double fond, ce qui, semble-t-il, a occasionné l'explosion due à des gaz et n'a pas empêché le déclenchement de la catastrophique marée noire en Galice. De plus, les commandes de pétroliers dans le monde sont aujourd'hui au plus bas : lorsque les armateurs recommenceront à investir – dans un ou deux ans – il faudra bien qu'ils fassent les choix techniques judicieux, adaptés aux réglementations d'alors, ou pertinents en matière de prévention.

Limiter les écoulements de brut

Après la marée noire de l'*Exxon-Valdez*, le Congrès américain a adopté, en 1990, l'Oil Maritime Pollution Act. Parmi ses dispositions, obligatoires d'ici à 1995, celle, pour les navires neufs qui débarqueront du brut dans les ports, d'avoir une double coque, selon des normes de construction des citernes décidées par les Américains.

Il s'agit en fait simplement d'une sorte d'enveloppe de protection, latérale et horizontale, d'une épaisseur de 2 mètres. Mais nombre d'experts et d'ingénieurs du génie maritime mettent en doute l'efficacité d'un tel système, notamment en cas de choc violent, et relèvent même son caractère dangereux, puisque ce « boudin » quasi circulaire peut devenir un lieu de stockage de gaz de pétrole risquant de provoquer des explosions. L'explosion est en effet le pire des dangers sur un pétrolier (les naufrages du *Karg* en décembre 1989 au large du Maroc et du *Haven* devant Gênes en avril 1991 ont été provoqués par des explosions dues à la présence de vapeurs d'hydrocarbures dans les citernes vides).

C'est la raison pour laquelle, à l'instigation du ministre de la mer de l'époque, M. Jacques Mellick, la France a présenté en 1991 à l'Organisation maritime intergouvernementale (OMI), qui est l'« ONU de la mer » et dont le siège est à Londres, une solution technique alternative, qu'elle estime *« améliorée »* par rapport au système « made in USA » de la seule double coque. Une troisième option est développée par les chantiers japonais (notamment Mitsubishi), les premiers du monde.

Le système européen, qui répond au nom de code « EEE » pour « pétrolier économique écologique européen », est aujourd'hui proposé aux armateurs par un groupement d'intérêts économiques rassemblant des chantiers navals espagnols, allemands, italiens et français (en l'occurrence les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire), qui s'appelle Euroyards.

En cas d'abordage, il permet de mieux protéger la coque intérieure qui renferme le pétrole. Avantage qui existe aussi, selon les experts, en cas d'échouement, car le jeu des pressions relatives de la mer dues à l'enfoncement du navire), du pétrole et de l'air permet de limiter considérablement les écoulements de brut à l'extérieur.

Enfin l'espace libre dans le double fond – 6 mètres – rend possibles les inspections par des techniciens, permet de détecter les fissures éventuelles, autorise la ventilation ou le remplissage par du gaz inerte et réduit les risques majeurs d'explosion *(voir dessin)*.

AIR
AIR
6 m
PÉTROLE
ROCHER

(Source : Chambre syndicale des constructeurs de navires.)

FRANÇOIS GROSRICHARD

Les oiseaux meurent aux Shetland

ILES SHETLAND

de notre envoyé spécial

Le paradis des oiseaux est devenu leur cimetière. Ils sont chaque jour un peu plus nombreux à s'enliser dans la mélasse marron qui lèche, rocher après rocher, les côtes escarpées de l'archipel maudit. Des cormorans huppés défient les rafales de vent et plongent naïvement dans les vagues polluées, convaincus d'y trouver leurs victuailles du jour. Ils ressortent dégoulinants d'une graisse nauséabonde, condamnés à l'agonie sur le sable souillé. Des mouettes hilares repèrent des poissons morts à la surface de l'eau et plongent, elles aussi, pour engloutir goulûment des proies si dociles. Elles crèveront empoisonnées, au pied des falaises.

Sur les plages proches de l'épave du pétrolier *Braer*, dans la baie de Queendale, l'hécatombe n'en finit plus. Lorsque la timide lumière du jour le permet, de 8 h 30 à 15 h 30, les caméras ne savent plus où donner de l'objectif. Faute d'opérations de pompage, impossibles à tenter en raison des conditions météorologiques, elles s'abreuvent volontiers d'images aussi faciles que répugnantes. C'est par dizaines que les cadavres d'oiseaux viennent s'échouer sur les rivages, victimes de cette mer déchaînée qu'ils croyaient leur alliée. Plus haut, dans la tourmente d'une tempête appelée à souffler encore plusieurs jours, d'autres tournoient déjà, prêts à tenter, bec en avant, le plongeon de l'insouciance.

Les ornithologues, harnachés comme des employés de plateforme pétrolière, s'efforcent de les ramasser à l'aide d'épuisettes et de les enfourner dans de grands sacs en plastique. Ils seront congelés pour que les scientifiques puissent évaluer précisément l'impact de la pollution sur leurs organismes. Mais les chercheurs, une quinzaine d'hommes et de femmes vêtus de cirés orange, tentent surtout, comme les photographes, de repérer les rares survivants. Un coup de bec, un œil entrouvert, un frémissement d'ailes. Les oiseaux sont évacués vers un « hôpital » de fortune, un local de scouts transformé en centre d'hergement pour cormorans, canards et guillemots, sur la côte est.

Jeudi après-midi, soit deux jours après la catastrophe, tandis que près de trois cents d'entre eux avaient déjà pris place dans les congélateurs, une cinquantaine d'autres avaient été recueillis ainsi.

Un combat disproportionné

Toutefois, les chances de les sauver demeurent minimes. *« Ce pétrole très léger ne tue pas instantanément, l'animal agonise avant de mourir*, explique M. Eric Meek, l'un des ornithologues responsables des opérations de sauvetage. *Ceux qui sont susceptibles de s'en sortir sont transportés par avion jusqu'en Ecosse, à Fife, où ils seront soignés dans un centre spécialisé. Nous devrons les purger, nettoyer leurs plumes. Mais ils ne seront pas sauvés pour autant. Après une telle épreuve, leur plumage perd parfois toute étanchéité, ce qui est une autre forme de mort. »*

La partie sud de l'archipel, la seule directement touchée – pour l'instant – par la marée noire, abrite trois à quatre mille oiseaux. Autant de victimes potentielles. *« Seul le vent pourrait les sauver en dispersant le pétrole, mais les dégâts sont déjà considérables*, s'inquiète M. Meek. *J'ai vu des centaines de poissons sur le ventre, les oiseaux vont les manger et s'empoisonner aussitôt. »*

Toute tentative de repousser les volatiles vers des côtes plus saines étant vouée à l'échec, les ornithologues en sont réduits à chausser leurs bottes de caoutchouc pour aller tenir l'inventaire des victimes et secourir les rescapés. Ce combat paraît pourtant bien disproportionné. Armés de leurs seules épuisettes, ils mènent une lutte dérisoire contre les éléments. Les vagues continuent de rudoyer le *Braer* pour lui soutirer ses dernières tonnes de pétrole. Quant au vent, il fait voltiger les gouttes d'une pluie si visqueuse qu'elle se répand sur la lande à la manière d'une huile de vidange.

Ignorant cette interminable épreuve de force entre le pétrole et les éléments, les oiseaux continuent de s'envoler, de plonger, de mourir. En 1967, lors du naufrage du *Torrey-Canyon* sur les côtes sud de l'Angleterre, cinquante mille d'entre eux avaient péri. Les Shetland, qui hébergent en hiver une population d'un peu plus de dix mille oiseaux, ne redoutent pas un désastre d'une pareille envergure. Nul n'est encore capable de dire quelle quantité de pétrole s'est échappée du *Braer*. Mais les habitants savent déjà qu'à la fin du mois, lorsque viendra la fête traditionnelle du « retour du soleil » – « Up Helly Aa », le dernier mardi de janvier, – le jour se lèvera sur le plus grand désastre écologique de l'histoire de l'archipel.

PHILIPPE BROUSSARD

DÉFENSE

Dans son bilan d'activités 1992

La commission armées-jeunesse met en garde contre le risque d'un dépérissement de la conscription

« On ne peut plus considérer aujourd'hui que le service national va de soi pour tous les jeunes Français. Il est donc plus que jamais indispensable de faire un effort d'explication quant à l'utilité, quant au sens du service national et de ses formes militaires en particulier. Si cet effort d'explication politique de la conscription n'est pas mené, cette institution républicaine risquera d'apparaître rapidement obsolète à de nombreux jeunes Français, ce dont on ne pourra les blâmer. »

Ce jugement émane de la commission armées-jeunesse, qui est un organisme consultatif placé directement auprès du ministre de la défense et qui réunit des représentants d'associations de jeunes, des responsables de l'institution militaire et des administrations civiles concernées. Il est rendu public à un moment où se multiplient des prises de position, dans les milieux politiques et notamment au sein de l'opposition, en faveur de la constitution à terme, en France, d'une armée de professionnels (cadres de métier) et de volontaires servant selon un contrat de courte durée (pour leurs subordonnés).

Aujourd'hui, les effectifs militaires rassemblent 297 357 personnels d'active et 224 966 appelés du contingent. Environ 94 % des jeunes recrues servent sous l'uniforme propre aux trois armées, à la gendarmerie et à leurs services respectifs. Les 6 % restants sont affectés à des formes civiles du service national, sans compter un millier de volontaires féminines.

Une défense à deux vitesses

La commission armées-jeunesse considère, dans le bilan 1992 qu'elle dresse de ses activités (1), que, sans rénovation du service national, *« la conscription sera tôt ou tard menacée dans ses fondements mêmes »*. Tenant compte du fait – nouveau – qui a amené le gouvernement à intégrer des appelés volontaires dans les formations déployées sur des théâtres extérieurs au titre de l'ONU ou de toute autre mission purement nationale, la commission estime cependant qu'*« il faut éviter d'écarter les appelés des responsabilités opérationnelles en les cantonnant dans des tâches peu valorisantes ou spécifiquement non militaires »*.

Ce à quoi s'est engagé devant elle M. Jacques Mellick, le secrétaire d'Etat à la défense, en condamnant la perspective d'*« une défense à deux vitesses »*, qui distinguerait entre *« des valets d'armes dans les casernes »*, d'une part, et, de l'autre, *« ceux qui iraient défendre le pays à l'extérieur »*.

Partisan d'instaurer *« plus de justice et d'équité »* dans la conscription et de *« recentrer »* cette institution de défense *« vers les besoins de la défense nationale »*, la commission met en garde contre des formes de service civil qui lui *« semblent servir trop particulièrement des intérêts privés »*. Elle s'en prend à des formes de service qui, du point de vue des jeunes, *« visent à pallier les insuffisances de l'organisation de notre société »* ou qui aboutissent *« à suppléer la création d'emplois »* en remplaçant du personnel permanent par des appelés.

Une armée de métier de 150 000 hommes

Elle cite notamment le cas des VSNE (volontaires pour un service national en entreprises), qui revient à offrir de *« véritables stages en entreprise »* comme autant de pré-embauches de jeunes diplômés ou « pistonnés ». *« Ces nouvelles formes de service*, observe la commission, *font appel à des jeunes qui disposent d'un certain niveau d'études et de connaissances, et qui se trouvent être ceux qui ont déjà le plus reçu de la nation. »*

Les membres de la commission armées-jeunesse sont attachés majoritairement au maintien de la conscription entendue – à la condition qu'elle soit revalorisée – comme un devoir pour les jeunes de participer à la défense militaire de leur pays.

Sur cette position, ils rejoignent le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Amédée Monchal, qui a déposé devant la commission en faveur de la conscription. En 1997, l'armée de terre devrait compter de 220 000 à 230 000 hommes, au lieu de 297 000 à la fin de l'an dernier. *« La conscription*, a expliqué le général Monchal, *permet à l'armée de terre de recruter des personnels qu'elle ne pourrait ni obtenir, ni rémunérer par ailleurs. »* Selon lui, 20 % de la ressource que constitue la conscription *« serait quasiment irremplaçable »*.

A propos d'une professionnalisation de plus en plus souvent évoquée, le chef d'état-major de l'armée de terre a affirmé : *« Nous ne pourrions guère, dans les conditions actuelles de rémunération, engager plus de 2 500 militaires du rang supplémentaires* [on recensait en 1992 quelque 28 000 engagés volontaires dans l'armée de terre et les besoins sont estimés à 9 000 de plus] *par an. Au-delà de ce chiffre, les risques encourus dans les domaines de la qualité et de la discipline seraient relativement importants. De plus, accroître fortement les rémunérations entraînerait une série d'augmentations de soldes et de traitements au sein de la fonction publique. »*

Dans les milieux politiques, qui imaginent une armée de terre de métier, l'hypothèse la plus fréquemment avancée est celle d'une force globale entre 130 000 et 150 000 hommes.

(1) Bilan 1992 de la commission armées-jeunesse, Ecole militaire, 1, place Joffre, 00450 Armées.

(Publicité)

SOLDES
MODE D'EMPLOI

LES DISTRIBUTEURS ONT MIS LE CAP SUR LE ZÉRO STOCK. ET LES CLIENTS SUR LES BONNES AFFAIRES. GAGNANT-GAGNANT.

ADRÉNALINES BI-ANNUELLES

Faire les soldes ne s'improvise pas. Isabelle, brune et volubile commerciale d'une agence d'édition, avoue deux brusques montées d'adrénaline annuelles, aux derniers jours de l'année et aux premiers jours de juillet : *«L'essentiel pour réussir une saison de soldes, c'est l'information. Et l'anticipation. Règle de base : repérer les modèles intéressants, faire ses essayages à l'avance et tenter de connaître la date précise d'ouverture des soldes de chaque boutique.»* Les vendeuses aguerries connaissent bien ce petit jeu du shopping-repérage, qui peut créer des occasions, la vendeuse proposant gentiment un rabais pour faire «craquer» la cliente sans attendre les soldes. «*Mais le top*, poursuit Isabelle, *c'est d'entretenir un courant d'affaires minimal* avec de bonnes boutiques pour être *invitée aux soldes privés. Pour figurer sur les listings d'invitation, il faut payer par chèque. On s'achètera une simple paire de collants chez* Chantal Thomass ou un accessoire *chez Sonia Rykiel..., et on aura ainsi l'assurance d'être aux premières loges le jour J, pour s'offrir la vraie folie !»*



ECOULER LES STOCKS

Inutile de dire qu'en période de soldes, les horaires flexibles sont largement mis à profit pour être sur le pont. Et 1993 s'annonce comme un bon cru. Ce n'est un secret pour personne : les boutiques sont à la tête de stocks importants, à écouler pour reconstituer la trésorerie nécessaire à l'achat des collections d'été, qui feront leur entrée dans les vitrines dès février. Côté distributeurs aussi, les soldes constituent un rendez-vous stratégique. «*Cette année, les soldes représenteront en gros 30% de notre chiffre d'affaires*, explique Christian Pimont, directeur commercial du Printemps. *En octobre, nous organisons des promotions et nous faisons livrer les coloris et les formes confirmés par la tendance. Dès le début des soldes de fin d'année, nous démarquons les articles dits d'"entrée de saison". Ce sont les séries de pleine saison qui seront démarquées en dernier, jusqu'à 40% et 50%. Pour bien comprendre le phénomène soldes, il faut savoir que le stock est le cancer du commerce. Le textile, surtout la femme, est périssable... Tout comme les fruits et les légumes ! Nous devons donc terminer l'année avec un stock aussi réduit que possible.*»

Il y a donc fort à parier que les soldes sont aussi vieux que le commerce et que premier soldeur fut un dynamique marchand d'oranges sumérien !

AU NOM DE LA LOI

Depuis Summer, les choses ont bien évolué, et les soldes modernes sont précisement réglementés. Mais la guerre fait rage, grands magasins et détaillants s'accusant mutuellement de procéder à des soldes déguisés sous forme de promotions à la veille de l'ouverture légale. Nul doute que les consommateurs y retrouveront leurs petits. Car malgré la loi, qui, depuis deux ans, interdit les soldes privés (avant la date légale), des invitations «privilégiées» continuent d'être lancées à la clientèle. Pourtant, Bernard Bisch, du bureau des soldes de la Direction de la concurrence au ministère des Finances, ne tient pas à mettre de l'huile sur le feu : «*Notre but n'est pas d'empêcher les commerçants de travailler. Mais ils doivent respecter la publicité des prix et les dates réglementaires d'ouverture des soldes, qui s'échelonnent selon les régions du 26 décembre au 15 janvier. Avec une exception pour les soldes prêt-à-porter des créateurs de mode et des couturiers, autorisés à partir du 15 décembre.*» Les fameux soldes de presse au cours desquels les journalistes de la presse féminine et leurs amies s'arrachent les prototypes des créateurs...

PRÉCAUTIONS

Guérilla ou pas, chez Yves Saint-Laurent, on préfère minimiser l'importance du phénomène. Pascale Yvon, directrice de marché, estime que «*les soldes de la maison restent un événement pour la clientèle..., mais une boutique bien gérée ne doit pas avoir de stocks importants*». A l'autre bout de l'échelle, la directrice commerciale de Naf Naf prévient : «*Les clientes doivent savoir qu'elles prennent un risque en misant tout sur les soldes et qu'elles ne trouveront pas toujours les formes et les coloris qu'elles cherchent.*»

Mais ce risque ne fait-il pas partie du jeu, du frisson ? Outre le fait qu'on peut s'offrir des marques et des qualités inaccessibles en temps ordinaire, une des raisons qui poussent à attendre les soldes est sans doute qu'il s'agit d'un sport très excitant. On tirera souvent plus de gloire d'une paire de boots Weston ou d'une robe Thierry Mugler si elles ont été dénichées à moitié prix. Les soldes ont des raisons que la raison ne connaît pas.

AU BONHEUR DU BLANC

«Ce qui arrêtait ces dames, c'était le *spectacle prodigieux* de la grande exposition de blanc. (...) Elles ne se lassaient pas de cette chanson du blanc. (...) *Mouret n'avait encore rien fait de plus vaste, c'était le coup de génie de son art de l'étalage.* (...) On aurait dit un grand lit blanc, dont l'énormité virginale attendait, comme dans les légendes, la princesse blanche, celle qui devait venir un jour, toute-puissante, avec le voile blanc des épousées.» On admet en général que sous les traits de Mouret, Emile Zola, dans son *Bonheur des Dames*, met en scène le directeur du Bon Marché qui inventa le mois du blanc : Aristide Boucicaut. A cette époque, le linge de maison, tout comme le linge de corps, se devait d'être immaculé. Draps, percales, rubans, dentelles évoquaient l'honneur et la puissance des femmes. Le trousseau, les lingères de bois massif, fermées à clé sur des piles de draps de lin et de métis témoignaient des lignages et des secrets de famille... Cette année, on retrouvera ce climat : la nostalgie semble dessiner la tendance du blanc 1993, avec un retour annoncé du lin, du métis et des teintes claires. Concession à la modernité : resteront les draps-housses, si difficiles à plier pour faire d'orgueilleuses armoires !

LESLIE LEVERS

Le carnet

AQUASCUTUM
10, rue de Castiglione 75001 Paris.
Tél. : 42 60 09 40.
La grande griffe britannique depuis 1851 : manteaux pour hommes et femmes, tailleurs et costumes soldés. Entre -20% et -50%.

ASHFORD
CHAUSSURES ET ACCESSOIRES
4, rue du Général-Lanrezac 75017 Paris. Tél. : 48 88 98 66.
24, rue de Châteaudun 75009 Paris.
Tél. : 42 80 43 72.
La qualité des meilleures chaussures anglaises montées et finies à la main à des prix remarquables..., et soldées pendant tout le mois de janvier !

DAKS
269, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.
Tél. : 42 60 22 19.
Du 2 au 23 janvier, Daks solde la fin de sa collection hiver 1992-93 sauf les grands classiques. Tous les pulls à -30% et remise de -20% à -50% sur de nombreux articles.

KIM
91, rue de Rivoli 75001 Paris.
Tél. : 42 60 23 41.
Cashmeres double fil et grandes griffes écossaises. Soldes du 2 au 15 janvier.

LASSANCE
17, rue du Vieux-Colombier 75006 Paris. 21, rue Marbeuf 75008 Paris
Costumes Wipoard lavé, marine, bordeaux, etc. 2 980 F au lieu de 4 650 F ; vestes laine et soie 2 250 F au lieu de 3 450 F.

LATREILLE
62, rue Saint-André-des-Arts 75006 Paris. Tél. : 43 29 44 10.
Costumes et survestes pour hommes, tailleurs, robes et parkas pour femmes soldés jusqu'à -50%.

LAVOGUE
38, bd des Italiens, 75009 Paris.
Tél. : 47 70 83 06.
Parkas en soie matelassées soldées à 750 F, en cuir véritable soldées à 2 350 F... Costumes griffés à partir de 2 290 F.

LEGRAND TAILLEUR
27, rue du 4 Septembre, 75002 Paris
Tél. : 47 42 70 61
Des produits, une devise : «A qualité égale nos prix sont les plus bas depuis 1894.»

MICHEL MULLER
106, avenue Daumesnil 75012 Paris.
Tél. : 43 43 11 98.
Solde ses fins de collection en deuxième démarque à partir de 60%.

MON IMPER
63, rue du Faubourg-Poissonnière 75009 Paris. Tél. : 48 24 46 98.
Le spécialiste des grandes marques d'imperméables solde toute la collection hommes et dames, entre 20% et 40%.

RENOMA
129 bis, rue de la Pompe, 75116 Paris.
Soldes sur la collection H/F.
Costumes, vestes, pantalons soldés entre -20% et -30%. Tailleurs soldés entre 30% et 50%. Coin braderie à 300, 500 et 1 000 F. Le blazer Concept H/F reste à 1 300 F.

MÉDECINE

Selon un rapport remis à MM. Kouchner et Teulade

Les hépatites virales C seront « un problème majeur de santé publique en l'an 2000 »

Un rapport sur les hépatites virales post-transfusionnelles de type C devait être rendu public, vendredi 8 janvier. Selon ce document, signé du professeur Max Micoud (CHU de Grenoble), demandé par MM. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, et René Teulade, ministre des affaires sociales, l'hépatite chronique de type C *« sera un problème majeur de santé publique en l'an 2000 en France »*. Les différentes projections épidémiologiques situent entre 500 000 et 2 millions le nombre des personnes pouvant être contaminées en France.

L'hépatite virale de type C est une infection transmise par voie sanguine. Dans une proportion non négligeable des cas, elle peut devenir chronique et être à l'origine, à terme, de cirrhoses ou de cancers du foie (1). *« Dès maintenant (...), on peut admettre, compte tenu de l'évolution naturelle de la maladie et des données antérieures aux mesures prises dès 1988, que l'hépatite chronique C sera un problème majeur de santé publique en l'an 2000 en France. »* Les auteurs du rapport ne dissimulent nullement l'importance et la gravité du sujet sur lequel MM. Kouchner et Teulade leur avaient demandé, en août 1992, de travailler.

« L'infection par le virus de l'hépatite C, par sa fréquence et les complications qui peuvent survenir, est devenue un véritable problème de santé publique, écrivaient les deux ministres. *De nombreux cas sont secondaires à une transfusion sanguine survenue avant la mise au point d'un test de dépistage. En France, ce dépistage a été rendu obligatoire sur tout don de sang dès le 1er mars 1990. Dans le même temps, les progrès scientifiques et médicaux ont permis de disposer, pour lutter contre les formes les plus graves, d'un traitement (interféron), de maniement complexe, d'efficacité qui semble relative et de coût élevé. Pour toutes ces raisons, nous souhaitons définir, dans les meilleurs délais, une politique de santé publique à l'égard de cette infection et apporter des réponses précises aux interrogations légitimes des malades. »*

La commission, présidée par le professeur Micoud et dont les quinze membres ont été désignés par le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, s'est constituée en plusieurs groupes de travail traitant des différents aspects épidémiologiques, sanitaires et préventifs de cette question. *« L'hépatite due au virus C s'est révélée comme un problème de santé publique avec deux caractéristiques essentielles : la première est liée à l'importance de la transfusion sanguine dans la transmission du virus, et la seconde concerne son évolution particulièrement agressive dans sa forme chronique »*, lit-on dans le rapport.

Après les progrès accomplis dans les années 1970 pour dépister les porteurs du virus de l'hépatite B, la communauté médicale a commencé en 1988 à utiliser des marqueurs sérologiques indirects pour tenter d'éliminer les porteurs du virus de l'hépatite C. En mars 1990, la France rendait obligatoire – dès que ce fut possible – le dépistage de l'infection par le virus. Un an plus tard, on mettait en place un nouveau test de dépistage, dit de « seconde génération », qui, selon les experts, a rendu le risque de transmission de l'hépatite C à partir des transfusions sanguines inférieur à 0,5 %. Le risque zéro ne peut toutefois aujourd'hui être obtenu faute de disposer des connaissances virologiques suffisantes.

Les auteurs estiment, sur la base des 500 000 transfusions annuelles, qu'entre 1970 et 1990 on peut évaluer *« à 25 000 par an le nombre de personnes ayant présenté une contamination et pouvant entrer dans une population qui risque de développer une hépatite chronique ». « En 1992, nous pouvons estimer en fonction des hypothèses de travail entre 500 000 et 2 millions le nombre de personnes infectées par le virus de l'hépatite C,* écrivent les auteurs. *Parmi elles, 100 000 à 400 000 pourraient l'être à partir d'une origine transfusionnelle. »* Les auteurs estiment d'autre part que les derniers éléments disponibles en matière de thérapeutique de cette affection laissent penser aujourd'hui qu'entre 150 000 et 500 000 personnes infectées pourraient bénéficier d'un traitement médicamenteux.

Dépistage des transfusés

En dépit de l'efficacité des mesures mises en place en France dès 1988, de nombreuses dispositions sanitaires restent, selon les auteurs, à prendre. Il s'agit notamment de lancer des campagnes d'information incitant l'ensemble des personnes ayant été transfusées avant la mise en place du dépistage à bénéficier au plus vite des tests disponibles.

Les auteurs proposent également sur ce point un suivi collectif des donneurs et des receveurs de sang, suivi qui devrait être étendu aux donneurs et aux receveurs d'organes. Il n'existe pas en effet, actuellement, de législation concernant la non-utilisation des organes provenant des donneurs infectés par ce virus, et ce en dépit de certaines données faisant état de transmission de l'infection à partir de greffons. Les auteurs estiment d'autre part nécessaire de diffuser des recommandations après toute exposition au virus en milieu hospitalier. Ils souhaitent par ailleurs une amélioration des modalités de prise en charge des remboursements des actes biologiques indispensables au suivi de cette infection.

Toutes ces mesures, estiment-ils, sont d'autant plus nécessaires que dans certains cas on sait aujourd'hui qu'une thérapeutique – à base d'une forme de médicament antiviral, l'interféron alpha – peut être efficacement proposée. Ces dispositions sont également importantes dans la mesure où différents éléments épidémiologiques témoignent d'une possibilité de transmission du virus par voie sexuelle.

Ces données établies et ces propositions formulées, il reste à évaluer le coût d'une véritable politique de santé publique vis-à-vis de cette infection. Le ministère de la santé et de l'action humanitaire, qui a souhaité rendre public dès que possible ce rapport, devrait annoncer des décisions dans les prochaines semaines. Mais déjà est soulevé le problème de l'indemnisation des personnes victimes de ces contaminations post-transfusionnelles. Une association récemment constituée (2) annonce avoir réuni mille deux cents dossiers de personnes souffrant de l'une des formes évolutives de l'hépatite C contractée après transfusion sanguine (il s'agit de cirrhose le plus souvent) et dix-huit cas de morts après cancer du foie. Cette association, qui multiplie les actions en justice, entend obtenir par voie législative une indemnisation des dommages subis.

J.-Y. N.

(1) L'hépatite C est une infection asymptomatique dans près de 70 % des cas. Elle se traduit par un ictère (jaunisse) dans 20 % des cas. Quels que soient les symptômes ou le mode de contamination, on estime que l'installation d'une hépatite chronique évolutive survient au minimum dans 25 % des cas. Après vingt ou trente ans d'évolution, la mortalité due à la maladie hépatique est comprise entre 5 % et 20 %.

(2) AVAC, boîte postale 125, 33020 Bordeaux.

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Station Galère

ET voilà, c'est le redoux. Fini le froid, le grand froid à pierre, à cœur fendre qui nous a incités à regarder où on mettait les pieds : Attention à ne pas bousculer le clodo, si c'est pas malheureux quand même, couché devant la porte de l'immeuble... Et à ne pas déraper sur la chaussée verglacée. Dans ce pays, la misère fait partie des catastrophes naturelles, ouragans, chutes de neige, inondations... Là, maintenant, il n'y en a plus que pour la marée noire aux Shetland. Et d'ici peu on aura oublié jusqu'au sens de ce sigle réducteur : les SDF.

Ils n'ont pas disparu pour autant, les sans domicile fixe. Simplement, au lieu de mourir dans la rue, ils vivent dans le métro. Ils y crèvent aussi d'ailleurs. Mais bon, ça, on n'y pense pas. Remarquez, moi la première. L'autre jour, je vais à Montparnasse m'acheter un blouson en solde pour jouer le rôle d'une éducatrice recrutée à l'année par la RATP dans le cadre de l'opération Coup de pouce. Et je passe devant un jeune zonard planté, main tendue, devant la station, sans le voir ! Il a fallu que je retourne lui filer la pièce !

Me voilà donc partie sur les talons de Francky, un des neuf saint-bernard, neuf, oui, seulement, chargés de venir en aide aux milliers de sans-logis domiciliés à Châtelet-Les Halles ou à Strasbourg-Saint-Denis. Un grand, beau garçon ouvert, souriant, magnétique. Il a vite fait de repérer litrons, sac plastique, godasses crottées, doigts couverts de bobos, ces usagers usés, amochés, abîmés dans une stupeur éteinte toujours prête à flamber.

On s'approche : Bonjour ! Est-ce que t'as besoin de quelque chose ? Neuf fois sur dix, c'est oui... Ça oui ! Besoin de raconter, de vitupérer, de se lancer dans des récits parfois succincts, souvent apocalyptiques, où il arrive, lui, pas moi, à démêler le vrai du faux, le délire de la réalité. Le récit de leur vie avant. Avant qu'ils ne perdent leur femme, leurs gosses, leur emploi ou leurs parents. Et depuis. Depuis qu'ils errent, nomades des temps modernes, qu'ils nichent sous terre ou sur le bitume, dans les interstices d'une société dont ils ont paumé la clé. Avec leurs papiers perdus ou volés.

Dans un monde, leur monde, à l'image rétrécie, noircie du nôtre, avec ses violences, ses amitiés, sa délinquance, ses bonnes adresses aussi. Les Restos du cœur, ça n'est plus ce que c'était. Sorti d'une soupe chaude, le soir, on n'a droit qu'à un casse-dalle ou à un bout de pain, une boîte de sardines et une pomme. A Belleville, c'est gratuit et c'est pas mal. A Stalingrad, pour 5 balles, t'as droit à une entrée, un légume et une viande. Mais le trois étoiles, c'est à Trinité.

Et la nuit, après la fermeture ? On est encore assez peinard à Pasteur et à Rue-du-Bac. Sauf quand on se fait embarquer direction Nanterre dans des cars de ramassage. Ça, les centres d'accueil, les douches obligatoires, les repas à heures fixes, l'odeur de pisse, les rixes à coups de bouteille ou de couteau, et le réveil à 6 heures du mat pour se retrouver sur le trottoir, merci bien, mais non merci. Ils préfèrent pour la plupart faire bouche de chaleur à part.

Cet après-midi, Francky a trouvé un tas de « clients ». Jeanne, soixante et onze ans, toute frêle, toute mignonne, jambes nues dans ses souliers : Le RMI, c'est quoi ? 2 253 F par mois ? J'aimerais bien ! Ah ! bon, Saint-Martin, c'est ouvert ? Oui, pas pour longtemps. Elle devrait en profiter. Tiens, bonne idée ! Fahrid, trente-quatre ans, accroché depuis neuf mois au fil d'un téléphone, celui de son père, désespérément muet. Donne-moi son adresse, j'irai le voir.

D'autres encore qui râlent : le cachet de tranquillisant, à avaler avec du vin blanc coupé de Coca Cola, on te le revend 10 F, alors s'il t'en faut de dix à vingt... toute la manche y passe. Et qui cauchemardent rapport aux chiens policiers, aux flics et à ces salauds d'étrangers venus de l'Est, les ruskos, les polacks, en bandes souvent armées.



Francky leur donne rendez-vous le lendemain, même quai même heure, pour aller les confier à Catherine, l'adorable assistante sociale installée dans l'un des deux bungalows bleu sombre de Coup de pouce ouverts à Etoile et à Nation.

– Combien il y en a, des SDF, d'après toi, dans le métro ?

– C'est saisonnier. L'hiver, avec tous ces nouveaux réfugiés, ça doit tourner autour de 3 500. L'été, ils refont surface. T'en as même qui descendent dans le Midi.

– Et vous en avez sorti beaucoup depuis 1991 ?

– Dans les 400. Y compris ceux qui ont pris la direction cimetière ou prison. Pas énorme. Mieux que rien.

Le soir, sur le coup de 22 heures, je me pointe à Saint-Martin. Derrière un monsieur bien mis, imper, cravate, serviette de cuir sous le bras. Désolé, il y a plus de place ! Alors, lui : Mais je travaille, moi, je... Entrez, on va arranger ça.

Côté femmes, elles ne sont que six. Les trente matelas restants, on les mettra à la disposition des hommes obligés de coucher à même le sol sur une couverture.

Je jette un œil dans le vacarme des rames et l'aveuglante lumière au néon pour voir si par hasard... Non, Jeanne n'est pas venue. Hier, non plus. Dormons sous la pluie.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde RADIO TÉLÉVISION

JUSTICE

Les frères Chaumet devant la cour d'appel de Paris

La 9e chambre de la cour d'appel de Paris examine depuis jeudi 7 janvier l'appel interjeté par les frères Jacques et Pierre Chaumet contre le jugement du 17 décembre 1991 de la 11e chambre du tribunal de Paris les condamnant à des peines de prison ferme pour *« escroqueries, banqueroute, abus de confiance et exercice illégal de l'activité d'établissement de crédit »*.

Jacques Chaumet, soixante-cinq ans, a été condamné à cinq ans de prison dont trois avec sursis, et son frère Pierre, soixante-quatre ans, à quatre ans de prison dont trente mois avec sursis. Les deux anciens dirigeants de la célèbre joaillerie devaient en outre verser 500 000 F d'amende chacun. Détenus pendant six mois au début de l'instruction, du 13 juin au 11 décembre 1987, ils devront retourner en prison si le jugement est confirmé. Aussi, dès l'ouverture des débats, les deux frères ont demandé *« l'indulgence »* de la cour.

Il leur est principalement reproché d'avoir utilisé des moyens ruineux pour se procurer des fonds alors que la joaillerie connaissait de graves difficultés. Des prêts importants avaient été obtenus à des taux particulièrement élevés. En outre, des bijoux ou des liquidités laissés en dépôt par des clients, selon une pratique qui serait une tradition de la profession, avaient été utilisés pour permettre la survie de la prestigieuse entreprise.

Après la faillite, les banques et les clients ont estimé qu'ils avaient été les victimes d'une escroquerie. Mais si les frères Chaumet reconnaissent la matérialité des faits, ils discutent l'interprétation pénale faite par le tribunal. *« Nous en contestons l'élément intentionnel »*, ont-ils déclaré à l'audience. Les débats porteront donc essentiellement sur la qualification juridique du comportement des frères Chaumet. Ils se poursuivront pendant au moins trois jours répartis sur deux semaines avant que la cour mette son arrêt en délibéré.

M. P.

CORRESPONDANCE

La fermeture des « Neiges » à Briançon

A la suite de la publication, dans le Monde *daté 27-28 décembre, d'un article sur la menace de fermeture du centre médical « Les Neiges », à Briançon (Hautes-Alpes), nous avons reçu les précisions suivantes du docteur Roland Crespel, praticien hospitalier à l'hôpital de Briançon :*

Si le centre médical « Les Neiges » accueille une majorité de malades hors carte sanitaire, cela ne lui est pas particulier. Tous les centres moyen et long séjour briançonnais sont dans cette situation. Comme vous le précisez, ce centre reçoit des malades en « suite de soins lourds » *[en particulier des malades du sida NDRL]*, que nous devons nous donner les moyens de soigner.

Actuellement, les structures d'accueil en France manquent, et celles qui existent sont déficientes (...). En parallèle, existent d'autres centres de soins de moyen et long séjour où les prises en charge sont jugées de confort par les professionnels de la santé. Pourquoi donc n'envisage-t-on que la fermeture des « Neiges » ? Par ailleurs, vous indiquez que *« cinquante-cinq lits doivent être redéployés sur d'autres établissements de Briançon »*. Pourquoi ne les citez-vous pas et ne faites-vous pas part, à ce sujet, de l'étonnement de la majorité de la communauté médicale ?

La question de fond est, si effectivement il doit y avoir fermeture de centres moyen et long séjour en France : lesquels doivent fermer ? Dans le cas du Briançonnais, on ne punit pas les plus mauvais élèves (...).

POINT DE VUE

Une fois de plus

par Françoise Sagan

J'AVAIS toujours refusé de voir le moindre rapport entre les élections de ce pays et mes propres démêlés avec la loi. Cela me semblait même de la paranoïa. Seulement, aujourd'hui, ce n'est pas la première fois que ma mise en cause intervient deux mois avant les élections, ni que les médias s'y étendent, c'est la quatrième. Et je trouve cela un peu exagéré – d'autant qu'il est fait de moins en moins d'efforts pour transformer une répétition fâcheuse en coïncidence vraisemblable.

On arrêta donc, il y a un mois, un petit bonnet (les gros bonnets doivent avoir une barbe blanche, à force d'être insaisissables). C'était – *dixit* la presse – le dealer du Tout-Paris, aux quarante clients célèbres mais dont je serai l'une des seules à surnager nommément, à la fin, une fois de plus. Or ni sa filature, ni les écoutes téléphoniques, ni plus tard la fouille de mon appartement et mon interrogatoire à la police, rien ne le reliait, semble-t-il, à moi, sauf un de ses clients, aussi l'un de mes amis, qui déclarait n'être que mon facteur et que seul le pur dévouement faisait faire ces achats à ma place. L'enquête, se poursuivant, découvrit que les tractations entre les deux hommes n'avaient pas excédé 28 000 francs pour les années 1991 et 1992, ce qui signifiait, pour moi (si j'admettais cette thèse !) une consommation de 40 grammes pour vingt-quatre mois soit moins de 2 grammes par mois... De toute façon, pas de quoi fouetter un chat, ni livrer à la presse et à l'opprobre publique un commerçant, un industriel ou qui que ce soit... sauf moi.

Mais pourquoi ? Pour des raisons politiques ? Lesquelles ? Mon amitié et mon estime pour François Mitterrand ne se sont jamais transformées en fanatisme ni en intolérance, je n'ai jamais moi-même hérité d'une de ces sinécures, fonctions, prébendes, passe-droits qui aurait pu léser quelqu'un. D'ailleurs, je n'ai jamais lésé qui que ce soit, et si j'y pense, je suis bien une des rares personnes que je connaisse à n'avoir jamais fait mal à une mouche, de droite ou de gauche – ou alors qu'elle se présente. Je dirais même que, depuis dix ans, entre les saisies, les amendes, les fouilles, les redressements fiscaux, les contrôles et les inculpations, je n'ai pas beaucoup profité de l'ère socialiste ! (J'espère, en tout cas, qu'à leur avènement, un jour ou l'autre, les gens de l'autre bord observeront la même scrupuleuse impartialité, et mettront autant de mesure dans la revanche que leurs prédécesseurs dans le favoritisme...)

Ou bien, hors de toute politique – et en pleine coïncidence, – est-ce mon influence morale, mon exemple, qui justifient l'entêtement de mes tourmenteurs ? Je rappellerai que si j'ai admis connaître ces toxiques, je n'en ai jamais vanté les charmes – et encore moins procuré l'usage à qui que ce soit, – que j'ai même publiquement dénié les pouvoirs créatifs attribués par d'autres à la cocaïne, et que si j'ai revendiqué et revendique encore le droit de me détruire comme je l'entends, si je l'entends, ce n'est pas un exemple bien entraînant.

Tout cela ne m'évite pas de me retrouver inculpée aujourd'hui, sur les seuls dires d'un autre inculpé. Et la justice, c'est vrai, ne me semble pas « la même pour tout le monde ». Je m'en inquiète d'autant plus que je connais les difficultés des juges dans mon cas : ils doivent être bien rigoureux – envers eux-mêmes – pour être simplement objectifs avec moi, assurés qu'ils sont de ce que leur simple objectivité, justement, sera nommée par beaucoup obéissance au pouvoir ou au mieux « dépendance ».

« France, mère des arts, des armes et des lois... », pourquoi veut-on toujours y brouiller les premiers avec les dernières ?

ARTS

Le soleil noir des Provençaux

Une exposition révèle les peintres méridionaux d'avant l'impressionnisme

TOULON

de notre envoyé spécial

Loubon, Emile; Grésy, Prosper; Engalière, Marius; Guigou, Paul; Aiguier, Auguste. Qui étaient-ils? les principales figures du paysagisme provençal sous le Second Empire – et des peintres prolixes, curieux, inventifs parfois. Ils ont oscillé entre le paysage tel qu'il s'enseignait alors, artificieux et lointainement poussinesque, et l'observation de plein air, le long des chemins et sur la côte. Quelques-uns imitaient Claude Lorrain ou Horace Vernet. D'autres s'efforçaient de vérifier sur le motif les principes de leur art. Deux ou trois, Guigou, Monticelli, Ziem peut-être, se sont risqués plus loin, et leurs expérimentations leur ont valu l'estime proclamée d'un peintre d'Aix-en-Provence et d'un autre d'Arles, Paul Cézanne et Vincent Van Gogh.

A ces méconnus, Jean-Roger Soubiran, conservateur du Musée de Toulon, a consacré des années de recherche, une exposition et un gros livre. Son travail et celui de son équipe sont exemplaires : plutôt que de céder aux facilités de la monographie vite expédiée ou à celles du «tout contemporain», il a entrepris de ressusciter une période, un mouvement et des artistes. Hésiterait-on à reconnaître à tous une immense valeur esthétique, leur resterait encore, indéniable, la valeur historique, qu'il s'agisse d'histoire de la peinture ou d'histoire de la société. Leurs œuvres peuvent se voir en effet de plusieurs manières, la formaliste qui se passionne pour l'évolution de la touche et de la perspective, la généalogique qui privilégie parentés et influences, la pittoresque qui ne demande aux tableaux que le spectacle d'un mode de vie d'autrefois.



Paul Guigou : « Vue de la Canebière et des allées de Meilhan »

Sur la troisième, il est permis d'aller vite. Loubon représente les transhumances des troupeaux, les routes parcourues par des paysannes à dos d'âne ou, illustration prophétique de Giono, l'émigration pendant le choléra à Marseille. Ces vastes images aspirent au monumental, elles n'atteignent qu'au spectaculaire. On peut rester indifférent devant ces défilés d'hommes et de bêtes et ces épopées champêtres en comparaison desquelles Millet paraît discret et George Sand mesurée. Grésy, Courdouan et Engalière sacrifient moins au théâtre, quoiqu'il arrive au premier de loger dans ses campagnes des nymphes dénudées passablement incongrues. Réminiscences d'académisme, sans doute. Corot n'en est pas exempt non plus, il est vrai.

Sur la première question, celle de la manière, il est nécessaire de s'attarder davantage. A l'exception de Guigou, Ziem et Monticelli, déjà nommés, les peintres marseillais et toulonnais des années 1840 ou 1850 peignent avec une sage vigueur. Ils ne détestent pas une matière un peu grasse, délicatement granuleuse, ni les empâtements où la lumière s'accroche, mais sans excès. Ils pratiquent un illusionnisme adroit, ils savent imiter à merveille les pelages des bœufs, des chevaux et des chiens, ils composent suivant les lois du panorama. Plan après plan, ils étagent rochers, arbres, maisons et ciel jusqu'à l'horizon. Emile Loubon, seul de son espèce, se plaît à tordre ou raccourcir la perspective. Pour les autres, autant le dire, l'originalité des compositions n'est pas leur fort. Ils se rachètent en s'inspirant des couchants dorés du Lorrain jusqu'à la monomanie – Aiguier – ou en osant un clair-obscur exacerbé et violent – Grésy, de temps en temps.

Un trio : Ziem Monticelli et Guigou

Leur couleur, malgré le soleil, malgré le bleu du ciel, malgré les reflets marins, évite l'intensité et l'acidité. On croirait des vues prises à l'automne et à l'hiver, dans un jour gris et blanc qui atténue des contrastes et éteint les dissonances. Loubon est pâle et décoloré, Grésy adepte du brun et du roux, Engalière paraîtrait timoré si ses tableaux étaient accrochés à côté d'un Corot ou d'un Diaz, ses contemporains. A l'évidence, ils hésitent à sauter le pas et à transposer l'éclat solaire et les ombres colorées sur la toile. Bien plus que les précurseurs de Monet, ils se révèlent les héritiers de Decamps.

Restent les trois «irréguliers». Ziem apparaît comme le Boudin de Marseille et de Martigues, habile observateur des variations de la lumière, préimpressionniste si l'on tient à toute force à user de ces catégories qui n'ont d'intérêt que chronologique. Il n'est guère présent dans l'exposition que par allusions, car l'essentiel de sa carrière et de son succès se développe ailleurs, à Paris, si bien qu'il ne revient guère en Provence que pour jouir de sa gloire et du climat.

Pour Monticelli, dont des rétrospectives et des livres ont réhabilité depuis une décennie la peinture lourde et luisante, aux touches saillantes et juxtaposées comme des écailles, l'affaire est plus complexe. Quoique marseillais, il doit peu à ses compatriotes, dont il a moins étudié les œuvres que celles de Delacroix et de Diaz. Et, quoique marseillais encore, il s'intéresse fort peu au pittoresque autochtone. Ses paysages et ses bords de calanques ne se veulent ni des relevés topographiques ni des saynètes plaisantes – mais des morceaux de bravoure picturale. En empâtant sur des glacis, Monticelli brouille les contours, dissémine les formes et célèbre jusqu'à la folie la violence de la lumière. Elle troue les feuillages, elle ronge les pierres, elle brûle les branches, dont il ne reste qu'une armature noire. On serait fort en peine de suggérer des parentés et d'établir des parallèles. Hors de toute école, Monticelli peint à l'écart. Dans l'exposition toulonnaise, force a été de lui consentir une salle au terme du parcours. Juste précaution : Monticelli ne prolonge ni n'annonce qui que ce soit, il pousse à son paroxysme une obsession solitaire. «*Je viens de la Lune*», répondait-il aux questionneurs. Ce n'est pas faux.

Paul Guigou en venait-il aussi? Ami de Monticelli, autodidacte en peinture, clerc de notaire quelque temps, il pourrait passer pour le Géricault de son époque, ne serait-ce que parce qu'il accomplit en moins de quarante ans de vie une œuvre résolue et tranchée. En 1860, à vingt-six ans, il exécute le *Paysage de Provence* du Musée d'Orsay, l'un des plus beaux paysages de la peinture française du dix-neuvième siècle, simplement. La matière, rêche et comme pelucheuse, préfigure étrangement Balthus. La lumière a la clarté d'un Corot romain et ses admirables ombres grises et vertes et un peu mauves. L'année suivante, il peint sa *Vue de la Canebière et des allées de Meilhan*, entre Manet et Caillebotte. Les critiques du Salon de Marseille lui conseillent alors de s'apaiser et le plus délicat d'entre eux conclut : «*C'est de la folie furieuse : il lui faut des douches et la chemise de force. Vite donc, ces tableaux à l'hospice des aliénés!*» La «*folie furieuse*» a duré jusqu'en 1871, jusqu'à la mort de Guigou à Paris durant l'hiver 1871. Elle a duré le temps qu'il exécute des paysages découpés à la japonaise et peints avec une froide sécheresse. Ce n'est plus du Corot, ce n'est pas du Cézanne, mais c'est assurément d'un grand peintre.

PHILIPPE DAGEN

► «Le paysage provençal et l'école de Marseille avant l'impressionnisme, 1845-1874», Musée des beaux-arts, 113, avenue du Maréchal-Leclerc, 83 000 Toulon. Tél. : 94-93-15-54. Jusqu'au 30 mars.

L'exposition s'accompagne d'un catalogue monumental, publié sous la direction de Jean-Roger Soubiran. Extrêmement précis et *bien illustré*, c'est une véritable somme scientifique et historique. Réunion des Musées nationaux, 630 pages, 390 francs.

L'homme de fer

Les œuvres de Henri Presset sont montrées en France pour la première fois

HENRI PRESSET
à la galerie Pascal Gabert

Si l'on en croit Pascal, «*il est rare que les grands géomètres soient fins, et que les gens fins soient de grands géomètres*». Jusqu'à aujourd'hui, il fallait en effet aller en Suisse pour rencontrer un de ces phénomènes, sculpteur comme il se doit : les dernières œuvres de Henri Presset sont montrées en France pour la première fois, et sans doute fallait-il cette longue attente pour les apprécier comme elles le méritent. En fait, Pascal n'avait probablement pas tort, car Presset n'a rien d'un mathématicien : la pureté de ses formes doit tout à l'intuition – celle que forge une longue pratique – et le sentiment qui s'en dégage doit plus au goût qu'à la beauté d'une équation. Ainsi, a-t-on raison de se méfier des hommes tranquilles. A arpenter le fer, celui-ci sait donner à la géométrie un presque-rien d'organique, aux corps un je-ne-sais-quoi de construit, par le calage subtil des éléments, par les vides et les décrochements qui, loin de les séparer, les unissent.

L'ouverture des volumes est une des grandes conquêtes de la sculpture moderne : d'aucuns s'y sont engouffrés pour la faire littéralement éclater. Pas Presset : ses coupes sont des fractures nettes, autant de lignes ou d'incisions par où la lumière s'insère dans le corps de l'œuvre et le modèle. Loin d'être expansives, ce qui veut trop souvent dire dispersées, ces œuvres contiennent leur propre espace, comme l'homme qu'elles représentent. Car c'est du corps humain que dérivent les œuvres exposées, les quelques très belles gravures et surtout ces sculptures, d'une telle intensité qu'il faut peut-être les parer du beau nom de statues. A regarder *Figure 5 A-90*, on sera convaincu de ce que la statuaire défie la durée, et qu'un Genevois né en 1928 peut retrouver, au bout de son propre chemin, l'univers d'un Brancusi, mais aussi celui qui guidait les mains qui façonnèrent les scribes accroupis de la cinquième dynastie, ou taillèrent dans la diorite la figure de Goudéa.

Les statues de Presset ont la même fluidité, mais aussi la même compacité – augmentée d'une passionnante intégration du socle dans certains cas, – qui semble défier les siècles, par la permanence d'une pensée formelle plus que par la solidité intrinsèque des matériaux.

En fait, l'acier qu'il utilise est plutôt fragile. Il rouille, se patine, mais conserve toujours sa finesse précise, parfois gracile, comme dans les figures dressées, qui font souvent penser à des totems, dont elles n'ont pourtant pas la frontalité, Presset refusant de doter ses formes d'une quelconque charge magique ou incantatoire. C'est bien plutôt de l'homme en devenir, à la fois délicat et capable des plus grandes choses, dont il est question ici.

HARRY BELLET

► Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix, Paris (3e). Tél : 48-04-94-84. Jusqu'au 15 janvier.

MUSIQUES

Le bassiste Bill Wyman quitte les Rolling Stones

Bill Wyman, membre des Rolling Stones depuis leur formation en 1962, a déclaré mercredi 6 janvier qu'il quittait le groupe. Le bassiste, âgé de cinquante-six ans, a annoncé son intention de se consacrer à ses affaires – il a ouvert un restaurant baptisé «Sticky Fingers» à Londres – et, éventuellement, d'enregistrer des disques en solo. Wyman a déjà quatre albums à son actif.

Cette décision attendue depuis la fin de la dernière tournée mondiale des Rolling Stones en 1991 ne devrait pas mettre en cause l'existence du groupe. Mick Jagger et Keith Richards ont déjà affirmé leur intention d'enregistrer et de jouer en public dans un avenir relativement proche, avec ou sans Bill Wyman. Dans un communiqué diffusé à Londres, le groupe a fait savoir que contrairement à certaines rumeurs, John Entwistle, l'ancien bassiste des Who, ne remplacerait pas Wyman et que la place restait disponible.

URBANISME

Berlin à Beaubourg

Le Centre-Georges-Pompidou accueille du 12 au 15 janvier un important colloque : «Berlin, portrait de ville», consacré à l'évolution et à l'urbanisme de la future capitale allemande, et organisé par l'Association dialogue entre les cultures (ADEC). En ouverture, mardi 12, un film documentaire de Nicole Bary et Christian Delage fera l'état des lieux et des esprits sur cette ville huit fois plus grande que Paris *intra-muros* et coupée en deux pendant plus de quarante ans (salle Garance, 20 h 30).

Le colloque réunira de nombreux spécialistes allemands et français ainsi que plusieurs responsables politiques de la ville, comme M. Volker Hassemer, sénateur allemand chargé de l'urbanisme et de l'environnement. Cette manifestation, qui a pour objectif de cerner les enjeux de la réunification dans les projets d'aménagement et de développement de Berlin, peut être utilement éclairée par le dernier numéro spécial du *Bulletin* de l'Institut français d'architecture (IFA), réalisé par Corinne Jacquand et précisément consacré à Berlin.

► Colloque Berlin, du 12 au 15 janvier, Centre Pompidou. Rens. : ADEC. tél. : 42-96-15-51.

► *Berlin*, par Corinne Jacquand, collection «Portrait de ville», éd. IFA (avec le concours de la DATAR), supplément au numéro d'été 1992 du *Bulletin d'informations architecturales*, 60 p., 120 ill., 120 F.

THÉATRE

Des mots malheureux

Un bon acteur et un bon metteur en scène ne font pas forcément un bon auteur

QCEUR
de *Thierry Vincent*

NICE

de notre envoyée spéciale

Une histoire d'amour, prévient Thierry Vincent, auteur et metteur en scène de *Qœur*, au Théâtre de Nice. Et aussi comédien. «Histoire» est beaucoup dire. Plutôt variations sur le thème des rencontres impossibles, jouées par un garçon (lui-même), deux filles (Marianne Sonda et Cécile Guillemot), une danseuse vêtue en escrimeuse car l'amour est un duel (Chiara Florian), plus un pape (Ariel Waksman) et un musicien dit «kappelmeister» (Jacques Fantino).

Ce qui manque le moins à Thierry Vincent-auteur, c'est une prétention à l'humour. Un humour de café-théâtre joint à une poésie de chansonnette. Finalement, la fameuse «crise des auteurs» n'est-elle pas due à cette idée que si on sait parler sur scène, on peut écrire pour le théâtre?

Dans le cas de Thierry Vincent, c'est d'autant plus dommage qu'il sait parler sur scène. Il sait l'occuper, lui donner vie, y faire respirer des images belles, réellement poétiques, dans un décor minime : des éclairages raffinés, un miroir qui renvoie des reflets nets comme une peinture hyperréaliste, et peut se transformer en boîte magique qui démultiplie les corps.

Professeur à l'Atelier-école du Théâtre de Nice depuis 1987, chez Rosella Hightower et à l'ERAC (École régionale d'acteurs de Cannes), Thierry Vincent maîtrise parfaitement l'agencement d'un spectacle, son rythme, son traitement musical. *Qœur*, pourtant, est seulement sa seconde mise en scène, après un exercice d'élèves, *le Grand Bain*. Jacques Weber – directeur du Théâtre de Nice – s'y était intéressé et l'avait encouragé à continuer. Il a eu raison, mais il aurait pu lui demander de monter un vrai bon texte. C'est ce que l'on attend à présent de Thierry Vincent.

COLETTE GODARD

► *Qœur*, au Théâtre de Nice, salle Michel Simon, à 21 heures, jusqu'au 9 janvier. Tél. : 93-80-52-60.



CULTURE

DANSE

L'esprit de l'Inde

L'ambassadrice du style Odissi ouvre un cycle de musiques et de danses traditionnelles

MADHAVI MUDGAL
A l'Auditorium/Châtelet

Parmi les six principaux styles de danse classique pratiqués en Inde, Madhavi Mugdal a choisi celui de la région d'Orissa, un État encore riche en forêts, situé dans l'est indien, au nord du golfe du Bengale. Elle l'a choisi par goût, et non par appartenance communautaire comme le veut l'usage, parce que *«ce style, Odissi, est le plus fluide»*. A la fois sculptural et léger, malgré son affection particulière pour les gestes en équerre – dos tendu, pieds et mains en angle droit, – et les figures en triangle – jambes ouvertes et à demi-pliées. Alternance de silences glissés et de claquements de pieds vigoureux, ce style distribue les équilibres à parts égales, imprime au corps des mouvements ondulatoires et cycliques, trace des figures tantriques sur le sol, sans exclure les jeux de hanches, bannis ailleurs en Inde. Le résultat est tout en force et en grâce.

A l'origine, le *Geeta-Govinda*, une œuvre poétique dédiée au dieu Krishna, et écrite au douzième siècle par Jayadeva, dont, dit-on, l'épouse était danseuse. Style religieux, d'abord dansé dans les temples par des femmes, les *maharis*, puis, à partir du seizième siècle à la cour royale ou en public, l'Odissi s'estompe progressivement du paysage des arts indiens avant de connaître un nouvel essor à la fin du dix-huitième siècle, où des garçons travestis reprennent le flambeau de la danse sacrée.

Madhavi Mugdal, une jeune femme née à New-Delhi d'un père musicien, fait connaître cette danse à travers le monde depuis de nombreuses années. Sa carrière débute à l'âge de quatre ans. Elle pratique alors les styles Khatak (du Nord), Bharatanatyam (de Madras) et Odissi, dont son gourou, Kelucharan Mohapatra, grand rénovateur du genre, lui donnera bientôt le goût définitif. Ce qui lui plaît, explique la danseuse, à la ville très ouverte au monde moderne, c'est *«le climat d'ouverture, les mélanges culturels qui ont toujours régné au sud de Calcutta, dont l'art Odissi a bénéficié»*. La danse parle de Dieu, mais aussi des animaux sauvages, de l'amour et des humains. *«Et puis, l'Odissi était moins connu que les autres styles. C'était donc un défi d'en reprendre l'exploration»*.

Quand elle est en Inde, Madhavi Mugdal enseigne la danse à l'institut Gandharva Mahavidyalaha. *«Mon père a fondé ce centre en 1939, afin de permettre à un très large public de découvrir la musique savante indienne. De plus, la majorité des musiciens indiens professionnels se trouvaient à Bombay. La culture musicale à New-Delhi était très faible. Mon père voulait y attirer les meilleurs.»* Le livre d'or du jubilé (en 1989) de cette école aujourd'hui installée dans un building du centre de New-Delhi réunit les photos-souvenirs des plus grands noms de la musique savante indienne.

Sur une image presque familiale prise il y a quelque trente ans en arrière, une toute petite fille aux cheveux bouclés et au sourire éclatant danse au milieu d'un cercle présidé par un jeune homme aux allures de jeune premier : Madhavi Mugdal faisait ses premiers pas de danseuse étoile. Ravi Shankar jouait du sitar. A l'Auditorium des Halles, qui inaugure un cycle d'un mois consacré aux musiques et danses traditionnelles (de l'Iran à l'Espagne), elle dansera accompagnée de quatres musiciens (manjira, percussions, flûte, sitar) et d'une chanteuse, Purna Chandra Majhi.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Les 8 et 9 janvier à 19 heures. Forum des Halles. Tél. : 40-28-28-40.

Faux pas dans le désert

LA PEAU DU MONDE
au Théâtre de la Ville

Etait-ce, comme l'ont noté avec effroi les superstitieux, parce qu'il s'agissait de la treizième création d'Angelin Preljocaj, confiée à treize danseurs? La création de *la Peau du monde*, l'été dernier, dans l'amphithéâtre en plein air de Châteauvallon, fut sabotée par la pluie, transformant en patinoire le plateau de bois : les danseurs tombaient comme à Gravelotte, ou restaient tétanisés de crainte. Impossible de juger équitablement la pièce (*le Monde* du 7 juillet). La voici non seulement au sec, mais rôdée dans divers théâtres avant d'arriver à Paris. Disons-le tout de suite, c'est une déception.

Poétique était l'idée de départ, cette «peau du monde» à la fois douce et dure qu'a vue Preljocaj dans le désert du Sinaï, et ces cavaliers perdus, ayant à réinventer la vie après quelque apocalypse. Séduisant est le décor en frêne blond de Thierry Leproust, stylisation de dunes sur lesquelles les danseurs se laissent glisser – malheureusement, le plateau se révèle vite excessivement bruyant, interdisant tout fantasme de sable. Beaux sont les éclairages, bleu touareg ou or, moins heureux les costumes.

Mais cette *Peau du monde* ne raconte rien à l'imagination, ne dégage ni émotion ni signification : ses personnages nous indiffèrent. Si l'on retrouve souvent la gestuelle sèche et précise qui est la «griffe» de Preljocaj, et qu'on note çà et là quelques jolis mouvements d'insectes ou de reptiles, que de banalités, de remplissages! Sans parler de pantomimes cavalières (mains tenant les rênes, tressautements au rythme de l'amble ou du trot) qui rappellent, hennissements à l'appui dans la bande-son, le réalisme-socialiste encore en honneur au Bolchoï... Preljocaj a du métier, certes, il sait occuper un vaste espace et un nombre relativement élevé de danseurs, mais il dérape ici vers le revers de cette médaille : la routine et la convention, lorsqu'elles remplacent l'inspiration. D'où, aussi, ce fastidieux découpage en solos, duos, trios, ensemble des garçons puis ensemble des filles, etc. Voilà bien le défaut majeur de cette pièce : on n'y sent aucune nécessité profonde. Elle sonne creux.

Le chorégraphe qui a signé ne serait-ce que les deux chefs-d'œuvre que sont *Noces* et *Roméo et Juliette* a droit à l'erreur. Attendons, à côté de la reprise de ces *Noces*, la relecture de *Parade* et du *Spectre de la Rose* qu'Angelin Preljocaj proposera au palais Garnier, avec sa compagnie, en avril prochain.

SYLVIE DE NUSSAC

► Jusqu'au 12 janvier, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77.

CINÉMA

Assassin sans frontières

VIEILLE CANAILLE
de Gérard Jourd'hui

Michel Serrault est un acteur prodigieux. Par son don de la composition, mais surtout par sa manière de vous renvoyer la réalité à la figure comme une illusion de théâtre, de vous faire croire que les psychopathes – rôles dont on le gratifie fréquemment – sont des gens plus normaux que ceux qui prétendent l'être et représentent l'ordre social.

Dans *Vieille Canaille*, Michel Serrault est Darius Caunes, un artisan graveur lyonnais quinquagénaire bien tranquille. Trompé par sa femme, une mégère, il s'en débarrasse par un crime parfait, se comporte tout naturellement en veuf éploré et, pour améliorer son ordinaire, fabrique de faux billets de 500 francs, juste pour son usage. Un grain de sable, en l'occurrence sa secrétaire Rose (Anna Galiena), dérange cette escroquerie pépère, Charlie (Pierre Richard), officier de police copain de Darius et gastronome comme lui, va se trouver mêlé à l'affaire.

Producteur de télévision et de cinéma, Gérard Jourd'hui avait vu à l'œuvre, sous ses auspices, Pierre Richard dans *Bienvenue à bord* de Patrice Leconte, et Michel Serrault dans *la Vieille qui marchait dans la mer*, de Laurent Heynemann. Réalisant son premier long métrage, il a eu envie de les diriger ensemble.

Avec Dominique Roulet, il a librement adapté un roman de l'auteur américain Fredric Brown. La transposition dans l'atmosphère très française de Lyon et d'Annecy ne nuit pas à la méchanceté corrosive de ce romancier qui, dans un de ses livres, transforma en tueurs des Père Noël... Noir c'est noir, il n'y a pas de doute; le directeur photo ne s'y est pas trompé pour les ambiances, non plus que le décorateur. On regrette que la mise en scène soit trop sage mais les acteurs sont là, tous excellents, et la folie, Serrault s'en charge.

JACQUES SICLIER

Cauchemar dans le seizième

UNE JOURNÉE CHEZ MA MÈRE
de Dominique Cheminal,

C'est un monde où les baby-sitters françaises et leurs copines sont aussi bêtes qu'attachées à leurs acquis sociaux. Où les bonnes portugaises ont un accent à couper au couteau et témoignent d'un attachement farouche à leur patronne. Où les égoutiers coupent l'eau de tout le quartier pendant qu'ils mangent un sandwich. Où Charlotte de Turckheim joue son propre personnage et Hélène Vincent sa maman un peu fofolle. C'est du café-théâtre, qui prend à l'écran une consistance inquiétante, un rythme abrutissant. Tourné en décors naturels (les rues du seizième arrondissement), le spectacle flirte de manière étrange avec la réalité, entre trivialité blessante et cauchemar familial. Une bizarrerie qui reste le seul point à porter à l'actif de cette entreprise.

T. S.

□ **«Impitoyable» primé par la critique américaine.** – Le western *Impitoyable (Unforgiven)*, de et avec Clint Eastwood, a reçu, dimanche 3 janvier, le Prix du meilleur film de l'année 1992, décerné à New-York par la Société nationale des critiques de films américains. Clint Eastwood a également reçu le Prix du meilleur réalisateur, et David Webb Peoples celui du meilleur scénario, tandis que Gene Hackman recevait le Prix du meilleur second rôle masculin. Emma Thompson s'est vu décerner le Prix de la meilleure actrice pour *Howards End*, de James Ivory, et Stephen Rea celui du meilleur acteur pour *The Crying Game*, du réalisateur irlandais Neil Jordan. Le Prix du meilleur second rôle féminin est revenu à Judy Davis pour *Maris et femmes* de Woody Allen. Le film chinois *Epouses et concubines*, de Zhang Yimou, a été récompensé par le Prix du meilleur film étranger et par celui de la meilleure prise de vues pour le directeur de la photographie Zhao Fei.

□ **Jeanne Moreau nommée présidente de la commission d'avance sur recettes.** – L'actrice Jeanne Moreau a été nommée par M. Jack Lang présidente de la commission d'avances sur recettes, qui attribue des subventions remboursables pour aider la production des films. La commission dispose cette année d'une enveloppe de 115 millions de francs. La comédienne succède à ce poste à Bernard-Henri Lévy.

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Lettre d'une inconnue : 20 h 30. Rel. dim., lun. L'Après-midi d'un prince : ven., sam. (dernière) 19 h. Quelles nouvelles de Maupassant? : mar., mer., jeu. 19 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). La Belle de Fontenay : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Pratiques innommables : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Le Jugement dernier : 20 h 30 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Les Filles du néant : ven., sam., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h ; mar. 18 h 30. Salle Louis Jouvet. Ondine : ven., sam., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h ; mar. 19 h.

AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (42-09-32-42). Duo pour voix obstinées : ven., sam. (dernière) 21 h.

BASTILLE (43-57-42-14). Imprécation II, Money Makes me so Happy : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Le Chasseur de lions : mar., mer., jeu. 19 h 30.

BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Le Cabaret de la grand'peur : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h 30. L'Entrée par laquelle on sort : mer., jeu. 19 h ; mar. 20 h 30. Je? Deux!! Maux... : mer., jeu., ven., sam. 19 h ; dim. 17 h.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Jonathan Livingston le goéland : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h 45. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Impressions de Pelléas : 20 h 30 ; sam. 15 h. Rel. dim., lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). La Voix humaine : 21 h. Rel. dim., lun. Les Mots en balade : jeu. 14 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Brûlez tout! : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA DANSE (40-26-28-58). Don Juan d'origine : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Rel. dim., lun. Qui vous savez : 22 h. Rel. dim., lun.

CAFÉS DES 13E, 14e ET 15e ARRONDISSEMENTS (42-86-97-03). On joue... feu! : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.

LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnio : jeu., ven., mar. 19 h 45 ; sam. 17 h.

CARTOUCHERIE-ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Vous avez dit Labiche? : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

CARTOUCHERIE-EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). L'Abuseur de Séville : mer. (en espagnol), jeu., ven., sam. (en français). 20 h 30. La Vida es Sueno (en espagnol) : dim. 16 h.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Marguerite et le Président : sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Les Sept contre Thèbes et Souvenirs des tragédies disparues : mar., mer., jeu. 21 h. Le Rôdeur : lun. 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Hello Dolly : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; sam. 14 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30 ; dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE (47-00-80-12). Tournoi d'improvisation théâtrale 92/93 : lun. 21 h.

CITÉ INTERNATIONALE (45-88-38-69). On a marché sur la Terre : ven., sam., lun., mar., jeu. 21 h ; dim. 17 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Antigone : ven., dim., jeu. 20 h 30 ; sam. 14 h. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : dim. 14 h. Le roi s'amuse : lun., mer. 20 h 30. La Serva amorosa : mer. 14 h ; sam., mar. 20 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Qui est le véritable inspecteur Hound? : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Traité de ma triche : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Ubu : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Tos : mar., mer., jeu. 20 h 45.

ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : ven. 20 h 45 ; sam. (dernière) 18 h, 21 h. Rose de Noël : sam., dim. 14 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). La Mère d'Icare : mar., mer., jeu. 20 h 30.

ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). La Nuit juste avant les forêts : 20 h 30 ; sam. 16 h. Rel. dim., lun.

ESPACE JEMMAPES (46-34-01-58). Les Portes du chaos : 21 h. Rel. dim., lun. Sans censure, ça c'est sûr!!! : dim. 15 h ; lun. 21 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. Rel. dim., lun. L'île des esclaves : 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Danse avec les fous : ven. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h. Feu la mère de madame : ven., sam. 20 h ; dim. 18 h. Le Mariage de Figaro : dim. 16 h. La Mouette : sam. 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. Le Machiniste têtu : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (60-10-55-24). Exercices de style : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Horla ; Boule de suif : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). La Contrebasse : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Lamy and Co : ven., sam. (dernière) 20 h 15 ; sam. 18 h. Une fille entre nous : ven., sam. 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 19 h. Rel. dim. Amours en pièces : 20 h 30. Rel. dim., lun. Faubourg passion : lun., mar., mer., jeu. 22 h 15. Le Rire amer du belouga : ven., sam. (dernière) 22 h 15. Trois minutes pour exister : lun. 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 20 h 30 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Banc : 19 h. Rel. dim., lun. L'Ecole des femmes : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim., mar. Tout va bien, je vais bien! : 20 h. Rel. dim. Entre l'Est et l'Ouest : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h 30. Théâtre rouge. Les Paupières d'Etretat : 20 h. Rel. dim. Magdeleine Leclerc, dernier amour de Sade : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Edwidge Feuillère en scène : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Le Nuage amoureux : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.

MARAIS (42-78-03-53). L'École des femmes : 21 h. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Huis clos : 19 h 30. Rel. dim., lun. Marie and Bruce (en anglais) : dim., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h.

MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim., mar. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : mar., mer., jeu. 20 h 30.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : mar., mer., jeu. 18 h 30.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves : sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h.

MICHEL (42-65-35-02). Chantal Gallia : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Bas-fonds : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; sam. 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : ven. 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Carpe du duc de Brienne : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.

OLYMPIA (47-42-25-49). Patrick Sébastien : mar., mer., jeu. 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (48-03-11-36). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri! : 21 h. Rel. dim., lun.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Lapon, le savant et l'apprenti : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). Bernard est mort : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure! : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. La Peau trop fine : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.

RANELAGH (42-88-64-44). La Surprise de l'amour ; 18 h 30 ; dim. 20 h 30. Rel. lun. Trekking : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Deux siècles d'amour : 20 h 30. Rel. dim.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Hold up : 20 h. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Elie et Dieudonné : ven., sam., mar., mer., jeu. 22 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Le Jeu de l'amour et du hasard : mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU, (45-45-49-77). Monsieur Klebs et Rozalie : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). D'Alba est stone... Mais ils vécurent heureux : 20 h 15. Rel. dim. Brigitte Lahaie : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Lilia : 20 h 30. Rel. dim., lun. Vous allez rire : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Prix Martin : jeu. 19 h ; ven., sam., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE DE LA LUNE NOIRE (42-27-68-81). Les Voleurs de feu : mar., jeu. 20 h 45.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Confusions : mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Dreams of Power and Passion : lun., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h. Frieda's Flight or She who can but doesn't (en anglais) : sam. (dernière) 20 h 30. Stage and Hans : dim. 18 h ; lun., mar. 20 h 30. The Elephant Man : mer. 14 h 30. The Hamburger Twins (en anglais) ven. 20 h 30 ; sam. (dernière) 14 h 30. The Ramayana : ven., sam. (dernière) 19 h. Belle de Mai. Vingt-cinq Années de littérature de Léon Talkoï : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; sam. 18 h ; dim. 17 h. The Private Memoirs and Confessions of a Justified Sinner : ven., sam. (dernière) 22 h 30.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Zappeurs : ven., sam., lun., jeu. (dernière) 22 h ; dim. 20 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Salle II. Roro et Saoz : 22 h. Rel. dim. L'Epreuve : 19 h. Rel. dim., lun. Le Baiser de la veuve : 20 h 15. Rel. dim. Le Bel Indifférent : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Les Crétins verts dans le spectacle de fin d'année : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Au bord de la vie : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h ; dim. 15 h.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Monsieur chassel : 20 h 15 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Didier Follenfant : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. Les Rustres : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Terra Incognita : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Le Livre des fuites : ven., sam., mar., mer., jeu. 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Sourire des mondes souterrains : 21 h ; sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE PARIS-PLAINE (42-50-15-65). Les Justes : ven., sam., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.

THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Samedi, dimanche et lundi : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Voyage au centre de la Terre : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Voyage de Mémé : ven., sam. (dernière) 19 h.

TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Hocine Slimane : 20 h 30. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : ven. 21 h ; sam. (dernière) 19 h, 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Carmen Paradise : 21 h. Rel. dim., lun.

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). Cher Menteur : sam. 21 h. Le Fantôme de Canterville : mar., sam. 21 h.

ARGENTEUIL (SALLE MAURICE SOCHON) (39-61-25-29). Les Choses : sam. 21 h.

AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (44-59-79-99). Opéra équestre : sam., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). Après l'amour : lun., mar., mer. (dernière) 21 h.

BEYNES (LA BARBACANE) (34-89-55-99). Mademoiselle Julie : ven., sam. 21 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Cabaret Karl Valentin : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). Avatar : sam. 20 h 45.

COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). Le Médecin malgré lui : sam. 20 h 45.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Grande salle. Marie Tudor : ven., sam., mer. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

ELANCOURT (LE POLLEN) (30-62-82-81). Farces : ven., sam. 20 h 30.

ERAGNY (THÉATRE DE L'USINE) (30-37-84-57). Les Chaises : ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 15 h.

EVRY (AGORA) (64-97-22-99). Amphitryon : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

FONTENAY-SOUS-BOIS (MAISON POUR TOUS) (48-98-16-44). Histoire Story : sam. 20 h 30.

GAGNY (THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX) (43-81-79-67). Pierre Palmade : mar. 20 h 45.

GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Marie : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h.

LONGJUMEAU (THÉATRE ADOLPHE-ADAM) (69-09-40-77). Couac! le Grand Orchestre du Splendid : dim. 21 h. Font et Val à Connard Land : sam. 21 h.

MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Pithécanthropel : lun., mar., jeu. 14 h 30.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Salle polyvalente. Désir sous les ormes : sam., lun., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). La Valse avant la nuit : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30.

NOISY-LE-GRAND (ESPACE MICHEL-SIMON) (49-31-02-02). Lundi, huit heures : ven., sam. 21 h.

LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO) (46-30-45-29). David, la nuit tombe : ven., sam., jeu. 21 h ; dim. 17 h.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Salle J.-M. Serreau. Un fil à la patte : mar., mer., jeu. 20 h 45.

SARTROUVILLE (ESPACE GÉRARD-PHILIPE) (39-14-23-77). Le Vaste Monde : mar. 21 h.

SAVIGNY-LE-TEMPLE (MAISON JACQUES-PRÉVERT) (60-63-28-24). Les Chiens de la mer : sam. 21 h.

VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). La Dame au petit chien ; Un mouton à l'entresol : ven., sam., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

AU BORD DE LA VIE. Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault (42-56-60-70), ven., sam., mar., mer., jeu. 19 h et dim. 15 h (6).

LE BAISER DE LA VEUVE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim.), 20 h 15 (6).

CONFUSIONS. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89), mer. et jeu. (dernière) 20 h 30 (6).

LES FILLES DU NÉANT. Athénée-Louis Jouvet (47-42-67-27), ven., sam., jeu. 20 h 30, mar. 18 h 30 et dim. 16 h (6).

MAGDELEINE LECLERC, DERNIER AMOUR DE SADE. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 21 h 30 (6).

TERRA INCOGNITA. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32) (dim. soir, lun.), 20h30 ; sam. et dim. 15 h (6).

UBU. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (6).

LA VALSE AVANT LA NUIT. Neuilly-sur-Seine (L'Athlétic) (46-24-03-83), mer., jeu., ven. et sam. 20 h 30 (6).

LA CARPE DU DUC DE BRIENNE. Montparnasse (Petit) (43-22-77-30) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h 30 (7).

DAVID, LA NUIT TOMBE. Le Plessis-Robinson (Amphithéâtre Pablo-Picasso) (46-30-45-29), ven., sam., jeu. 21 h et dim. 17 h (7).

LE NUAGE AMOUREUX. Maison des cultures du monde (45-44-72-30) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (7).

LA BELLE DE FONTENAY. Arcane (43-38-19-70) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (8).

LES JUSTES. Théâtre Paris-Plaine (42-50-15-65), ven., sam., jeu. 20 h 30 et dim. 17 h (8).

LE LIVRE DES FUITES. Théâtre national de l'Odéon (petite salle) (43-25-70-32) (lun.), 18 h 30 (8).

MARIE. Gennevilliers (Théâtre) (47-93-26-30), ven., sam., mar. 20 h 30 et dim. 17 h (8).

MARIE TUDOR. Créteil (Maison des arts) (49-80-18-88), ven., sam., mer. 20 h 30 et dim. 15 h 30 (8).

ONDINE. Athénée-Louis Jouvet (47-42-67-27), ven., sam., jeu. 20 h 30, mar. 19 h et dim. 16 h (8).

LE PRIX MARTIN. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80), ven., sam., mar., mer. 20 h 30, dim. 15 h et jeu. 19 h (8).

SUITE ROYALE. Marigny (Salle Popesco) (42-25-20-74) (dim. soir, lun.), 21 h ; sam. 17 h 30, dim. et mar. 15 h (8).

VINGT-CINQ ANNÉES DE LITTÉRATURE DE LÉON TALKOI. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 21 h ; sam. 18 h et dim. 17 h (8).

DÉSIR SOUS LES ORMES. Nanterre (Théâtre des Amandiers) (46-14-70-00) (mer., dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (9).

COLLIER DE NOUILLES. Point-Virgule (42-78-67-03), dim. et lun. 21 h 15 (10).

FABIEN KACHEV. Point-Virgule (42-78-67-03), dim. et lun. 20 h (10).

SANS CENSURE, ÇA C'EST SUR!!!. Espace Jemmapes (46-34-01-58), dim. 15 h et lun. 21 h (10).

APRÈS L'AMOUR. Aulnay-sous-Bois (Espace Jacques-Prévert) (48-68-00-22), lun., mar. et mer. (dernière) 21 h (11).

LE BEL INDIFFÉRENT. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim.), 20 h 30 (11).

DREAMS OF POWER AND PASSION. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89), lun., mar., mer. et jeu. 18 h (11).

FAUBOURG PASSION. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 22 h 15 (11).

ON JOUE... FEU!. Cafés des 13e, 14e et 15e arrondissements (42-86-97-03) (mer., dim.), 20 h 30 (11).

PITHÉCANTHROPE!. Montreuil (TJS) (48-59-93-93), lun., mar. et jeu. 14 h 30 (11).

PRATIQUES INNOMMABLES. Atalante (46-06-11-90) (dim. soir, mar.), 20 h 30 ; dim. 17 h (11).

LE CHASSEUR DE LIONS. Bastille (43-57-42-14) (dim. soir, lun.), 19h30 ; dim. 15 h 30 (12).

L'ENTRÉE PAR LAQUELLE ON SORT. Bateau-théâtre Ouragan (40-51-84-53), mar. 20 h 30, mer. et jeu. 19 h (12).

LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD. Théâtre 13 (45-88-16-30) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (12).

LA MÈRE D'ICARE. Espace Acteur (42-62-35-00) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (12).

PATRICK SÉBASTIEN. Olympia (47-42-25-49) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (12).

QUELLES NOUVELLES DE MAUPASSANT?. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62) (dim., lun.), 19 h (12).

LES SEPT CONTRE THÈBES ET SOUVENIRS DES. Cartoucherie-Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 16 h 30 (12).

UN FIL A LA PATTE. Saint-Denis (Théâtre Gérard-Philipe) (42-43-17-17) (dim. soir, lun.), 20 h 45 ; dim. 17 h (12).

LE VASTE MONDE. Sartrouville (Espace Gérard-Philipe) (39-14-23-77), mar. 21 h (12).

LES VOLEURS DE FEU. Théâtre de la Lune noire (42-27-68-81) (sam., dim., lun.), 20 h 45 (12).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 9 JANVIER

« Le marché aux Puces à Saint-Ouen a cent ans, les nouvelles installations. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du dix-neuvième siècle. Garnier et le style Napoléon III », 11 heures et 15 heures, devant l'entrée, à droite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les passages couverts », 14 h 30, place Colette (Sauvegarde du Paris historique).

« L'ancienne abbaye de Saint-Denis : l'église de Suger et les tombeaux des rois de France », 14 h 30, devant l'église, muni du ticket d'entrée (visite pour les jeunes. Monuments historiques).

« Le Chinatown du treizième arrondissement », 14 h 30, porte de Choisy, devant la BNP (C. Merle).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de Chanoines », 14 h 40, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Visite exceptionnelle du séminaire d'Issy-les-Moulineaux », 14 h 45, métro Corentin-Celton (M. Banassat).

« L'hôtel Potocki, siège de la chambre de commerce et d'industrie de Paris », 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

« Le message ésotérique de *la Dame à la licorne*, au Musée de Cluny », 15 heures, entrée place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

« Visite privée du théâtre des Champs-Elysées », 15 heures, hall d'entrée, 15, avenue Montaigne (M. Hager).

DIMANCHE 10 JANVIER

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« La crypte archéologique de Notre-Dame », 11 heures, entrée de la crypte, parvis de Notre-Dame (A. Hervé).

« Un hôtel particulier et ses décors du dix-septième siècle, résidence du ministre Sully », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« L'Opéra Garnier et son nouveau musée », 14 h 30, en haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« La Conciergerie, du palais des rois capétiens à la prison révolutionnaire », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Arts et caetera).

« Exposition : Les livres des rois, à la Bibliothèque nationale », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (D. Fleuriot).

« L'église Saint-Eustache et le quartier des Halles », 14 h 30, 1, rue du Jour (Europ explo).

« Jardins et ruelles du vieux Belleville, de la résidence des Saints-simoniens au petit cimetière », 14 h 30, métro Pyrénées devant Twenty (C. Merle).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 14 h 40, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« Les salons de l'Amirauté dans l'ancien garde-meuble royal » (carte d'identité, limité à trente personnes), 14 h 50, 2, rue Royale (Mme Cazes).

« Les cachots souterrains et le grand puits de l'hospice de Bicêtre », 15 heures, sortie métro Kremlin-Bicêtre, côté CHU (D. Bouchard).

« La crypte archéologique du parvis de Notre-Dame. Découverte d'une maison romaine et de maisons médiévales sur l'île de la Cité », 15 heures, entrée de la crypte, parvis de Notre-Dame (E. Romann).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai Conti (M. Pohyer).

« L'hôtel de Bourbon-Condé, ancienne ambassade de Perse », 15 heures, 12, rue Monsieur (I. Hauller).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

SAMEDI 9 JANVIER

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 10 heures : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « La naissance du Japon : espace et origine », par C. Marquant ; 16 heures : « Architecture américaine : de la maison du colon au gratte-ciel de la City », par C. Richard (Clio).

102 *bis*-104, rue de Vaugirard, 14 h 30 : « Quelque chose de l'arbre, du fleuve et du cri du peuple (Brésil) », avec P. Chagnard (Participation : 160 francs, avec repas-Le Forum. Tél. : 45-44-01-87).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « L'océan et l'évolution des climats », par C. Voituriez.

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « Avignon et le gothique des papes : le « palais vieux » de Benoît XII et le « palais neuf » de Clément VI » (Monuments historiques).

Rue des Eaux, 16 heures : « Images de la vigne et du vin au Moyen Age en France et en Italie » (avec visite du musée), par Mme Mene (Musée du vin).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 h 15 : « Un réalisateur : Claude Edelmann » (Ciné-club du samedi).

DIMANCHE 10 JANVIER

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Tintoret ou le flamboyance du génie », par C. Richard ; 18 heures : « Chichen-Itza, le chant du cygne des Mayas », par J.-C. Huet (Clio).

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « Les rebelles de la foi : les Cathares, le peuple des parfaits » (Monuments historiques).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Du burlesque à la comédie américaine : Burlesque 30 : comédies western : Fatty bistro (1918), Pour le chœur de Jenny (1920), Beaucoup jeune homme (1921), Malec chez les Indiens (1921), de Buster Keaton, 19 h ; Cat Ballou (1966, v.o. s.t.f.), d'Elliot Silverstein, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Shiro Toyoda : la Légende du serpent blanc (1956, v.o. s.t. anglais), de Shiro Toyoda, 19 h ; Un chat, Shozo et deux femmes (1956, v.o. s.t. anglais), de Shiro Toyoda, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma mexicain : les Révoltés d'Alvarado (1934-1936, v.o. traduction simultanée), de Fred Zinnemann, Paul Strand et Muriel Gomez, Tlacuilo, v.f.), d'Enrique Escalona, 14 h 30 ; la Formula secreta (1964, v.o. s.t.f.), de Ruben Gamez, En el balcon vacio (1961, v.o. traduction simultanée), de José Miguel Garcia Ascot, 17 h 30 ; la Mujer del puerto (1933, v.o. s.t.f.), d'Arcady Boytler, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

I love Paris. Paris vu par les Américains : Séduction : Spot Charlie de Revlon (1980), l'Entreprenant Monsieur Petrov (1937, v.o.) de Mark Sandrich, 14 h 30 ; Amours illicites : Spot King Kong (1974), Blonde Vénus (1932, v.o.) de Joseph von Sternberg, 16 h 30 ; Conte de fée : Universal Newsreel (1930-1932, v.o. janvier 1963), le Soulier magique, v.f.) de Tom Clegg, 18 h 30 ; Soirée spéciale abonnés : Paris dans la publicité 91 (1991), 20 h ; S'en fout la mort (1990) de Claire Denis, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

BHUMIKA (Ind.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GROCK (Suis.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40, 36-65-70-63) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 18 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 17 h, 19 h, 21 h.

CHANT D'AMOUR (**) (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 17 h, 20 h.

CONVERSATION AVEC L'AIR (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.

EASY RIDER (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 21 h.

FISHER KING (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.

LES GORILLES DE MONTAGNE (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 16 h, 18 h, 20 h.

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (Hongkong, v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 17 h, 19 h, 21 h.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 18 h.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h, 22 h 15.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 20.

NINOTCHKA (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 19 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

ROLLING STONES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 21 h.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h.

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h.

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 15.

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h.

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LE ZÈBRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LA PAGE ECONOMIQUE

CHEZ CITROËN EN JANVIER

1993. Premières mesures en faveur des automobilistes.

TRIBUNE LIBRE

Le grand constructeur automobile profite de cette nouvelle année pour présenter ses meilleurs vœux en vous proposant des produits exceptionnels à des prix particulièrement compétitifs. Chez les concessionnaires et agents CITROËN, janvier c'est le mois des affaires. N'hésitez pas à leur rendre visite... maintenant ! Merci à la marque aux chevrons et bonne année à tous.

ETRANGER

LA CITROËN XM SUPERSTAR EN ALLEMAGNE

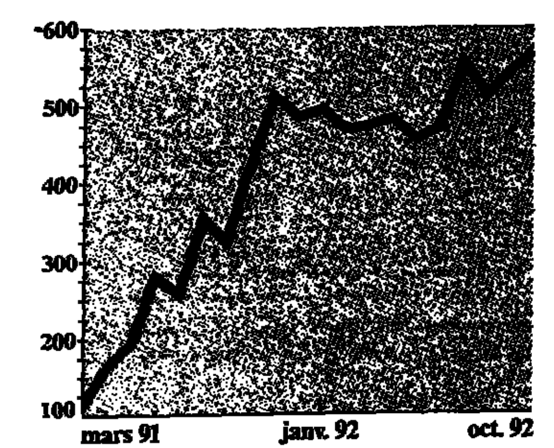




Formidable succès des CITROËN XM en Allemagne. En effet, la CITROËN XM est la voiture française haut de gamme la plus vendue Outre-Rhin dans les catégories berlines et breaks confondues. Avec plus de 5 600 CITROËN XM vendues (source VDA sur les 10 premiers mois 92), la CITROËN XM s'impose sur le marché automobile européen le plus compétitif et le plus exigeant. Ce succès prouve, si nécessaire, sa qualité et sa fiabilité.

CITROËN ZX

A la conquête de l'Europe.



Après avoir été reconnue par les journalistes spécialisés – 20 prix internationaux – les ventes de la CITROËN ZX prospèrent en Europe. Indice 100 = 6252 voitures vendues (source PSA).

* Tous ces prix correspondent au tarif du 04/01/93 pour les années modèles 93.

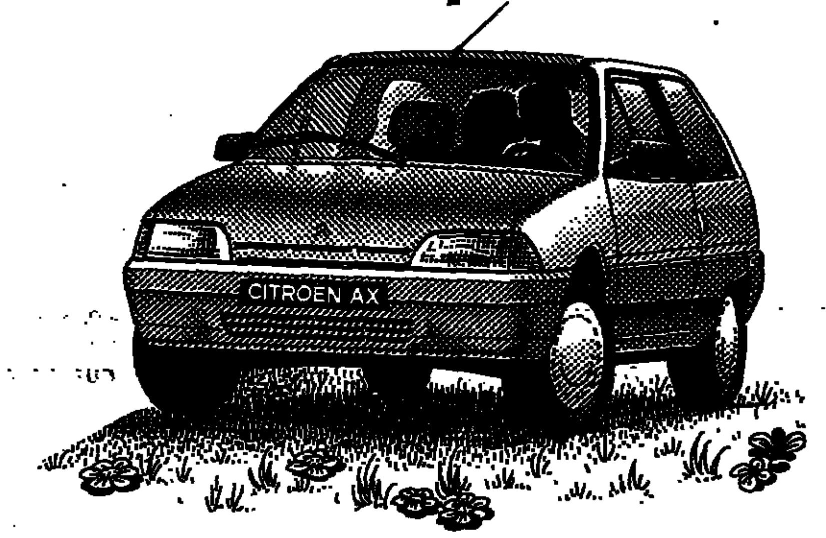
BONNE ANNÉE

SERIE LIMITEE

Citroën AX Escapade

A PARTIR DE **43900F**

Un début d'année prometteur.



Véritable événement automobile, la CITROËN AX Escapade incarne à elle seule le soin apporté par CITROËN à l'équipement de ses voitures. Moteur à injection dépollué, trois couleurs au choix : blanc banquise, rouge furio et bleu saphir, un intérieur personnalisé, le tout pour seulement 43 900 F* en 3 portes et 47 900 F* en 5 portes (série limitée à 1000 exemplaires au 04/01/93). Alors, à ce prix-là, une escapade s'impose. Venez découvrir tous les modèles de la gamme dans tous les points de vente CITROËN.

NOUVEAU COUPÉ CITROËN ZX TURBO DIESEL

Un début d'année qui ne manque pas de souffle.



"Une nouvelle forme de bonheur" a-t-on pu lire dans la presse à propos du nouveau Coupé CITROËN ZX AURA moteur turbo diesel. Il a tout pour vous satisfaire. Un moteur turbo diesel extraordinairement performant : turbo pour les accélérations et diesel pour l'économie. Coupé pour la ligne, Aura pour la finition.

La performance du turbo. Un moteur injection diesel propre qui réduit les émissions d'oxyde de carbone et d'azote. Il respecte votre santé et celle de la nature. Turbo compressé avec une cylindrée de 1905 cm^3 offrant un couple maximum exemplaire de 20,5 mkg DIN à seulement 2 250 tr/mn. Un moteur qui répond, dès qu'on en a besoin, avec une vitesse de pointe sur circuit de 185 km/h. Assurément, un diesel qui ne manque pas de souffle.

L'économie du diesel. Des performances qui ne vont pas à l'encontre de l'économie. En effet, ce Coupé CITROËN ZX turbo diesel ne consomme que 7,2 l en ville - 6,2 l à 120 km/h - 4,3 l à 90 km/h - normes CEE.

Une ligne de Coupé. Devant tant d'élégance, rien à dire sur ce nouveau Coupé CITROËN ZX AURA, on ne peut que l'admirer... Devant tant de confort, on ne peut qu'apprécier la richesse de ses équipements : direction assistée - volant réglable - condamnation centralisée des portes et lève-vitres avant électriques - vitres teintées - rétroviseur avant droit électrique - banquette arrière modulable... sans oublier les projecteurs à surface complexe - qui dotent la CITROËN ZX AURA d'un des éclairages les plus performants actuellement. Bravo pour la sécurité !

Rappelons, enfin, les remarquables qualités routières de cette CITROËN, son exceptionnel essieu arrière auto-directionnel programmé qui lui confèrent une stabilité sans pareil.

Conduire aujourd'hui cette nouvelle CITROËN ZX, sur routes sinueuses ou grandes routes, vous procure un plaisir de conduire et un sentiment de sécurité inégalés dans cette catégorie. Pour apprécier les qualités de ce nouveau Coupé CITROËN ZX AURA turbo diesel, il ne vous en coûtera que 107 200 F*. Un des meilleurs rapports qualité/prix du moment. Un prix très attractif pour bien commencer l'année.

PARIS-DAKAR

Ils sont partis...



Cinq CITROËN ZX Rallye Raid sont en lice pour décrocher un des plus prestigieux trophées d'endurance automobile. Ce 15e rallye tout terrain marathon démontrera une nouvelle fois, nous en sommes sûrs, les qualités de la CITROËN ZX Rallye Raid déjà prouvées par sa victoire au Paris-Pékin. Alors, rendez-vous à Dakar et bonne chance à tous les concurrents. Consultez le 36 15 CITROËN pour les résultats au jour le jour.

Citroën AX Diesel : 3,3 l aux 100 km. Les secrets d'un record d'économie.

La CITROËN AX Diesel a été conçue autour d'une idée forte : consommer moins pour polluer moins.

● ***Moteur diesel :*** aujourd'hui, grâce à sa technologie bien maîtrisée, le moteur diesel permet encore d'augmenter les économies d'énergie.

● ***Boîte de vitesse optimisée :*** la boîte de vitesse a été spécialement étudiée pour que, à toutes les allures, le moteur tourne au plus bas régime.

● ***Pneus verts :*** les pneus qui équipent la CITROËN AX Diesel ont été spécialement conçus par Michelin pour CITROËN dans le but de réduire la résistance au frottement. Résultat, une consommation de seulement 3,3 litres aux 100 km à 90 km/h qui en fait une des voitures record en économie de consommation mais également une voiture très écologique. Parce que consommer moins, c'est aussi polluer moins. Normes CEE : 4,8 l à 120 km/h et 4,5 l en parcours urbain.

CITROËN BX IMAGE, UNE VALEUR SURE POUR 95 000 F.



A son niveau d'équipement, la CITROËN BX Image 1.6 i reste sans rivale dans sa catégorie. Moteur à injection catalysé, suspension hydraulique, peinture métallisée, direction assistée, vitres teintées, lève-vitres avant électrique, fermeture centralisée des portes, intérieur velours, elle tient le haut du pavé pour seulement 95 000 F* tout rond. Alors, si confort et endurance sont des notions qui comptent pour vous, vous serez séduit par la CITROËN BX Image. La CITROËN BX existe aussi en version break Evasion essence, diesel et turbo diesel.

ÉCONOMIE

Les aides du gouvernement aux entreprises

Les patrons, les politiques et l'emploi

Quelque peu perverse, la passe d'armes sur la préservation des *«acquis sociaux»* – qui permet au chef de l'Etat d'éviter un débat sur le bilan des socialistes et incite l'opposition à en dire le moins possible sur ses intentions dans le domaine social – ne doit pas occulter l'apparition dans la classe politique d'un certain consensus en faveur d'une plus forte mobilisation contre le chômage.

En écho à la tirade du ministre du travail, Mme Martine Aubry, contre les entreprises *«qui licencient trop, trop vite, trop fort»*, M. Jacques Chirac s'en est pris le 6 janvier aux patrons qui n'ont *«qu'un critère de réussite : supprimer des emplois»*. S'exprimant le lendemain à Montbéliard (Doubs), à quelques kilomètres de l'usine Peugeot de Sochaux où 1 600 départs viennent d'être annoncés, le président du RPR a enfoncé le clou. L'ancien premier ministre a avoué qu'il n'est *«pas sûr que tout le patronat ait compris»* la nécessité de changer d'attitude, notamment dans le secteur tertiaire où il s'étonne que l'on *«continue de donner la préférence au capital alors que le coût du travail par unité produite ne progresse plus»*. Le même jour, M. Pierre Bérégovoy ne disait pas autre chose en souhaitant que *«les entreprises s'interrogent sur la robotisation»*.

Le rapport présenté jeudi 7 janvier par M. Jean Gandois, PDG de Pechiney et président de la commission Compétitivité française du Plan exprime parfaitement ce consensus en rappelant que *«l'importance du chômage pourrait compromettre la cohésion de la société elle-même et, par là même, sa compétitivité»*. Toutefois, ce concert de remontrances à l'égard du patronat ne suffira pas à enrayer la montée du nombre de demandeurs d'emploi. C'est pourquoi le gouvernement vient de décider de nouvelles réductions de charges au bénéfice des entreprises alors que l'opposition affirme que, demain, il faudra aller beaucoup plus loin.

Comment seront financées de telles mesures, quelle est leur réelle efficacité ? Pour le gouvernement actuel, les choses paraissent claires. Il met l'addition sur le compte du déficit budgétaire, déja sollicité pour la Sécurité sociale. A droite, les choses sont plus floues. L'opposition feint de croire qu'elle pourra à la fois garantir ces fameux *«acquis sociaux»* et multiplier les baisses d'impôt. Aiguillon du RPR, M. Philippe Séguin en doute fortement. Selon lui, il faudra nécessairement *«augmenter certains prélèvements, notamment la CSG»*, et *«renoncer à baisser la pression fiscale»*.

JEAN-MICHEL NORMAND

M. Bérégovoy annonce une exonération supplémentaire des charges sociales pour les contrats à temps partiel

Intervenant devant le Forum de *l'Expansion*, M. Pierre Bérégovoy a fait part, jeudi 7 janvier, de son intention de porter *«de 30 % à 50 %»* l'abattement consenti sur les charges sociales patronales pour les contrats à temps partiel. Le premier ministre a justifié cette mesure en affirmant qu'*«en l'absence d'une croissance importante, la réponse* [à l'augmentation du chômage] *était à rechercher dans une notion qui s'impose à* [lui], *lumineusement, qui est le partage du travail»*.

Cette annonce intervient alors que le Parlement a adopté définitivement, le 20 décembre, la loi portant sur le développement du travail à temps partiel et prévoyant une exonération forfaitaire sur les cotisations patronales s'appliquant aux contrats de travail à durée indéterminée à temps partiel. Le décret devant officialiser le taux d'abattement n'a toutefois pas encore été publié. Réagissant à cette annonce, la CFTC a critiqué cette exonération en reprochant au gouvernement d'*«encourager le libre choix des entreprises»*.

Une étude de l'INSEE indiquait récemment que le développement du temps partiel (2,8 millions de salariés en 1992 dont 85 % de femmes) était considéré par les employeurs comme une variable d'ajustement de la main-d'œuvre et s'effectuait au détriment de l'emploi à temps complet (*le Monde* du 31 décembre).

Par ailleurs, l'Hôtel Matignon a laissé entendre jeudi que l'exonération de 30 % consentie sur les charges sociales patronales pour l'embauche permanente de jeunes sans qualification («exo-jeunes»), qui était arrivée à expiration fin décembre, serait aussi reconduite jusqu'à la fin juillet.

A la recherche d'une «performance globale»

La compétitivité des entreprises françaises est relativement satisfaisante. Celle du pays l'est beaucoup moins. Dix années, ou presque, de politique de «désinflation compétitive» ont permis de redresser une industrie à la dérive, mais n'ont pas permis de vaincre chômage et exclusion qui mettent en danger, désormais, la cohésion de «l'entreprise France». Comment, aujourd'hui, aller plus loin sans remettre en cause les acquis ? Pendant six mois, les membres de la commission «compétitivité française» du Plan, présidée par M. Jean Gandois, PDG de Pechiney, ont cherché à répondre à cette question. Souvent inspirées par les réflexions sur la nouvelle politique industrielle (*le Monde* du 22 octobre 1992), leurs conclusions étaient présentées, jeudi 7 janvier.

Des conclusions, ou plutôt des points de convergence, qui constituent autant de propositions pour cette *«performance globale»* (1) que les membres de la commission appellent désormais de leurs vœux. Au premier rang de leurs préoccupations, et malgré les réticences initiales du CNPF, figure *«l'évolution des modes d'organisation du travail»* dans les entreprises où, comme l'a souligné M. Gandois, *«il est clair que les relations sociales sont encore parfois un peu archaïques»*. La commission insiste notamment sur la nécessité d'une organisation de la production plus *«qualifiante»*, où salaires et stabilité du contrat de travail s'inscriraient en contrepoint des efforts demandés aux salariés. *«Si on exige des salariés qu'ils soient plus performants, il est normal de leur offrir des contreparties»*, explique l'un des rapporteurs du groupe, M. Jean-Louis Levet.

Les membres de la commission ont aussi dégagé les cinq «déterminants» nécessaires à l'amélioration de la compétitivité française : la formation ; l'innovation – pour laquelle *«l'intervention de l'Etat est absolument nécessaire»* ; l'attractivité du territoire pour capter les investissements des multinationales ; les réseaux de communication facilitant l'intégration de la France à l'Europe ; les mesures fiscales et financières orientant l'argent vers les entreprises. Avec, en contrepoint, la nécessité de trouver des solutions pour les systèmes de santé et de retraite.

Enfin, les membres de la commission sont tombés d'accord pour réclamer une politique industrielle européenne dont la mise en place passe par le préalable de la ratification du traité de Maastricht, et qui devrait, selon eux, s'articuler autour de quelques idées fortes : l'identification des grands domaines stratégiques de demain, la transparence des aides publiques, et, surtout, la nécessité de mettre la politique de concurrence au service de la politique industrielle. *«L'Europe ne doit pas se concevoir comme une zone de libre-échange»*, souligne M. Levet. Enfin, le principe de subsidiarité devra s'appliquer aussi à l'intérieur de l'Hexagone. Le prix à payer pour une meilleure «performance globale»...

P.-A. G.

(1) *France : le choix de la performance globale*, rapport de la commission «compétitivité française» pour la préparation du XIe Plan. La Documentation française, 120 francs.

Soutenir l'activité

Suite de la première page

D'autant que, comme l'observait un spécialiste, le décalage d'un mois pèse à 40 % sur les entreprises du secteur du commerce (puisqu'il touche la déduction des achats) et l'ensemble des firmes ne bénéficiera pas autant de la mesure.

«Je vous sens fébriles». Telles furent les premières paroles prononcées jeudi par le premier ministre devant le parterre d'industriels réunis au Forum de l'Expansion. Rappelant que la veille, la Banque de France avait dû relever les taux d'intérêt à très court terme, afin de défendre un franc de nouveau sous pression depuis le début de l'année, le premier ministre a déclaré qu'il était temps de *«prendre une mesure d'allégement de la trésorerie et des charges financières des entreprises»*. Et de lancer un thème cher de longue date aux industriels : la suppression du décalage d'un mois pour le remboursement de la TVA versée par les entreprises, qui correspond de fait à une avance de trésorerie à l'Etat de 100 milliards de francs. Chaque début de mois, les firmes remplissent une déclaration sur la TVA collectée le mois précédent, et déduisent les achats réalisés un mois auparavant.

En septembre dernier, lors de la préparation du projet de loi de finances pour 1993, le dossier se trouvait déjà sur les bureaux des fiscalistes de la Rue de Bercy. Deux options principales avaient été envisagées. D'une part, la suppression définitive de ce taux pour toutes les firmes, au moyen de l'utilisation d'un «mois moyen» de TVA, aux modalités techniques relativement complexes. D'un coût de 10 milliards de francs (ou plus si les «mois moyens» versés par les entreprises avaient été rémunérés par l'Etat), cette option permettait d'éliminer une fois pour toutes le problème, au grand bonheur du patronat. Une seconde option, prévoyant également le versement d'un mois moyen avait été également envisagée, mais au profit des seules PME, dans la lignée du plan PME-PMI présenté en septembre. D'un coût de 3,5 milliards de francs, cette mesure avait finalement été retirée du projet gouvernemental, au profit d'une réduction d'impôt sur les frais de scolarisation, d'un coût identique pour l'Etat.

Finalement, les mois passant, les économies budgétaires ne figurent plus au sommet des priorités, et c'est une mesure ponctuelle, au profit de toutes les entreprises, qui a été annoncée jeudi. Elle diminuera les recettes de l'Etat de 11 milliards de francs en 1993, une somme récupérée en 1994 si le système continue à fonctionner comme il le fait actuellement.

Le CNPF a immédiatement déploré cette mesure *«partielle et temporaire»* qui permettra de *«soulager temporairement la trésorerie des entreprises qui connaissent actuellement les plus grandes difficultés»*, mais qui ne permet pas un *«règlement global du problème du décalage d'un mois de la TVA»*.

Ainsi, les efforts entrepris par le gouvernement, pour accorder, à quelques semaines du scrutin législatif, un cadeau aux entreprises, n'ont pas reçu le meilleur accueil. Les industriels s'inquiètent avant tout de savoir si l'activité économique est susceptible de redémarrer au cours des prochains mois. Non seulement ils ne voient pas, pour l'instant, de signes d'amélioration, mais la bataille entreprise par le gouvernement pour maintenir la parité du mark et du franc se révèle très coûteuse. Ironie du sort, M. Bérégovoy a prononcé son discours le jour où, ailleurs en Europe, plusieurs Etats annonçaient une baisse de leurs taux directeurs, et où même l'inflexible Bundesbank donnait des signes d'assouplissement. En France, si les taux d'intérêt à long terme continuent de fléchir, ce que n'a pas manqué de souligner le premier ministre, ceux du marché monétaire, eux, se sont récemment tendus jusqu'à 12 %. Un nouveau relèvement du taux de base des banques, après celui décidé le 16 décembre dernier (il est passé de 9,45 % à 10 %), ne paraît pas à exclure.

Une croissance de 1,6 %

Prompt à sacrifier onze milliards de francs pour consoler les entreprises, le gouvernement s'est lancé dans une opération de budgétisation partielle des retraites de Sécurité sociale qui permet de réduire l'ampleur réelle du déficit des comptes sociaux. Et les dérapages budgétaires du gouvernement contribuent à alourdir la dette publique. Présentant ses vœux à la presse, le ministre du budget, M. Martin Malvy, n'a pas manqué de rappeler qu'il était *«essentiel, avec la perspective du redémarrage de l'activité, que les comptes publics reviennent à des niveaux de déficit voisins de ceux de 1989-1990»* (le déficit budgétaire de 1990 s'est établi à 93 milliards de francs). Pour l'instant, le projet de loi de finances, qui table sur un déficit de 165,4 milliards de francs, a retenu un taux de croissance du PNB de 2,6 % cette année.

Mais depuis, tous les responsables ont reconnu que cette prévision était trop optimiste et M. Bérégovoy lui-même a déclaré que ce taux serait plus proche de 1,6 %. Une moindre croissance se traduira donc pas des manques à gagner de recettes, notamment celles de TVA. Une situation qui rappelle celle de l'an dernier : alors que fin 1991, le gouvernement avait prévu un déficit de 89,9 milliards de francs, ce sont finalement 188,7 milliards (2,6 % du PNB) qui sont apparus dans le collectif budgétaire de décembre. Aujourd'hui, la plupart des experts estiment que le déficit est sous-estimé de 40 milliards au moins. Selon certains responsables de l'opposition, il atteindrait en fait 250 milliards de francs, soit bien plus que les 3 % du PIB considérés comme le critère de bonne conduite économique, selon les normes du traité de Maastricht.

FRANÇOISE LAZARE

INDICATEURS

GRÈCE

• **Inflation : 14,4 % en 1992.** – L'indice des prix à la consommation a augmenté de 14,4 % en Grèce pour l'ensemble de l'année 1992 contre 18 % en 1991 et 22,9 % en 1990, a indiqué, jeudi 7 janvier, le ministère grec de l'économie. L'indice a marqué une hausse de 1,2 % au mois de décembre dernier par rapport au mois précédent. Cette hausse, selon un communiqué du ministère de l'économie, est due essentiellement aux augmentations des postes «logement» (+ 2,2 %), «santé-hygiène» (+ 2 %), «alimentation» (+ 1,5 %) et «alcools-tabac» (+ 1,5 %). Le gouvernement prévoyait en début d'année 1992 une inflation de 12 % cette année. Il avait finalement dû rehausser ses prévisions à 15 %-16 % après une série de mesures fiscales prises en août dernier.

SUISSE

• **Inflation : 4 % en 1992.** – Les prix à la consommation suisses ont augmenté en moyenne de 4 % en 1992, contre 5,9 % un an plus tôt, a annoncé, jeudi 7 janvier, l'Office fédéral des statistiques. Pour le seul mois de décembre 1992, les prix ont reculé de 0,1 % par rapport au mois précédent, fixant la hausse des prix à 3,4 % en taux annuel par rapport à décembre 1991. Au mois de novembre, l'inflation était de 3,3 % en base annuelle. Pour 1993, la hausse des prix à la consommation ne devrait atteindre que 3 % environ, a précisé l'Office fédéral.

L'Allemagne comptant plus de trois millions de chômeurs

La Bundesbank laisse espérer une baisse rapprochée des taux d'intérêt

La Bundesbank n'a pas baissé, le 7 janvier, ses taux directeurs, mais la confirmation de la langueur de l'économie allemande laisse augurer moins de rigueur monétaire.

FRANCFORT

de notre correspondant

Fi de la solidarité ! L'antagonisme touche désormais à l'essentiel : plus la situation allemande se détériore, plus la France et l'Europe ont le sourire. Tout simplement parce que le plongeon de l'économie allemande grossit les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt.

Nous n'y sommes pas encore tout à fait. Le conseil de la Bundesbank, réuni jeudi 7 janvier à Francfort, *«ayant examiné exhaustivement la situation»*, a décidé de ne pas modifier ses taux directeurs Lombard (9,50 %) et discount (8,25 %). Mais le taux des prises en pension la semaine prochaine sera ramené de 8,75 % à 8,60 %. M. Helmut Schlesinger a indiqué qu'il ne s'agissait pas d'*«un signal, mais de la poursuite de la détente sur le marché monétaire»*. Depuis septembre en effet, la banque centrale allemande – sans guère changer la fourchette des taux directeurs – a déjà réduit de plus d'un point les taux sur le marché monétaire, ceux auxquels les banques se refinancent concrètement.

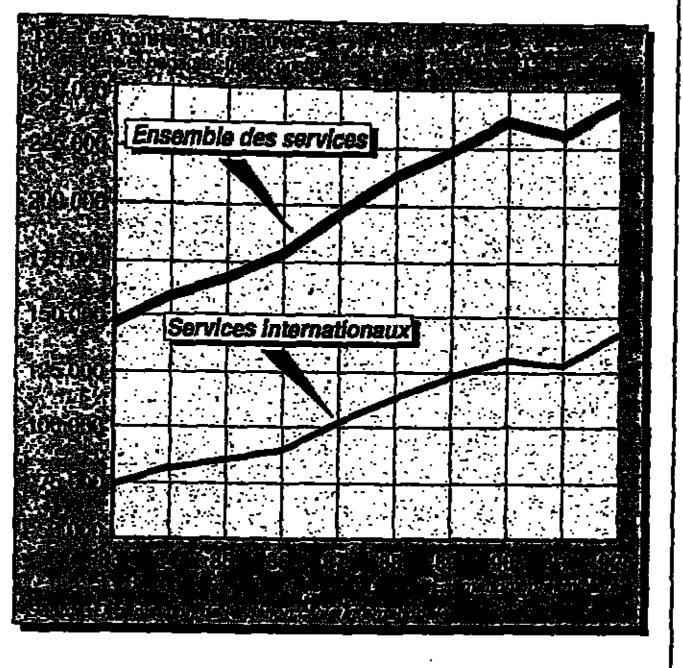
Le geste a été interprété dans les milieux financiers comme un signe de détente qui laisse espérer plus dans les semaines à venir. Mais les économistes allemands restent prudents sur la date d'une baisse du Lombard, évoquant février ou même mars. L'inflation allemande devrait être élevée au premier trimestre. Comme les marchés financiers hors d'Allemagne espèrent plutôt une détente dès la fin janvier, le geste de la Bundesbank, s'il va calmer la spéculation contre le franc dans l'immédiat, n'écarte pas encore définitivement la menace. Ce sont les mauvaises nouvelles concernant la croissance qui sont les meilleurs alliés des Français et des autres Européens. Plus la récession une majorité d'économistes allemands refusent encore le mot est prononcée, plus le vent froid soufflera sur les prix et plus la banque centrale sera rassurée. Or le début de l'année apporte, comme prévu d'ailleurs, ses mauvais présents.

Les commandes à l'industrie ont baissé de 0,6 % en novembre. Perspective sombre qui souligne que la production industrielle a chuté de plus de 6 % depuis son sommet de mars dernier. Le chômage a crû de 141 000 en décembre dans l'ancienne Allemagne de l'Ouest, selon l'Office du travail, portant le nombre de demandeurs d'emploi à 2,03 millions. Le taux de chômage atteint 6,6 % de la population, contre 5,8 % à la fin décembre 1991. Près de 650 000 personnes subissent un chômage technique contre 173 000 il y a un an. Dans les nouveaux Länder, on compte 1,10 million de chômeurs, et le taux de chômage atteint 13,5 % contre 11,8 % il y a un an. Mais les travailleurs à temps partiel ont vu leur nombre revenir de 1,035 million à 233 000. L'Allemagne recense donc au total plus de trois millions de sans emploi.

ÉRIC LE BOUCHER

ÉCONOMIE

Lente reprise du trafic aérien en 1992



Le trafic aérien régulier (intérieur et international) sur le plan mondial a augmenté de 6 % en 1992 par rapport à 1991 et le trafic régulier international de 11 %, d'après les estimations préliminaires de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Ces premières indications, qui portent sur les huit premiers mois de l'année passée, montrent que, après la première baisse historique enregistrée en 1991, le trafic aérien devrait dépasser les niveaux de 1990. On peut noter en 1992 *« une croissance léthargique »* du trafic intérieur des Etats-Unis et une nette diminution du trafic dans la Communauté des Etats indépendants. Le trafic intérieur à l'échelle mondiale est resté à peu près au même niveau qu'en 1991.

INDUSTRIE

Le capital de la holding publique du CEA pourrait être ouvert en 1993

Les grands chantiers de CEA-Industrie

« La plus grande opération industrielle depuis la création d'Elf-Erap ! ». C'était il y a un an tout juste. A Matignon, les conseillers de Mme Edith Cresson expliquaient le rapprochement de l'électronique de Thomson avec les activités industrielles du CEA en invoquant les mânes de Pierre Guillaumat. Depuis, le projet a subi moult recadrages. Mais l'ambition – sinon la référence – est restée la même.

Le nouveau président de CEA-Industrie, M. Jean-Claude Hirel, se situe en tout cas dans cette filiation. *« CEA-I a les moyens de figurer parmi les tout premiers groupes français, de devenir d'ici cinq ans un futur Elf »*, a-t-il expliqué, jeudi 7 janvier, en se livrant à un premier état des lieux, quatre mois après sa nomination.

Un *« futur Elf »* dont l'actionnariat – actuellement composé du seul CEA qui le contrôle intégralement – devra être diversifié, a précisé M. Hirel. Le patron de CEA-I se dit *« fermement déterminé »* à ouvrir *« le plus rapidement possible »*, le capital du groupe, tout en conservant à l'Etat un rôle d'*« actionnaire de référence »*.

Un « futur Elf » qui repose désormais sur quatre piliers, d'histoire plus ou moins récente. Au nucléaire, avec Framatome et la Cogema, au biomédical autour d'Oris et d'une participation dans Sopha Industrie, aux services aux entreprises (dans l'informatique avec la CISI, la maintenance, le contrôle, le nettoyage de sites sensibles avec Intercontrôle, STMI et la SGN), s'ajoute désormais un pôle électronique important autour de SGS-Thomson.

Le protocole d'accord fixant, pour la partie française, la répartition du capital et les modalités de recapitalisation du fabricant franco-italien de semi-conducteurs, a été signé mercredi entre Thomson, CEA-Industrie, France Telecom. Côté italien, partenaire à 50-50, l'affaire, selon M. Hirel, *« devrait être bouclée dans les tout prochains jours, sinon dans le mois qui vient »*.

Hisser la société à la première place des fabricants européens de puces et doter la firme franco-italienne de la taille critique nécessaire à sa rentabilité (ce qui équivaut à doubler sa part de marché) est un chantier plutôt lourd. Transformer CEA-I, holding financière dotée jusqu'à présent de peu d'autorité, *« en un groupe économique puissant »*, faisant jouer les synergies entre les différentes branches, le sera également. Sur ce point, M. Hirel est très clair. L'ère de la décentralisation à l'extrême est désormais terminée, pour cet ensemble qui pèse désormais 46 milliards de francs de chiffres d'affaires et regroupe 56 000 salariés. Les patrons de filiales sont *« habitués à une certaine autonomie »*, a averti le patron du CEA-Industrie, *« mais ils ne peuvent pas ne pas comprendre qu'ils appartiennent à un ensemble dont le poids est très important pour le pays »*.

C. M.

ÉTRANGER

Conséquence de la partition

Les préparatifs de la séparation des monnaies tchèque et slovaque ont commencé

Les préparatifs techniques de la séparation en deux monnaies distinctes de la couronne tchécoslovaque ont commencé ces derniers jours à Prague par le timbrage des billets de 1 000 et 500 couronnes (200 et 100 francs), en réserve dans les coffres de la Komercni Banka, la première banque du pays. Selon le porte-parole de la Banque nationale tchèque, M. Martin Svehla, le timbrage qui devrait porter sur 30 milliards de couronnes (6 milliards de francs), soit près de 30 % de la masse monétaire en circulation, permettra seulement d'échanger, le jour J, quelques milliers de couronnes tchécoslovaques (moins de 10 000) par habitant contre des couronnes tchèques.

La méthode des timbres, des autocollants de la taille d'une montre portant la valeur du billet, aidera à changer les deux plus grosses coupures en circulation. Les billets de valeur inférieure, en cours d'impression à Prague, seront mis en circulation lors de la séparation effective.

Le début de l'opération, dont la date est encore inconnue, sera décidé par le gouvernement de Prague si certaines conditions de l'accord tchéco-slovaque sur le maintien provisoire d'une monnaie unique ne sont plus respectées. Ainsi, la séparation peut être lancée si le déficit du budget slovaque dépasse 12 % de ses recettes, si la baisse des réserves en devises de la Slovaquie ou la spéculation menacent la stabilité du cours de la couronne commune. Un comité monétaire tchéco-slovaque paritaire, créé en vertu de l'accord, doit tenter de concilier les politiques monétaires des deux pays, mais sa première réunion, vendredi 8 janvier, devait déjà porter sur la préparation d'une séparation en douceur des monnaies.

Les dirigeants de la Banque nationale tchèque, favorables à un partage de la monnaie dès le 1er janvier 1993, pressent le gouvernement de M. Vaclav Klaus, partisan de la temporisation, de prendre la décision au plus tôt. Les deux monnaies, la couronne tchèque et la couronne slovaque, auraient pendant les premiers jours un cours de 1 pour 1, mais tous les experts s'attendent à une rapide dévaluation de la devise slovaque, pouvant atteindre 50 % à la fin 1993.

MARTIN PLICHTA

Sir Brian Unwin est nommé président de la BEI

Le conseil des gouverneurs de la Banque européenne d'investissement (BEI) a nommé, lundi 4 janvier, Sir Brian Unwin à la présidence de cette institution financière de la Communauté européenne. Après avoir occupé divers postes dans la diplomatie britannique et au Trésor, Sir Brian, qui fut membre du conseil d'administration de la BEI de 1983 à 1985, est président de l'Office gouvernemental des douanes et des accises (Board of HM Customs and Excise) depuis 1987. Sir Brian a été nommé pour six ans et succède à M. Ernst-Günther Bröder, président de la BEI depuis 1984.

FINANCES

La COB condamne un administrateur de Delalande à 10 millions de francs d'amende

La Commission des opérations de Bourse (COB) a infligé, le 22 décembre à M. Sébastien Picciotto, administrateur de la société pharmaceutique Delalande, une sanction pécuniaire de 10 millions de francs – la peine maximale – pour délit d'initié.

Dans son dernier bulletin mensuel, la COB indique qu'elle avait ouvert le 15 janvier 1992 une enquête sur le marché des titres Delalande, société qui faisait l'objet, le 10 décembre 1991, d'une OPE lancée par Synthélabo, filiale du groupe L'Oréal (*le Monde* du 12 décembre 1991). La parité retenue (11 actions Synthélabo offertes en échange de 3 actions Delalande) procurait aux actionnaires de Delalande une plus-value potentielle de 64 % sur la base des cours au 9 décembre 1991.

Lors de son enquête, la COB a découvert que le 31 mai 1991, soit huit mois avant le lancement de l'OPE, une application importante et inhabituelle portant sur 25 700 titres Delalande, soit 4,9 % du capital de la société, avait été effectuée au prix de 1 620 francs l'action au profit de la société civile Orfimar dont M. Picciotto, qui en détenait la quasi-totalité des parts (plus de 90 %), était le seul gérant. Ces titres ont été apportés à l'échange lors de l'OPE, précise la COB. La plus-value réalisée par M. Picciotto pourrait être de plusieurs dizaines de millions de francs. Bien que M. Picciotto ait fait valoir que son intervention avait notamment pour but de faire échec au projet présenté par Synthélabo (en achetant 4,9 % du capital, il avait pour objectif de porter à 49,60 % le total des droits de vote dont disposaient les opposants, a affirmé le président d'Orfimar), la COB a estimé que ce dernier avait gravement manqué à son devoir d'abstention. En exploitant une information dont il connaissait le caractère privilégié, M. Picciotto s'est procuré un avantage injustifié qu'il n'aurait pas obtenu dans le cadre normal du marché, indique la COB. La sanction infligée par la COB n'exclurait pas une éventuelle condamnation pénale.

Au Forum de « l'Expansion »

M. Calvet prône une renégociation de l'accord automobile entre la CEE et le Japon

Refusant de prendre position *« pour ou contre le franc fort »* – une *« fausse question »* à ses yeux, – M. Jacques Calvet, président de Peugeot SA, qui s'exprimait jeudi 7 janvier au Forum de l'*Expansion* à Paris, a en revanche estimé que *« la France actuelle ne défendait pas bien ses intérêts nationaux »*. Vis-à-vis de l'Allemagne, M. Calvet estime que Paris devrait accroître plus fortement ses pressions pour *« obtenir un abaissement rapide des taux d'intérêt »*.

Revenant sur l'accord automobile du 31 juillet 1991 avec le Japon, cet *« accord dangereux et inapplicable »*, le patron de Peugeot juge qu'est venu maintenant *« le meilleur moment pour le renégocier »*. Avec Tokyo, il faudrait aussi *« ne plus plaisanter à propos du yen »*, sous-évalué dans le secteur automobile de 20 % environ. Avec les Etats-Unis enfin, M. Calvet souhaite que soit menée *« une bonne négociation sur le GATT »* et que l'Amérique poursuive sa recherche d'*« une parité normale pour le dollar »*.

Donnant les grandes lignes de la politique qu'il faudrait mener pour la France, M. Calvet a expliqué que, pour lui, la réussite d'une nation, comme celle d'une entreprise, nécessite *« la cohésion de son équipe dirigeante, déterminée et solidaire »*. Il a clairement laissé entendre qu'à ses yeux, en cas de victoire de l'opposition, le président de la République devrait se démettre.

Hausse de 10 % des tarifs

Mme Neiertz demande à M. Sapin une table ronde sur les assurances

Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, a écrit mercredi 6 janvier au ministre de l'économie, M. Michel Sapin, pour lui demander la tenue d'une table ronde tripartite – réunissant pouvoirs publics, assureurs et consommateurs – sur les hausses de tarifs pratiquées cette année dans l'assurance automobile (+10 %) et l'assurance multirisque habitation (hausse de 10 % à 25 %, selon ses services).

Le ministre reprend ainsi une demande d'associations de consommateurs réclamant la tenue de cette table ronde. Elle s'étonne en effet de la contradiction entre cette hausse et la baisse du nombre des accidents de la route et l'évolution des prix de la réparation automobile, et souhaite que les usagers ne fassent pas les frais des mauvais placements des compagnies d'assurances dans l'immobilier.

COMMUNICATION

NRJ condamnée en référé

Statuant en référé, le tribunal de grande instance de Paris a interdit, il y a quelques semaines – on l'a appris seulement le 7 janvier, – à la station NRJ de poursuivre la campagne de publicité qui utilisait la chanson de John Lennon *Imagine*, sans en avoir demandé l'autorisation aux ayants droit du chanteur disparu en 1981.

Les films publicitaires, diffusés en décembre, entre autres sur Canal + et TF1, montraient des images de la construction et de la destruction du mur de Berlin au son de la chanson de Lennon. Alertés par EMI Music Publishing, éditeur en France des chansons de l'ancien Beatle, Yoko Ono et Julian Lennon ont demandé l'interdiction de la campagne et millions de francs de dommages-intérêts.

Le tribunal a rejeté les arguments des avocats de NRJ, qui ont fait valoir, d'une part, que la campagne publicitaire avait été arrêtée avant l'audience du 18 décembre et, d'autre part, que *Imagine* relevait du droit anglo-saxon, qui ne reconnaît pas le droit moral des auteurs. Il a condamné la station de radio à payer 80 000 francs à Yoko Ono, Julian Lennon et EMI Music Publishing, tout en interdisant la poursuite de la campagne sous astreinte de 10 000 francs par infraction constatée.

T. S.

□ **« Gala », le nouveau magazine de Prisma Presse.** – *Gala*, tel est le nom du nouveau magazine que lance le groupe Prisma Presse, filiale dirigée par M. Axel Ganz, du groupe allemand Gruner und Jahr. *Gala*, qui a compris que la notoriété était l'un des moteurs de la société française moderne, sera consacré aux gens célèbres. Vendu au prix de 15 francs, le magazine aura une parution mensuelle et vise un seuil de diffusion de 150 000 exemplaires.

EN BREF

□ **« Superjumbo » : les quatre membres d'Airbus négocieront avec Boeing, selon DASA.** – Les quatre membres du consortium aéronautique européen Airbus Industrie vont entamer avec Boeing des négociations sur une étude de faisabilité pour un avion de grande capacité, a indiqué jeudi 7 janvier le porte-parole de Deutsche Aerospace (DASA), M. Peter Kirch. Les trois autres membres du consortium européen : Aérospatiale (France), British Aerospace et CASA (Espagne), ont été invités par la DASA à signer un protocole d'accord portant sur une *« étude conjointe de faisabilité »* d'un tel projet de « superjumbo », selon M. Kirch. Quelques heures auparavant, le représentant de Deutsche Aerospace avait affirmé être en négociations avancées avec Boeing en insistant sur sa liberté de manœuvre à l'égard du consortium européen, alors que l'administrateur-gérant d'Airbus Industrie affirmait que M. Jurgen Schrempp, président du directoire de la DASA, a été mandaté par le conseil de surveillance du consortium européen pour discuter avec Boeing (*le Monde* des 7 et 8 janvier).

□ **Hausse des ventes d'automobiles américaines et britanniques.** – Les ventes d'automobiles des constructeurs établis aux Etats-Unis ont progressé de 5 % en 1992 pour s'établir à 12 977 133 véhicules (12 319 382 en 1991). General Motors, Ford et Chrysler, les trois constructeurs d'automobiles américains, ont enregistré une très légère progression de leur part de marché (0,8 %) à 74,4 %, contre 25,6 % pour les constructeurs japonais établis aux Etats-Unis. En Grande-Bretagne également, les ventes de voitures neuves ont légèrement dépassé l'an dernier celles de 1991 grâce à un bond exceptionnel de 37 % des immatriculations en décembre par rapport à décembre de l'année précédente. Les ventes de voitures neuves ont atteint 1,594 million d'unités en 1992, soit une hausse de 0,08 % par rapport à 1991 (1,592 million). Ce résultat est toutefois inférieur de 31 % au record de 2,3 millions de véhicules en 1989.

□ **Marseille : réunion d'une commission paritaire dockers-employeurs.** – Les délégués des dockers CGT du port de Marseille-Fos ont été mandatés jeudi 7 janvier par leur conseil syndical pour négocier, en commission paritaire, avec les employeurs de main-d'œuvre le protocole d'accord définissant leur métier dans le cadre de la réforme du statut des dockers. Les deux parties devaient se retrouver le lendemain à la chambre de commerce et d'industrie. Marseille reste, avec Saint-Malo, le seul grand port où aucun accord n'a été conclu dans le cadre de la réforme.

□ **Le CEA et la COGEMA mettent fin à leur désaccord sur le financement de la recherche.** – Entre le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et la COGEMA, les discussions piétinaient depuis fin 1989. Elles viennent d'aboutir à la signature d'un accord sur le financement de certaines recherches menées par le CEA (19 000 salariés) grâce, en partie, à des fonds venant de la COGEMA, le groupe qui, entre autres, exploite l'usine de retraitement de La Hague. Filiale de droit du CEA, la COGEMA (21,4 milliards de francs de chiffre d'affaires) se plaignait d'être contrainte de financer des recherches sans objet pour elle. Le nouvel accord, valable jusqu'en 2003, lui donne gain de cause en déterminant *« les règles du jeu pour une recherche conduite avec (...) rigueur »*. En contrepartie, le CEA se voit assuré d'un effort financier non négligeable de la part de la COGEMA.



VIE DES ENTREPRISES

Après la signature d'un accord avec Pierre et Vacances

La station des Arcs achève sa restructuration

LYON

de notre bureau régional

La Société des montagnes de l'Arc (SMA), filiale de C3D (Caisse des dépôts), a cédé, mercredi 6 janvier, à Pierre et Vacances, le groupe de tourisme et d'immobilier de loisirs de M. Gérard Brémond, quatre de ses filiales spécialisées dans la gestion du parc d'hébergement (6 000 lits) et la promotion, avec Tourarc et Touralpes, les agences de commercialisation en France et à l'étranger.

Pour M. Jacques François, PDG de la SMA, cette transaction, dont le montant n'a pas été révélé, marque la fin du processus de restructuration de la station savoyarde, que C3D a, majoritairement, rachetée en 1987 à son fondateur, M. Roger Godino. Avec 30 000 lits, répartis entre Arc 600, Arc 1800 et Arc 2000, cet ensemble – longtemps considéré comme un modèle de développement et d'intégration bien qu'il n'ait jamais atteint ses objectifs d'équilibre financier – a subi les effets de la crise de l'immobilier de loisirs en montagne, en accumulant des pertes considérables qui ont atteint 160 millions de francs en 1991.

Après une recapitalisation, de l'ordre de 300 millions de francs à la mi-92 (66 % par C3D et 25 % pour le Crédit lyonnais), la SMA, qui gérait 12 000 lits dits « banalisés » proposés à la location, s'est progressivement séparée de ses filiales déficitaires dans l'hébergement. Elle a vendu deux hôtels à Latitudes et Nouvelles Frontières, puis cédé la commercialisation d'une partie des résidences de tourisme (4 500 lits) à Maeva. Avec le Club Méditerranée, Eldorador, Aquarius, VVF et Pierre et Vacances, les Arcs accueillent désormais, selon son président, les principales chaînes de tourisme qui devraient permettre à la SMA de rentabiliser enfin ses activités principales : les remontées mécaniques (130 millions de francs de chiffre d'affaires), les équipements et structures d'animation, ainsi qu'un ensemble de magasins. D'autre part, elle envisage de se recentrer sur son rôle d'aménageur, dans la mesure où elle dispose encore de droits à construire pour plusieurs milliers de mètres carrés.

M. Gérard Brémond estime, de son côté, à 100 millions de francs le complément de recettes généré annuellement par cette acquisition. Avec un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs, la Société touristique Pierre et Vacances, où C3D a pris récemment 15 % de participation, compte 76 000 lits, dont 30 000 à la montagne. Surtout, elle récupère deux agences de promotion et de commercialisation, ainsi que ses deux « vitrines » : la Maison des Arcs à Paris, qui pourrait perdre son appellation, et celle de Lyon, dont le sort n'est pas défini. Les cinquante-quatre salariés concernés ont été, à 80 %, assure M. François, repris par le nouvel acquéreur.

MICHEL DELBERGHE

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

BOURSE

□ **L'activité du MATIF a progressé de 50 % en 1992.** – La forte volatilité des marchés au comptant durant l'année 1992, notamment à l'automne, a permis au marché à terme international de France (MATIF) d'enregistrer une progression de 50 % de son activité par rapport à 1991, avec un total de 55 474 238 contrats échangés. La progression la plus remarquable revient au contrat Pibor trois mois (+ 114 %) et à son option (+ 93 %). Sa montée en puissance, entamée au début de l'année, a été favorisée par l'ouverture de quatre échéances supplémentaires en février. Les volumes moyens se sont établis à plus de 25 000 lots par jour. Le produit vedette du MATIF, le contrat notionnel, a vu ses volumes progresser de 47 %, avec un total de 31 millions de contrats et une moyenne quotidienne de 124 251 lots.

LICENCIEMENTS

□ **Cure d'austérité chez Burton.** – Burton Group, la deuxième chaîne britannique de magasins de confection, a annoncé, jeudi 7 janvier, la suppression de 2 000 emplois sur 36 000 dans le cadre d'un programme de réduction des coûts qui prélude à une restructuration majeure. *« Nous sommes maintenant prêts à changer la structure fondamentale du groupe, non seulement pour réduire les coûts mais pour faire de Burton un meilleur groupe »*, a indiqué Sir John Hoskyns, le président. Un millier d'emplois environ seront supprimés dans les magasins (enseignes Burton, Debenhams, Dorothy Perkins, Principles, etc.) et 933 postes disparaîtront au siège. Mais Burton envisage de créer jusqu'à 3 000 postes de vente à temps partiel (il en compte déjà 17 900).

□ **Ciba-Geigy supprime 550 emplois aux Etats-Unis.** – Le groupe pharmaceutique suisse Ciba-Geigy a annoncé, mercredi 6 janvier, la suppression de 10 % de ses effectifs aux Etats-Unis dans les six prochains mois, soit 550 emplois sur les 5 500 recensés. La société précise que ces suppressions d'emplois font partie d'une réduction globale des coûts et d'une réorganisation pour améliorer l'efficacité et la profitabilité des activités nord-américaines.

RÉSULTAT

□ **Pernod Ricard confirme une hausse d'environ 6 % de son résultat net 1992.** – Le groupe Pernod Ricard (spiritueux, boissons sans alcool) a indiqué que son résultat net consolidé (part du groupe) de 1992, hors éléments inhabituels (notamment la plus-value résultant de la cession de la Société des vins de France), aura une croissance *« proche du double de l'inflation »*, soit environ 6 %. Le résultat courant, a précisé Pernod Ricard, devrait être *« sensiblement équivalent »* à celui de 1991, qui était de 1,56 milliard de francs. Le groupe avait réalisé en 1991 un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 956 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 17,3 milliards.

PRIVATISATION

□ **L'assemblée de l'IRI approuve le plan de privatisation du groupe agroalimentaire SME.** – L'assemblée de l'IRI (holding d'Etat) a approuvé, jeudi 7 janvier, la privatisation du groupe agroalimentaire SME. Ce projet prévoit la scission du groupe alimentaire en trois secteurs : la grande distribution (dont SME compte garder dans un premier temps le contrôle), le secteur « froid » (produits surgelés et glaces) et pâtisserie (dont Motta Alemagna), et le secteur huiles et conserves. La SME est la seconde privatisation décidée par l'assemblée de l'IRI, après celle de la banque Credito Italiano. Ce groupe de 21 000 employés a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de près de 6 000 milliards de lires (22,5 milliards de francs) et un bénéfice net de 73,5 milliards de lires (275 millions de francs).

NOMINATIONS

□ **Volvo Automobiles France : M. Loïc Caperan nommé président du conseil d'administration.** – M. Loïc Caperan, directeur commercial France de Renault, a été nommé président du conseil d'administration de Volvo Automobiles France, *« dans le cadre du renforcement de l'alliance »* des deux constructeurs, précise un communiqué de la société. M. Hans Höglund a été nommé directeur général de la filiale française du groupe suédois, en remplacement de M. Jean-Pierre Levrey à qui de nouvelles fonctions ont été données au sein de Volvo Cars Europe marketing.

□ **M. Bernard Attali, président de la compagnie nationale Air France.** – Le conseil des ministres a nommé, mercredi 6 janvier, M. Bernard Attali à la présidence du conseil d'administration de la compagnie nationale Air France, issue de la fusion entre Air France et UTA. M. Attali a vu son mandat renouvelé l'été dernier, mais la fusion des deux compagnies le 29 décembre 1992 a créé une nouvelle société et provoqué un renouvellement du conseil d'administration.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 8 janvier ↑

Reprise

La tendance était à la reprise vendredi 8 janvier à la Bourse de Paris. Après une ouverture plutôt faible (+ 0,10 %), les valeurs françaises ont évolué par la suite sur une note plus soutenue. A l'issue d'une heure de transactions, l'indice CAC 40 était en hausse de 0,42 %. En début d'après-midi, le principal indicateur de la place progressait de 0,58 %.

Alors que le marché des actions avait peu réagi jeudi au geste de la Bundesbank (réduction de 0,15 point à 8,60 % du taux des prises en pension pour la semaine prochaine), la satisfaction de voir le franc se maintenir sous la barre des 3,40 francs pour 1 deutschemark vendredi matin permettait à l'indice parisien d'afficher une certaine sérénité.

« Plus le temps passe et plus nous nous rapprochons d'une baisse des taux directeurs allemands, puis français », soulignait l'analyste d'une *société de Bourse*.

Du côté des valeurs, l'action Spie-Batignolles était en forte hausse vendredi matin, le marché spéculant sur le fait que la SPEP (Société parisienne d'entreprise et de participation) puisse acquérir les actions de la compagnie qu'elle ne détient pas actuellement, via sa filiale Schneider. Vers 12 heures, l'action Spie-Batignolles a été suspendue « dans l'attente d'un communiqué », a indiqué la Société des Bourses françaises (SBF). Le titre avait auparavant progressé de 10,5 %, à 316,50 francs, après avoir été brièvement réservé à la hausse en raison d'une trop forte demande. Schneider a toutefois *démenti* que la SPEP pourrait lancer une OPE-OPA.

NEW-YORK, 7 janvier ↓

Net recul

Le principal indicateur de Wall Street a terminé en nette baisse jeudi 7 janvier sous la pression d'une vague de ventes informatiques intervenues durant la dernière heure des échanges. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 268,96 points en baisse de 36,24 points, soit un recul de 1,1 %. Le nombre des transactions est resté très élevé avec quelque 305 millions de titres échangés. Les valeurs en hausse ont été nettement inférieures aux titres en baisse : 727 contre 1 153, alors que 547 actions sont restées inchangées.

La grande Bourse new-yorkaise avait progressé durant la matinée, soutenue par l'annonce d'une baisse de 40 000, à 291 000, des demandes d'allocations-chômage durant la semaine achevée le 26 décembre, alors que les *experts* tablaient sur un recul de 2 000 seulement des ces demandes.

Mais les investisseurs continuent à montrer peu d'enthousiasme, ont noté des analystes, en ajoutant que Wall Street a déjà largement anticipé la reprise économique, gagnant plus de 4 % au cours de l'année dernière.

VALEURS	Cours du 6 janv.	Cours du 7 janv.
Alcoa	72 7/8	72 3/4
ATT	51 7/8	51 3/4
Boeing	40 1/4	40 1/4
Chase Manhattan Bank	28 5/8	28
Du Pont de Nemours	48 1/4	47 3/8
Eastman Kodak	42 1/2	42 1/2
Exxon	61 3/4	61 5/8
Ford	44 3/4	44 3/4
General Electric	86	85 7/8
General Motors	34	33 3/8
Goodyear	69 7/8	68 3/8
IBM	48	47
ITT	71 3/4	71 1/4
Mobil Oil	63 5/8	63 3/8
Pfizer	68 1/4	67 1/4
Schlumberger	56 3/8	55 7/8
Texaco	59 5/8	59
UAL Corp. ex-Allegis	123 7/8	128
Union Carbide	16 7/8	16 1/2
United Tech.	49 3/8	49 3/8
Westinghouse	14 1/8	14 1/8
Xerox Corp.	85	84 3/8

LONDRES, 8 janvier ↓

Nouvel accès de faiblesse

Les valeurs *ont* terminé en baisse à la Bourse de Tokyo vendredi 8 janvier, dans un marché indécis et *dépourvu d'élément moteur*. L'indice a perdu 146,29 points, soit 0,87 %, à 16 634,69, dans des échanges estimés à 210 millions de titres.

Le règlement des options de janvier et *des transactions techniques liées* à l'indice ont fait évoluer le Nikkei en dents de scie tout au long de la séance. Le volume est resté faible et de nombreux investisseurs étaient sur la touche. *« Il y a eu des ventes programmées en début de séance. Cela a été à peu près tout. Mais à chaque fois que le Nikkei reculait un peu, des achats intervenaient »*, a noté un boursier.

TOKYO, 7 janvier =

Inchangée

La Bourse de Tokyo a clôturé presqu'inchangée jeudi 7 janvier au terme d'une séance irrégulière. L'indice Nikkei a fini sur un repli de 1,90 point, soit une baisse symbolique de 0,01 %, à 16 780 98, après être passé en cours de séance au-dessus des 17 000 points à 17 058,19. Les courants d'échanges ont été un peu plus étoffés : environ 200 millions de titres ont changé de mains contre 170 millions la veille.

Les achats qui ont fait suite à l'annonce du prochain mariage du prince héritier *ont diminué dans l'après-midi* laissant place aux prises de bénéfices. *En effet*, cette nouvelle a suscité jeudi dans l'archipel une telle euphorie que certains y voient aussi un moyen – impérial – de ranimer la consommation et donc de relancer une économie nippone aujourd'hui défaillante.

Les actions des firmes liées à la papeterie, la bijouterie, l'électronique, les grands magasins ont été recherchées.

VALEURS	Cours du 7 janv.	Cours du 8 janv.
Ajinomoto	1 230	1 220
Bridgestone	1 160	1 150
Canon	1 390	1 370
Fuji Bank	1 780	1 760
Honda Motors	1 310	1 280
Matsushita Electric	1 140	1 130
Mitsubishi Heavy	531	529
Sony Corp.	4 220	4 180
Toyota Motors	1 460	1 430

.PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4420	4420	Interm. Computer	126	
B.A.C.	23 70	.	I.P.B.M.	24 50	24 60
Boiron (Ly)	480	485	Locamic	37 10	40 90 d
Boisset (Lyon)	255	245	Matra Comm.	305	
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	752	745	Molex	136 60	
Calberson	225	225	N.S.C. Schlumberger	790	790
Cardif	800	800	Publ. Filipacchi	460	478
C.E.G.E.P.	186	185	Rhone-Alp Ecu (Ly.)	317	317
C.F.P.I.	241 90	....	Select Invest (Ly)	87 30	91 60
C.N.I.M.	940	975	Serbo	135	135
Codetour	281	285	Sopra	315	. .
Conforama	...	...	TF1	366	369
Creeks	90	94 50	Thermador H. (Ly)	305	300
Dauphin	195	201	Unilog	220 50	220 10
Delmas	970	965	Viel et Cie	115	112
Demachy Worms Cie	323	..	Y. St-Laurent Groupe	520	520
Devanlay	1089	1100			
Deville	72	72 10			
Dollfus	98 70	....			
Editions Belfond	198	...			
Europ. Propulsion	186	186			
Finacor	124	123			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	..			
G.I.M.	442	442			
Gravograph	133	130			
Guintoli	932	938			
I.C.C.	185	185			
Idianova	45	..			
Immob. Hôtelière	1000	1029			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 janvier 1993
Nombre de contrats estimés : 119 354

COURS	ÉCHÉANCES Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	112,64	113,34	113,50
Précédent	112,80	113,50	113,48

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Fév. 93	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Fév. 93	OPTIONS DE VENTE Mars 93
113	0,28	0,62	0,71	1,08

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 493

COURS	Janv. 93	Fév. 93	Mars 93
Dernier	1 866	1 887	1 914
Précédent	1 875	1 912,50	1 925,50

CHANGES

Dollar : 5,5890 F ↑

Le dollar se redressait à 5,5890 francs, vendredi 8 janvier à Paris, contre 5,5620 francs à la clôture des échanges interbancaires de jeudi. La devise américaine ouvrait également à la hausse sur le marché des changes de Francfort, s'échangeant à 1,6455 DM contre 1,6375 DM jeudi à la clôture.

FRANCFORT	7 janv.	8 janv.
Dollar (en DM)	1,6375	1,6465
TOKYO	**7 janv.**	**8 janv.**
Dollar (en yens)	125,69	125,42

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (8 janv.) .... 11 15/16-12 1/16 %

New-York (7 janv.) .... 3 3/16 %

BOURSES

PARIS (SBF, *base 100 : 31-12-81*)

	6 janv.	7 janv.
Indice général CAC	484	485,15
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 859,63	1 844,47

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	6 janv.	7 janv.
Industrielles	3 305,16	3 268,96

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	6 janv.	7 janv.
100 valeurs	2 826	2 816,50
30 valeurs	2 194,80	2 193,30
Mines d'or	60,90	62,20
Fonds d'Etat	94,16	93,96

FRANCFORT

	6 janv.	7 janv.
Dax	1 556,38	1 542,50

TOKYO

	7 janv.	8 janv.
Nikkei Dow Jones	16 790,98	16 634,69
Indice général	1 291,87	1 289,52

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,5880	5,5900	5,7000	5,7070
Yen (100)	4,4525	4,4578	4,5387	4,5485
Ecu	6,6625	6,6650	6,6767	6,6869
Deutschemark	3,3968	3,3975	3,4196	3,4241
Franc suisse	3,7183	3,7222	3,7675	3,7755
Lire italienne (1000)	3,6550	3,6675	3,6396	3,6570
Livre sterling	8,5289	8,5360	8,6139	8,6298
Peseta (100)	4,7916	4,7954	4,7416	4,7535

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	3 11/16	3 13/16	3 5/8	3 3/4	3 1/2	3 5/8
Ecu	10 1/8	10 3/8	10 3/16	10 5/16	9 3/4	9 7/8
Deutschemark	8 1/2	8 5/8	8 5/16	8 7/16	7 15/16	8 1/16
Franc suisse	5 5/8	5 3/4	5 5/8	5 3/4	5 7/16	5 9/16
Lire italienne (1000)	12 1/2	13	12 1/2	13	12 1/2	13
Livre sterling	7 1/8	7 1/4	7 1/16	7 3/16	6 7/8	7
Peseta (100)	15 5/8	16 1/8	15 1/8	15 1/2	14 1/2	14 3/4
Franc français	10 7/8	11 3/8	10 7/8	11 7/16	9 15/16	10 1/2

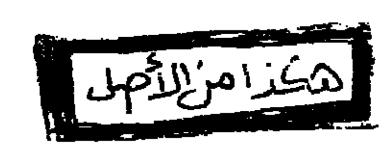
Ces cours *indicatifs*, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Suspension de la cotation d'Optorg

La Société des Bourses françaises (SBF) a décidé de suspendre, jeudi 7 janvier, la cotation des actions d'Optorg dans l'attente d'un projet d'opération financière concernant cette compagnie spécialisée dans le négoce avec l'Afrique. Il s'agirait du désengagement des deux actionnaires principaux : MM. Gilbert Salomon et Michel Doumeng.

En juillet 1988, M. Salomon, qui détient des intérêts dans le négoce de viande par l'intermédiaire de Socopa International, prenait le contrôle de l'affaire en rachetant les 42 % d'Optorg détenus par Suez, le Crédit agricole et l'UAP. Au mois de février 1991, il réduisait de moitié sa participation et cédait 21 % des parts à son ami M. Michel Doumeng, fils du « milliardaire rouge » fondateur d'Interagra.

Optorg, qui a réalisé un chiffre d'affaires voisin de 2 milliards de francs, a dégagé un bénéfice de 30,7 millions de francs.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 8 JANVIER

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5090	C.N.E 3%	5090	5100	5100	+ 0 20
825	B.N.P. T.P.	850	850	850	....
813	Cr.Lyon. T.P.	835	848	831	- 0 48
1614	Renault T.P.	1630	1625	1634	+ 0 25
1550	Rhone Poul. T.P.	1650	1650	1660	+ 0 61
999	Saint Gobain T.P.	1010	1010	1011	+ 0 10
780	Thomson T.P.	828	800	800	- 3 38
630	ACCOR	610	610	615	+ 0 82
790	Air Liquide	781	779	785	+ 0 51
675	Alcatel-Alsthom	667	685	687	....
1610	Als.Superm.	1585	1580	1565	- 1 26
250	A L S P I	264	262	262 30	- 0 64
495	AGF Sté Centrale	505	495	505	....
73	Avenir H. Média	85 50	85	82 50	- 3 51
1000	Axa (ex Cie Midi)	1040	1040	1053	+ 1 25
124	Bafip	131	134	137	+ 4 58
40	Bail-Equipem.	55 10	53 50	56	+ 1 63
630	Bail Investiss.	643	636	635	- 1 24
395	Bancaire	408 50	410	412	+ 0 86
600	Bazar H.-V.	633	631	631	- 0 32
1220	Berger (M)	1210	1220	1220	+ 0 83
375	Bertrand Faure	385	....	....	....
930	Bic	979	979	1010	+ 3 17
1070	B.I.P.	1085	1094	1094	+ 0 83
118	BIS	135	138	136	+ 0 74
420	B N P (CI)	443	441	444	+ 0 23
400	Bollore Tech.	430	430	423	- 1 63
2900	Bongrain	3000	2970	2980	- 0 67
420	Bon-Marché	459	455	465	+ 1 31
580	Bouygues	568	568	569	+ 0 18
82	BP France	84	85	86	+ 2 38
940	B S N	935	928	925	- 1 07
1090	Canal Plus	1081	1094	1093	+ 1 11
156	Cap Gem.S	164 40	165	164 20	- 0 12
176	Carnaudmetalbox	186 50	187	187 50	+ 0 54
2310	Carrefour	2400	2389	2399	- 0 04
147	Casino	151 40	151 50	153	+ 1 06
96	Casino ADP	96 95	96 95	97 60	+ 0 67
475	Castorama D.L.	493	490	490	- 0 61
210	C.C.F.	228	225 10	228	....
25	CCMC Ly.	28 50	29	29	+ 1 75
395	C.D.M.E.	397	400	400	+ 0 76
115	C.E.G.I.D.	127	126 80	126 80	- 0 16
42	Centrest (Ny)	55 50	56	50 50	- 9 01
290	C.E.P. Comm.	303	298	300	- 0 99
70	Cerus	74 50	75	76 80	+ 3 09
920	Cetelem	1046	1042	1050	+ 0 48
315	CF Int.	242	240 60	245	+ 1 24
275	CGI Info	275	275	273	- 0 73
950	C G I P	955	955	958	+ 0 31
600	CGP	616	665	665	+ 7 95
1240	Chargeurs S A	1275	1270	1268	- 0 55
220	Christian Dior	215	215	222	+ 3 26
440	C I C A (M)	441	....	....	....
270	Ciments franc.	279	284 50	284 50	+ 1 97
475	Clarins	489 50	485	477	- 2 55
370	Club Méditer.	389 50	390	394 70	+ 1 34
830	Colas	846	846	855	+ 1 06
220	Cpt. Entrep.	212	213	214	+ 0 94
1190	Compt Mod.	1260	1250	1250	- 0 79
235	CPR (Paris Ré.)	264 80	262 10	262 60	- 0 83

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
960	Créd. Foncier	979	975	982	+ 0 31
335	Crédit Loc France	330	335	334 80	+ 1 45
430	Cr Lyon.(CI)	457 50	456	461 80	+ 0 94
1090	Credit Nat.	1122	1120	1135	+ 1 16
540	CSEE	510	506	506	- 0 78
3190	Damart	3350	3380	3370	+ 0 60
350	Dassault Aviation	375	380	375	....
180	Dassault Electr.	188 10	191	195	+ 3 67
1220	De Dietrich	1380	1384	1370	- 0 72
480	Degremont	461	461 10	464	+ 0 65
33	Dév.P.d.C.(Li)	43 60	44 50	43 60	....
45	Dév.R.Sud-Est	51 50	59	57	+ 10 6
260	D M C	268	269 50	269	+ 0 37
385	Docks France	400	402	396	- 1 00
81	Dynaction	97	98 50	101 50	+ 4 64
2140	Eaux (Gle)	2152	2158	2167	+ 0 70
700	E.B.F.	700	700	700	....
385	Ecco	405	410	409	+ 0 98
350	Elf Aquitaine	355 50	356	357 60	+ 0 59
1100	EliSanofi(ExSanofi)	1125	1125	1127	+ 0 18
225	Essp-Elf (Certif)	237	248	240 10	+ 1 31
610	Eridania-Beghin	591	592	589	- 0 34
390	Essilor	412	410	410	- 0 49
177	Essil.Int.(DP)	193	191	191 10	- 0 98
770	Esso	780	779	781	+ 0 13
1310	Eurafrance	1354	1348	1393	+ 2 88
415	Euro RSCG	420	420	459	+ 9 29
62	Eurodisneyland	62 40	62 40	65 75	+ 5 37
770	Europe 1	790	790	790	....
27	Eurotunnel	30 55	31	31 45	+ 2 95
1450	Exor	1450	1450	1450	....
117	Finextel	119 90	119 50	118 50	- 1 17
240	Fives Lille	251	251	255	+ 1 59
605	Fougerolle	620	620	621	+ 0 16
3380	Fromager. Bel	3560	3600	3620	+ 1 69
1780	Gal.Lafayette	1765	1760	1765	....
330	G.A.N.	337 50	338	340	+ 0 74
320	Gascogne (B)	308	314 90	315	+ 2 27
1240	Gaz et Eaux	1273	1273	1290	+ 1 34
565	Geophysique	550	555	560	+ 1 82
625	Groupe André SA	640	644	645	+ 0 78
415	Groupe Cité	482	483 10	477	- 1 04
340	GTM-Entrep.	332	331	335	+ 0 90
1410	Guyenne-Gas.	1470	1480	1480	+ 0 68
72 77	Hachette	77 50	77 30	80 70	+ 4 13
435	Havas	443 70	444 40	444 80	+ 0 25
230	Idia	234	230	230	- 1 71
345	Imétal	349 30	349 70	351	+ 0 49
135	Immob. Phénix	145	145	145	....
130	Ingénico	139	140 10	141 50	+ 1 80
6900	Inst. Mérieux	7530	7450	7620	+ 1 20
415	Interbail	418	420	420	+ 0 48
360	Intertechnique	385	385	377 10	- 2 05
820	J. Lefebvre	848	850	850	+ 0 24
475	Klepierre	482	480	482	....
590	Labinal	581	580	580	- 0 17
325	Lafarge	339 50	340	336 90	- 0 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
260	Labon	260	....	....	....
3900	Legrand	4175	4160	4184	+ 0 22
2120	Legrand (DP)	2162	2159	2150	- 0 56
132	Legris Industries	135	136	135 50	+ 0 37
705	Locindus	691	725	701	+ 1 45
3620	L.V.M.H.	3487	3485	3490	+ 0 86
470	Lyon.Eaux/Dumez	472	470 60	474 50	+ 0 53
37	Majorette Ly.	37	....	....	....
275	Mar. Wendel	291	295	296	+ 1 72
182	Matra	196 90	198	203	+ 3 10
78	Metaleurop	82 70	84 10	83	+ 0 36
15	Métrologie In.	15 25	15 25	15 20	- 0 33
180	Michelin	189 80	190 90	196 50	+ 3 53
80	MMB	85 20	85	85	- 0 23
82	Moulinex	71 35	73	73 70	+ 3 29
725	Navig. Mixte	780	757	765	+ 0 86
123	Nord-Est	133 40	130	132	- 1 05
215	Nordon (Ny)	210	206 50	206 50	- 2 14
41	Olipar	47 65	48 50	48 40	+ 1 57
1010	Oréal	1039	1048	1052	+ 1 25
355	Paribas	358	360	367 20	+ 2 57
210	Pechiney Int.	225 90	225	226 90	+ 0 44
285	Pechiney (CIP)	308 20	312 70	312	+ 1 23
360	Pernod Ricard	377	380	373 70	- 0 88
580	Peugeot	586	582	586	....
284	Pinault	289 80	285	289 60	....
760	Plastic-Omn.	795	800	800	+ 0 63
186	Poliet Ex.Lamb.Fr.	197	197 80	197 80	+ 0 41
795	Primagaz	869	869	869	....
639	Printemps	650	655	675	+ 3 85
540	Promodes	547	545	560	+ 2 38
210	Radiotechn.	224	224	225	+ 0 45
6440	Redoute (La)	6440	6460	6490	+ 0 78
136	Remy Cointreau	144	143	143	- 0 69
530	R. Poulenc CIP	540	540	540	....
34	Rochefort(La)	37	37 50	38 20	+ 3 24
410	Roussel Uclaf	424 90	425	425	+ 0 02
2780	R. Impé.Ly *	2799	2760	2810	+ 0 39
133	Sade (Ny)	130	129 90	130	....
2450	Sagem	2415	2400	2410	- 0 21
505	Saint Gobain	508	504	511	+ 0 99
1140	Saint Louis	1160	1160	1160	....
1610	Salomon Ly.	1640	1620	1625	- 0 91
310	Salvepar (Ny)	299	308	305	+ 2 01
1460	S A T	1500	1460	1475	- 1 67
280	Saul. Chât.	282	285	284 50	+ 0 89
790	Saupiquet (Ns)	760	760	761	+ 0 13
590	Schneider	628	635	635	+ 1 11
10	SCOA	11 15	11	10 90	- 2 24
360	Scor s.a.	379	383	379	....
340	S.E.B.	337	335	338 50	+ 0 45
425	Selimeg	431	437	435 50	+ 1 04
128	Selectibanque	127 20	126 50	126 80	- 0 31
125	Sextant A.	128	126 50	127	- 0 78
510	S F I M	500	510	510	+ 2 00
170	S.G.E.	181 50	181 60	184	+ 1 38
450	Simco	442	442	434	- 1 81

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
795	Sk. Rossignol	829	829	829	.
355	Signs	370	355	361	- 2 43
600	Société Génér.	599	599	585	- 2 34
40	Sodexco(B)	38 70	40	40	+ 3 36
68	Sodero(Ns)	66 50	69 45	69 50	+ 4 51
975	Sodexho	1042	1048	1045	+ 0 29
73	Sogerail(Ny)	77	75 10	75 10	- 2 47
350	Sogerap	356	350	348 50	- 2 39
1090	Sommer-Allib.	1197	1170	1208	+ 0 92
395	SOPHIA	399 50	399	398 90	- 0 15
950	Sovac	961	964	972	+ 1 14
285	SPEP	325 10	330	333	+ 2 43
290	Spie-Batignol.	285 40	310	300	+ 5 12
575	Strafor Facom	574	561	575	+ 0 17
265	Suez	249 10	249	258 50	+ 3 77
1170	Synthelabo	1175	1180	1180	+ 0 43
141	Thomson CSF	150 30	150 10	151 50	+ 0 80
220	Total	240	238 10	239	- 0 42
140	- (certif)	150	150	150	...
188	Truffaut Fin.	185	182	185	.
475	U.A.P.	499	510	509	+ 2 00
179	U F B Locab	199	195	197	- 1 01
155	U.G.C. DA (Robur)	167	166 10	166 10	- 0 54
400	U I C	457	448	446	- 2 41
485	U I F	459	455	460	+ 0 22
770	U I S	761	790	760	- 0 13
340	Unibail	335	335	336	+ 0 30
640	Valéo	677	680	695	+ 2 66
140	Vallourec	141 50	142	142 50	+ 0 71
245	Via Banque	260 10	264	262	+ 0 73
220	Worms et Cie	234	233 80	231 50	- 1 07
1370	Zodiac	1460	1484	1498	+ 2 60
740	Elf Gabon	807	812	823	+ 1 98
86	Amax	93 10	92 30	92 80	- 0 32
161	Amer. Barrick	163	165 70	166	+ 1 84
133	Amer. Express	140 60	141 80	142	+ 1 00
275	A.T.T.	297 50	293 60	290 70	- 2 29
96	Anglo Amer.C.	107	106 60	109	+ 1 87
161	Amgold	164 50	163 10	166	+ 0 91
210	Banco Santander	202	....	.	..
700	B.A.S.F.	718	712	712	- 0 56
880	Bayer	907	901	907	.
40	Blyvoor Pr.	43 45	43 60	44 70	+ 2 88
23	Buffelsfont.	23	21 70	21 50	- 6 52
151	Chase Manh.	162	158 30	157	- 3 09
1780	Daimler Benz	1820	1825	1825	+ 0 27
64	De Beers	70	71	72 70	+ 3 86
2160	Deutsche Bank	2179	2186	2198	+ 0 87
1180	Dresdner Bank	1190	....	....	..
34	Driefontein	35 55	35 50	35 50	- 0 14
260	Du Pont-Nem.	265 40	265 10	265 10	- 0 11
220	Eastman Kodak	236 70	238 30	238	+ 0 55
8	East Rand	5 90	5 95	6 10	+ 3 39
26	Echo Bay	26 90	27	26 10	- 2 97
185	Electrolux	190	193	189	- 0 53
141	Ericsson	144	142	142	- 1 39
335	Exxon Corp.	343 20	344 50	344 40	+ 0 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Ford Motor	251 30	252 50	252 50	+ 0 48
26	Freegold	27 20	26 70	26 70	- 1 84
11	Gencor	11 55	11 30	11 50	- 0 43
475	Gén. Elect.	487 90	483 50	485 30	- 0 33
175	Gen. Motors	191	186	188	- 1 57
300	Gén. Belgique	316	324	323 10	+ 2 25
38	Gd. Métropol	38 90	38 25	38 30	- 1 54
42	Guinness	42 60	42	42 40	- 0 47
19 50	Hanson PLC	20 75	20 75	20 85	+ 0 48
6 50	Harmony Gold	6 85	6 90	6 75	- 1 46
360	Hewlett Packard	400 10	398 40	396 60	- 0 87
33	Hitachi	33 80	34	33 90	+ 0 30
820	Hoechst	833	826	826	- 0 84
59	Homestake	59	58 65	58	- 1 69
95	I C I	94 25	94 10	94	- 0 27
290	I.B.M.	268 50	264 90	263 40	- 1 90
350	I T T	392	398	398 30	+ 1 61
164	Ito Yokado	163 70	162 50	163 20	- 0 31
52	Matsushita	50 25	50 50	50	- 0 50
265	Mc Donald's	275	273 70	273 70	- 0 47
295	Merck	234	232 90	231 90	- 0 90
585	Minnesota M	551			
37	Mitsubishi	37 60	37 55	37 55	- 0 13
340	Mobil corp	352 10	353 80	353 80	+ 0 48
365	Morgan J.P.	365	362 80	362 80	- 0 60
4160	Nestlé	4290	4250	4215	- 1 75
121	Norsk Hydro	122 30	125	128 10	- 0 93
55	OFSB	56	58 50	56 50	+ 0 89
1250	Petrofina	1247	1236	1240	- 0 56
425	Philip Morris	413 30	410	411 30	- 0 48
58	Philips	65	64 80	65	
61	Placer Dome	64 25	64 50	64 30	+ 0 06
295	Procter Gamble	292	289 20	285 50	- 2 23
181	Quilmes	183	183	183	
14 50	Randfontein	14 30	14 60	14 55	+ 1 75
250	Rhone Poul. Rorer	250	248	250	
445	Royal Dutch	454 10	452	452	- 0 46
55	R T Z	58 05	57 50	57 40	- 1 12
12 50	Saat & Saatch.	15	14 65	14 65	- 2 33
18 50	St Helena	17 80	17 60	17 80	
310	Schlumberger	313 40	314 50	312 30	- 0 35
45	Shell transp.	47	47 50	47	
1970	Siemens	2000	2004	1970	- 1 50
186	Sony	186	185 20	185 20	- 0 43
84	Sumitomo Bank	80 50			
159	T.D.K.	156	156 20	156 20	+ 0 13
55	Telefonica	56 50	54 50	56	- 0 88
28	Toshiba	27 85	28	27 60	- 0 90
576	Unilever	578	579	580	+ 0 35
280	Unn.Techn.	274 20	272 40	272 50	- 0 62
153	Vaal Reefs	164 90	165 30	161	- 2 37
810	Volkswagen	857	862	865	+ 0 93
265	Volvo	290 10	291 90	291 90	+ 0 62
51	West. Deep.	54 45	52 20	52 25	- 4 04
430	Xerox Corp.	475	470 30	470 30	- 0 99
114	Yamanouchi	111 10	110 60	110 60	- 0 45
4 46	Zambia Cop.	5 30	5 15	5 10	- 3 77

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	4 83
10,80% 79/94	101 50	3 72
Emp.Etat 13,4% 83	103 37	0 66
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	106 70	8 49
OAT 10% 5/2000	111 80	6 19
OAT 9,9% 12/1997	107 80	0 70
OAT 9,8% 1/1996	104 80	9 21
PTT 11,2% 85	106 40	1 21
CFF 10,30% 86	107	8 96
CFF 10,25% nov 90	110 70	8 39
CNA 10 % 1979	101	7 96
CNB Bques 5000F	98 20	0 16
CNB Paribas 5000F	....	0 16
CNB Suez 5000F	....	0 16
CNI 1/82 5000F	99 15	0 16
CNT 9 % 86	....	6 12
CRH 10,90% déc.85	109 90	0 24
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1067	....
Cerus	2255	....
Alcatel 6 % janv. 89	644	....
Ly. Eaux cv 6,5%	745	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1555	1570
Arbel	441	450
Bains C.Monaco	890	881
B.Hypoth.Europ.	220	....
B.N.P. Intercont.	328	328
Bénédictine	2100	2123
Bidermann Internat.	469	445 60
Blanzy Ouest	1001	....
B T P	17 50	16 50
Cambodge	1100	1080
Carbone Lorraine	276	281
Case Poclain	2 20	....
C.B.C.	250	250
C.E.G.F (Frigor.)	770	....
Cerasnave Blanzy	305	305
Ceragen	23 80	....
Champex Ny	10 55	11 05
CIC (CIP)	146	143
C.I.M.	1140	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2080	2629
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3245	....
Cpt Lyon Alemand	291 10	290 10
Concorde	584	555
Constr.Mét.Prov.	9 60	....
Crédit Gén.Ind.	106	....
Cr Universel (Cie)	325	....
Darblay	613	....
Delmas Vieljeux	1726	....
Didot Bottin	580	554
Eaux Bassin Vichy	2900	2910
Ecia	258 80	260
Ent.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin CI	470	470
Fidei	374	374
Finalens	295	....
F.I.P.P.	40	....
F.N.A.C.	1760	....
Foncière (Cie)	460 10	460
Foncina	320	....
France I.A.R.D.	345	....
France SA (La)	1570	1593
From. Paul-Renard	2059	....
Gaumont	341	330
Genefim	249 50	244
Gévelot	449	....
G.F.C.	329	339
Groupe Victoire	698	700
G.T.I (Transport)	260	....
Immobail	320	320 50
Immobanque	617	620
Im.Marseillaise	4550	4550
Invest.(Ste Cle.)	3000	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	900	900
Locafinancière	480	500
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2735	2739
Lucia	220	....
Machines Bull	19 60	19 50
Mag.Uniprix	170	162
Magnant	640	....
Métal Déployé	336	....
Mors	48	48
Navigation (Nle)	154	....
Optorg	272	....
Oréal (CI)	572	572
Origny-Desvroise	480	500
Palais Nouveauté	1016	1022
Paluel Marmont	430	....
Parfinance	183	183
Paris France	202	....
Paris Orléans	178	179
Parthena Invest.	197	188
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	801	....
Porcher	235 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	320	....
Publicis	520	531
Rochefortaise	116	115
Rosario	135	135 30
Rougier	158	....
S.A.C.E.R.	632	....
S.A.F.A.A.	200	....
S.A.F.I.C Alcan	165	....
Saga	340	....
Saint Dominique (F.)	123 80	124
Salins du Midi	533	530
Savoisienne M.	145	145
S.C.A.C.	690	....
Senelle	552	550
S.Etud.Part. (M)	152	....
Silic	570	570
S.I.P.H.	100	100
S.M.C.I.	14	....
Sofal	475	....
Soffo	165	....
Sofical	1019	990
Softarn (ex Satam)	63 80	....
Sofragi	2240	....
Soudure Autogène	650	645
Sovabail	272	272
Stemi	535	....
Taittinger	2150	2100
Testut-Aequitas	100	....
Tour Eiffel	222	....
Ufiner	990	....
Vicat	447	450
Viniprix	1500	1505
Virax	110	....
Maroc Sté Brasserie	200	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	610	....
Akzo Nv Stco	422 20	....
Alcan Aluminium	99 20	98
American Brands	195	....
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	81	....
Banco Popular Espa.	529	...
B.Reglements Int.	19400	20300
Can.Pacifique	72 10	71 10
Chrysler Corp.	200 70	199
C I R	2 55	....
Commerzbank	825	....
Dow Chemical	324 50	320
Fiat	13 50	13 65
GBL (Brux Lamb.)	430	....
Gevaert	830	....
Glaxo Holdings Ltd.	65	64
Goodyear Tire	380	....
Grace and Co (WR)	188 40	197 70
Honeywell Inc. Im.	165 50	....
Johannesburg	53 75	....
Koninklijke Pakhoed	78 95	....
Kubota	23 70	23 70
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	77 10	....
Olivetti priv.	4 20	4 25
Pfizer Inc	370	370 20
Ricoh	24 30	....
Robeco	298 10	299
Rodamco NV	147	143 30
Rolinco	295 50	295 40
Saipem	3 50	....
Sema Group	27 20	26 80
SKF Aktiebolaget	52 90	....
Tenneco Inc.	219	209
Toray Ind.	28 10	....
West Rand Cons.	3 70	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	....
Calciphos	52 50	52 50
C G H Cogenhor	7	....
Coparex	580	580
Drouot Assurances	....	....
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	77 50	77 50
Europ Soutiras Ind.	13	....
Guy Degrenne	254	....
Lecteurs du Monde	210 10	....
Nicolas	1100	...
Particip. Perrier	260	....
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	246	243 80
St-Gobain-Emballage	1685	....
Schlumberger Ind.	526	....
S.E.P.R.	1380	...
S.M.T. Goupil	0 43	....
S.P.R. act. B	230	....
Waterman	1100	1100

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 8/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 575	....	5 3	5 8
Ecu	6 671	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 600	....	329	349
Belgique (100 F)	16 549	....	16	17
Pays-Bas (100 fl)	302 970	....	292	312
Italie (1000 lires)	3 653	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 060	....	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 576	....	8 1	8 9
Grèce (100 drachmes)	2 561	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	373 570	....	363	383
Suède (100 krs)	76 320	....	71	80
Norvège (100 k)	79 550	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 411	....	46 8	49 8
Espagne (100 pes)	4 785	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 790	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 364	....	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 456	....	4 3	4 5

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/1
Or fin (kilo en barre)	58900	59000
Or fin (en lingot)	58900	59100
Napoléon (20f)	337	337
Pièce Fr (10 f)	399	.....
Pièce Suisse (20 f)	337	338
Pièce Latine (20 f)	340	337
Souverain	430	436
Pièce 20 dollars	2395	2270
Pièce 10 dollars	1100	1080
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2200	2225
Pièce 10 florins	350	352

SICAV (sélection) 7/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	202 38	196 96
Actimonétaire C.	30122 91	30122 91
Actimonétaire D.	30122 91	30122 91
Améri-gan	7917 35	7812 84
Amplitude	642 67	623 95
Associc	1166 35	1166 35
Atout Futur	424 41	414 06
Aurecic	1093 54	1081 69
Avenir Alizes	1747 42	1713 16
Axa Capital	181 46	176 17
Axa Court Terme	8431 38	8431 38
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	929 55	902 48
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn.	766 31	743 99
Axa Europa	126 88	123 18
Axa Investissements	109 54	106 35
Axa NPI	120 21	116 71
Axa Ob.Fr.Extrans.	149 64	145 28
Axa.Ob.In.Ex Mz.U.Sa.	140 29	136 20
Axa Prem.Ex.Agepre.	122 76	119 18
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	149 05	144 71
Axa Valeurs PER	122 18	118 62
Cadence 1	1078 22	1055 12
Cadence 2	1062 95	1042 11
Cadence 3	1054 11	1033 44
Capimonétaire	6651 14	6644 50
Capioblig	6843 50	6709 31
Capitacic	1405 31	1384 54
Coaxis	1395 89	1361 84
Compavalor	3719 60	3714 03
Convertimmo	333 98	327 14
Credinter	450 72	437 59
Credit Mutuel Capital	1354 09	1327 54
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	706 54	706 54
Cred.Mut.Ep.Indus.	95 58	93 02
Cred.Mut.Ep.J.	73616 39	73616 39
Cred.Mut.Ep.long.T.	197 87	192 57
Créd.Mut.Ep.Monde	1194 20	1152 51
Cred.Mut.Ep.Quatre	1102 01	1072 52
Dieze	1373 40	1339 90
Drouot France	841 73	817 21
Drouot Sécurité	236 60	229 71
Ecocic	1079 76	1049 31
Ecuper	128 16	124 43
Ecur. Capitalisation	2727 03	2700 03
Ecur. Expansion	508497 96	507736 36
Ecur. Géovaleurs	2364 35	2295 49
Ecur. Investissement	153 92	149 44
Ecur. Monepremière	71161 52	71161 52
Ecur. Monétaire	41689 87	41689 87 •
Ecur. Trésorerie	2570 33	2570 33
Ecur. Trimestriel	2054 08	2033 72
Elancic	112 84	109 56
Energia	272 63	260 27
Eparcic	3819 81	3819 81
Eparcourt-Sicav	4559 95	4548 58
Epargne Associat.	26775 98	26471 10
Epargne Capital	11489 13	11375 38
Epargne Croissance	1750 27	1703 43
Epargne Obligat.	208 11	202 54
Epargne-Unie	1324 81	1292 50
Epargne Valeur	447 76	435 76
Eufi Cash capi.	8371 54	8371 54 •
Eufinvest capi.	597 78	580 37 •
Euro Solidarité	1089 07	1078 29
Eurocic Leaders	1022 59	992 81
Eurodyn	1150 29	1122 23
Euro Gan	6083 99	5830 76
Fonsicav	15296 14	15296 14 •
Franco-gan	9749 03	9374 07
France Garantie	276 87	276 32
France Obligations	500 41	496 46
Francic	448 42	435 36
Francic Pierre	100 41	97 49

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic-Régions	1087 12	1055 46
Fruci-Associations	37 24	37 24
Fructi-Capi	45 02	44 35
Fructidor	241 63	238 06
Fructifrance action C.	915 95	893 61
Fructifrance action D.	895 52	873 68
GAN Rendement	5303 75	5225 37
Gestilion	15723 87	15645 64
Gest.Associations	173 68	169 86
Horizon	1266 15	1229 27
HLM Monétaire	14770 46	14770 46 •
Indicia	1042 22	1021 63 •
Indust.Fse.Court.T.	1560 84	1560 84
Interepar	108001 00	105826 21
Interoblig.	14970 85	14677 30
Intersélection Fce.	526 12	515 80
Japacic	147 06	142 78
Jeunepargne	299 76	295 33
Latitude	2382 55	2378 98
Lion Association	11914 27	11914 27
Lion Institution	31577 21	31498 46
Lionplus	1048 25	1027 70
Lion Trésor	2262 22	2239 82
Lion 20 000	27732 26	27732 26
Livret Bourse Inv.	570 34	553 73
Livret Portefeuil.	719 84	698 87
Méditerranée	170 40	165 44
Mensuel CIC	10193 45	10092 52
Monedan	72261 44	72261 44
Mone.J.	38374 41	38374 41 •
Monévalor	86944 83	86944 83
Mutualité dépôts	14267 55	14239 07
Natio Court Terme	100704 00	100403
Natio Court Terme2	301930 00	301930
Natio-Epargne	18781 25	18595 30
Natio-Ep. Ret.	126 36	122 98
Natio Eparg.Trésor	8256 80	8240 32
Natio-Fon.Index	1010 03	983
Natio-Imm.	1126 98	1096 82
Natio-Inter	1542 39	1501 11
Natio-Monétaire	26729 25	26729 25
Natio-Opportunités	991 08	964 55
Natio-Patrimoine	1305 72	1270 77
Natio-Perspectives	1041 17	1013 30
Natio-Placements	62641 86	62641 86
Natio-Revenu	1062 74	1042 32
Natio Sécurité	11732 17	11732 17
Natio-Valeurs	872 02	849 68
Nippon-Gan	4887 80	4699 81
Nord Sud Dévelop.	1672 05	1658 71
Obli-Associations	162 17	160 56
Oblicic-Mondial	2731 86	2691 49
Oblicic-Régions	1079 10	1063 15
Oblifutur	3027 37	2953 53
Oblig. tres caté.	186 46	182 72
Oblilion	1465 72	1451 21
Oblisécurité Sicav	13696 21	13696 21
Oraction	1043 37	1017 92
Orvalor	7338 50	7194 61
Paribas Capitalisation	1595 01	1571 44
Paribas Opportunités	127 21	122 02
Paribas Patrimoine	579 34	555 72
Patrimoine Retraite	235 77	231 15
Pervalor	627 93	615 62
Placement A	1459 89	1431 26 •
Placement J.	7654 01	7638 73 •
Placement M.	71094 13	70952 23 •
Placement Nord	925 46	907 31 •
Plénitude	139 50	135 44
Poste Croissance	23026 08	23003 08
Poste Gestion	69778 07	69778 07
Première Oblig.	11183 51	11172 34
Prévoy. Ecureuil	117 61	115 45

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pro Associations	31162 34	31162 34
Proficus	987 21	963 13
Quartz	135 24	131 94
Réalvalor	729 45	715 15
Rentacic	163 20	160 79
Revenus Trimestr.	5389 21	5335 85
Revenu-Vert	1175 44	1146 77
St Honoré Vie & Santé	997 35	952 12
St Honoré Bons du Tr.	11876 01	11816 93
St Honoré Invest.	781 10	745 68
St Honoré Pacifique	597 88	570 77
St Honoré Real	15869 33	15806 11
Sécuricic	1839 95	1839 95
Sécuri-Gan	12497 46	12252 40
Sécuritaux	1471 65	1471 65
Sicasden	724 46	713 75
Sicav Associations	1951 02	1951 02
SFI-CNP Assur.	675 65	655 97
S.G. Fr. oppor. C et D	1119 61	1097 66
Sicav 5 000	442 60	430 75
S.I. Est	1328 24	1287 61
Silvafrance	682 56	664 29
Silvam	399 75	389 05
Silvarente	220 73	218 40 •
Silvinter	438 51	426 77
S.N.I.	1089 45	1057 72
Sogenfrance C et D	1155 74	1133 08
Sogépargne	310 37	304 28
Sogevar	985 08	965 76
Soginter	1300 81	1275 30
Soleil Investissements	599 09	576 05
Solstice	2200 92	2195 43
State Street Act. Eur.	9251 85	8938 99 •
State Street Act. Fce.	10145 97	9850 46
St. Str Act.Japon	10345 61	9995 76
State Street Emer. Mkt	12267 84	11678 04 •
St.Street OAT Plus	11001 03	10785 32
Stratégie Actions	843 65	811 20
Stratégie Rendement	1491 99	1445 03
Technocic	1014 14	984 60
Techno-Gan	5751 30	5530 10
Thesora	701 01	694 07
Trésor Plus	1372 14	1358 55
Trésor Trimestriel	1049 88	1039 47
Trésoricic	137897 98	137897 98
Trilion	5206 05	5139 24
UAP Investissement	432 73	417 09
UAP Actions France	584 71	563 58
UAP Act. Select	617 52	595 20
UAP Aedificandi	538 02	518 57
UAP Aleafi	214 90	207 13
UAP Alto Sicav	167 77	161 71
UAP Moyen Terme	149 28	143 88
UAP Première Cat.	11513 21	11097 07
Uni-Associations	119 32	119 32 •
Uni-Foncier	1212 76	1183 18
Unifrance	576 82	561 78
Uni Régions	1205 57	1176 17
Univar	248 45	248 45 •
Univers Actions	1269 41	1238 45
Univers Obligations	1869 49	1823 89
Valorg	2164 20	2162 04
Valrea	56483 73	56455 50
Winterthur St-Honoré	224 52	214 34

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ≡ : marché continu

ÉDUCATION

Se distinguant de la position du Quai d'Orsay

M. Jack Lang est favorable à la signature de la Charte européenne des langues régionales

M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a présenté jeudi 7 janvier des mesures destinées à *« lutter pour la préservation des langues et cultures de France »*. Un texte prévoyant l'ouverture dans le Haut-Rhin de classes maternelles où l'enseignement pourra être assuré à parité en français et en allemand a été signé entre l'éducation nationale et le conseil général du département.

Préférant parler des langues *« de France »* plutôt que des langues *« régionales »*, M. Lang a rappelé, jeudi 7 janvier, les dispositions prises, depuis douze ans, par l'éducation nationale afin de *« briser l'interdit »* des langues minoritaires : possibilité d'apprentissage de la maternelle à l'Université, multiplication des cultures concernées et des concours de recrutement de professeurs. Ainsi, après la création de CAPES de corse, d'occitan, de catalan, de breton et de basque, un CAPES d'alsacien (CAPES d'allemand mention « langue d'Alsace ») est en cours de préparation.

Précipitant le mouvement, M. Lang annonçait, le 24 novembre dernier, la création de « plans académiques de développement de l'enseignement des langues et cultures de France », destinés à associer plus étroitement les collectivités territoriales et les mouvements pédagogiques reconnus.

Aujourd'hui, outre la possibilité offerte, dès cette année, aux candidats au brevet des collèges de présenter une épreuve en langue locale, les mesures complémentaires portent sur la formation des maîtres et sur de nouvelles dispositions visant notamment *« à réserver le nombre d'emplois nécessaires »*, dans le corps des professeurs des écoles, à la mise en place *« d'un véritable enseignement bilingue »*.

« Ces trésors vivants nationaux »

En ce sens, la rénovation des programmes de l'école primaire devra tenir compte d'une égale maîtrise de la langue locale et de la langue française. La charte signée, jeudi 7 janvier, entre le conseil général du Haut-Rhin et l'éducation nationale prévoit la généralisation des expérimentations en cours dans les écoles maternelles du Haut-Rhin. L'enseignement à parité (treize heures en français, treize heures en allemand) s'appliquera aux écoles qui en feront la demande, après accord des enseignants, des parents d'élèves et des élus locaux. Ces classes bilingues devront être assurées en recourant *« prioritairement »* aux maîtres de l'éducation nationale *« volontaires et compétents »*, ou, à défaut, à des intervenants extérieurs, agréés et suivis par l'académie, mais financés par le département.

Plus généralement, le ministre de l'éducation nationale a relevé la *« contradiction »* qu'il y avait à agir, au sein de l'éducation nationale, en faveur des langues régionales, alors que la France demeure l'un des rares pays de la Communauté européenne (avec la Grèce et la Grande-Bretagne) à ne pas vouloir signer la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires mise au point par le Conseil de l'Europe et qui déclare imprescriptible le droit à la pratique des langues régionales *« dans la vie publique et privée »*.

Depuis 1983, le Quai d'Orsay a opposé une farouche résistance à la mise au point de ce document, s'appuyant sur sa Constitution et le principe d'égalité entre les citoyens, ainsi que sur l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) réglementant l'usage de la langue française (au lieu du latin) dans les affaires judiciaires. *« Tout cela est ridicule*, a indiqué en substance M. Lang, *et témoigne surtout d'un manque de confiance en soi. » « Pour ma part, je suis favorable à la signature de cette charte européenne*, a précisé M. Lang, *en y adjoignant un certain nombre de réserves, certes. »* Mais M. Lang n'a toutefois pas relevé le paradoxe qu'il y avait à préserver *« ces éléments de patrimoine national »*, *« ces trésors vivants nationaux »*, en leur conférant au lycée par exemple le même statut que celui... des langues étrangères.

JEAN-MICHEL DUMAY

CARNET DU Monde

Mariages

Annamaria HAKALA
et
Pierre DELARBRE
sont heureux de faire part de leur mariage, à la mairie du dix-huitième arrondissement de Paris, le samedi 9 janvier 1993.

Décès

– Jean-Michel Barthélémy,
son époux,
Anne-Aurélie,
sa fille,
André Bretel,
son père,
Christiane Barthélémy,
sa belle-mère,
Véronique et Jacques Landeau-Bretel,
ses sœur et beau-frère, et leurs enfants,
Albert et Lucie Francatel,
ses grands-parents,
Claude Francatel,
son oncle,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Christine BARTHÉLÉMY,
née Bretel,

survenu en son domicile, le 5 janvier 1993, à l'âge de quarante-deux ans.

Une cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Sainte-Agnès de Maisons-Alfort, le jeudi 7 janvier, et une messe a été dite en l'église paroissiale de Bozel (Savoie), le vendredi 8 janvier, précédant l'inhumation dans le caveau de famille.

Les Bateaux Marnais,
39, quai du Halage,
94000 Créteil.

– Mme Georges Bied-Charreton,
son épouse,
M. et Mme Marc Bied-Charreton,
Le capitaine de vaisseau et
Mme Etienne Bied-Charreton,
M. et Mme Philippe Bied-Charreton,
Le docteur et
Mme Xavier Bied-Charreton,
M. et Mme Jean-Marie Fabre,
M. et Mme Bertrand Bied-Charreton,
M. et Mme Denis Bied-Charreton,
M. et Mme Patrick Niérat,
Mme Claude Bied-Charreton,
ses enfants,
Ses trente petits-enfants,
Les familles Bied-Charreton
et Travers,
ont la tristesse de faire part du décès de

Georges BIED-CHARRETON,
ancien élève
de l'Ecole centrale de Paris,

survenu le 7 janvier 1993 en son domicile, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 11 janvier, à 14 heures, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles.

A votre prière sera associée la mémoire de son fils

Bruno.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, avenue Fourcaul-de-Pavant,
Versailles.

– Mme Armand Demenais,
son épouse,
Monique, Edith, Christine, Pascale,
ses filles,
Et leurs conjoints J.-P. Bourrillon,
M. Jouannet, D. Delmas, P. Paoli,
Ses petits-enfants, ses frères et sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Armand DEMENAIS,
architecte DPLG,

survenu le 6 janvier 1993, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques auront lieu le 9 janvier, à 15 heures, en l'église de Ruffec-le-Château (36300 Le Blanc), dans l'intimité.

158, avenue du Général-Leclerc,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

– M. Henri Froment-Meurice,
M. et Mme François Froment-Meurice,
M. et Mme Jean Froment-Meurice,
M. et Mme Marc Froment-Meurice,
Mlle Isabelle Froment-Meurice,
Mlle Suzanne Drouilh,
Florence, Jérôme, Guillaume, Muriel, Elisabeth, Raphaelle Froment-Meurice,
M. et Mme Etienne Dailly,
M. et Mme Yves Dailly,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-huit ans, de

Mme Henri FROMENT-MEURICE,
née Gabrielle Drouilh,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
inspecteur général honoraire
des affaires sociales,

leur épouse, mère, belle-mère, sœur, grand-mère, belle-sœur.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Penguilly (Côtes-d'Armor), le 7 janvier 1993.

Un service religieux sera célébré le 15 janvier, à 11 heures, en l'église de la Madeleine, à Paris.

8, avenue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Château de Penguilly,
22510 Moncontour.

Fille d'Henry Drouilh, compagnon de la Libération (†) 1943, Gabrielle Froment-Meurice fut l'une des premières femmes à entrer à l'ENA. Elle appartint aux cabinets de René Pleven, garde des sceaux, et de Simone Veil, ministre de la santé. Auteur de plusieurs travaux sur l'URSS, elle était conseiller municipal de Penguilly (Côtes-d'Armor).

– M. et Mme Laurent Kahn
et leurs enfants,
Mme Francine Kahn, Jacques
et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Roger KAHN,
née Marie-Louise Lery-Dorville,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 7 janvier 1993, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 11 janvier.

On se réunira à 10 h 15 au cimetière de Montmartre, avenue Rachel, Paris-18e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Laurent Kahn,
Résidence Bretagne,
813, avenue de Général-Leclerc,
92100 Boulogne.

– Sa famille,
Ses amis, en France et dans le monde, en particulier ses amis du Maghreb, où il est né et qu'il a beaucoup aimé,
Tous ceux qui ont su apprécier son intelligence, sa culture, sa conscience à accomplir le plus parfaitement possible sa tâche, qu'il voulait au service des hommes,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de

Gilbert MANUELLAN,
ingénieur général du GREF,
croix de guerre 1945,

le 6 janvier 1993, à Paris-14e.

Selon son désir, une bénédiction sera donnée en sa maison de la Buffatière, le dimanche 10 janvier, à 9 h 30.

Il reposera au cimetière de Viam, en Haute-Corrèze, au bord du plateau des Mille-Sources.

« Le nomade a besoin d'un point d'eau. »

Un grand merci au docteur Monchicourt pour sa compétence et son humanité.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à Médecins du monde, 67, avenue de la République, Paris-19e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Marie-Jeanne Manuellan,
108, rue d'Alésia,
75014 Paris.

– M. et Mme Michel Besnard,
ses parents,
Mme Roger Noulet,
sa belle-mère,
M. et Mme François Jarrige
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques NOULET,
née Nicole Besnard,

survenu le 6 janvier 1993.
La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 8 janvier, à 14 heures, en l'église Saint-Georges, 114, avenue Simon-Bolivar, Paris-19e.

Selon les volontés de la défunte, ni fleurs ni couronnes.

Des dons à l'œuvre du Clos du nid de l'Oise, où réside sa fille Marie-Pierre, auraient été appréciés par la défunte. CNAP Château-Sourivière, 60660 Cramoisy. Compte BNP 01499026.

21, rue Henri-Murger,
75019 Paris.

– Mme Rosa François,
Mme Rasida Efgrafoua,
ses sœurs,
Gouzel et Alfiya,
ses nièces,
Youri et Victor,
ses neveux,
Ses amis,
Les fondations créées par Rudolph Noureev,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Rudolph NOUREEV,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et Lettres,

survenue à Paris le 6 janvier 1993.

Ses obsèques auront lieu à Paris le mardi 12 janvier.

Des dons destinés à la recherche scientifique peuvent être adressés à la Fondation Noureev.

Pour toute information, s'adresser à la Fondation Noureev, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e. Tél. : 42-78-28-68.

(Le Monde du 8 janvier.)

– M. Hervé Plauchu,
M. et Mme Eric Plauchu
et leur fille,
Mme Edmond Llinas,
Ses neveux et ses nièces,
Et toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Monique REGNIER,

survenu à l'âge de cinquante-huit ans, le 5 janvier 1993.

Ses obsèques seront célébrées le 9 janvier en l'église de Crémieu, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Antoine-Bourdelle,
75015 Paris.

Remerciements

– Mme Joseph Barsalou,
M. et Mme Eric Barsalou,
M. et Mme Jean-Claude Barreau,
Mme Christine Descateaux,
profondément émus par les témoignages d'affection qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de

M. Joseph BARSALOU,

remercient tous leurs amis.

Anniversaires

– Le 9 janvier 1990,

Raymond HIRTZ

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Ce 9 janvier 1993,

Emma SPERBER CULLEN

aurait quatorze ans.

Elle est morte le 2 août 1991, tuée par un automobiliste en état d'ivresse.

Soutenances de thèses

– Bernard Dolez soutiendra sa thèse de doctorat de droit public, le lundi 11 janvier 1993, à 14 h 30, salle des Actes de la faculté de droit de l'université de Lille-II (Villeneuve-d'Ascq, métro Pont-de-Bois) : « Coopération décentralisée et souveraineté de l'Etat. Contribution à l'étude du régime juridique de l'action extérieure des collectivités territoriales. »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 8 janvier 1993 :

UNE LOI

– No 93-20 du 7 janvier 1993 relative à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art.

UN DÉCRET

– No 93-21 du 7 janvier 1993 pris pour l'application de l'ordonnance no 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 9 janvier

Drouot-Richelieu, 14 h : affiches de cinéma. **Pontoise**, 14 h 30 : art de la vie.

Dimanche 10 janvier

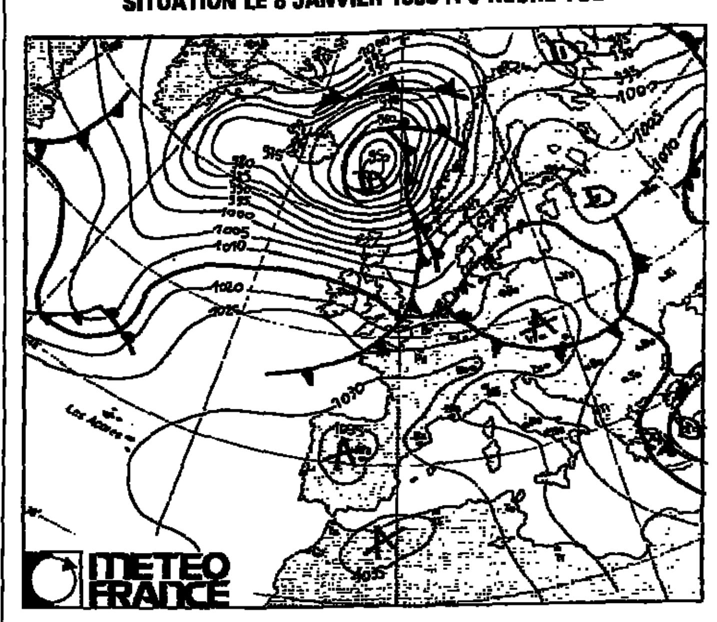
Chatou, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Provins**, 14 h : art africain ; **Rambouillet**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Sens**, 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Vendôme**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, monnaies.

FOIRES ET SALONS

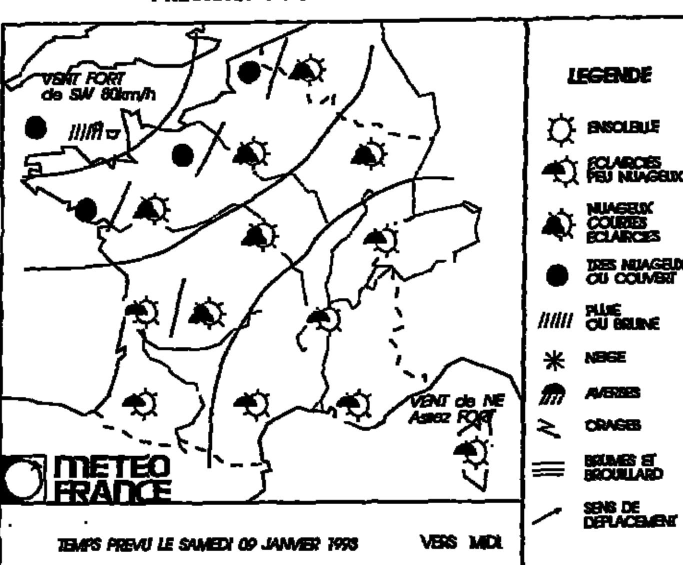
Bordeaux, Saint-Léger-en-Yvelines, Saint-Gély-du-Fesc, Gournay-sur-Marne, Chamonix-les-Houches.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 9 JANVIER 1993



Samedi : très nuageux au Nord-Ouest, assez bien ensoleillé ailleurs. – Sur la Bretagne, les pays de Loire, la Normandie, le Bassin parisien, le Nord-Picardie, et Champagne-Ardenne, ce sera une journée grise, avec un peu de pluie ou de bruine.

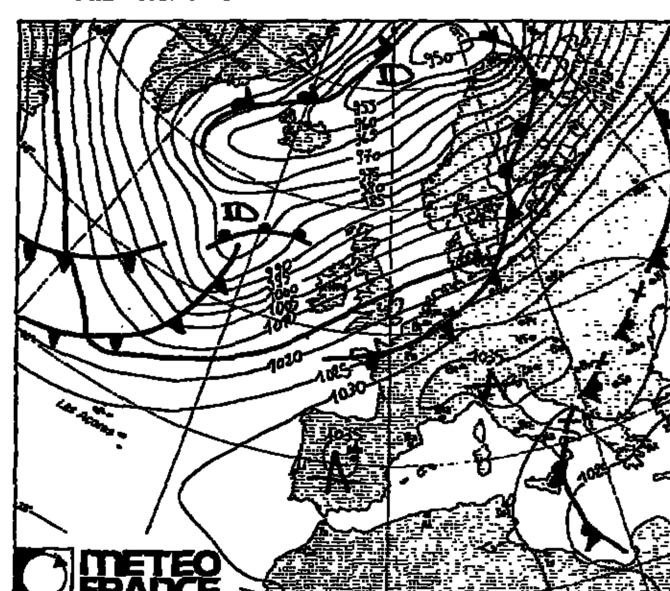
Sur Poitou-Charentes, le Centre, la Bourgogne et la Lorraine, les nuages domineront, mais le ciel ne se couvrira entièrement qu'en soirée.

Sur le reste du pays, la journée sera généralement bien ensoleillée. Il y aura toutefois le matin dans le Sud-Ouest, ainsi que dans les vallées du Rhône et de la Saône, des bancs de brouillard ou de nuages bas.

Les températures seront douces pour la saison : encore quelques petites gelées entre 0 et –2 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est, 2 à 5 degrés ailleurs, et jusqu'à 8 degrés sur les régions côtières. Les températures maximales seront, elles, comprises entre 7 et 14 degrés du Nord-Est vers le Sud-Ouest.

Le vent de sud-ouest soufflera sur les côtes de la Manche, jusqu'à 80 à 90 km/h en pointe, et assez fort dans l'intérieur de la Bretagne, des pays de Loire, de la Normandie, en Nord-Picardie et dans le Bassin parisien (rafales jusqu'à 60 km/h). Ailleurs, le vent sera faible ou modéré.

PRÉVISIONS POUR LE 10 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



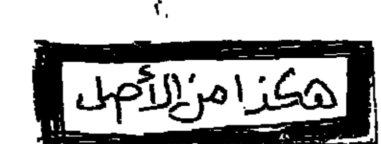
TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 8-1-93
Valeurs extrêmes relevées entre le 7-1-1993 à 6 heures TUC et le 8-1-1993 à 6 heures TUC

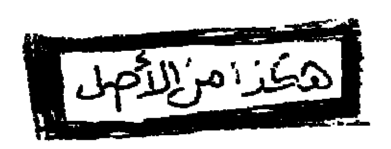
Ville	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	14	7	C
BIARRITZ	16	7	N
BORDEAUX	14	7	B
BOURGES	10	8	C
BREST	10	8	C
CAEN	14	9	C
CHERBOURG	12	6	N
CLERMONT-FER.	13	4	C
DIJON	7	3	C
GRENOBLE	9	–2	N
LILLE	10	7	C
LIMOGES	9	6	C
LYON	9	4	N
MARSEILLE	12	7	D
NANCY	5	6	C
NANTES	12	10	C
NICE	13	6	N
PARIS-MONTS.	11	10	C
PAU	15	2	C
PERPIGNAN	18	11	N
POINTE-A-PITRE	29	23	N
RENNES	13	9	P
ST-ETIENNE	8	3	N
STRASBOURG	9	5	P
TOULOUSE	10	6	B
TOURS	10	9	P
ÉTRANGER			
ALGER	15	1	D
AMSTERDAM	5	4	D
ATHÈNES	7	6	N
BANGKOK	33	23	N
BARCELONE	13	4	D
BELGRADE	–1	–2	C
BERLIN	6	0	C
BRUXELLES	8	8	C
COPENHAGUE	4	1	C
DAKAR	25	18	N
GENÈVE	6	3	C
ISTANBUL	4	2	C
JÉRUSALEM	10	3	N
LE CAIRE	12	7	D
LISBONNE	13	6	B
LONDRES	11	3	C
LOS ANGELES	17	14	P
LUXEMBOURG	7	6	P
MADRID	13	–2	D
MARRAKECH	17	3	D
MEXICO	20	9	D
MILAN	8	–3	N
MONTRÉAL	–1	–7	C
MOSCOU	–1	–1	C
NAIROBI	21	11	N
NEW-DELHI	25	10	B
NEW-YORK	5	2	C
PALMA	14	1	B
PÉKIN	–1	–4	*
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	14	1	B
ROYAL OBS.	–	–	–
SÉVILLE	16	1	D
SINGAPOUR	33	23	D
STOCKHOLM	–	–	–
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	8	7	D
TUNIS	16	7	N
VARSOVIE	2	0	C
VENISE	5	–3	D
VIENNE	10	–1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)





RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Les yeux du monde

C'EST une troupe de saltimbanques qui parle sa langue et n'obéit qu'à ses lois. Elle est sentimentale et sans scrupules, vendrait père et mère pour un scoop, risque sa vie et s'en moque. Elle est aveugle, et elle est les yeux du monde. C'est la presse internationale. Elle se pose un matin à Ryad, le lendemain à Sarajevo. Ne la cherchez pas : elle est repartie, en nuée, vers Mogadiscio, avec ses forfanteries et ses hépatites, déplaçant dans ses malles l'émotion planétaire. « *The story's there* » : l'Histoire est là-bas. Elle est où se trouve « *the story* ».

Elle ne parle jamais d'elle-même, ou presque, ce qui rendait d'autant plus attrayante l'idée de Rachid Arhab, pour « Envoyé spécial », d'en faire, pour une fois, le sujet d'un reportage, à l'occasion du débarquement américain à Mogadiscio. « Envoyé spécial » parlait donc des envoyés spéciaux et nous les faisait entrevoir, parasites monstrueux accrochés à l'intervention américaine à Mogadiscio (à moins que les marines ne fussent les parasites des journalistes).

C'était méritoire, de la part de France 2, d'accepter que soit posé sur elle ce regard interne et pourtant sans complaisance. Rien ne fut par exemple caché de l'indignation d'une partie de la rédaction en découvrant que la chaîne avait diffusé, sans explications ni utilité évidente, les images de la jeune Somalienne déshabillée et lapidée dans une rue de Mogadiscio.

Pour le reste, comme on l'imagine, les envoyés spéciaux fonctionnent dans l'improvisation et la ténacité, l'héroïsme dérisoire et le cynisme ordinaire, le nez sur le viseur et la tête dans les étoiles. Un cameraman : « *Certaines images que je filme, je ne pourrais pas les regarder à l'œil nu. Ce serait insupportable. Mais la caméra est une protection.* » Un photographe : « *Nous sommes cinquante, ici. Ce n'est pas énorme. Quand Lady Diana vient à Paris, nous sommes trois cents.* » Un rédacteur en chef, à Paris : « *Oui, nous avons ouvert le journal ce matin sur la tempête à New-York, et pas sur la Somalie. C'est terrible mais c'est comme ça, les images de Somalie, on les a déjà vues.* » Et ce dépit de l'infortuné envoyé spécial à Sarajevo pendant le débarquement à Mogadiscio, qui devait supplier pour que l'on *passe ses sujets* ! On eût aimé s'attarder avec ce rédacteur en chef, creuser un peu ce « C'est comme ça », mystérieuse évidence médiatique. Mais le reportage touchait lui-même à sa fin, il fallait déjà passer aux agriculteurs, c'est terrible, coco, mais c'est comme ça.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 8 janvier

TF 1

- **20.45 Magazine : Les Marches de la gloire.** Présenté par Laurent Cabrol.
- **22.25 Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. Frissons, de Gérard Tran Trong ; Cocktail entre deux motus, de Daniel Lafarge ; Le vol des banderoles, de Christian Crye ; Les voyages extraordinaires, de Gérard Tran Trong ; *Plaisir de l'air*, de Charles Girard ; Diamant, 16 carats, de Jean-Claude Laidin ; Flirt avec la nature, de Christian Sannazzaro.
- **0.00 Divertissement : Mondo Dingo.**
- **0.30 Arthur, émission impossible.**

FRANCE 2

- **20.50 Téléfilm : Drôles de diams.** D'Al Waxman.
- **22.20 Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Invités : Jean Marais et Michèle Morgan, pour la pièce *les Monstres sacrés* ; Irène Frain, auteur de *Devi* ; Henri Alekan, directeur de la photographie de *la Belle et la Bête*, de Cocteau.
- **23.45 Journal, Météo et Rallye Paris-Dakar.**
- **0.10 Cinéma : Agent X 27 (Dishonored) ■■■** Film américain de Joseph von Sternberg (1931).

FRANCE 3

- **20.45 Magazine : Thalassa.** Le Voyage de l'espoir, de Pedro Secorun et Ferran Figuerola.
- **21.50 Magazine : Faut pas rêver.** France : les hussards de Lasalle, de Jean-Etienne Frère et Jean-Bernard Mercier ; Etats-Unis : la ballade de Larry, de Geneviève Roger et Frédéric Tonolli ; Allemagne : Babelsberg, Hollywood de l'Est, de Philip Priestley et Frédéric Dézert.
- **22.45 Journal, Météo et Rallye Paris-Dakar.**
- **23.15 Magazine : Le Divan.** Invité : Alain Minc.
- **23.35 Concert : Les Quatre-Vingt-Cinq Ans de Stéphane Grappelli.** Avec Michel Legrand et son Grand Orchestre.
- **0.50 Court métrage : Libre court.** Brisants, de François Renaud Labarthe.

CANAL PLUS

- **20.35 Série : Antoine Rives, le juge du terrorisme.** L'affaire JNB, de Philippe Lefebvre avec Jacques Weber, Jean-Pierre Bisson.
- **21.55 ▶ Documentaire : Chronique d'une banlieue ordinaire.** De Dominique Cabrera.
- **22.50 Flash d'informations.**
- **22.55 Les Vœux 1993.**
- **23.00 Cinéma : Les Affranchis. ■■■** Film américain de Martin Scorsese (1990) (vo).
- **1.20 Cinéma : High Spirits. ■** Film américain de Neil Jordan (1988) (vo).

ARTE

- **20.40 Magazine : Transit.** De Daniel Leconte.
- **22.10 Documentaire : P. O. V. Peter Gabriel, live in Athens.** De Michael Chapman et Hart Perry.
- **23.10 Documentaire : Francis Bacon.** De David Hinton.
- **0.05 Magazine : Rencontre.**

M 6

- **20.45 Téléfilm : La Griffe de l'assassin.** De Mel Damski.
- **22.35 Série : Mission impossible, vingt ans après.** Le Tueur. Avec Peter Graves, Greg Morris.
- **23.35 Magazine : Emotions.**
- **0.05 Magazine : Culture rock.**
- **0.15 Musique : Boulevard des Clips.**
- **0.30 Informations : Six minutes première heure.**
- **0.40 Magazine : Rapline.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Radio archives.** Claude Aveline.
- **21.30 Musique : Black and Blue.** Le jazz de Charles Trénet.
- **22.40 Les Nuits magnétiques.**
- **0.05 Du jour au lendemain.**
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (en direct de Radio-France) : Symphonie n° 84 en mi bémol majeur, de Haydn ; Kammermusik n° 6 pour viole d'amour et orchestre de chambre op. 46 n° 1, Kammermusik n° 4 pour violon et grand orchestre de chambre op. 36 n° 3, de Hindemith ; Symphonie n° 85 en si bémol majeur « la Reine », de Haydn, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : Marek Janowski ; sol. : Guy Commentale, violon ; Andreï Gridtchouk, viole d'amour.
- **23.09 Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Duc des Lombards, à Paris : Henri Texier avec Glenn Ferris, Boyan Zulfikarpasic et Tony Rabeson.
- **1.05 Papillons de nuit.**

Samedi 9 janvier

TF 1

- **13.15 Magazine : Reportages.** Baby Miss, de Jérôme Caza.
- **13.50 Jeu : Millionnaire.**
- **14.15 La Une est à vous.**
- **17.25 Magazine : Trente millions d'amis.**
- **17.55 Divertissement : Les Roucasseries.**
- **18.25 Série : Starsky et Hutch.**
- **19.20 Divertissement : Vidéo gag.**
- **19.55 Tirage du Loto.** (et à 20.40).
- **20.00 Journal, Tiercé et Météo.**
- **20.45 Variétés : La Première Fois.** Emission présentée par Christophe Dechavanne et Philippe Bouvard.
- **22.30 Série : Les Douze Salopards.** Un général à abattre, d'Andrew McLaglen.
- **0.05 Magazine : Formule sport.**

FRANCE 2

- **13.25 Magazine : Géopolis.** Présenté par Claude Sérillon. Cuba, reportage de Maryse Mano et Alain Saingt.
- **14.15 Magazine : Animalia.** Présenté par Allain Bougrain-Dubourg.
- **15.10 Magazine : Sport passion.** A 15.20, Tiercé, en direct de Vincennes ; à 15.30, Basket : Pau-Orthez-Limoges ; à 17.15, Rallye Paris-Dakar.
- **17.40 Série : Mister T.**
- **18.05 Série : Matt Houston.**
- **18.55 INC.**
- **19.00 Magazine : Frou-frou.** Présenté par Christine Bravo. Invitée : Charlotte de Turckheim.
- **20.00 Journal, Rallye Paris-Dakar, Journal des courses et Météo.**
- **20.50 Divertissement : La Télé des Inconnus.**
- **22.15 Magazine : Cœur d'Ardishow.** Présenté par Thierry Ardisson.
- **0.05 Journal, Météo et Rallye Paris-Dakar.**
- **0.25 Magazine : La 25e Heure.** Présenté par Jacques Perrin.

FRANCE 3

- **13.15 Samedi chez vous.** (et à 14.50, 17.00). Télévision régionale.
- **14.00 Série : La croisière s'amuse.**
- **17.25 Magazine : Montagne.** La Vie au bout des doigts, de Jean-Paul Janssen.
- **17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.** Spécial Paris-Dakar, en direct.
- **18.25 Jeu : Questions pour un champion.**
- **18.55 Un livre, un jour.**
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- **20.05 Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
- **20.15 Divertissement : Yacapa.**
- **20.45 Téléfilm : Les Noces de Lolita.** De Philippe Setbon.
- **22.25 Journal, Météo et Rallye Paris-Dakar.**
- **22.55 ▶ Magazine : Zanzi bar.** Présenté par Christophe de Ponfilly.
- **23.35 Documentaire : Dizzi Atmosphère** De Laurent Clarke et Frank Cassenti.
- **0.35 Continentales Club.**

CANAL PLUS

LES SOLDATS DU SALUT

CANAL+

— *En clair jusqu'à 14.05* —

- **13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.**
- **14.00 Le Journal du cinéma.**
- **14.05 Téléfilm : A la recherche de l'or perdu.** De Burt Kennedy.
- **15.30 Documentaire : Les Allumés.** La femme aux serpents, de Jean-Paul Cornu.
- **16.00 Les Vœux 1993.**
- **16.05 Les Superstars du catch.**
- **17.00 Sport : Football américain.**

— *En clair jusqu'à 20.30* —

- **18.00 Dessin animé : Les Razmoket.**
- **18.25 Décode pas Bunny.**
- **19.20 Animaux superstars.**
- **19.30 Flash d'informations.**
- **19.35 Le Top.**
- **20.30 Téléfilm : Pour l'amour d'une vampire.** De Daniel Taplitz.
- **22.00 Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches de la 20e journée de championnat de France de D1.
- **22.30 Divertissement : Samedi soir avec les Nouveaux.**
- **23.20 Flash d'informations.**
- **23.25 Cinéma : L'Amie mortelle. □** Film américain de Wes Craven (1986).
- **0.55 Cinéma : Hidden Agenda. ■** Film britannique de Ken Loach (1990) (vo).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

- **17.00 Magazine : Transit.** De Daniel Leconte (rediff.).
- **19.00 Magazine : Via Regio.** Les régions européennes. Dans le Grand Nord.
- **19.30 Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités soviétiques et allemandes de la semaine du 9 janvier 1943.
- **20.20 Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. La sécurité européenne.
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 Documentaire : Les Voisins de Joe Leahy.** De Bob Connolly et Robin Anderson. *Grand Prix du cinéma du réel en 1989, ce film est le deuxième d'un fabuleux tryptique sur les Papous de Nouvelle-Guinée (on verra le premier et le troisième la semaine prochaine). Joe Leahy, métis né de la rencontre, dans les années 30, d'explorateurs blancs et d'une tribu papoue, est devenu manager et fait travailler ses « frères ». Découverte du capitalisme, de ses joies et drames. Fascinant.*
- **22.15 Téléfilm : Une écriture bleu pâle.** D'Axel Corti (2e partie).
- **0.15 Musique : Montreux Jazz Festival.**

M 6

- **13.55 Série : Supercopter.**
- **14.50 Série : Les Champions.**
- **15.40 Variétés : Matchmusic.**
- **16.40 Magazine : Culture rock.** La saga du blues.
- **17.10 Série : Amicalement vôtre.**
- **18.15 Série : Les Têtes brûlées.**
- **19.05 Magazine : Turbo.**
- **19.50 Jeu : Le saviez-vous ?**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Notre belle famille.**
- **20.35 Musique : Flashback première** (et à 0.10).
- **20.40 Téléfilm : Vengeance de femmes.** De Ian Barry.
- **0.35 Informations : Six minutes première heure.**

FRANCE-CULTURE

- **20.00 Musique : Le Temps de la danse.** Hommage à Noureev.
- **20.30 Photo-portrait.** Guy Scarpotta, écrivain.
- **20.45 Dramatique.** Danaé, de Iouri Volkov, texte français d'Alexandre Karvoski.
- **22.35 Musique : Opus.** Arvo Pärt.
- **0.05 Rencontre au clair de la nuit...** François Cervantès, metteur en scène.

FRANCE-MUSIQUE

- **19.30 Soirée lyrique** (concert donné le 26 septembre 1992 à Compiègne) : Mignon, opéra en trois actes et cinq tableaux, de Thomas, par le Sinfonietta, Orchestre régional de Picardie, dir. Jean Fournet ; sol. : Lucile Vignon, Annick Massis, Alain Gabriel, Christian Tréguier, Jean-Marc Salzmann, Gilles Dubernet, Franck Cassard, Guy Vives.
- **23.35 Magazine de la guitare.** Par Robert J. Vidal.
- **0.30 Cabaret.** Par David Jisse. Marcel Amont.
- **1.02 Maestro.** Par Marie-Noëlle Combes. Claudio Abbado. Concerto pour piano et orchestre n° 1, de Bartok ; Symphonie n° 1 en sol mineur, de Tchaïkovski.

Dimanche 10 janvier

TF 1

- **11.05 Magazine : Téléfoot.**
- **12.20 Météo.**
- **12.25 Jeu : Le Juste Prix.**
- **12.50 Magazine : A vrai dire.**
- **12.53 Météo et Journal.**
- **13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
- **14.15 Série : Un flic dans la Mafia.**
- **15.05 Série : Perry Mason.**
- **16.45 Divertissement : Rire en boîte et boîte à rire.**
- **17.00 Disney Parade.**
- **18.05 Série : Agence tous risques.**
- **19.00 Magazine : 7 sur 7.** Invité : Michel Sardou.
- **20.00 Journal, Tiercé et Météo.**
- **20.40 Cinéma : L'inspecteur Harry est la dernière cible. □** Film américain de Buddy van Horn (1988).
- **22.20 Magazine : Ciné dimanche.**
- **22.30 Cinéma : Le Justicier de New-York. □** Film américain de Michael Winner (1985).
- **0.05 Journal et Météo.**
- **0.10 Magazine : Le Vidéo Club.**

FRANCE 2

DIMANCHE • 12H

Edouard Balladur

à l'Heure de Vérité.

- **11.00 Messe.** Célébrée en l'église Saint-Eugène, au Creusot (Saône-et-Loire).
- **12.00 Magazine : L'Heure de vérité** Invité : Edouard Balladur.
- **12.59 Journal, Rallye Paris-Dakar et Météo.**
- **13.20 Dimanche Martin.**
- **14.55 Série : Mission casse-cou.**
- **15.45 Dimanche Martin** (suite).
- **17.20 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.**
- **18.15 Magazine : Stade 2.**
- **19.30 Série : Maguy.**
- **20.00 Journal, Rallye Paris-Dakar, Journal des courses et Météo.**
- **20.50 Cinéma : Vent de panique. □** Film français de Bernard Stora (1987).
- **22.30 Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui.
- **23.45 Journal, Météo et Rallye Paris-Dakar.**
- **0.05 Magazine : Musiques au cœur.** Concours Marguerite Long-Jacques Thibaud.

FRANCE 3

- **11.00 Magazine : Musicales.** Présenté par Alain Duault.
- **12.00 Flash d'informations.**
- **12.05 Télévision régionale.**
- **12.45 Journal.**
- **13.00 Sport : Rallye Paris-Dakar.** En direct.
- **13.15 Magazine : D'un soleil à l'autre.** De Jean-Claude Widemann.
- **13.45 Jeu : Au pied du mur.** Animé par Julien Lepers.
- **14.15 Série : La croisière s'amuse.**
- **15.05 Magazine : Sports 3 dimanche.**
- **17.30 Jeunesse.** Les Simpson.
- **17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.** Présenté par Pascal Sanchez. Spécial Paris-Dakar en direct.
- **18.25 Jeunesse.** Lucky Luke.
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** Grand témoin : Alain Juppé.
- **20.00 Série : Benny Hill.**
- **20.30 Sport : Football.** La Super-Coupe d'Afrique des clubs, en direct d'Abidjan : WAC de Casablanca-Africa Sport d'Abidjan.
- **22.20 Magazine : A vos amours.** Présenté par Caroline Trasca. Invité : Charlélie Couture.
- **23.05 Journal et Météo.**
- **23.35 Cinéma : Chantons sous la pluie. ■■■** Film américain de Gene Kelly et Stanley Donen (1951) (vo).

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —

- **12.30 Flash d'informations.**
- **12.35 Magazine : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot.
- **13.30 Divertissement : La Semaine des Guignols.**
- **14.00 Téléfilm : La Fabuleuse Histoire de Joséphine.** De Brian Gibson.
- **16.10 Documentaire : Les Allumés.**
- **16.35 Documentaire : Les Inventions de la vie n° 2.** De Jean-Pierre Cuny.
- **17.05 Divertissement : Samedi soir avec les Nouveaux.**
- **17.50 Les Vœux 1993.**
- **18.00 Cinéma : La Thune. □** Film français de Philippe Galland (1991).

— *En clair jusqu'à 20.35* —

- **19.25 Flash d'informations.**
- **19.30 Ça cartoon.** Présenté par Philippe Dana.
- **20.25 Magazine : Dis Jérôme ?** Présenté par Jérôme Bonaldi.
- **20.30 Le Journal du cinéma.**
- **20.35 Cinéma : Rage in Harlem. ■** Film américain de Bill Duke (1990).
- **22.15 Flash d'informations.**
- **22.25 Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled.
- **0.55 Magazine : Le Journal du hard.** Présenté par Philippe Vandel. L'année du X.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

- **17.00 Documentaire : Francis Bacon.** De David Hinton (rediff.).
- **17.55 Magazine : Rencontre** (rediff.).
- **18.20 Magazine : Via Reggio** Dans le Grand Nord (rediff.).
- **19.00 Documentaire : American Supermarket.** De Davido Ferrario.
- **19.30 Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier.
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 ▶ Soirée thématique : Vampire.** Soirée proposée par Sylvie Blum et André S. Labarthe.
- **20.55 Cinéma : Nosferatu. ■■■** Film allemand de Friedrich Wilhelm Murnau (1922).
- **22.30 Documentaire : Vampire State Building.** D'André S. Labarthe.
- **23.20 Court métrage : The Big Shave.** De Martin Scorsese.
- **23.25 Documentaire : Les Maîtres Fous.** De Jean Rouch.
- **0.00 Court métrage : Les Trois Serrures.** D'André S. Labarthe.

M 6

- **11.15 Magazine : Turbo** (rediff.).
- **11.55 Jeu : Le saviez-vous ?** (et à 20.30).
- **12.00 Série : Mariés, deux enfants.**
- **12.30 Série : Notre belle famille** (rediff.).
- **13.00 Série : Booker.**
- **13.55 Série : Cosmos 1999.**
- **14.55 Série : Soko, brigade des stups.** (1re et 2e parties.)
- **16.50 Musique : Flashback.**
- **17.10 Série : L'Heure du crime.**
- **18.05 Série : Enquêtes à Palm Springs.**
- **19.00 Série : O'Hara.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Notre belle famille.**
- **20.35 Magazine : Sport 6.**
- **20.45 Téléfilm : Et plus si affinités...** De Don Taylor.
- **22.30 Magazine : Culture pub.**
- **23.00 Cinéma : Les Tentations de Marianne. □** Film français de Francis Leroi (1972).
- **0.10 Informations : Six minutes première heure.**
- **0.20 Magazine : Nouba.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Atelier de création radiophonique.** Milonguexil, d'Andréa Cohen.
- **22.35 Musique : Le Concert** (donné le 19 octobre 1992, au Théâtre de la Ville, à Paris). Musique traditionnelle : voix de Bretagne.
- **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.35 Concert.** (donné le 13 décembre 1992, salle Olivier Messiaen) : Noëls anglais, par The English Cathedral Choir of Paris, dir. Christopher Wells ; David Hudson, orgue.
- **22.33 Autoportrait.** Par Jean-Christophe Marty. Gyorgy Ligeti.
- **23.35 L'Oiseau rare.** Par Michèle Lejeune et Maguy Lovano. Aubeline, opéra en quatre actes, de Missa.
- **1.00 Les Fantaisies du voyageur.** Par François Picard. Musique traditionnelle d'Argentine.

Aux Eparres (Isère)

Dix personnes tuées dans l'accident provoqué par un poids lourd

Dix personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans un accident de poids lourds aux Eparres (Isère) sur la route nationale 85 qui relie Grenoble à Lyon. Un camion citerne dont les freins avaient lâché dans une descente a percuté plusieurs automobiles et un autre poids lourd, provoquant un important incendie.

GRENOBLE

de notre correspondant

« Au bord de cette route, nous vivions avec la crainte permanente d'un accident grave. Nous avons finalement connu jeudi soir l'apocalypse. » Cette habitante du hameau de la Combe, situé en contrebas du village des Eparres, raconte ainsi le spectacle auquel elle a assisté.

Un « camion citerne fou » dont les freins avaient probablement lâché dans la descente de la Badinières, longue de 4 kilomètres avec une pente de 10 %, n'a pu s'arrêter à un feu rouge. Il a d'abord percuté une automobile à l'arrêt dont les quatre occupants ont été légèrement blessés, puis, après avoir traversé la chaussée, un poids lourd transportant des cumulus de chauffe-eau ainsi que plusieurs autres voitures également à l'arrêt. Presque aussitôt, plusieurs réservoirs d'essence et de gazole se sont enflammés, créant un gigantesque brasier qui atteignit très vite une maison proche du lieu de l'accident.

L'émotion de M. Georges Sarre

Pendant plusieurs dizaines de minutes les pompiers ont redouté l'explosion de la citerne dont ils ignoraient le contenu. Celui-ci devait être aussitôt vidangé. On put rapidement déterminer qu'il s'agissait d'un mélange à base de savon et d'alcool difficilement inflammable. Dès lors il fut possible de procéder au sauvetage des victimes, prisonnières d'un *« enchevêtrement apocalyptique de tôles »*, selon le sous-préfet de la Tour-du-Pin, M. Frédéric Pierret.

Au cours de la nuit de jeudi 7 au vendredi 8 janvier, le secrétaire d'Etat aux transports, M. Georges Sarre, a exprimé son *« émotion »* et il a annoncé, parallèlement à l'information ouverte par le parquet de Bourgoin-Jallieu (Isère), la mise en place d'une commission d'enquête administrative. *« Les causes de ce drame doivent être recherchées indépendamment de l'enquête judiciaire »*, a précisé M. Sarre.

Selon les habitants du village des Eparres, la descente de la Badinières fait partie des endroits *« particulièrement dangereux »* recensés sur le réseau routier du département de l'Isère. Une *« voie de détresse »* a d'ailleurs été installée, il y a plusieurs années, dans la partie finale de la descente pour permettre, notamment aux poids lourds dont les freins sont brusquement déficients, de s'échapper et d'être immobilisés à l'intérieur d'un vaste bac à sable. Pour une raison que les enquêteurs devront déterminer, le « camion fou » ne l'a pas empruntée.

CLAUDE FRANCILLON

Une des catastrophes routières les plus meurtrières de ces dix dernières années

L'accident des Eparres est l'un des plus meurtriers survenus au cours de ces dernières années. Depuis la catastrophe de Beaune (Côte-d'Or), qui avait fait 53 victimes le 31 juillet 1982, le bilan le plus lourd avait été celui d'un autre accident d'autocar sur l'autoroute A 6, lorsque 11 touristes britanniques avaient été tués, le 5 juin 1990.

Des carambolages avaient provoqué la mort de 9 personnes en 1988 sur l'autoroute A 10, et de 8 personnes sur l'autoroute A 6 en 1987. Huit passagers d'une même voiture avaient trouvé la mort lors d'un accident en Haute-Saône le 20 août 1991. Sept personnes avaient été tuées dans une collision entre un camion et un autocar le 6 juillet 1991 dans le Puy-de-Dôme. Un carambolage sur l'autoroute A 1 avait fait 7 morts, le 28 février 1991. Les 7 passagers d'une voiture tombée dans la Moselle, le 29 juillet 1989, avaient été noyés.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté de 27 à 34

Le numéro du « Monde » daté 8 janvier 1993 a été tiré à 483 772 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : Nantes soigne ses déchets

Le district de la capitale de la Loire-Atlantique a choisi de se doter d'un dispositif complet de traitement et de valorisation des ordures ménagères. Un investissement financier important pour les communes, qui se double d'une démarche pédagogique pour sensibiliser les habitants. Egalement au sommaire : un dossier sur le retour des centres commerciaux dans les villes et une enquête de la série « Cités » sur Aurillac.

« Point » : les sans-abri

A Roissy

L'atterrissage du Dash-8 a été gêné par une demande de changement de piste

Le bimoteur Dash-8 qui s'est écrasé le mercredi 6 janvier à l'aéroport de Roissy (*le Monde* du vendredi 8 janvier) a été gêné par une demande de changement de piste. Cette demande de la tour de contrôle était-elle trop tardive ou le pilote a-t-il effectué une erreur de manœuvre ? On ignorait encore vendredi matin 8 janvier les causes exactes de cet accident qui a fait quatre victimes (trois Français et un Allemand) et sept blessés graves. Quelques minutes avant la catastrophe, la tour de contrôle avait demandé à l'équipage de procéder à l'atterrissage sur la piste nord, et non pas sud comme prévu. Un Boeing-747 de la Korean Airlines avait en effet touché le sol de la piste sud avec un de ses réacteurs, ce qui nécessitait sa fermeture momentanée pour vérification, a expliqué jeudi 7 janvier le chef du bureau enquête-accidents, M. Paul Arslanian.

Le pilote du Dash-8 a accepté de faire *« une évolution en baïonnette »* pour aller se poser sur la piste nord, parallèle à la sud. Il semblerait que cette manœuvre ait été trop progressive. Résultat, la tour de contrôle a informé le pilote qu'il serait *« probablement nécessaire de remettre les gaz »*. Il était probablement déjà trop tard. Immédiatement après, le contrôleur a perdu les contacts radar et radio avec l'appareil qui glissait sur 300 à 400 mètres entre les deux pistes avant de s'écraser dans un fossé d'une quinzaine de mètres de profondeur.

Le parquet de Bobigny a indiqué jeudi 7 janvier qu'aucune défaillance technique du bimoteur n'avait été constatée.

□ **L'Association des sinistrés de Vaison-la-Romaine porte plainte pour non-assistance à personne en danger.** – Une plainte contre X pour *« non-assistance à personne en danger »* a été déposée au tribunal de Carpentras (Vaucluse), jeudi 7 janvier, par l'Association des sinistrés de Vaison-la-Romaine qui s'est constituée partie civile. Dans sa plainte, cette association regroupant des habitants de Vaison sinistrés lors de l'inondation du 22 septembre 1992 a notamment estimé qu'un *« certain nombre d'éléments permettent à l'association de croire que la catastrophe était prévisible et que les secours ont été déclenchés tardivement »*.

Accusées d'atteinte à la sûreté de l'Etat

Dix-neuf personnes condamnées à mort en Algérie

Le tribunal militaire de Béchar, dans le sud-ouest de l'Algérie, a condamné, vendredi 8 janvier, à la peine capitale, dix-neuf des soixante-dix-neuf accusés d'un procès pour atteinte à la sureté de l'Etat, a annoncé la radio algérienne. Quinze ont été condamnés par contumace, à l'issue d'un procès de douze jours. – *(AFP.)*

M. Jacques Ruffié est chargé d'une mission sur la transfusion sanguine

M. Jacques Ruffié, professeur au Collège de France, vient d'être chargé d'une mission sur la transfusion sanguine par MM. Jack Lang et Bernard Kouchner, respectivement ministre de l'éducation nationale et de la culture et ministre de la santé et de l'action humanitaire.

« Pour accompagner la réforme de la tranfusion sanguine qu'a entreprise le gouvernement, écrivent MM. Lang et Kouchner, *il est nécessaire que soient repensées la place de l'activité transfusionnelle et de ses relations avec les disciplines voisines, ainsi que les modalités de son enseignement, que ce soit dans le cursus de formation initiale des étudiants en médecine comme dans l'enseignement spécialisé »*.

Le rapport que doit prochainement remettre M. Ruffié comportera notamment une série de mesures visant à modifier le système de recrutement des directeurs des centres régionaux et départementaux de transfusion sanguine.

La préparation des élections législatives

Les précautions d'un candidat

Avocat, M. Daniel Richard (RPR) est un homme méfiant. Candidat de l'opposition aux législatives dans la onzième circonscription du Val-de-Marne dont le député sortant est M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, il a envoyé, le 28 décembre, une lettre au ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, pour lui demander *« quelles mesures il compte mettre en œuvre »*, dans cette circonscription, pour que *« le vote des électeurs soit respecté »* en mars prochain.

Dénonçant, jeudi 7 janvier, *« la fraude électorale, atteinte inadmissible à la démocratie »*, M. Richard a annoncé que, pour surveiller la régularité des opérations électorales, il mobilisera *« non seulement les militants de l'opposition, comme la loi l'y autorise, mais aussi ses amis magistrats, avocats et huissiers »*. Devancé par M. Marchais au premier tour des législatives de 1988, M. Pierre Zemor, candidat du PS dans cette circonscription, avait indiqué, à l'époque, qu'il s'effaçait *« devant la fraude »*.

□ **Deuxième meurtre de l'année en Corse.** – Un imprimeur de quarante-cinq ans, assis au comptoir d'un bar d'Ajaccio (Corse-du-Sud), a été tué d'une balle dans le front, jeudi 7 janvier en fin d'après-midi, par un tireur qui a pris la fuite. La police judiciaire a été chargée de l'enquête sur ce meurtre, le deuxième de l'année. Dimanche 3 janvier, un jeune homme avait déjà été tué, près de Sartène, à l'occasion d'une querelle familiale.

Forte de quelque dix mille hommes

La 2e DB française sera jumelée à une division blindée allemande

La 2e division blindée, qui fut l'une des unités françaises engagées contre l'Allemagne pendant la seconde guerre mondiale, sera jumelée avec la 7e division blindée allemande, lors de cérémonies qui auront lieu, mardi 19 janvier, à Versailles.

Cette manifestation de fraternité d'armes de part et d'autre du Rhin est placée sous le même signe, observe-t-on de source militaire, que la création d'un corps européen formé – dans un premier temps – à partir de la 1re division blindée française en Allemagne, d'une division mécanisée allemande et de l'actuelle brigade franco-allemande.

Sous les ordres du général de division Willmann, la 7e Panzerdivision appartient au 1er corps d'armée allemand, à Münster. La 2e DB française, commandée par le général de division Henri Paris, a son état-major à Versailles. Elle relève du 3e corps d'armée français installé à Lille.

Forte de quelque dix mille hommes qui servent plus de 650 véhicules blindés (dont 200 chars AMX-30), la 2e DB a été créée en 1943 par le futur maréchal Philippe Leclerc de Hauteclocque. Elle fit partie des Forces françaises libres et, à ce titre, elle débarqua – après des combats glorieux en Afrique – en août 1944 à Utah Beach, en Normandie, avec les forces alliées du général Patton. Elle libéra Paris, Strasbourg et, après avoir franchi le Rhin, continua son action jusqu'à Berchtesgaden, le repaire en ruine de Hitler.

La monnaie irlandaise toujours attaquée

Les banques européennes réajustent leurs taux d'intérêt

Alors que le franc français s'est sensiblement renforcé, jeudi 7 janvier, sur les marchés des changes européens, malgré la décision du conseil central de la Bundesbank, réuni à Francfort, de laisser inchangés ses taux directeurs, la banque centrale d'Irlande a décidé de doubler son taux d'intérêt au jour le jour à compter du vendredi 8 janvier. La « punt » a une nouvelle fois été attaquée dans la journée en dépit d'un premier relèvement des taux au jour le jour de 14 % à 50 % opéré la veille par la banque centrale d'Irlande (*le Monde* du 8 janvier).

Cette majoration n'aura pas réussi à faire décoller la monnaie irlandaise. Dès les premiers échanges, la banque centrale de Belgique est bien intervenue pour soutenir la « punt » contre le franc belge. Mais, en fin de journée, la monnaie irlandaise restait juste au-dessus de son plancher autorisé, s'échangeant à 2,6210 deutschemarks, contre 2,6250 deutschemarks à l'ouverture. De son côté, la banque centrale de Belgique a décidé de réduire, jeudi 7 janvier, deux de ses taux directeurs : le taux d'escompte passe de 7,75 % à 7,50 % et le taux central de la banque de 8,60 % à 8,50 %.

Cette décision s'explique *« par la position relative du florin et du franc belge sur le marché des changes »*, a indiqué un communiqué de la Banque de Belgique. Elle a été prise en concertation avec la banque centrale des Pays-Bas, la Nederlandsche Bank, qui a opéré une baisse similaire – 0,25 % – de ses trois taux directeurs. La Banque nationale suisse (BNS) a également annoncé, jeudi 7 janvier, une baisse d'un demi-point de son taux d'escompte à 5,5 %, tenant compte *« du repli des rémunérations servies sur le marché monétaire suisse »*. Enfin, la Banque nationale d'Autriche a opéré le jour même une baisse du taux d'escompte de 8 % à 7 7/8 %.

En Allemagne

Le Parti libéral propose M. Guenther Rexrodt comme ministre de l'économie

Le Parti libéral allemand (FDP) a décidé, vendredi 8 janvier, de proposer M. Guenther Rexrodt, l'un des dirigeants de la Treuhandanstalt (office chargé des privatisations en ex-RDA) pour succéder au ministre de l'économie, M. Juergen Moellemann, démissionnaire depuis dimanche. M. Rexrodt, âgé de cinquante et un ans, arrivé tardivement au FDP, bénéficie d'une expérience reconnue, notamment lorsqu'il était à la tête de la Citibank AG, branche allemande de la grande banque américaine. – *(AFP.)*

M. Roland Dumas invité du « Grand jury RTL-*le Monde* »

M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 10 janvier de 18 h 30 à 19 h 30.

L'ancien député socialiste de la Dordogne, qui se représentera en mars prochain dans ce département, répondra aux questions de Jean-Pierre Langellier et d'André Passeron du *Monde*, et de Richard Harzt et de Pierre-Marie Christin de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

□ **EDF condamnée pour avoir vendu de l'amiante.** – Le tribunal de grande instance de Strasbourg a condamné EDF, jeudi 7 janvier, à enlever 50 tonnes d'amiante contenues dans la gangue d'acier d'une centrale thermique désaffectée, qu'EDF avait vendue en 1989.

Le Monde

SANS • VISA

Sainte-Lucie le Nobel et l'éléphant

L'espace caraïbe est à la mode, danger. Mais ce n'est pas une raison pour s'en priver. Au-delà des antillanités de pacotille, cap sur Sainte-Lucie, terre de haute flibuste et de basse origine. Rencontre avec un éléphant et un Prix Nobel.

Derek Walcott, prix Nobel de littérature.

ALEX WEBB/MAGNUM

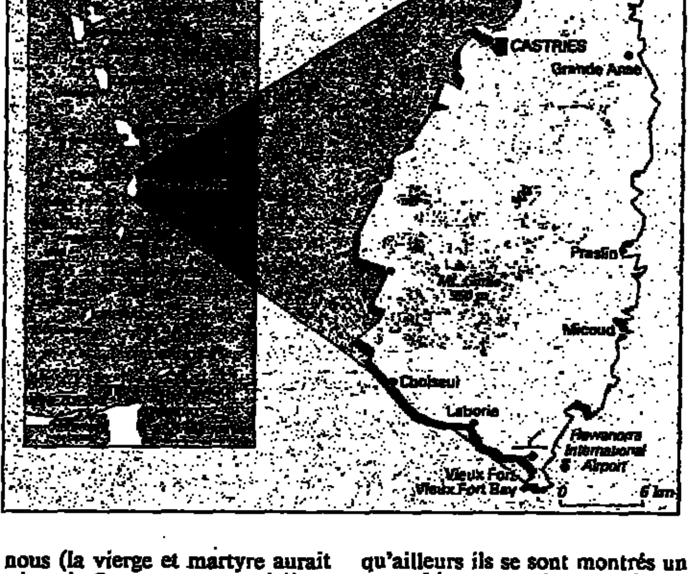
PARMI les nombreuses randonnées proposées à Sainte-Lucie, en voici une qui ne figure dans aucun guide : s'installer à l'ombre d'une terrasse (les bancs sont de bois, mais le formica des tables est frais à l'avant-bras), siroter un planteur glacé et somnoler doucement, l'œil mi-clos, en se récitant, à la suite du corsaire Derek Walcott, récent prix Nobel, une équipée du schooner *Flight* : *« Avez-vous jamais, levant les yeux d'une grève isolée, aperçu un schooner au loin ? Eh bien, quand j'écrirai ce poème, chaque phrase sera trempée de sel ; je tirerai et nouerai chaque vers aussi serré que les cordes de ce gréement ; en discours simple mon langage ordinaire sera le vent, mes pages les voiles du schooner* Flight. »

L'éléphant existe bel et bien. Il faut le chercher pour le trouver, il aime à se tenir sous les palmiers, l'air digne et embarrassé de sa personne, sans craindre le mancenillier, cet arbre réputé dangereux pour l'homme à cause du latex vénéneux qu'il sécrète. Le tournage d'un film exotique l'aurait amené ici – sans doute a-t-on jugé trop coûteux de le reconduire chez lui. Cet animal immigré vit dans le sud de l'île, à proximité de Soufrière, sur une plage encore peu fréquentée. C'est le seul pachyderme en liberté des Caraïbes. Son intégration au paysage ne pose aucun problème, mais il doit se sentir un peu seul. Il m'a paru triste, presque offensé. Il n'a pas l'œil rose de l'iguane entrevu au fort des Saintes, mais le regard est le même. Le regard d'un individu en voie de disparition et qui le sait.

Sainte-Lucie (*St-Lucia*, en anglais) est grande comme la moitié de la Martinique : 620 kilomètres carrés contre 1 100. Par beau temps, de Sainte-Luce, à l'extrémité sud du département français d'outre-mer, on voit très bien la côte nord, rocheuse et sauvage, de l'île que deux siècles durant Français et Anglais se disputèrent après l'avoir ravie aux Espagnols et aux pirates qui l'habitaient et l'avaient prise aux Caraïbes, lesquels en avaient dépossédé les Arawaks, qui eux-mêmes avaient repoussé dans la touffeur de la forêt tropicale les animaux déjà installés à demeure. Le traité de Paris, en 1814, accroche ce joyau des West Indies (les Indes Occidentales ou Petites Antilles) à la Couronne, et ce jusqu'en 1979, date de l'indépendance. Le pays reste attaché à la reine, représentée par un gouverneur, et au Commonwealth.

Sainte-Lucie a deux pitons à son volcan (Soufrière), deux prix Nobel (l'autre est Sir Arthur Lewis, prix Nobel d'économie en 1979) et deux aéroports : celui de Hewanorra, situé à Vieux-Fort, au sud, jouxtant le Club Méditerranée, pour les liaisons intercontinentales (vol quotidien pour Londres), et celui de Vigie, à Castries, la capitale, qui reçoit les vols inter-îles. Il faut vingt-quatre minutes au Dornier-228 d'Air Martinique pour relier Fort-de-France à Vigie. Le vent peut souffler fort sur le canal de Sainte-Lucie, gare aux secousses, les dix-neuf passagers (au maximum) sont prévenus. Le trafic aérien n'est pas considérable, les choses se passent à l'amiable : alors que le Dornier se présente dans l'axe de la piste, un petit avion de tourisme décolle sans souci des préséances, ce qui nous vaut, après le piqué d'usage, un juron du pilote et une courbe gracieuse au-dessus du port avant la seconde présentation, qui sera la bonne.





Mieux vaux être bien latéralisé si l'on veut louer une voiture à Sainte-Lucie. On roule à gauche, ce n'est rien de le dire, encore faut-il y penser. Après un départ à senestre, une halte à l'Islander Bar pour avaler un jus de goyave bien frais, qu'alliez-vous croire ? Je rejoins sans crier gare la grande famille des déçus de la gauche et me voici à dextre. Ma Fiesta, ça ne rate pas, ne tarde pas à bécoter une camionnette. Rien de grave, que de la tôle froissée, je rassemble tout mon anglais pour m'excuser et « apolojaser ». Le chauffeur d'en face descend, un Noir râblé à lunettes noires, chemisette rose et pantalon blanc, des avant-bras de forgeron. Il constate les dégâts sans un mot, retourne à son véhicule, s'empare d'un marteau et revient à pas lents. Sainte Lucie, priez pour nous (la vierge et martyre aurait vécu à Syracuse au troisième siècle, la légende veut qu'on lui ait arraché les yeux, ô lucidité !). Je reconnais mes torts, agite mes papiers. Il ne veut rien entendre. Muselant la pointe de son marteau à l'aide d'un chiffon, il rétablit à petits coups bien centrés l'impeccable convexité de mon bas-flanc droit et me conseille en français de circuler en taxi. Nous suivrons ce conseil à la lettre. *« Je me rappelle les vaisseaux fantômes, je me vois descendre en tire-bouchon au fond de la mer avec ses vers, brasse après brasse, je serre les mâchoires comme un poing et il n'y a qu'une pensée qui me soutient, tremblant : ma famille est à l'abri. »*

Les Saint-Luciens ont le sentiment d'avoir payé cher leur accession à l'indépendance, dont on ressent surtout, ici comme à la Dominique, la contrepartie économique. On sait la façon des Anglais de déguerpir sur la pointe des pieds. Ces plaisantes villégiatures tropicales étaient d'une importance stratégique nulle et d'un entretien coûteux. Là plus qu'ailleurs ils se sont montrés un peu chien avec leur ancienne possession : il ne reste pas grand-chose à ronger sur l'os qu'ils ont laissé en se retirant. Le réseau routier est embryonnaire, sauf aux alentours de la capitale. Il faut deux heures, quand la route n'est pas coupée, pour relier Castries à Soufrière (35 kilomètres) – le véhicule tout-terrain est de mise.

C'est tout bénéfice pour les Américains, toujours soucieux d'accroître leur domaine skiable (la mer étale est une bénédiction pour le ski nautique) et vogable. Ils s'installent en force à Rodney Bay, investissent Cap Estate, autour du terrain de golf et de l'institut de thalassothérapie. C'est que le tourisme est de loin la principale ressource du pays. Cet excès de dollars qui suinte du Blanc-Roi, on se plie en quatre, non sans humour, pour l'éponger patiemment.

Ils n'ont pas laissé grand-chose, et pourtant ! Le colonialisme à peine quitté continue de structurer doucement, comme un langage et de façon à peine voilée, la vie quotidienne à Sainte-Lucie. L'usage du *five o'clock* est bien établi. Les gentils uniformes des écoliers (chemisette blanche, pantalon ou jupe rayée noirs, gris, verts ou rouges selon les collèges) peu à peu abandonnés au Royaume-Uni sont ici encore une donnée impérative de la vie scolaire, sans compter tout un ensemble de manières exquises, appréciées des visiteurs plus accoutumés au rudoiement antillais qu'à cette courtoisie presque orientale.

Vous vouliez l'indépendance ? Eh bien, dansez maintenant ! Pas contrariants pour un sou, ils dansent. Les touristes de tous âges qui occupent les hôtels de luxe sur la plage de Rodney Bay, à Gros-Ilet, raffolent de ces soirées à l'exotisme appuyé où le village, rue principale barrée, devient un immense dancing à ciel ouvert. Odeur boucanée des brochettes, punchs et planteurs à gogo, vendeurs de gris-gris. Tout le monde se démène sur des rythmes afro-cubains ; plus tard dans la nuit, les Américaines esseulées qui chaloupent au bras d'un Saint-Lucien compatissant tâtent du calypso.

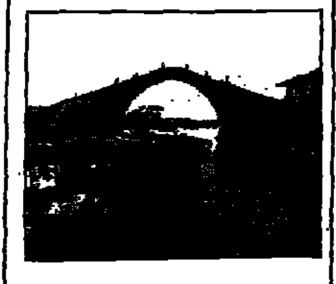
Castries, la capitale, gros bourg animé le jour, doit son nom à un ministre de Louis XVI, le maréchal de Castries. Soufrière, Vieux-Fort, La Croix-Odsan, Barre-Saint-Joseph, Morne-Paix : curieusement, et sur toute l'île, la toponymie reste française, les Anglais n'ont pas poussé l'annexion jusqu'à la langue. A Columbus Square, un acajou s'appelle « massav », déformation du créole « passav », je ne sais pas. L'histoire court dans toutes les Antilles que l'indigène à qui on demandait le nom de l'arbre aurait répondu : « passav » ; le colon naïf en a déduit que l'arbre s'appelait ainsi.

Micoud Street, un policier en tenue de cérémonie, veste blanche immaculée, pantalon noir, gants et casque à pointe blancs, se dirige à longues enjambées vers le Palais du gouverneur. Des gamins admiratifs et effrontés lui emboîtent le pas. Le ministère de l'éducation est grand comme un commissariat de quartier défavorisé à Paris, les vitres brisées du rez-de-chaussée ne sont pas imputables au dernier cyclone. *« Vous tombez bien,* me dit Jacques Compton, directeur de la culture et cousin de M. Compton premier ministre, *Walcott est dans nos murs. Il loge au Royal Saint-Lucian Hotel, avec une équipe de télévision américaine qui prépare une émission sur lui et sa terre natale. Vous voulez le rencontrer ? »* Le Prix Nobel est sorti, mais sera de retour en fin d'après-midi, En avant pour Gros-Ilet. Francis, le chauffeur de taxi, n'a pas de problème de latéralisation, il roule résolument à gauche, du reste l'UWP (United Workers Party) et la famille Compton sont aux affaires depuis des lustres. Circulation dense, les feux rouges n'ont fait leur apparition que l'an passé. Rodney Bay, un ghetto pour Blancs fortunés ? Il me voit venir : *« Nous, on est libres. On est amis avec tout le monde. Pas comme les « Martinique », ils font des complexes. »*

De notre envoyé spécial
Max Genève

Lire la suite page 29

SOMMAIRE



L'or blanc du Caucase

GUDAURI

EN équilibre entre Asie et Europe, les âpres montagnes du Caucase, dont le versant géorgien flirte avec la frontière russe. Véritables stakhanovistes de la neige, les skieurs s'élancent pour une énième descente dans la poudreuse, plongeant dans un vallon qui semble avoir été réservé à leur usage exclusif. Une courbe, puis une autre, et une autre encore. Au bas de la pente, on déchausse et on saute dans le puissant hélicoptère qui, tel un taxi, attend ses infatigables clients. Nouvel envol vers les crêtes pour le plaisir inassouvi d'un *«hors-piste»* exotique à travers un désert d'un blanc immaculé... ou presque. Là régnerait en effet le mystérieux Almasti, version locale du célèbre Yéti, créature dont on dit qu'elle donne la chair de poule aux plus craintifs paysans de cette région de Naravani, en bordure de l'Ossétie du Sud, et dont les moins crédules pensent qu'il ne s'agit en fait que d'un plantigrade vagabond un peu plus costaud que la normale.

Ce qui est sûr, en revanche, c'est que la population du cru ne peut, en aucun cas, être accusée d'avoir un caractère d'ours mal léché. Pour s'en convaincre, il n'est que de poursuivre la descente à ski jusqu'au premier village de bergers. Celui de Djuta, par exemple, où les touristes nantis seront, malgré leurs manières pataudes, chaleureusement accueillis. Surtout, ne pas se fier aux apparences et à ces frêles bâtisses de tôle et de bois qui, tout en longueur (une simple cuisine-véranda et des chambres), ressemblent à des wagons bien incongrus et donnent à ce village isolé l'apparence d'une gare fantôme.

Dans le foyer de l'instituteur, s'entassent pêle-mêle livres usés et stocks de pommes pour l'hiver. Les gamins, aux yeux clairs brillant de malice, engoncés dans leurs culottes en grosse laine, s'amusent d'un rien, tandis que les vieux sont prêts à palabrer sans fin. Ici, il est vrai, la visite d'un étranger est synonyme de fête et de ripailles. Et la générosité de ceux qui n'ont pourtant pas grand-chose à offrir ne manque pas, une fois de plus, de surprendre. Difficile, dans ces conditions, de faire la fine bouche, d'autant qu'un repas géorgien traditionnel exige que l'on réponde avec courtoisie aux multiples *«gaumarjos»* («Vive la Géorgie!») en trinquant jusqu'à plus soif... Sur la table, voisinent beignets fourrés à la viande et au cumin et gâteaux au fromage fondant, le tout arrosé de vin local ou de vodka, breuvages qui concourent à la griserie de ces instants de convivialité rustique. Le retour au bercail douillet de Gudauri, toujours à bord d'un hélicoptère MI-17 (un gros insecte capable de transporter vingt-cinq passagers), donnera lieu à un spectaculaire vol de nuit.


IGNATIEV/NETWORK/RAPHO

En Géorgie.

A trois heures de route au nord de Tbilissi, sur le seul axe reliant la Géorgie à la Russie, Gudauri (2 100 kilomètres d'altitude) est une oasis de stabilité dans une région en proie à une certaine nervosité. Immense massif étiré sur plus de 2 000 km entre la mer Noire et la Caspienne, le Caucase abrite, il est vrai, plus de soixante-dix ethnies différentes, et le démantèlement de l'Union soviétique a réveillé les sentiments nationalistes et exacerbé les tensions, notamment vers l'Ossétie du Nord ou l'Arménie. Une poudrière où, heureusement, le relief tourmenté (des sommets de plus de 5 000 mètres), la rareté des voies de communication et, donc, les difficultés d'accès réduisent fortement les risques de contagion.

A l'écart de l'agitation, l'imposant et solitaire club-hôtel Marco-Polo offre, au cœur de Gudauri, un accueil digne des fleurons de l'hôtellerie autrichienne (et pour cause, capitaux et direction sont autrichiens) avec un confort raffiné, du caviar à volonté et un personnel (pléthorique) géorgien. Facteurs de dépaysement, une animation qui fait la part belle aux danses du sabre, des spécialités culinaires locales et un four à pain traditionnel où le boulanger géorgien bascule tête la première. Sans oublier des pannes d'électricité épisodiques et brèves (le problème majeur du pays) pendant lesquelles seules les parties communes de l'hôtel sont éclairées, tandis que, dans les chambres, s'allument les bougies.

De notre envoyé spécial
Philippe Bardian

Londres en soldes

Deux cérémonies rythment la vie londonienne. La relève de la garde à Buckingham Palace et... les *Post-Christmas Sales*, les soldes de l'après-Noël. La première a lieu un jour sur deux en hiver. Les secondes, annuelles, voient, dès la fin du mois de décembre mais surtout en janvier, les vitrines des magasins se couvrir d'une affichette magique : «Sales.» Crise ou pas, cela ne change rien à l'affaire, qui, pour des milliers de consommateurs, consiste, justement, à faire le maximum d'affaires dans le minimum de temps. La récession ne faisant, semble-t-il, qu'exacerber cette pulsion collective aux racines de laquelle le vénérable *Times* consacrait récemment un édito «sociologique».

Le scénario est désormais bien établi avec son compte à rebours et ses modes d'emploi dans les journaux, des plus populaires aux plus sérieux. Avec, cette année, à peine le coup d'envoi donné, une *«folle ruée»* - annonciatrice de ventes records aussi bien dans les *must* du centre-ville (Harrods, Harvey Nichols, Liberty, Burberrys, Marks and Spencer, Austen Reed, Scotch House, Selfridges, Fortnum and Mason, etc.) que dans les imposants centres commerciaux de la périphérie.

Réputation oblige, l'événement attire également d'importants contingents de participants étrangers venus partager cette frénésie d'achats qui voit les trottoirs d'Oxford Street, de Regent Street, de King's Road, de Knightsbridge et de Piccadilly Circus ployer sous le poids de piétons surchargés de paquets aux noms prestigieux. Un phénomène d'une telle ampleur que les voyagistes spécialisés dans l'escapade outre-Manche (Hoverspeed, Sealink, Republic Tours, etc.) le font figurer en bonne place dans leurs brochures hivernales. Ainsi P&O European Ferries, dont les cinq navires assureront, à partir d'avril, un embarquement accéléré toutes les quarante-cinq minutes entre Calais et Douvres, propose-t-il, jusqu'au 31 mars, des séjours à Londres à partir de 421 F par personne pour une nuit (653 F deux nuits, 923 F trois nuits), prix comprenant la traversée A-R de Calais ou Boulogne (en profiter pour voir le superbe aquarium de Nausicaa) à Douvres (prévoir deux heures pour visiter The White Cliffs Experience) et l'hébergement avec petit-déjeuner dans un hôtel au cœur de la capitale, tel le Copthorne Tara, à Kensington. D'autres forfaits analogues permettent de visiter le sud de l'Angleterre (Canterbury, Rye, Chichester, Salisbury) en séjournant, soit dans un hôtel (576 F, 963 F et 1 388 F pour une, deux ou trois nuits), soit dans une «auberge-pub» : 460 F, 730 F et 1 040 F pour une, deux ou trois nuits. Le choix est assez large pour que vous évitiez *The White Horse*, à Boughton, à l'accueil aussi froid qu'une dinde congelée. Renseignements au 42-66-40-17 et dans les agences de voyages.

Quelques adresses pour le shopping. Pour le coup d'oeil : Harrods (Brompton Rd). Pour le shopping «branché», deux galeries-souks : Kensington Market (49, High Street Kensington) et Hyper Hyper (en face) ainsi que Avirex (Oxford St.). Les articles de sport : Lilywhites à Piccadilly Circus. Les disques : Virgin Megastore (14, Oxford St.). Les marchés aux puces : le vendredi, le Caledonian Market (Abbey St); le samedi, le Portobello Rd Market à Notting-Hill-Gate ; le dimanche, Brick Lane Market et Petticoat Lane Market (Middlesex St.) ; le samedi et le dimanche, Camden Market, où on peut se rendre en bateau de Bloomfield Rd.

Pour circuler à Londres, acheter, avant votre départ, la *Visitor Travelcard*, qui permet d'utiliser à volonté bus et métro (120 F pour trois jours) avec des réductions sur les entrées des principales attractions locales, dont le Rock Circus à Piccadilly Circus (version rock des figures en cire de Madame Tussaud's) et le sophistiqué Museum of the Moving Image (South Bank, Waterloo), consacré à l'histoire du cinéma et de la télévision.

Pour se restaurer dans une ambiance animée, le Rock Island Diner à Piccadilly Circus (musique et humour), le Texas Lone Star Saloon (154, Gloucester Road) pour la musique country et le Hard Rock Café (Green Park), si la queue devant la porte ne vous rebute pas. Sans oublier les pubs, bien sûr, pour l'atmosphère et le décor. La cérémonie du thé, elle, se déguste chez Fortnum and Mason ou dans un grand hôtel, mais il faut savoir que c'est cher et habillé. Pour les spectacles (comédies musicales notamment), mieux vaut réserver de Paris (45-04-16-00) et s'y prendre à l'avance.

Changer de rythme en allant voir «The Great Age of British Watercolour», une rétrospective (1750-1880) des œuvres des grands aquarellistes britanniques. A la Royal Academy of Arts (Burlington House, Piccadilly), tous les jours de 10 heures à 18 heures, jusqu'au 12 avril.

Pour les plus pressés, le vol charter Corsair, filiale de Nouvelles Frontières (42-73-10-64) à 690 F A-R les vendredi et dimanche, les vols quotidiens de Forum Voyages (à partir de 760 F) et les vols spéciaux proposés les 13, 14 et 15 janvier par la compagnie Air Liberté dans le cadre d'un «Spécial Londres» qui, pour 950 F par personne, permet de profiter des soldes de Harrod's en partant le matin et en regagnant Paris le soir même. Renseignements au 40-26-25-55 et dans les agences de voyages. Pour les hôtels, les tarifs proposés par Forum Voyages (47-27-77-07) dans les établissements de la chaîne Forte.

Pour se renseigner. Trois guides pratiques chez Hachette : le Guide du Routard (69 F) pour ses adresses, le Guide Visa (79 F), et le Baedeker (99 F), qui est doublé d'une excellente carte de la ville. Et une bonne adresse : l'Office du tourisme de Grande-Bretagne, 63, rue Pierre-Charron, 75008 Paris, tél. : 42-89-11 11.

De notre envoyé spécial
Patrick Francès

Guide

• A l'origine de cette inédite ruée vers l'or blanc du Caucase, l'alliance d'une chaine hôtelière autrichienne (Marco Polo) et d'un voyagiste suisse (Alpin Travel), avec la bénédiction de la jeune et fragile République de Géorgie, soucieuse de développer l'activité touristique en dépit de l'instabilité politique actuelle et des tensions dans les régions frontalières.

Y aller. La formule individuelle (en famille ou entre amis) est la plus convaincante. Date du séjour à votre choix. Le forfait proposé comprend cinq demi-journées d'héliski (600 F environ par demi-journée supplémentaire), le séjour s'effectuant à la date de son choix. Le vol nolisé Vienne-Tbilissi (départ et retour le samedi) est assuré, vaille que vaille, par la compagnie Aeroflot. Faire preuve de patience en cas de retard ou de tracasseries douanières (pour la forme) à l'aéroport de Tbilissi. Visa délivré sur place : prévoir 40 dollars. Prix tout compris, au départ de Vienne : 15 000 F. Vol Paris-Vienne A/R sur Air France ou Austrian Airlines : 2 000 F jusqu'au 31 mars. Renseignements : Marco Polo, A-1030 Vienna, tél. : 19-43-1-715-55-30-423 (demander Gabrielle Watschinger), fax. : 19-43-1-715-55-30-28. Son représentant français, le voyagiste CGTT Lepertours (82, rue d'Hauteville, 75010 Paris, tél. : 40-22-88-16), constitue des groupes de vingt personnes. Départs de Paris, *via* Moscou, le 13 février. Prix : 19 920 F, avec trois demi-journées d'héliski.

L'héliski. L'encadrement est assuré par des guides suisses connaissant parfaitement le domaine skiable. Les groupes de dix skieurs sont constitués en fonction du niveau technique et de la condition physique. Le matériel de ski peut être loué sur place. L'équipement de sécurité est fourni : émetteur-récepteur en cas d'avalanche, système de ballon autogonflant maintenant le skieur au-dessus de la coulée de neige. Liaison radio constante avec un hélicoptère et un médecin de permanence à la base. Tenue de sports d'hiver classique. On skie entre 2 000 et 3 500 mètres, voire à plus de 4 000 mètres à la fin de l'hiver, au rythme de quatre à cinq déposes en hélicoptère (durée moyenne du vol : 5 minutes) par demi-journée. Déjeuner copieux et chaud à l'hôtel, puis on repart. Le domaine, dominé par le mont Kasbek (5 047 m), s'étend sur la superficie équivalentant à départements français. On recense plus de cent cinquante itinéraires différents (dont une dizaine sur glaciers) et un séjour d'une semaine permet à peine d'en effectuer le tiers. Gudauri est à la latitude de Naples et il y fait rarement moins de – 15 °C. La neige tombe en abondance et l'air sec contribue à la qualité d'une neige légère à souhait. La saison s'étend de décembre à la fin avril.

Lorsque la météo empêche les sorties en hélicoptère, les skieurs disposent de quatre télésièges de facture européenne donnant accès à de belles pistes damées.

A savoir. La connaissance de l'anglais est recommandée pour pouvoir communiquer avec l'encadrement autrichien et suisse. Construit en 1988, le club-hôtel de Gudauri, ultra-moderne, met à la disposition de ses clients boutiques d'artisanat local, piscine, tennis, sauna, bowling, massage, salle vidéo, etc. La monnaie locale est le rouble mais, comme partout dans l'ex-URSS, le dollar américain est roi. •

Pèlerinage himalayen

Des milliers de personnes sont attendues. Venues de tous les points de l'Himalaya, elles rallieront Sonada, une localité proche de Darjeeling, au Bengale occidental, attirées par une cérémonie peu courante et pour ainsi dire familiale puisque le héros, l'âme devrait-on dire, de la fête sera un jeune garçon. Cérémonie bouddhiste de bénédiction marquant l'entrée dans l'ordre monastique des kagyupa de cet enfant de deux ans et demi, réincarnation reconnue d'un grand maître tibétain disparu, Kalou Rimpoché.

Kalou Rimpoché, originaire du Kham, au Tibet oriental, dut quitter son pays envahi par les Chinois. Ce fut l'un des grands maîtres à penser du bouddhisme tibétain (cf. *Paroles et visages de Kalou Rimpoché*, éditions Claire Lumière, mas de Vinsargues, Cazan, 13116 Vernegues, tél. : 90-59-12-21).

Le 25 février prochain, l'enfant sera officiellement intronisé en tant que réincarnation du maître par Sa Sainteté le Dalaï-Lama, chef spirituel des Tibétains. Au-delà du rituel digne, coloré et fastueux, une grande liesse entourera cette cérémonie. C'est tout l'intérêt de ce voyage qui sera pour le néophyte un déracinement. L'itinéraire (du 20 février au 7 mars, 18 600 F), préparé par la fondation Alexandra David-Néel et par Peuples du monde (10, rue de Montmorency, 75003 Paris, tél. : 42-72-50-36), passera par Darjeeling, Kalimpong, Gantok et Dharmasala, siège du gouvernement tibétain en exil. Une variante (mêmes dates, 21 900 F) comportera quatre jours au Bhoutan afin d'assister au festival de Punakha et à la «danse – inoubliable – des chapeaux noirs».

TÉLEX

De prestigieux parrains – l'UNESCO notamment – pour «Les anneaux de la mémoire», une exposition de la ville de Nantes consacrée au commerce colonial transatlantique de la fin du XVII[e] siècle au milieu du XIX[e] siècle. Le phénomène de la traite négrière y occupe une place importante. Une manière de rappeler l'apport de l'Afrique et du peuple noir à la construction du Nouveau Monde et de dénoncer les formes actuelles d'atteinte aux droits de l'homme. Jusqu'au 4 février au château des ducs de Bretagne, tous les jours sauf le mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Renseignements sur les manifestations culturelles associées à cette exposition au 40-14-39-66.

Week-end de prince dans trois des plus beaux châteaux de Seine-Maritime. A Sassetot-le-Mauconduit (35-28-00-11), à 15 km de Fécamp et à 2 km de la plage des Petites Dalles où se baigna l'impératrice Sissi qui séjourna dans ce château en juillet 1875. Chambres de 395 F à 695 F. Au château des Aygues (35-28-92-77), sur les hauteurs d'Etretat, un lieu prisé par les reines d'Espagne. Une chambre spacieuse (650 F) et une suite à 850 F. Ou au château de Diane (35-27-76-02 et 35-42-64-19), sur la côte d'Albâtre, à 10 km d'Etretat, dans un parc de 7 hectares. Quinze chambres, de 290 F à 800 F pour «la chambre de Diane» (boiseries et cheminées). Renseignements au Comité départemental du tourisme de Seine-Maritime (35-88-61-32).

Plus de 120 destinations neige, assorties de nombreux forfaits week-end (notamment à Megève, Argentières et aux Deux-Alpes), sont proposées par Lagrange Vacances en janvier, période idéale pour s'offrir à prix doux le luxe des grandes stations et des grands hôtels. Avec des cours de ski moins chers et du matériel à prix réduits lorsqu'il est loué à l'avance. Renseignements par Minitel 3614 Lagrange et dans les agences de voyages.

15[e] Foulée blanche, le dimanche 24 janvier, entre Méaudre et Autrans, sur le plateau du Vercors (Isère), à 30 km de Grenoble. Plus de 10 000 concurrents, amateurs ou skieurs confirmés, participeront à l'une des 3 épreuves (7, 20 ou 42 km) de l'une des plus populaires parmi les courses de ski de fond françaises. Inscriptions jusqu'au 8 janvier : Foulée blanche, Centre sportif nordique, 38880 Autrans (tél. : 76-95-37-37). Informations sur l'hébergement à l'Office du tourisme d'Autrans (tél. : 76-95-30-70), au Syndicat d'initiative de Méaudre (tél. : 76-95-20-68) ou à la Maison des gîtes de France (tél. : 47-42-20-92) qui accorde une réduction sur les séjours compris entre le 16 et le 30 janvier.

Sélection établie par **Patrick Francès** et **Danielle Tramard.**

هكذا من الأصل

Le plus délicat, c'est toujours de passer la porte à tambour, après ça s'arrange. Vie de palace.



Le Savoy, à Londres. ABRAHAM/NETWORK/RAPHO

Nuits sous les étoiles

AU Mandarin de Hongkong, le Chinois qui surveillait de sa guérite la bonne marche de l'étage proposait trois façons d'empeser les cols de chemise : la dure, la semi-rigide et la demi-molle. Livrable dans les deux heures. A l'Atlantic de Hambourg, autre endroit réputé pour débarrasser, vite fait bien fait, le voyageur des poussières de la route, le préposé aux baignoires en avait dégotées de très remarquables, rondes comme des U-boot, rapides en plongée, armées de tuyauteries et de manettes satinées aux chromes les plus fins. Ce n'était plus vraiment des bains, plutôt des immersions en eaux profondes ; le seul souci était de savoir comment remonter à la surface. Rien de comparable, pourtant, avec les autoclaves servis par le coiffeur du Bristol de Buenos-Aires qui, des sous-sols de l'hôtel, ébouillantait la gueule de ses clients à la serviette chaude tout en faisant méchamment siffler ses grande orgues comme pour prévenir le patient qu'après le feu du rasoir il lui faudrait affronter les regards que l'on réservait ici aux hommes à la peau un peu trop lisse. Mais la cérémonie valait l'épreuve.

Les palaces aiment les clients nets. C'est leur luxe et la garantie pour eux de pouvoir savonner avec plus de méticulosité encore les notes de fin de séjour sur lesquelles, avec bonne conscience, ils font glisser leurs hôtes. Encore que les milliardaires soient devenus aujourd'hui plus regardants et qu'on les voie moins jeter leur argent par les fenêtres, fussent-elles celles de ces établissements d'où il faisait bon, dans des temps meilleurs, proclamer sa fortune et donner des vapeurs au fisc. Il n'empêche, toute capitale qui se respecte se doit de posséder sa batterie de grands hôtels et de faire en sorte d'en flatter les meilleurs pour mieux les mettre en joute avec la concurrence. Il y va de son honneur. A quoi ressemblerait Londres sans le Savoy, Paris sans le Crillon, New-York sans le Waldorf Astoria ? Tous refuges de haut bord pour ces errants qui chavirent d'un continent à l'autre à la recherche de la chambre la plus spacieuse et de l'homme aux clés d'or le plus discrètement expérimenté. Ainsi le palace – du mot anglais *palace*, qu'on pourrait facilement traduire par palace – aurait-il cette double fonction de donner un abri aux bien lotis et de rendre fréquentable la cité qui sait en lustrer les ors. Chez lui, avec la permission d'être ailleurs, on est chez soi.

La ville accourt au moindre coup de sonnette et livre sur un plateau ce qu'elle sait faire de mieux. Mortelles tentations et mortels tracas pour le personnel, chevau-légers et serviteurs sans reproche de toutes les lubies du voyage. Du mou pour le guépard de Susie, fameuse emmerdeuse, des rideaux de deuil pour les fenêtres d'Alan, fameux écrivain, un piano en état de frappe et deux jeunes cantatrices d'occasion pour le fameux concertiste, une bouillotte chauffée au whiskey pour un Irlandais aux pieds froids, avec en urgence le prêtre de garde le plus proche pour ce financier silencieux qui rôdait déjà depuis trop longtemps dans sa suite nuptiale, l'œillet froissé à la boutonnière, une mauvaise banqueroute en bandoulière. Pas simple tout ça. Savoir gérer. Continuer de ramer dans cette mer des Sargasses de l'argent facile où la mélancolie tourne vite à la catastrophe. Tenir la barre. Clientèle fragile...

Les palaces sont des ports francs que rien n'effraye, que rien ne peut atteindre. Leurs excès les protègent. Ils seront les derniers témoins de cette passion pour la transaction voyageuse, les dernières ruines debout de cette cité ultime où il faisait bon venir se saouler de dépaysement et d'anonymat non voulus. *« Bonjour, Louis », « Comment allez-vous Georgette ? », « Ah ! monsieur Marcel »* ... Le théâtre du lointain et ses conventions. Personne n'est dupe, tout le monde joue le jeu. On le joue différemment selon l'endroit que l'on a choisi et les habitudes que l'on y a prises. A Paris, la gamme des haltes de ce style apparaît comme assez souple. Dans leur livre *Palaces et grands hôtels*, Bernard Etienne et Marc Gaillard notent ce distinguo de climat qui fait la différence entre les sévères à col cassé et les distingués bohèmes à clientèle triée, entre les intouchables et les déjà touchés.

Ils en ont récolté seize, du Bristol de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, au Trianon Palace de Versailles – extension admise si l'on se souvient que Rockefeller y prenait ses quartiers pour mieux se mettre dans l'ambiance des travaux de restauration qu'il faisait entreprendre au château afin que Louis XIV cesse de dormir à la belle étoile. Seize, tous avec un plus ou moins solide passé à réciter, seize avec forcément beaucoup d'histoires à raconter. Trop. Mais trop est quelquefois suffisant pour s'amuser à faire descendre des cintres ces chroniques mondaines et inutiles qui font la joie des lecteurs de trains de banlieue et rendent un peu plus désenchantées et méfiantes les vedettes épinglées.

Voilà Rossellini abritant ses rencontres avec Ingrid Bergman au Raphaël, avenue Kléber, peut-être au même étage que l'une de ces chambres où se retrouvaient Spencer Tracy et Katherine Hepburn, pas loin certainement de cet autre appartement où Mishima commençait à affûter ses sabres quelque temps avant son suicide. Rencontre avec Orson Welles à l'Hôtel de La Trémoille, grand habitué de cet autre palace confidentiel qui a toujours tenu à se démarquer du confort de la grosse cavalerie des « quatre étoiles luxe » en en offrant plus encore. Comme au Lancaster de la rue de Berri, qui lui, en plus, donne dans le genre anglais ; l'une des grandes escales européennes du Tout-Hollywood du temps de Hollywood. Au livre d'or : Ava Gardner, Clark Gable, Marlene Dietrich, le couple Burton. De la star en veux-tu en voilà qui venait se blottir au chaud dans la capitale et empruntait la sortie des artistes pour échapper à la curiosité des échotiers. Tout un petit monde insupportable et capricieux avec beaucoup de chagrins d'amour et des valises remplies de mouchoirs pour pouvoir les soigner.

Plus sérieux, moins intimes, plus protocolaires, les grands, les classiques : le Meurice, le George V, le Lutétia, le Plaza-Athénée, le Bristol... Un cran au-dessus : le Crillon et le Ritz. Là, on touche au sublime. Vieilles maisons, travail entièrement fait main. De l'art. Hôtels pour monarques, le client y est immédiatement fait roi. Même quand il y débarque une mitraillette à la hanche, la démarche peu sûre, et libère le bar – la ville l'avait été la veille – aux cris de vive la France ! et du Martini dry !, avant d'aller se coucher. Et là, Hemingway est persuadé qu'on peut difficilement trouver mieux pour adopter la position allongée que les lits du Ritz larges comme des terrains de tennis, *« tout en cuivre »* avec sous la tête *« un traversin de la taille d'un zeppelin et quatre oreillers carrés remplis de vraie plume d'oie, deux pour moi et deux pour ma compagne, délicieuse »*. Délicieux, sûrement.

Jean-Pierre Quélin

► ***Palaces et grands hôtels*, de Bernard Etienne et Marc Gaillard. Editions Atlas. 350 F.**

PARCOURS

Sainte-Lucie le Nobel et l'éléphant

Suite de la page 27

La scène est au Sunset Bar, en face de la baie. Sur la droite, la presqu'île de Pigeon Island, avec ses vestiges militaires, ses grottes de pirates, son parc protégé. Je n'aurai pas le temps de visiter la base du flibustier François de Clerc, dit « Jambe de bois », le premier Européen à avoir séjourné sur l'île et qui aimait à taquiner les galions espagnols. Un oiseau tout noir s'est posé sur ma table. Plus petit qu'un merle, le plumage luisant, la queue en panache, le bec précis et pointu, une classe assez britannique. Son nom ? Passav.

Des Anglaises très blanches se risquent sur la plage quelques instants, pudeur et prudence. De jeunes Créoles acceptés au compte-gouttes par leurs cousins vigiles qui déambulent, armés de talkies-walkies, proposent leurs services : une sortie en mer, un récital reggae, plus si accord. Mity Pep, vingt ans, chante à Castries, mais aussi à Saint-Vincent, aux Barbades : *« Quand j'ai su que Walcott avait eu le Nobel, je me suis précipité sur ma guitare et j'ai écrit une chanson en son honneur. »* Ce roi du calypso n'est pas le seul à avoir réagi en musique. Au Carrefour mondial des virtuoses de la guitare, qui fêtait sa dixième édition à Fort-de-France (1), le groupe Boo Hunkson dédiait son blues d'ouverture, *Chaussée to Stockholm*, au grand homme.

Le bar de la piscine du Royal est au milieu du bassin. Les Américains adorent siroter leurs bourbons avec de l'eau jusqu'à la taille. En attendant le retour du corsaire, je me relis des passages de son seul livre traduit en français, *le Royaume du fruit-étoile* (2) : *« Matelot au crâne rouille et aux yeux glauques,/ on m'appelle Chabin, le surnom en patois, de tous les nègres rouges.../ Je ne suis qu'un nègre rouge qui aime la mer,/ j'ai reçu une solide éducation coloniale,/ j'ai du Hollandais en moi, du nègre; et de l'Anglais,/ et soit je ne suis personne, soit je suis une nation... »*

Le voici enfin, retour du bain, une serviette autour du cou. Mulâtre et chabin à n'en pas douter, la paupière lourde, le nez épaté, la moustache grise à reflets dorés du fumeur, mais rien de glauque dans le regard, vif et vigilant. L'entrevue sera brève, après une journée fatigante de tournage. On a filmé sa maison natale, Chaussée Road. Il y est né le 23 janvier 1930, d'Alix, l'institutrice, et de Warwick Walcott. L'autre Nobel de l'île, Lewis, est aussi né un 23 janvier, mais en 1915. Ce n'est pas la seule coïncidence dans sa biographie. Son frère jumeau, Roderick, est lui aussi auteur dramatique renommé et professeur de littérature (à Toronto, alors que Derek enseigne présentement à Boston). Gémellité dérangeante, ne nous attardons pas sur le sujet.



ALEX WEBB/MAGNUM

L'Anse La Raye, à Sainte-Lucie.

Le Nobel, il le prend avec humour. Cela aide. Même les Français ont fini par le découvrir, grâce au flair de Claude Lutz, l'éditeur strasbourgeois. Gallimard, qui l'a refusé à deux reprises, va peut-être se raviser. Pourtant, Salman Rushdie, Robert Graves, Joseph Brodsky avaient, bien avant l'attribution du prix, salué en Walcott le plus grand poète d'expression anglaise. La plupart de ceux qui le couvrent aujourd'hui de louanges, à Sainte-Lucie comme ailleurs, ne connaissent pas le titre d'un seul de ses livres. On lui prépare ici, pour le 23 janvier, un anniversaire retentissant. Le détail des réjouissances – discours, concert, réception, dîner de gala, rencontre entre les deux Nobel saint-luciens – figure déjà sur le bureau du directeur de la culture. Espérons que l'éléphant ne sera pas oublié. Mais Walcott n'a pas accepté que l'on débaptise un square de Castries en son honneur.

La foi de son enfance dans l'Eglise méthodiste de Chisel Street ne l'a pas tout à fait quitté. On sent qu'il aimerait, à l'instar du marin de sa goélette, pouvoir s'écrier : *« J'appartiens aux arriérés qui craignent encore Dieu. »* Il revient rarement à Sainte-Lucie. Pour cause d'insularité étouffante ? Non, il passe une partie de l'année sur une autre île, Trinidad, où il animait un atelier de théâtre. Mais sa poésie est d'ici, c'est incontestable, eau, mer, lumière, souffles et moiteur. Tout Baudelaire, moins le luxe. Ordre et beauté, calme et lucidité. Au Blanc colonisateur, qui a troqué le fouet contre une carte de crédit et pense n'être pas le plus mal placé pour épouser de l'extérieur, par contraste, l'exubérante antillanité environnante (et pourtant, il lui en cuit parfois de vouloir chevaucher le soleil à cru), Walcott, le chantre de l'île lucide, retourne le compliment :

« Etrange que la rancœur de la haine ait habité ce rêve/ de fleuves lents et d'ombrelles-nénuphars, dans les photos/ des nobles familles coloniales d'autrefois, racornies/ non par le temps, les acides ou le feu, non aucunement,/ mais parce que dans leurs marges, innocemment exclus,/ se tenaient le valet d'écurie, le bouvier, la bonne, les jardiniers,/ les métayers, les bons Nègres en bas dans le village,/ la bouche serrée dans l'étau d'un cri silencieux. »

De notre envoyé spécial
Max Genève

(1) Lire le compte rendu de Francis Marmande dans *le Monde* daté 6-7 décembre 1992.

(2) Traduction Claire Malroux, éditions Circé. Diffusion Harmonia Mundi.

Ethiopie, le train de la paix

Quatorze heures pour parcourir 485 km entre Addis-Abeba et Diré-Daoua sur la ligne ferroviaire qui relie la capitale de l'Ethiopie à Djibouti. Une voie construite il y aura bientôt cent ans et rouverte à la circulation il y a quelques mois seulement.



F. HUGUIER/VU

«*REVENEZ en fin d'après-midi. On prendra le pastis autour d'une petite partie de pétanque.*» Formulée sur un des hauts plateaux de l'ancienne Abyssinie, dans le hall de gare de la capitale éthiopienne, l'invitation est pour le moins déconcertante. A y regarder de plus près, les choses prennent peu à peu leur sens. La petite gare ferroviaire d'Addis-Abeba est en effet couverte d'inscriptions en français : *«Inspecteur Chef de gare», «Facteur-Chef renseignements», «Commande centralisée des mouvements»...*

Autant de vieilles dénominations de notre SNCF nationale, oubliées en métropole depuis des décennies et conservées ici, en témoignage du passé. Car la ligne de chemin de fer qui relie Addis à «Djib» a connu son époque de «domination» française. En 1894, deux entrepreneurs, l'un français, l'autre suisse, obtiennent de l'empereur éthiopien, Ménélik II, une concession pour la construction d'une ligne de chemin de fer allant de Djibouti jusqu'au Nil Blanc (Soudan). En 1896, le gouvernement français offre aux deux hommes l'autorisation de débuter la «tête de ligne» sur la côte des Somalis, placée alors sous protectorat français. La «Compagnie impériale des chemins de fer éthiopiens» est née.

Les travaux débutent l'année suivante ; cinq ans plus tard, le premier tronçon est achevé au kilomètre 310, reliant Djibouti à Diré-Daoua, ville éthiopienne et capitale du pays Harar. D'importantes difficultés financières obligent pourtant, en 1908, le gouvernement impérial à transférer la concession de quatre-vingt-dix-neuf ans à une nouvelle société placée sous l'égide de la Banque d'Indochine, la «Compagnie de chemin de fer franco-éthiopien». Les travaux sont interrompus pendant la première guerre mondiale, puis la ligne atteint enfin Addis : la gare est officiellement inaugurée le 7 juin 1917. Les 785 kilomètres couverts ne représentent qu'un tiers du projet initial, mais le train n'ira jamais plus loin.

Depuis l'indépendance de Djibouti, en 1977, la France a cédé ses parts et l'exploitation de la ligne est séparée en deux tronçons. Mais la signature, en 1981, d'un traité entre l'Ethiopie et Djibouti rend les deux gouvernements copropriétaires de la société du «Chemin de fer djibouto-éthiopien».

Actuellement, la locomotive se présente en gare d'Addis, un jour sur deux. *«Le train n'a repris du service que depuis quelques mois»*, souligne le chef de gare. L'Ethiopie connaît officiellement la paix depuis mai 1991, date à laquelle la dictature de Menguistu est tombée. Mais différentes poches de résistance au nouveau régime de transition démocratique ont continué de désorganiser la ligne. *«L'été dernier, des rebelles tiraient encore fréquemment sur le convoi»*, précise l'homme à la casquette.

L'engin qui s'avance lentement en porte encore les marques : son fuselage est parsemé d'impacts de balles, souvenirs de trajets plutôt périlleux. Son origine reste cependant visible, inscrite sur une vieille plaque usée : *«Etablissements Billard. Tours-France, 1954.»* Les trois wagons qui la suivent sont assortis, fabriqués à la même époque par cette même société française de matériel ferroviaire. *«Ne vous y fiez pas*, précise pourtant Abbaye, l'un des responsables de la gare. *Dans la carcasse, le moteur est en fait constitué d'un ensemble de pièces récupérées sur plusieurs machines. Notre atelier est spécialisé dans ce genre de bricolage de survie.»* Et Abbaye connaît son affaire : parlant couramment le français, il travaille au chemin de fer d'Addis depuis vingt-cinq ans. Gardien des tradi-[redacted]grand con[redacted]seur... de pétanque.

L'avant de la locomotive Diesel de 800 chevaux n'a, lui, jamais été restauré. Et son état en dit long sur l'âge et l'usure de l'ensemble du convoi. Des grilles protègent les deux fenêtres frontales de la cabine du conducteur. Juste en dessous, les pare-chocs et la moitié du carénage sont tout cabossés : *«Montez. Vous comprendrez au cours du trajet les raisons de cette détérioration»*, lance Abbaye, amusé et volontairement énigmatique.

Les quatre-vingts places assises des deux dernières voitures de troisième classe ne sont qu'à moitié utilisées. Quant à la voiture de tête, divisée en première et deuxième classe, seuls quelques passagers «privilégiés» s'y sont installés. Le prix suffit à faire la sélection : 65 birrs (63 francs) pour la «première», 40 birrs pour la «seconde» et 19,80 birrs pour la «troisième». Mais la différence entre les wagons n'est guère apparente. C'est que le confort ne consiste pas ici en une série de critères matériels tels que la qualité des sièges ou la propreté des voitures.

Les trois wagons se valent par leur absolue «rusticité». La différence est ailleurs : le simple fait d'être plus ou moins «protégé» de l'assaut des passagers, sort qui attend le convoi à chacune des trente-quatre stations qui rythment son parcours. En «première», deux gardes en civil – armés de pistolets-mitrailleurs – se chargeront de préserver les vingt sièges d'une invasion qui pourrait rapidement tourner à l'asphyxie collective.

Le train quitte enfin la gare d'Addis. De nombreuses femmes occupent les wagons de «troisième». Chargées d'imposants paquets, elles sont venues vendre leurs produits sur le marché de la ville, le Markado, celui dont chacun parle ici comme étant le plus grand du continent noir. La proche banlieue de la capitale défile au rythme lent des 20 à 30 kilomètres que la locomotive parcourt en une heure. On pourrait presque sauter du train, trottiner un instant, et, au prix d'une simple course rapide, rattraper le convoi en marche.

Quelques industries apparaissent parfois, presque irréelles, interrompant çà et là la longue enfilade des bidonvilles qui longent la voie. Rien ne sépare le convoi de la vie qui l'entoure, grouille autour de lui. Les rails traversent les différents quartiers populaires comme[redacted] été prévu pour les accueillir et [redacted]les eût p[redacted] entre les maisons, plaqués sur un paysage urbain structuré sans eux, bien avant eux.

Moins d'un demi-mètre sépare le plus souvent les marchepieds des wagons des hommes et des femmes qui se reposent le long des chemins. Au passage, ils sortent simplement leurs parapluies et se protègent quelques instants de la poussière qui tourbillonne. Cette vieille «chenille» mériterait-elle qu'on se déplace ?

Régulièrement, le sifflet strident de l'engin lui libère la voie. Car rien n'a été conçu non plus pour assurer la sécurité de tout ce qui gêne la marche lente mais assurée du convoi. Lorsque la route asphaltée qui mène à Diré-Daoua – celle qui fut construite par les italiens dans les années 20 – vient à croiser les rails, le machiniste déclenche simplement son sifflement aigu. Et gare aux véhicules qui auraient mal calculé le rapport des distances aux vitesses. Mais tout le monde ici est habitué : les camions sont sagement arrêtés le long de la voie, répondant, complices, par un long coup de klaxon.

A une quinzaine de kilomètres de la capitale, après vingt minutes de cette marche bruyante, le train entre dans la première gare, Calliti. A l'image des taudis d'Addis, baraquements de tôle et de bois bordent ici la voie, soigneusement alignés. Quelques bougainvilliers égaient les cours poussiéreuses d'où sortent les enfants, affairés. *«Chewing-gum»*, *«smoking»*, *«drink»*, lancent-ils, les plus grands poussant du coude leurs cadets. Rares sont les passagers qui ont pris avec eux de quoi manger ou boire. Ils savent tous qu'ils trouveront, dans chacune des gares du trajet, de telles hordes d'enfants auprès desquelles ils n'auront guère que l'embarras du choix. Des galettes de pain aux Marlboro, du thé aux sodas, des œufs aux fruits les plus variés, rien ne manque. Et le tout est livré sans même avoir à se lever de son siège.

Au départ du train, les 130 places assises sont déjà toutes occupées. Dorénavant, les nouveaux venus devront s'installer sur des sièges de fortune, faits de vêtements roulés et de sacs de grain. Car on vient de commencer à entasser le «fret» du jour dans l'allée centrale des voitures, «première» exceptée : sacs de farines de blé et surtout de café. Dès les premiers hoquets de la locomotive, un second rituel commence : les enfants s'installent sur les marchepieds[redacted]ar grappes sur la moindre partie saillante du fuselage[redacted]de la vitesse acquise par le convoi, ils lâchent prise les uns après les autres, roulant de joie dans la poussière, le long de la voie.

Mais les plus âgés – ou les plus téméraires – se font un point d'honneur à rester le plus longtemps possible. Et il n'est pas rare de les voir attendre, attendre encore, attendre toujours, et se défier du regard, partagés entre la crainte et l'insouciance. L'enjeu en vaut la peine : au retour dans la gare, le héros du jour sera fêté par ses camarades. Ne vient-il pas, à sa manière, de dompter la «chenille».

Le paysage défile à présent sous les yeux de ceux qui, parmi les passagers, assis sur les marchepieds, penchés aux fenêtres, observent au loin les barres montagneuses du sud de la région de l'Arussi. Régulièrement, un bruit sourd secoue le convoi. La locomotive vient de passer sur un des nombreux ponts métalliques qui enjambent le lit d'une rivière. Creusés dans l'argile tendre, de véritables canyons accompagnent le train sur des kilomètres, l'obligeant parfois à suivre un chemin plus sinueux encore.

Tout à coup, un bruit sec interdit les passagers, réveille ceux qui somnolent. Mais en un éclair ils ont compris ; l'espace d'une seconde d'hésitation, chacun se détend. Sur le côté droit du train, un cadavre de mouton vient d'atterrir sur le sol. Fauché par la locomotive, il restera là, au soleil, car personne ne s'aventurera à le ramasser.

«S'il fallait s'arrêter à chaque fois..., commente le machiniste. *Et puis, il y a les horaires !»*. Et il sait bien de quoi il parle. A peine quelques minutes plus tard, le sifflet perce de nouveau le ciel : un troupeau de zébus est en vue, couvrant la voie à quelques centaines de mètres seulement. Nonchalamment, les grands bovidés se dégagent de l'axe du train qui file droit sur eux.

Un nouveau choc résonne finalement sur le convoi. Deux buffles ont été projetés de part et d'autre de la machine. Aux fenêtres, les sourires s'effacent un moment. Personne n'apprécie ce genre d'événement. Environ une dizaine de moutons, cinq ou six bœufs et trois ânes seront ainsi fauchés tout au long du trajet. *«On a vu pire»*, commentera le machiniste à la fin du parcours. L'énigme d'Abbaye, en gare d'Addis, est à présent levée : l'avant de la locomotive porte les marques de ce genre de rencontres répétées.

Chacun reprend sa place, songeur. La fatalité. Mais les sourires reviennent peu à peu sur les visages. De nombreuses femmes sont à nouveau montées en gare de Nazareth, juste après Modjo. Parmi ces femmes, beaucoup sont somaliennes, de cette région du sud-est de l'Ethiopie où les habitants sont appelés les Ethio-Somaliens. Non pas qu'ils aient fui la Somalie, mais ils appartiennent au peuple qui vit depuis des siècles de part et d'autre de la frontière. L'une d'elles, jeune, élancée, s'est installée, le dos bombé par une volumineuse charge. C'est à peine si elle ose l'appuyer contre le dossier de son siège.

La raison en est simple : le fichu se met peu à peu à bouger. D'un geste ample, habile, la femme fait tourner autour d'elle son fardeau. Dégageant lentement de ses hanches les trois ou quatre couches de tissu qui protègent son colis, elle libère trois petites têtes impatientes. Ses enfants sont tous là, du nourrisson à l'aîné, le plus âgé devant avoir deux ans, tout au plus.

Au dehors, les champs fertiles de blé défilent presque à portée de main, coupés çà et là par de nombreuses parcelles couvertes de *teff*, cette céréale brune à partir de laquelle les Ethiopiens font leur pain traditionnel, depuis des siècles. C'est l'époque des moissons. Des paysans fauchent en famille, penchés sur la courte tige du *teff*, presque à ras le sol. Les plus jeunes gardent le troupeau, pointant fièrement leur baguette de bois en direction du train qui file.

Derrière eux, les aires de vannage se détachent nettement, identifiables par les meules fraîchement montées qui les délimitent. Au crépuscule, l'ombre gagne très rapidement les alentours : à peine discerne-t-on encore les troupeaux qui, non loin de la voie, soulèvent régulièrement des halos de poussière. Dans les voitures, la grande majorité des voyageurs se sont assoupis. En moins d'une demi-heure, le voile opaque de la fin du jour a laissé la place à une nuit d'encre, froide.

Tel un cyclope des temps modernes, la locomotive a allumé son phare central et file droit devant elle. De nombreuses gares viendront encore animer par moments le sommeil difficile, fiévreux des passagers. Vers 4 heures du matin, le convoi arrive enfin à Diré-Daoua.

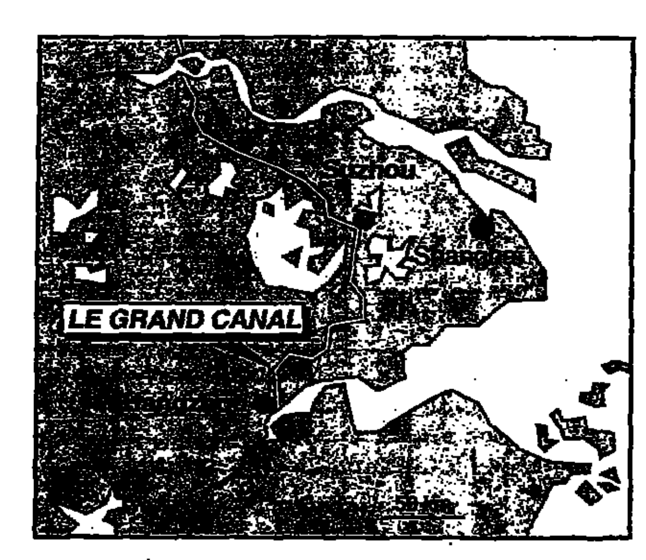
Sur l'unique quai de la gare, les voyageurs s'installent calmement, méthodiquement, pour passer la nuit. Des deux wagons de «troisième», près de 400 personnes sortiront, laissant imaginer ce qu'ont pu être toutes ces heures passées dans les voitures saturées. Le départ du train pour Djibouti est prévu à 6 heures. Mais la plupart des locataires nocturnes de la gare ne le prendront pas. Ils restent tout simplement dans la gare en attendant le lever du jour. Tout le monde sait ici qu'il vaut mieux ne pas s'aventurer seul dans les environs pour rejoindre son village. D'ailleurs, la gare est bouclée.

Des soldats de l'armée gouvernementale se relaient à l'entrée. Par groupes de dix, ils inspectent les wagons qui sont rangés sur les voies. *«Etablissements métallurgiques Nivelles. Belgique – 1937»* : ces trois voitures entièrement en bois forment le convoi du matin pour «Djib». Elles attendent encore le «locotracteur» qui les conduira à leur destination. Mais la machine ne viendra pas. Vers 5 h 30, le téléphone résonne dans la gare encore endormie : deux locomotives ont été accidentées sur la voie. Aucun train ne partira aujourd'hui... Le temps de réparer, la suite de l'expédition n'est pas prévue avant plusieurs jours.

De notre envoyé spécial
Olivier Piot

Chine
la Grande Muraille d'eau

Le grand canal chinois n'est pas seulement un monument : le plus long du monde, près de 1800 km, reliant du nord au sud, depuis la fin du XIIIe siècle, les principaux fleuves du pays. Il est encore une voie de liaison animée. Parcours, de nuit, de jour, de Hangzhou à Suzhou.



TOHU-BOHU sur le quai du Grand Canal à Hangzhou. « *Kuai, kuai* », « Vite, vite ! », jettent les marins déjà affairés à la manœuvre. A peine le temps de poser votre sac sur la couchette, de sentir l'odeur forte des latrines, de dire deux mots à vos coturnes – de jeunes businessmen cantonais allant acheter de la soie à Suzhou avant de la revendre à Hongkong – et la fanfare des sirènes ouvre le bal. Les bateaux s'arriment l'un à l'autre, trois par trois, mugissent à qui mieux mieux ; les matelots se rudoient de bord à bord, manient joyeusement leurs gaffes. Et, comme toujours en Chine, le miracle s'accomplit. Le chaos s'estompe après abordages et disputes qui n'en sont pas. Les trains se sont formés. Comme chaque soir à 17 h 30, le même manège se déroule à la nuit tombante. Un concert à faire pâlir certains compositeurs contemporains.

Direction, l'un des lieux mythiques de Chine : Suzhou, la « Venise orientale », à 150 kilomètres de là, soit quatorze heures en bateau-mouche couchettes.

Il est une autre formule dont on vous rebat les oreilles : « *Au ciel, il y a le paradis ; sur terre, il y a Hangzhou et Suzhou* », vieux dicton qui en dit long sur un certain nombrilisme bien naturel en cet Empire du milieu.

Hangzhou, son lac de l'Ouest, son île infernale, Xiaoyingzhou – « l'île des Petites Mers », – une île en trompe-l'œil comme on aime ici, une île-miroir inondée quotidiennement par des milliers de touristes chinois se photographiant mutuellement à tour de bras. Cocasse et étouffant. Hangzhou et sa célèbre Académie des beaux-arts où séjournèrent de nombreux peintres, parmi lesquels un certain Zao Wou-ki.

A l'est, la montagne Nanping où, chaque aurore, s'exercent par centaines des adeptes du *taïchichuan* et du *qigong*. A l'ouest, la source de Longting et son fameux thé tant prisé des connaisseurs. Et, au bord du lac, suivant les heures, un spectacle permanent : tôt le matin, celui des danseurs de rock et de paso-doble en blouson de soie rouge et talons hauts. Plus tard, le temps des chanteurs amateurs accompagnés par des joueurs d'*erhu* – vielle à deux cordes, – puis celui des promenades familiales en barque ou en pédalo canards.

La nuit sera câline au point qu'il est impossible de trouver un banc libre. Ici, à Hangzhou, commence la Chine du Sud, verdoyante, pommelée de collines, la belle Chine. Ici s'arrête le Grand Canal qui trace son chemin depuis Pékin.

Le bateau s'en va parmi les vieilles maisons de Hangzhou, les usines et les HLM flambant neuves. Les passagers penchés au bastingage sont brusquement sommés de rentrer leur nez. Motif : le franchissement d'un pont à dos rond si étroit que les embarcations s'y éraflent régulièrement les flancs. La manœuvre est d'autant plus délicate qu'il fait nuit noire. Manœuvre réussie. Déjà le cuisinier du bord s'assied sur un tabouret dans la minuscule cabine. Va pour le poisson caramélisé, les aubergines frites à l'ail, les crevettes sautées... L'addition se règle avant : 60 yuans. Elle peut paraître salée, mais en Chine le poisson coûte cher. Le tout, pris à la « canting » du bord (le mot est chinois) est d'ailleurs délicieux, la bière à peine tiède, et le riz servi *in fine*.

Derniers regards sur les barges sombres et les péniches croisées ou doublées par centaines. Le sommeil sera souvent perturbé par de lancinants coups de sirène.

Inconsciemment, l'idée *a priori* d'un grand canal désuet, à l'abandon, commence à s'estomper. Bien au contraire, celui-ci demeure un axe vital de circulation et de transport de marchandises. Comme au temps des Mongols, des Ming ou des Mandchous.

Debout à 5 heures. Le temps pour les paysans de s'en aller aux champs lever la houe. Le temps pour les bateliers de guetter le prochain obstacle, une main sur la barre, l'autre enfoncée dans la poche d'un vieux manteau matelassé. Il fait frisquet. Perce le sentiment encore diffus d'une seule et même communauté comme retirée du monde. Malgré la pétarade des moteurs – rares sont les bateaux à rames, – il règne une sorte de silence, de connivence quasi secrète. Les saluts se font discrets. Peu de signes ostentatoires de reconnaissance. A quoi bon ?



Alentour, on devine l'immense toile d'araignée aquatique des innombrables petits canaux qui filent d'est en ouest, au-dessus desquels sont parfois suspendus de grands carrelets.

L'aube naissant, de grandes maisons blanches au toit de tuiles vernissées apparaissent le long de ces bras d'eau, dans un ordre impeccable qui respecte le *feng-shui*, la millénaire géomancie chinoise. Quelques ponts à dos très rond obligent les cyclistes matinaux à une sacrée gymnastique ; des bourgs annoncent la banlieue de Suzhou.

8 h 30 : tout le monde descend, saute de bateau en barge, embarque dans des cars à touristes munis de haut-parleurs braillards, dans des taxis, des rickshaws... En route pour l'autre paradis !

Suzhou, un paradis ? Certes, non. Certains quartiers sont en voie de destruction ; les canaux paraissent pour le moins pollués ; les constructions neuves n'embellissent pas les abords de l'ancienne cité. Pourtant, Suzhou semble la plus séduisante, la plus accueillante des vieilles villes chinoises. Petite, elle se traverse à bicyclette en une demi-heure. Les sampans vernissés vous tendent les bras. De jardin en jardin, une journée suffirait presque à en faire le tour – et les détours – pour découvrir les plus beaux *penjing* – les bonsaïs chinois, ancêtres des japonais, – parcourir les venelles au bord de l'eau, assister par hasard à une cérémonie taoïste dans un temple ceinturé par les boutiques de marchands de fringues soyeuses, rêver, le soir venu, au carrefour de plusieurs ponts minuscules à l'heure où les gens de Suzhou entament leur dîner et se laisser tenter par un de ces troquets aux murs de chaux bien blanche où l'on déguste les spécialités locales : les fameux *hundun*, petits raviolis cuits à la vapeur, le canard « crispé », le poulet à la pastèque, le hachis de crevettes et de crabes ou bien les crabes velus d'eau douce au gingembre avec sauce de soja et pour finir une soupe aux plantes aquatiques du lac Taihu.

Lendemain matin, 5 h 30, à la gare maritime. Un vieux « chemineau » achète laborieusement son ticket. Il paie 1,20 yuan. Pour Hangzhou, le voyage coûte 6,10 yuans, soit moins de 6 F (30 yuans à l'aller). L'embarquement se fait dans la foulée.

Les couchettes à l'aller avaient semblé spartiates. L'omnibus matutinal est à classer dur, très dur. Banquettes de bois bien droites, vue au ras des paquerettes et fréquentation en dents de scie. Si, au départ, les bancs sont clairsemés, occupés par quelques joueurs de cartes acharnés, des corps endormis, un ou deux couples de paysans et quelques chemineaux, certaines sections apporteront de forts contingents de passagers et aussi de vélos, de volailles et de paquets en tout genre.

Heureusement, un « long-nez » a droit à certains accommodements. Il peut s'asseoir, lui et lui seul, à la proue, occuper après le lever du soleil le pont supérieur. Deux postes indispensables à l'observation du spectacle qui ne cessera de se dérouler pendant les douze heures du retour vers Hangzhou.

Images dominantes : la vie des mariniers. Les frôlements, le lent dépassement des longs trains de péniches, les croisements annoncés par le langage des sirènes donnent à voir dans toute son intimité le quotidien d'une population en marge, ici plus qu'ailleurs, semble-t-il.

Peu à peu, le sentiment diffus devient évidence : ces gens-là, mi-marins, mi-nomades, échappent à la Chine que nous croyons connaître. On devine à quel point ils sont soudés à leurs péniches, à leur vie de couple, à leurs enfants vivant à bord. Certains gestes, certaines émotions trahissent cette marginalité tranquille. Comme la peur de l'accident qui donne aux femmes campées à la pointe, drapeaux rouges agités au vent, des allures de figures de proue bien vivantes. Cette scène se joue aux grands carrefours qui jalonnent le parcours.

L'instant ne manque ni de magie, ni de suspense. Tous ces bateaux qui filent vers les quatre points cardinaux paraissent à la fois agressifs et fragiles, près de l'abordage. Mais non. Les drapeaux claquent ; une voix rauque s'élève ; les caravanes s'esquivent et passent.

En temps ordinaire, peu ou pas de paroles. Le bruit des moteurs couvre les voix. Les regards suffisent. Souvent la femme guette à l'avant en tricotant, en jouant avec l'enfant, en écaillant un poisson. Parfois aussi « *la moitié du ciel* » pilote elle-même. On peut alors apercevoir l'homme endormi sur une couette ou bien en train d'alimenter le brasero du bord.

Sur certaines péniches, les chargements sont tellement volumineux que l'on barre avec ses pieds, la tête hors de la dunette. Mais que transporte-t-on sur le Grand Canal ? Du charbon, des briques, beaucoup de briques fabriquées sur place, des pierres, du carton, des bidons, du sable, du bambou, du fret non identifié et des passagers sur de rares bateaux-mouches, dont le nôtre. Point de touristes étrangers, du moins en cette saison, ni de Chinois non plus d'ailleurs, mais des cohortes de paysans aux fameuses vestes bleues, portant ballots, palanches, roulant vélo, trimbalant canards, poules caquetantes, portants bébés nourris au sein. Il y a là des femmes en foulard, visage buriné de vieille squaw, des « intellos » à lunettes appliqués à lire le journal de la province ou une B.D. et nos éternels joueurs de carte.

Chacun paie son écot au vendeur-contrôleur revêche. Les vieux chemineaux qui faisaient semblant de dormir depuis trop longtemps sont sommés de payer un supplément ou de débarquer. L'intervention inopinée de l'« étranger » produit un drôle d'effet ; si son argent (10 yuans) est refusé – de quoi se mêle-t-il ? – au moins les deux vieux pourront-ils continuer jusqu'au bout sans bourse délier.

Les joueurs de cartes aussi sont mis à contribution. Eux préfèrent payer. De petites coupures froissées sortent de gilets rapiécés à souhait. Sourires entendus.

Ce jeu-là les amuse autant que les tarots chinois. Et la conversation s'engage. Premier stade quasi-rituel : « *Ni shi nei guo ren ? Vous êtes de quel pays ?* « *Faguo* », la France (mot à mot « le pays de la loi »). « *Et vous ? – De la province de l'Anhui* » (à l'ouest de Suzhou.) – *Et vous allez ? – Au sud, pour trouver du travail.* »

Les familles resteront dans l'Anhui, une province aux zones très contrastées. Parfois riches, parfois désespérément pauvres. Là-bas dit-on, la misère rôdait voici peu. Comment savoir ?

Ils ont la quarantaine, mais paraissent cinquante ou soixante ans. Visages ridés, hâlés. Un baluchon pour tout viatique. Ils sont résignés et souriants, curieux de savoir pourquoi cet étrange « étranger » navigue avec eux sur ce vieux rafiot déglingué. Dans quelques mois ou dans un an, ils retourneront au pays. On les appelle des *mangliu*, des travailleurs errants (mot à mot : « le flux aveugle ») attirés par le mirage des nouvelles « zones économiques spéciales » des provinces du Sud et le vertige des Hongkong-dollars.

Au bord de l'eau, le spectacle est permanent. Rien de grandiose mais mille saynètes, des détails qui surgissent à chaque instant ; les futurs passagers massés à l'embarcadère, prêts à se ruer sur le pont, « à la chinoise » ; les tailleurs de mûrier, arbre-roi de ce pays de la soie et de l'eau ; les belles portant « bananes » et pulls fluos longeant nonchalamment le canal ; les pêcheurs en tous genres – ligne, filet, nasse, carrelet, – les paysans grattant inlassablement la terre...

Passent les heures. Chacun grignote son casse-croûte. A bord, rien à manger. Que faire ? Penser au soir qui viendra...

L'invitation ne s'est pas fait attendre. « *Chifan, Chifan.* » A table, à table ! Les marins invitent avec malice et un plaisir non dissimulés l'étranger inconséquent.

Une fois franchi le gaillard d'arrière, chacun s'assied soit dans le carré, soit au bord de l'eau, sur la plate-forme où trônent les deux plats principaux : de la viande de porc et ce bon vieux riz. Dé-li-cieux ! Selon la tradition, le repas est pris avec un lance-pierre et le bol rincé aussi vite. Un grand merci à la cuisinière, à l'équipage et surtout au capitaine bon enfant.

Retour près de la cabine de pilotage. Aucun ennui. A peine a-t-on le temps de lire le texte lumineux de Simon Leys sur « Les Chinois et leur passé » dans le Guide bleu.

Comme par hasard, c'est à ce moment que notre omnibus croise un enterrement fluvial ; deux péniches à la queue-leu-leu remontent le canal. Sur la première, bien en évidence à l'avant, un cercueil couvert de blanc – la couleur du deuil – et de rouge. Une quinzaine d'hommes et de femmes eux-mêmes drapés de blanc, le front ceint d'un bandeau s'étonnent de ce voisinage incongru... et éclatent de rire à la vue d'un objectif indiscret. En Extrême-Orient et particulièrement en Chine, le rire n'a pas forcément le sens que nous lui connaissons. Il apparaît souvent comme un moyen de défense, un masque subtil qui cache la gène, la surprise justement. Le rire éclatera souvent le long du canal. Et pour cause : la plupart des bateliers et des enfants semblent n'avoir jamais vu, de leurs yeux vu, un « long nez », *Da pi-z* : un étranger, *waï guo ren*. En japonais, *gai jin*... et en gitan *gadjo* ! Allez savoir.

Cette découverte inopinée de l'autre signale à quel point ces gens-là vivent en marge du grand corps de la société chinoise. Le Grand Canal vit à des lustres de la Chine qui fait parfois l'actualité, celle du boom économique si visible d'une certaine libération de mœurs, cette Chine qui rattrape à grand pas l'ère du fax et du téléphone portatif et mime jusqu'au pastiche la civilisation occidentale fin de siècle. Il faut voir ces couples et ces enfants vivre à l'heure solaire, cuire les aliments sur des braseros, les femmes confectionner des sandales de paille, ou un enfant plongé dans son étude. Ces gens-là connaissent un autre temps, un autre rythme, une vie très proche de celle de leurs ancêtres mariniers. Le Grand Canal ressemble à une île et les bateliers à des îliens.

Il se dégage de cet ensemble une force qui touche non seulement les péniches et leurs équipages mais le monde rural alentour, happé par l'énergie du Canal. Axe de communication, il est aussi lieu de production, au bord duquel fourmillent au sud les briquetteries, les usines (polluantes) et, plus au nord, les réserves de pêche, les habitats lacustres sommaires, la culture – à peine visible en cette saison – des vers à soie. Peu de guinguettes, de ces petits troquets si fréquents ailleurs. Une preuve supplémentaire de l'autarcie de ce peuple nomade.

Au coucher du soleil, les paysans de l'Anhui font une tentative pour occuper le pont supérieur et barvarder à nouveau. Peine perdue. Le cerbère de service les en délogera. Seuls des militaires très dignes seront autorisés à partager le poste d'observation. Regards lointains, sourires distants, les marins commencent à ranger, à préparer leurs vélos, versent les derniers seaux d'eau sur le pont. Un grand soleil rouge s'est couché au-delà des cultures et des étangs.

La banlieue de Hangzhou se signale avec des chantiers navals, pour la plupart à l'abandon. On passe le fameux vieux pont en demi-lune ; le débarcadère s'approche, à la nuit tombée. Quelques signes discrets aux vieux chemineaux, un mot aux paysans de l'Anhui, une poignée de main au capitaine : la boucle est bouclée, l'autre « paradis sur terre » est retrouvé.

De notre envoyé spécial
Victor Chanceaux

Bridge

nº 1518

LE PROBLÈME DU TEXAS

La convention Texas, inventée au début des années 50, est, avec le Stayman, une des plus belles découvertes d'après guerre. Mais elle n'est entrée que récemment dans nos mœurs, car elle n'a presque jamais été bien expliquée. Il arrive, par exemple, que certains utilisateurs demandent s'il faut utiliser le Texas sur l'ouverture de 2 SA, alors qu'il est peut-être encore plus utile que sur l'ouverture de 1 SA! Et le plus étonnant est que même les champions peuvent parfois déraper.

♠ A V 7
♡ A R V
♢ A D 7 5 2
♣ 10 8

♠ 4
♡ 6
♢ R 9 4 3
♣ A D 9 7 6 5 2

N / O E / S

♠ D 10 9 8 6 5 2
♡ D 5 4
♢ – – –
♣ R V 3

♠ R 3
♡ 10 9 8 7 3 2
♢ V 10 8 6
♣ 4

Ann. : S. don. N-S vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Corn	Pham N.	Lebel	Lemongie
Passe	passe	2 SA	passe
3 ♢	4 ♣	passe	passe
4 ♢	passe	4 ♠	5 ♣
contre	passe	5 ♢	passe...

Au deuxième tour, la réponse de «3 Carreaux» est un Texas qui promet au moins cinq cartes à Cœur. Bien entendu, sur « 3 Carreaux», Ouest a déclaré «4 Trèfles». Lebel, qui vient de remporter avec Coin le championnat de France par quatre, a alors passé pour laisser la parole à son partenaire. Au troisième tour, *Sud aurait dû essayer d'arrêter les enchères* en mettant «4 Cœurs», mais il a dit «4 Carreaux», une annonce qui montrait une deuxième couleur (à Carreau), mais qui était trop encourageante. La conséquence a été que Lebel a cru qu'un chelem était possible...

Ouest a attaqué l'As de Trèfle et a continué à Trèfle. Sud a coupé avec le 8 de Carreau et il a joué le Valet de Carreau resté maître, puis le 10 de Carreau couvert par le Roi et pris par l'As. Le déclarant est revenu dans sa main par le Roi de Pique afin de jouer le 6 de Carreau pour le 4 et le 7, puis l'As de Carreau pour faire tomber le Roi de Carreau d'Ouest. *Comment faut-il ensuite jouer* pour gagner CINQ CARREAUX contre toute défense?

Réponse :

Si l'on admet que Ouest avait sept Trèfles, on sait qu'il ne lui reste plus qu'*une* carte dans les majeures, et on tire l'As de Cœur sur lequel il fournit le 6. Dès lors, on joue le coup comme si les quatre mains étaient étalées sur la table :

♠ A V ♡ R V ♢ 5

——————— ♠ D 10 ♡ D 5 ♣ R

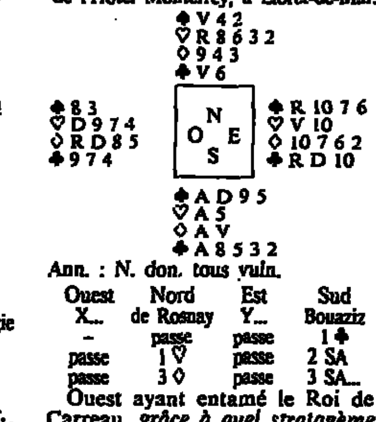
♠ 3 ♡ 10 9 8 7

Le déclarant tire le dernier atout (Est jette le Roi de Trèfle), puis il joue le Roi de Cœur et *met Est en main à Cœur* pour faire le reste...

UN BLUFF AUDACIEUX

Alors que les coups techniques sont soigneusement répertoriés, les stratagèmes ne le sont que partiellement, et il arrive aujourd'hui que certains d'entre eux soient mal connus. Voici celui auquel on a donné le nom de Coup de la Costa Brava, quand Guy Dupont l'a publié, il y a deux ans, dans la revue bimensuelle *la Lettre du bridge* (24, rue Saint-Amand, Paris-15e).

La donne a été distribuée au cours du tournoi par paires mixtes du Festival de l'Hôtel Monterrey, à Lloret-de-Mar.



♠ V 4 2
♡ R 8 6 3 2
♢ 9 4 3
♣ V 6

♠ 8 3
♡ D 9 7 4
♢ R D 8 5
♣ 9 7 4

N / O E / S

♠ R 10 7 6
♡ V 10
♢ 10 7 6 2
♣ R D 10

♠ A D 9 5
♡ A 5
♢ A V
♣ A 8 5 3 2

Ann. : N. don. tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	de Rosnay	Y...	Bouaziz
–	passe	passe	1 ♣
passe	1 ♡	passe	2 SA
passe	3 ♢	passe	3 SA...

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, *grâce à quel stratagème* Charles Bouaziz, en Sud, est-il arrivé à gagner TROIS SANS ATOUT?

Note sur les enchères

Au deuxième tour, Sud a préféré dire «2 SA» (plutôt que «1» ou «2 Piques» pour indiquer exactement la force de sa main), et Nord (N. de Rosnay) a fait l'enchère originale (mais trop encourageante) de «3 Carreaux» pour montrer *cinq* cartes à Cœur. Heureusement, Nord ayant passé d'entrée, Sud comprit qu'un chelem était exclu et qu'il fallait se contenter de la manche. Finalement, ce n'est qu'en voyant le mort que Sud comprit que les difficultés ne faisaient que commencer...

COURRIER DES LECTEURS

Le coup de l'impératrice (nº 1503)

Dans cette donne où la défausse d'une Dame empêchait de faire un Baiser à la reine pour gagner le contrat de 3 SA, l'ancien champion du monde Robert Lattes s'est amusé à permuter le 5 de Carreau avec le 8 de Carreau pour que le déclarant puisse encore réaliser 9 levées. Mais ce coup devient un véritable problème...

Le style de Beguin (nº 1512)

Un lecteur sans prénom, Lemaître, a découvert que, dans la donne publiée par le regretté Pierre Beguin, le contrat de 4 Cœurs pouvait être réussi contre toute défense, même en prenant l'entame avec l'As de Pique, «pour couper un petit sur-le-champ». Mais il s'agit alors d'un problème à quatre jeux, comme celui de Lattes.

Philippe Brugnon



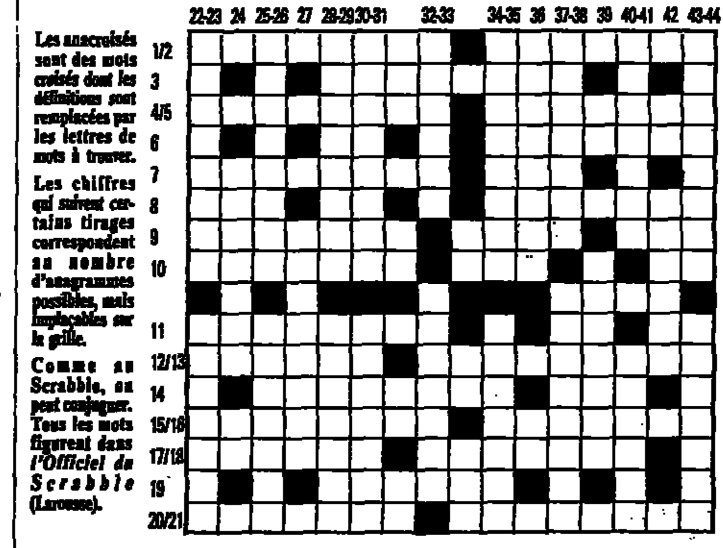
Anacroisés (R)

nº 749

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. AABCEORT (+ 1). – 2. AABCIST. – 3. EEIORSST (+ 2). – 4. AEEGHLNO. – 5. CINNNOU. – 6. AEEINRT (+ 7). – 7. ADEEMOSY. – 8. ACEOQSU (+ 1). – 9. EEINSUV (+ 1). – 10. EENRSTU (+ 8). – 11. AGLORRSY. – 12. AACCEL. – 13. ADEEISST + S (+ 1). 14. AEILRSVV. – 15. EEIMOSTV (+ 1). – 16. ADEIOSU. – 17. AEINRV (+ 6). – 18. IIMNOST (+ 1). – 19. AIEERS (+ 1). – 20. EEERSST (+ 4). – 21. AEERSSTT (+ 5).

VERTICALEMENT

22. ADEEHISV. – 23. AACEHTV (+ 1). – 24. AAEINRV. – 25. AEELMNRT (+ 4). – 26. EEGNORT. – 27. CEEEMTUY. – 28. ABEEGRUY. – 29. AAIRRSV (+ 1). – 30. AEEENRSU. – 31. AEIILOV. – 32. EEEETT. – 33. AAEISST (+ 1). – 34. AAEIQR-SU (+ 1). – 35. AEEIMSS (+ 2). – 36. ACEENRTU. – 37. ACEESST (+ 1). – 38. ADENNOPS. – 39. EIILNOS. – 40. AIINOST. – 41. AIISST (+ 2). – 42. ACESSU (+ 2). – 43. AINNOSSU (+ 1). – 44. ACEESSS (+ 1).

SOLUTION DU Nº 748

1. FOUGUEUX. – 2. PSYLLE, petite cigale. – 3. PLINTHE. – 4. OSMOSES. – 5. OINDREZ. – 6. ELIDEREZ (DELIEREZ). – 7. DYADES. – 8. TELEXER. – 9. BOMBASSE. – 10. SALIRAI. – 11. DRAISINE (DINERAIS). – 12. PEDIEUX. – 13. TSUNAMI (MINUTAS, MUTINAS). – 14. EGALITE (LIEGEAT). – 15. DESSALER (DELASSER, LADRESSE). – 16. ENOUEES. – 17. TUIONS. – 18. EMBASES. – 19. UNIFIER. – 20. LEZARDE. – 21. FROMETON. – 22. OISELER. – 23. MELONNEE. – 24. BADABOUM. – 25. GRONDEUR. – 26. EXSUDEE. – 27. EPEUREE. – 28. RUGUEUSE. – 29. ULSTERS (LUSTRES). – 30. AXASSIEZ. – 31. BASTIDON. – 32. SOLISTE (LOTISSE). – 33. DIMINUES. – 34. DJAMAA. – 35. ANATIFE (ENFAITA). – 36. MALOUIN (MOULINA). – 37. LIEGEES (ELEGIES). – 38. MINEURE (MEUNIER, RUMINEE). – 39. ZOSTERE, plante vivace. – 40. ARTERE (ARRETE, RARETE).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 413

A NOIR, E BLANC, I ROUGE...

Nous nous adressons, cette semaine, autant aux joueurs de partie libre qu'à ceux de duplicate. Si vous ne tirez que des consonnes, passez votre tour et changez vos lettres, bien sûr. Faire de même avec un excès de voyelles serait dangereux : vous risqueriez de ne tirer que des consonnes (il y en a 56 % dans le jeu).

Pas de Scrabble sec possible avec 6 voyelles, mais vous pouvez éliminer 5 de celles-ci (sans scrabbler donc) avec les verbes AOUTER (ou l'anagramme OUATER), IOULER, EBOUER, ENOUER, AVOUER ; les adjectifs INOUIE et ŒUVÉE, *poisson ayant des œufs* ; les noms OISEAU, AIDEAU, AUNAIE, AIEULE. En revanche, si vous pouvez vous appuyer sur une consonne déjà placée sur la grille, vous avez une chance de faire un beau Scrabble en 8 lettres, comme le montre l'exercice suivant où le « ? » représente un joker. Exemple : AAEIOU ? + T = OUATE(R)AI ou AOUTERAI. Afin d'aiguiller vos recherches, sachez que :

– *Sur les 23 solutions, 16 utilisent* la flexion – AI (9 passés simples et 7 futurs).

– Nous avons omis 9 tirages où, *mutatis mutandis*, on peut remplacer des passés simples par des participes passés en –ÉE.

– Les verbes en – FIER, AYER, OYER, et la flexion – EUSE sont gros consommateurs de voyelles.

– *Les consonnes* G, Q, X se marient volontiers à des suites de voyelles. 1. AAAIOU ? + D – 2. AAEIOU ? + B – 3. AAEIOU ? + R (4 sol.) – 4. AAEEII ? + R (2 sol.) – 5. AAEIIO ? + R (2 sol.) – 6. AAIIIU ? + R – 7. AAIIIU ? + S – 8. AAIIOU ? +N – 9. AEEIOU ? + C – 10. AEEIIU ? + G (3 sol.) – 11. AEEIUU ? + L - 12. AEEIOU ? + V (2 sol.) – 13. AEEIUU ? + T – 14. AEEOUU ? + S – 15. AEIIOU ? + T.

Michel Charlemagne

Solutions : 1. AMA(D)OUAI – 2. OUABAI(N)E, *extrait végétal*. – 3. AUREO(L)AI, AOU(T)ERAI, OUA(T)ERAI, A(V)OUERAI. – 4. É(G)AIERAI, É(T)AIERAI. – 5. A(B)OIERAI, A(V)OIERAI, *épaissirai le trait d'une scie*. – 6. AURI(F)IAI. – 7. AI(G)UISAI. – 8. OUA(T)INAI, *doublai d'une étoffe molletonnée*. – 9. ECOEU(R)AI. – 10. AIGUIÈ(R)E, AIGUE(R)IE, *droit à l'eau*, AIGUI(S)ÉE. – 11. E(G)UEULAI. – 12. ÉVA(N)OUIE, I(N)AVOUÉE. – 13. É(Q)UEUTAI. – 14. OUA(T)EUSE. – 15. É(P)OUTIAI, *épurai une étoffe*.

Club du Bouscat, 384, avenue de la Libération.
Tournois mardi et vendredi, à 21 heures.

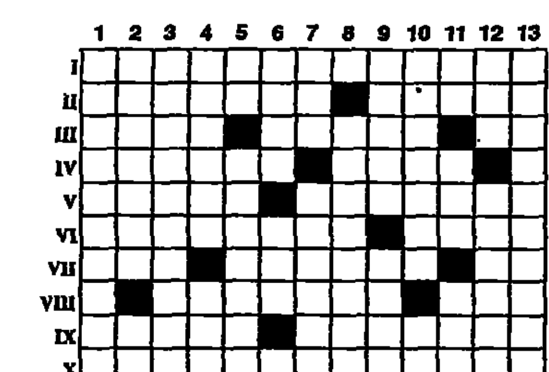
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	BVENAER			
2	NA+EUDML	VERBE	H 4	28
3	–LFUXIEU	VENDU	4 H	18
4	LU+HNZAS	FIEUX	M 2	44
5	LHN+RMIY	AZURS	6 E	34
6	RMI+EILC	HYALIN	E 4	36
7	IIL+MAFE	MERCI (a)	8 A	33
8	VAMOGES	LAMIFIEE (b)	B 2	90
9	VMO+INAO	SAGE	10 B	41
10	MOO+ETG ?	VINA	D 1	32
11	MEG+BETR	O(S)TO (c)	11 D	47
12	–LAOESCP	VERBE	1 D	30
13	JOMDENE	ESCALOPE	8 H	89
14	OMDNE+SL	JE	3 I	36
15	PUIESH ?	MANDOLES (d)	K 7	70
16	ISDLEAI	(C)HIPEUSE (e)	O 1	95
17	AETOTOW	DELISSAI	14 G	72
18	EOO+RRTT	WATT	O 12	79
19	AUQGUTN	TORTORE	15 A	77
20	GUN+KARN	TAQUA	M 10	24
21	GKAN	NUER	H 12	39
		KAN	12 B	32
				1 046

(a) ou CIMIER, D 8. (b) FILMERAI, C 3, 78. (c) coup améliorable : (S) MOG, 11 E, 48. (d) SCALP, H 11, 40. (e) DOLMENS, 10 G, 66 (f) OPHIU(R)ES, M 8, 80.
1. Le Fur, 1045. 2. Darrouzet 1002. 3. Fredon, 902.

Mots croisés

nº 748



HORIZONTALEMENT

I. Leurs leçons sont parfois indigestes. – II. Chirurgien. C'est notre tribut. – III. De chère, ou de Pau. Marque la fatigue. Pronom. – IV. Il s'en trouve plus d'un dans ces colonnes. On y voit souvent la bûche. – V. Font une déclaration. Seule celle de Dieu est justifiable. – VI. A causé la surprise. Le fanatique n'y connaît pas l'incertitude. – VII. Sa descendance réfute toute ressemblance. On l'a muselé ou du moins habillé. Fleuve. – VIII. La prunelle peut trahir ainsi. Grecque. – IX. C'est de naissance. Peuplait vos rêves. – X. Quel culot !

VERTICALEMENT

1. On y vainc sans grand péril. – 2. Fait un précieux bibelot. Grecque ou naturel. – 3. Peu probable avant mars. – 4. Terrains de jeux. Encore et encore. – 5. Note. Ne qualifie pas la surprise. – 6. Vieil américain. On va bientôt songer au prochain. – 7. A sa fête. Si c'est l'atome, c'est bon. – 8. Mis en état de manque. – 9. Fit un bruit agréable. César l'ordonne à son partenaire ! – 10. A montré de grandes qualités. Possessif. – 11. Dans le coup. Article inversé. Un bout d'un tout. – 12. On sort d'en prendre... Laisse tomber. – 13. Ils ne sont pourtant pas drogués.

SOLUTION DU Nº 747

Horizontalement

I. Synthétiseur. – II. Aqueux. Gicla. – III. Lui. Etang. MV. – IV. Mesurèrent. – V. Imitent. Aral. – VI. Bans. Flûte. – VII. ORL. Tirées. – VIII. Nuée. Belette. – IX. Di. Culée. Eon. – X. Inconel. Sept. – XI. Sertisseuses.

Verticalement

1. Salmigondis. – 2. Yquem. Ruine. – 3. Nuisible. Cr. – 4. Te. UTA. Ecot. – 5. Huèrent. Uni. – 6. Extensibles. – 7. Art. Réels. – 8. Igné. Fêlé. – 9. Signalée. Su. – 10. Ec. Trustées. – 11. Ulm. At. Tope. – 12. Ravalements.

François Dorlet

Echecs

nº 1521

TOURNOI DES GRANDS MAITRES DE BADEN-BADEN

Décembre 1992.
Blancs : A. Karpov.
Noirs : E. Lobron.
Défense ouest-indienne.

1. d4	Cf6	18. Fé5 !	ç6 (o)
2. ç4	é6	19. Fh3 !	Té7 (p)
3. Cf3	b6	20. Fxf6	gxf6
4. g3	Fa6	21. Cf5!	Té8 (q)
5. b3 (a)	Fb7 (b)	22. Dd2 ! (r)	Rh7
6. Fg2	Fb4+	23. Dd3 ! (s)	Fa6
7. Fd2	a5 (c)	24. Df3	Fç8
8. 0-0	0-0	25. Dh5	Fé6
9. Dç2 (d)	h6 (é)	26. Td3	Fg7
10. a3 (f)	Fé7 (g)	27. é4 ! (t)	dxé4
11. Cç3	d5	28. Cxé4	Tg8
12. Tf-d1	Dç8 (h)	29. Tf3	Cd7 (u)
13. cxd5 ! (i)	éxd5 (j)	30. Tç1 ! (v)	Ff8 (w)
14. Ff4	Td8	31. Txç6	Tg6
15. Ch4 ! (k)	Ff8 (l)	32. Ch4 !	Cé5 (x)
16. Cf5 !	Td7 (m)	33. Fxé6 ! (y) abandon (z).	
17. Cé3 ! (n)	Dd8		

NOTES

a) A cette idée paradoxale de Nimzovitch, les Blancs peuvent opposer plusieurs réponses, 5. Cb-d2 ; 5. Dç2 ; 5. Da4 et 5. b3.

b) Renonçant à poursuivre l'attaque du pion ç4 par 5..., d5, le F-D prend possession de sa diagonale naturelle. 5...,Fb4+ est également jouable.

c) Ou 7..., ç5 ou 7..., Fxd2 ou 7..., ç5.

d) La suite préférée de Karpov. On trouve aussi 9. *Cç3*, Té8 ; 10. Dç2, h6 ; 11. Tf-é1 ou 11. a3 comme 9. Cç3, d5 ; 10. Dç2, Ca6 ; 11. Ta-d1 !, h6 (11..., Tç8 est peut-être mieux ; par exemple, 12. Fg5, h6 ; 13. Fxf6, Dxf6 ; 14. é4 – si 14. çxd5, éxd5 ; 15. é4 ?, Fxç3 ; 16. é5, Dç6 ! – , Fxç3 ; 15. é5, Dé7 ; 16. Dxç3, ç5 avec égalité) ; 12. Cé5, Dç8 ; 13. Fh3, Dé8 ; 14. çxd5, éxd5 ; 15. Ff4, Td8 ; 16. Dç1 ! (Karpov-Salov, Linares, 1992). 9. *Fç3* suivi de 10. Fb2 est aussi à envisager.

é) Anand joua ainsi contre Karpov à Tilburg en 1991. *La variante usuelle* consiste en 9..., ç5 (si 9..., Fé4 ; 10. Db2, h6 ; 11. Ff4, Fé7 ; 12. Cç3, Fb7 ; 13. d5 ! avec avantage aux Blancs car si 13..., éxd5 ; 14. Cd4, Cç6 ; 15. Cf5) ; 10. Td1, çxd4 ; 11. Cxd4 ; Fxg2 ; 12. Rxg2, Dç7 ; 13. Fg5, Dé5 ; 14. Fxf6, Dxf6 ; 15. Cç3, Cç6 ; 16. Cd-b5, Tf-d8 ; 17. Ta-ç1, Dé7 ; 18. Dé4, f5 avec égalité (Brenninkmeyer-Hübner, Wijk aan Zee, 1992).

f) Ou 10. Cç3, Té8 ; *11.* a3, *Fxç3* (si 11..., Ff8 ; 12. é4 !) ; 12. Fxç3, Fé4 ; 13. Dd1, d5.

g) *10..., Fxd2 ; 11. Cbxd2, d5* est bien aussi.

h) 12..., Ca6 semble moins artificiel que cette venue de la D en ç8 qui n'a d'autre justification que de céder la case d8 à la T-R.

i) Le plus précis.

j) Après 13..., Cxç3 ; 14. é4 !, Cxç3 ; 15. Fxç3 les Blancs ont *obtenu* un avantage léger mais réel.

k) Libère la diagonale du Fg2 tout en visant la case f5.

l) Les Noirs ont perdu la possibilité de se libérer *via* ç7-ç5 (en raison de l'entrée Cb5 !) et commencent à éprouver quelques difficultés à organiser leur stratégie.

m) De toute évidence, ce coup n'est pas normal et n'arrange rien, sinon de permettre à la D de passer en é8. 16..., ç5 est toujours difficile : 17. Cb5 !, çxd4 ? ; *18.* Dxç8, Fxç8 et l'infériorité positionnelle des Noirs est nette.

n) *Regroupe le tir sur d5 tout en* menaçant 18. Fh3 gagnant la qualité.

o) Menace de gagner le pion d5 après 19. Fxf6.

p) Forcé.

q) Encore un coup forcé.

r) Le jeu positionnel précis des Blancs donne des résultats clairs : la diagonale indienne des Noirs est obstruée, le F-D b7 ne joue aucun rôle, le C-D n'est pas encore en jeu, la T-R occupe une place bizarre en é7 ; les pions de l'aile-R étant gravement affaiblis, Karpov va maintenant diriger son armée de ce côté.

s) Admirons comment Karpov passe sa D en h5 sans perdre de temps.

t) *L'ouverture des lignes profite toujours au camp le mieux développé.*

u) Un peu comme les carabinieri, le C-D arrive sur les lieux de la bataille.

v) En finesse. Sur la réponse 30..., ç5 les Blancs prévoient la variante 31. d5 !, Fxd5 ; 32. Cxh6 !, Fxh6 ; 33. Ff5+, Rg7 ; 34. Td1 !, Fé6 ; 35. Fxé6, fxé6 ; 36. Txd7 !, Dxd7 ; 37. Txf6 et les Noirs peuvent abandonner.

w) Préférant donner un pion. Si 30...,Tç8 ; 31. Cf-d6, Tç7 ; 32. Ff5+ !, Rh8 ; 33. Fxé6, fxé6 ; 34. Cxf7+ avec gain de la D.

x) Si 32..., Fxh3 ; 33. Cxg6 et si 32..., Dé7 ; 33. Txé6 !

y) Et non 33. dxé5 ?, Dd1+ ; 34. Rg2, Fxh3+ ; 35. Rxh3, Dd7+ ; 36. é6, Dxç6.

z) Si 33..., fxé6 ; 34. dxé5 etc. et si 33..., Cxç6 ; 34. Ff5, Dé8 ; 35. Cxf6+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1520

H. RINCK (1926)

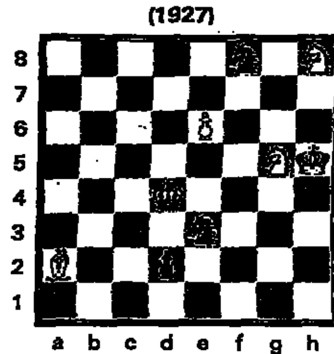
(*Blancs* : Rg5, Dç1, Tç5. Noirs : Ré7, Db8, Td8.)

1. Tç7+ !, Td7, unique défense ; 2. *Dç5+*, *Rd8* ; 3. *Rh6* !! une idée vraiment difficile à trouver qui, seule, est gagnante dans cette position aussi simplifiée.

3...,Dxç7 (ou bien 3..., Txç7 ; *4.* Df8+ avec gain de la D) ; 4. Df8 mat.

ÉTUDE Nº 1521

S. KAMINER (1927)



Blancs (5) : Rh5, Fa2, Cg5 et h8, Pé6.
Noirs (4) : Rd4, Cé3 et f8, Pd2.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Pommes soufflées

QUEL passionnant ouvrage que le dernier livre de Jean des Cars et Jean-Paul Caracalla *les Trains des rois et des présidents* (Denoël éditeur). L'appétit y intervient car, enfin, on a toujours mangé dans les trains, ne serait-ce qu'une dînette emportée, un simple sandwich ! C'est en 1856 déjà que celui de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, transportant la famille impériale à Bayonne, comporta enfin une voiture-salle-à-manger.

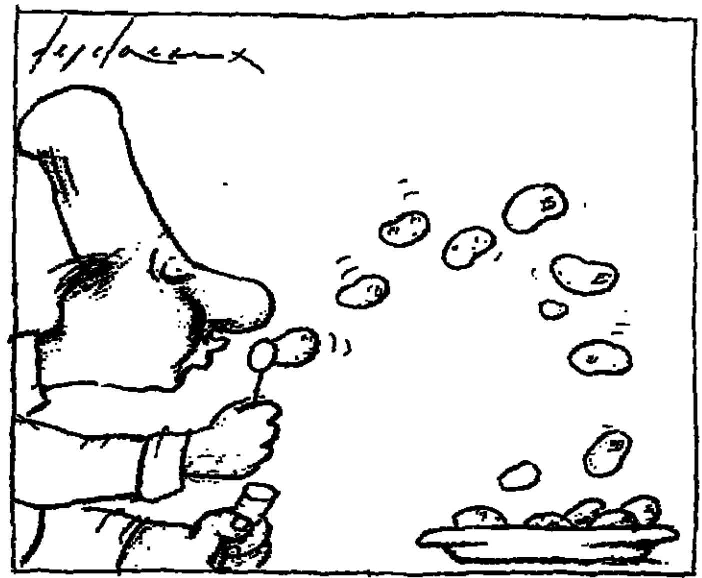
Il y eut aussi les buffets de gare (ce monument classé qu'est celui de la gare de Lyon en témoigne). Il fut un temps, après la dernière guerre, où des gourmets avisés voulurent une chaîne des buffets de gare gastronomiques mettant en valeur les cuisines régionales. Je me souviens entre autres de celui du « papa » Sylvestre, en Avignon ; de celui de Dijon, un moment réputé lors de la création de la Foire gastronomique bourguignonne ; de celui de Valenciennes (l'Alberoi), où François Benoist perpétue la tradition de la langue fourrée du pays. A Paris, outre le buffet de la gare de Lyon (toujours de qualité), la gare de l'Est avait son *Relais Paris-Est* alors recommandable... Le temps passe !

La chère des wagons-restaurants fut également, un temps, de qualité supérieure. Et les auteurs du livre nous disent qu'il est encore quelques trains *« pour voyager comme un roi »*. Le Venice-Simplon-Orient Express, qui comprend trois voitures-restaurants et une voiture bar, le Pullman Orient Express et ses deux voitures restauratrices, le Royal Scotsman (à travers l'Ecosse et pour découvrir la grouse et les haggis) et l'Andalus Expresso espagnol, etc.

Mais c'est au train que la gastronomie française doit l'une de ses trouvailles gourmandes : les pommes de terre soufflées. Les auteurs en rapportent l'histoire.

Il faut remonter au mois d'août 1837. Ce jour-là est inaugurée la ligne voulue et construite par les frères Pereire : Paris-Saint-Germain (en réalité Paris-Le Pecq, car il convenait de terminer le parcours à pied... ou en calèche). C'est en calèche donc que pour l'inauguration arriveront à Saint-Germain, pour le déjeuner d'honneur, la reine Marie-Amélie et ses enfants, les ducs de Bourbon et d'Aumale. Le chef a préparé, avec la côte de bœuf, des frites. Mais le train eut un peu de retard, puis le transbordement des passagers en calèche ralentit le rythme, attente qui allait devenir pour les frites du maître queux bien gênante. Il les retira déjà trop dorées de l'huile bouillante puis, les convives installés, les remit dans sa friture. A la grâce du dieu Comus ! Miracle ! Les frites se gonflèrent comme des petits ballonnets ovoïdes. Les convives s'ébahirent. Les pommes soufflées étaient nées !

En vérité, ce n'était encore qu'un pis-aller, et la préparation devait s'améliorer. Prosper Montagné précisera qu'il convient de choisir une variété à pulpe très ferme (la hollande à chair jaune convient bien). Qu'il faut les éplucher, laver, essuyer puis les tailler en tranches



minces de 3 millimètres d'épaisseur. Laver puis éponger de nouveau ces tranches avant de les plonger dans l'huile bouillante à 150 °, où on les laissera cuire environ huit minutes. Les égoutter sur papier absorbant et les laisser refroidir. Faire « monter » l'huile à 175° et y jeter à nouveau les pommes de terre jusqu'à ce qu'elles gonflent et dorent. Les égoutter de nouveau sur papier absorbant, saupoudrer et servir.

La pratique est délicate. Il suffit d'une déchirure au gonflage pour que l'huile pénètre et que la pomme, soufflée maladroitement, s'en gargarise. Et comme il est tant agréable de les saisir avec les doigts pour les porter à la bouche, on se fait facilement ce que mon « pote » Albert Simonin appelait une « *médaille de cantine* ». Cela m'est arrivé une fois, il y a longtemps, chez *Dagorno*. Et comme je manifestais ma contrariété (d'autant que le maître d'hôtel, mal avisé, me proposait de l'eau bouillante pour « effacer » la tache grasse !), l'ami Fulbert, alors patron de l'illustre maison, m'amena un verre plein de vieux calva : « *Tiens ! Ça arrange tout !* » Cela n'arrangea rien mais explique la rareté des pommes soufflées sur les cartes des restaurants : difficiles à préparer en cuisine, délicates à servir... Je citerai celles de la *Tour d'Argent*, impeccables, celles de chez *Lasserre*, escortant le canard à l'orange (rien que cela leur mériterait quatre toques chez Gault et Millau), ainsi que quelques autres.

Mais n'en cherchez point aux menus des wagons-restaurants !

La Reynière

COURRIER

Cœur de tomate

Mon article sur les tomates au cœur de bois blanc a fait sensation ! C'est d'abord un directeur de l'INRA m'accusant d'être mal informé et m'assurant que la marmande, excellente tomate, ainsi que je le disais, est *« assez moyenne pour la confection des salades »* !... Ce qui ne serait point le cas de la ferline, la variété « inventée » par Mme Philouze.

M. Coleno reproche aux ouvrages de cuisine de ne pas préciser, dans leurs recettes, la variété de la tomate à utiliser : *« On dit : prenez de belles tomates bien rouges. Oui, mais de quelle variété ? »* Il n'a point tort. Encore faudrait-il qu'il intervienne (dépendant du ministère de l'agriculture, il est mieux placé que le journaliste et le consommateur !) pour que la législation oblige les marchands à indiquer sur l'étiquette la variété ou la provenance du produit. M. Coleno ajoute : *« On peut toujours trouver de la marmande, j'en ai acheté hier sur le marché de Port-Royal. »* J'ai, moi, l'autre matin, fouiné sur deux grands marchés parisiens. Sur aucun étalage de tomates je n'ai trouvé de signalisation, en dehors du prix. Enfin, proche de chez moi, l'écriteau indiquait un nom : Stéréol. J'ai demandé au marchand :

« C'est une nouvelle race ?

– Pas du tout ! C'est le nom du fournisseur ! »

Ailleurs, les tomates étaient ornées d'un collant : « Azura » ?

Il y a certes toujours eu des variétés diverses. Au nom souvent charmant. Le docteur Leclerc cite la *« merveille des marchés »*, la tomate *« reine des hâtives »*, la *« tomate noire »*, etc. Cela sonnait mieux que la ferline, non ? Mais il n'importe. Mon correspondant me confirme aussi que la qualité des fruits d'une variété dépend de la manière dont ils ont été cultivés, cueillis, transportés. Je ne crois pas que le transport agisse sur le cœur blanchâtre, déplaisant et mal goûteux du fruit. Et de la centaine d'autres lettres reçues (toutes d'approbation, elles !), je retiendrai celle d'un lecteur de Fouesnant qui m'assure que la tomate n'est pas dévoyée, mais mal élevée. Il a vu un paysan planter, au champ, de jeunes plants en terre meuble, puis les arroser chacun de l'eau d'une petite boîte de conserve : *« Ce fut l'unique arrosage de leur courte vie. Mais ses tomates, petites, dentelées, furent un régal. »* Cela se passait en Sicile, mais il a réussi de même en Bretagne, alors que, conclut-il, *« les tomates de serre, d'où qu'elles viennent, sont arrosées trop abondamment »*.

Un autre correspondant, de Marmande, et qui cultive son jardin, plante ainsi la saint-pierre (marmande actuelle), à cœur charnu bien rouge, juteuse et de très bon goût (y compris en salade, M. Coleno !), la marmande d'hier, plate et côtelée (surtout pour sauces et purées), et la pierrette (petite, ronde et très productive). Pas d'engrais, précise M. Labarbe, mais du bon compost fait au fond du jardin, paillage et arrosage, traitement à la bouillie bordelaise, pincement classique et palissage sur échalas. Et il conclut : *« Demandez-vous pourquoi, sur le marché de détail de Marmande, on ne rencontre guère que la belle ferline au cœur de farine. »*

Il en est de même des graines. Celles de l'ancienne marmande sont difficiles à trouver (je citerai la Ferme Sainte-Marthe à 41700 Cour-Cheverny).

Certes, les tomates ne sont point seules à pâtir d'une absence de législation, de qualification, d'information du public. Certains lecteurs me signalent la vulgarisation des fruits et légumes venant (eux-mêmes ou la variété) de l'étranger. Et un amateur d'abricots a vu les producteurs de la Drôme obligés de jeter des tonnes de fruits à la décharge, alors que lui ne trouve, pour ses compotes, que des abricots secs venus de Turquie !

En attendant, mangeons des tomates sans cœur. Et régalons-nous de cette recette d'un lecteur de Montmorency : faire cuire dans de l'huile (d'olive, je présume) tomates et poivrons farcis de bœuf haché assaisonné et lui-même préalablement revenu à l'huile. Merci, M. Eskenazi. Cela doit être bien bon... si la tomate est bonne !

L. R.

P.S. – Les éleveurs-gaveurs d'oie du Gers ont établi depuis deux ans un dossier réclamant l'appellation d'origine contrôlée pour leurs foies gras, dossier déposé à l'INAO à la fin de l'année dernière. Espérons que ce label sera vite attribué (car il y a autant de médiocres foies gras que d'insipides tomates) et qu'il servira à quelque chose !

Semaine gourmande

Le Grand Colbert, à Paris

Ce monument historique, annexe de la Bibliothèque nationale, vient d'être réactivé par Joël Fleury. Brasserie élégante et carte de « style », des harengs Baltique aux lentilles salades, de l'andouillette AAAAA au tartare au couteau, du merlan Colbert à l'île flottante. Banc de fruits de mer. Menu à 155 F, vin compris, et carte. Thé de 15 heures à 19 heures.

► Le Grand Colbert, 2, rue Vivienne, Paris-2e. Tél. : 42-86-87-88. Tous les jours. Parking Bourse. A.E.-C.B.-D.C.

Le Toit de Passy

Un rappel pour cette belle vue des toits de Paris, bien attablés pour tester la cuisine de Yannick Jacquot : menus à 295 F-350 F et 495 F, et carte de bons choix de plats, des huîtres au beurre de truffe au turbot poêlé sauce gingembre, du pigeonneau breton en croûte de sel de Guérande aux lièvres « en trois façons ».

► Le Toit de Passy, 94, avenue Paul-Doumer, Paris-16e. Tél. : 45-24-55-37. Fermé samedi midi et dimanche. Parking dans l'immeuble. A.E.-C.B.

Les Confessions d'un gourmand

Le gourmand en question se nomme Jean-François Rousseau, jeune chef de talent récemment installé dans ce coin populaire et dans un gentil cadre élégant et fleuri. Les affaires sont dures et la carte tentatrice, du jambon de porcelet cuit au foin à la salade de ris de veau aux agrumes, de la bavette de veau aux saveurs de réglisse au tournedos crème d'oignons et paprika (compter 250 F-300 F). Aussi sagement, il présente un menu gourmand à 155 F. Je m'y suis régalé d'une salade de fruits de mer (et mon compagnon d'une saucisse de Morteau pommes à l'huile), de filets d'omble-chevalier (impeccables de cuisson). Parmi les desserts, notez l'île flottante, le bavarois aux fruits rouges, le gratin d'orange crème d'amandes. Tout cela original et savoureux, sans fioritures, mais non sans talent. Une demi-côte du Roussillon et le café pour 155 F... Les affaires deviennent une affaire !

Chaque mois, Rousseau organise un dîner « découverte » dédié aux vins. Le dernier, en décembre, fut un hommage aux vins du Jura, permettant de découvrir les cépages poulsard, trousseau et savagnin : vins jaune et de paille (350 F). A découvrir.

► Les Confessions d'un gourmand, 15, rue Desnouettes, Paris-15e. Tél. : 48-42-55-26. Fermé dimanche soir et lundi. Parking : 371, rue de Vaugirard. C.B.

L'adoration des ortolans

On ne trouve plus d'ortolan sur les tables des restaurateurs. Cependant, on célèbre toujours ce passereau à l'écart des indiscrets, dans les arrière-salles landaises. Un cérémonial immuable, quasi religieux.

DE nos jours, les histoires de chasse doivent accompagner le gibier, viande jadis familière. Elles font entrer dans sa préparation l'événement de la capture, l'évocation des sous-bois, on ne sait quel *fumet des mots* adoucissant le choc des rudes nourritures primitives. Elles font frémir nos narines en rajoutant dans un civet de chevreuil ou de cerf un peu du sang de l'hallali. Les propos autour d'un plat à l'ancienne réveillent des instincts et des goûts disparus, et remplacent des ingrédients manquants.

Le terroir s'est civilisé, il s'est aseptisé, il n'évapore plus les mêmes odeurs, ses couleurs saisonnières ont changé. De nouveaux produits ont modifié l'échantillonnage des saveurs, détruit les antiques références de la sapidité, tracé d'autres cartes du goût. Plus rien n'est pareil, ni l'aliment ni même l'appétit, rien de ce qui bout ou rôtit sous les hottes n'est plus comme autrefois, et la cuisine traditionnelle n'est que la restitution des lointaines apparences d'une cuisine au fond perdu. Grand-mère que vous aviez de bonnes dents!

Aujourd'hui, on ne peut plus vraiment apprécier les délices des vieilles aventures gourmandes, devenues exotiques à leur tour, qu'après les solides pédagogies, les narrations apéritives des gardiens de la tradition. Ils exaltent un passé glorieux et copieux, un art de vivre, c'est-à-dire de manger, où même l'exquis devait être nourrissant, tenir au corps, et le « très bon » toujours « trop bon ». Leurs plats idéaux sont saupoudrés de nostalgie, ils sentent le passé gourmand, les tables de fête où sommeillaient des Pantagruels, les repas de funérailles en demi-deuil, les sauces épaisses des noces liées à des peurs d'apoplexie; ils mettent en scène la profusion, l'exubérance des natures mortes aux abondances de venaisons et de marées... C'est qu'on servait, en ces temps frugaux, des festins trop gras, trop cuits, trop épicés, trop riches. On dévorait des heures durant ces délicieuses allégories de la félicité : des successions de fricassées, des pièces de hauts et de bas morceaux, des volailles croustillantes et dodues comme des panses cerclées de chaînes d'or. Tout ce manger somptueux dégoulinait d'huile, de crème ou de saindoux.

On comprend que, de nos jours, la cuisine traditionnelle ait allégé ces mélanges assassins, adapté ces cuissons, mis moins de râbles dans les assiettes et plus de fables au pourtour. Afin de ne pas heurter les papilles diététiques et le subtil velours des palais modernes, les adeptes des vieux fourneaux ont adouci leurs imitations, écourté leurs marinades, arrêté plus tôt leurs faisandages, entrepris des campagnes d'explications (1) pour remettre au goût du jour ces produits dont on faisait autrefois des folies, ces farces de la joie qui rougissaient les trognes et gonflaient de soupirs les poitrines des femmes corsetées.

L'ortolan, par exemple. Seul avec ses 30 grammes, il ne fait plus le poids. Il faut à présent, pour lui restituer ses vertus gustatives et lui rendre la place éminente qu'il occupait sur les menus de la Troisième République, l'entourer de précautions oratoires, lui dire des messes, chanter des hymnes qui lui fassent donner tout le jus de sa légende. Nous devons longtemps l'invoquer avant de le mettre en bouche, et, une fois mis, notre paupière voilant notre œil, lui vouer une béatitude mystique. L'oiseau, interdit à la vente, ne peut plus se passer de louanges et de cérémonial. Il ne serait que bon, encore que trop brûlant et trop gras, s'il n'était soutenu par ses encenseurs. Sans eux, on pourrait en dire ce qu'en disait Grimod de la Reynière : *« Il est davantage prisé de ceux qui ne le connaissent pas que de ceux qui en ont tâté. »* Mais les tambours qui, aux quatre coins des Landes, battent le rappel de son excellence, l'aiment de si grand cœur que, entraînés par leur zèle, nous finirions nous aussi par le gober en connaisseur et en ami. Ce serait pourtant aller vite en besogne, car il faut s'être attablé longtemps, en avoir mangé beaucoup – pendant sept ans, disent les puristes – pour connaître la jouissance des anciens amateurs qui raffolaient d'oiseaux de toutes sortes. Mieux vaut donc commencer par en faire tout un plat.



MICHEL DESJARDINS/TOP

La serviette dont on se coiffe pour mieux apprécier le mets donne au rite un caractère religieux.

Ce passereau serait une chimère qui existe et qu'on rencontre parfois, un mythe qui cependant pourrait un jour, du côté de Mont-de-Marsan, tomber du ciel dans votre assiette, la récompense méritée d'une quête, ce qui améliore considérablement son goût. Il a ses lettres de noblesse, La Fontaine, Flaubert, Dumas l'ont cité... Cela aussi, naturellement, en relève la finesse. Enfin, c'est un champion populaire : *« Tu refuses ta soupe, tu voudrais peut-être qu'on te serve à la place des ortolans! »* Son prix de luxe – 180 francs l'oiseau au marché noir – incite les veinards à exprimer en le mâchant ses saveurs les plus fugaces. L'interdit dont ces merveilles sont frappées depuis 1979, les ruses de renards de fabliaux qu'inventent les « contrebandiers », les lieux où l'on s'en procure la nuit sur des chemins forestiers à la lumière des phares et à l'aide de mots de passe – *« petits pieds »* ou *« andouillettes farcies »*, – les arrière-salles où elles sont dévotement consommées, les innombrables transgressions commises en leur nom, les périls bravés sous l'œil bienveillant des gendarmes, tout ce sel d'illégalité ajoute une pointe de péché à la délicatesse de leur chair et de sensualité au parfum de leur graisse. Toutefois, la serviette dont on se coiffe – pratique inventée par un chanoine – pour s'enfermer comme sous un corporal avec les sucs de la bestiole sanctifiés rend au rite son aspect honnête et son caractère religieux. Ce grand appareillage des ortolans sous le pavillon de l'ineffable ou même du sacrément bon favorise la salivation des mangeurs.

On ne saurait oublier cependant que les vertus propres de l'animal sont à l'origine de son succès : c'est le seul oiseau de son espèce – bruant proyer, fou, jaune, zizi, etc. – à se gaver de grains à s'en rendre malade. Sa boulimie naturelle est une bénédiction.

Ainsi donc l'ortolan arrive précédé des thuriféraires, chasseurs ou aubergistes, abordant en barquette les tables votives où les Landais, bardes des rissolants volatiles, honorent les faits et gestes du *bruantus ortolanus*, l'unique, l'incomparable, le petit gros devant qui les becs fins s'agenouillent.

On récitera alors l'épopée des captures : deux courtes passées au printemps et à l'automne, une seule chasse avec des matoles, les pièges qui se refermeront sur les plus innocents, la préparation des terrains d'atterrissage, les grains qu'on devra balayer et que le vent emporte, l'épervier qu'on éloignera, les vaillants appelants encouragés, pendant des jours et des jours, à s'éclaircir la voix; puis les prisonniers déportés dans des cages où ils doubleront, tripleront de volume en un mois, se bourrant jusqu'au bec d'alpiste ou de millet. Enfin, sommet de l'art, il faudra savoir arrêter ce gavage avant qu'il soit trop tard et que l'oiseau, hier à point, ne se ratatine et noircisse soudain comme un foie atteint de cirrhose. Tant de soins forcent à les aimer encore davantage.

Ce sera ensuite l'alléluia des toques étoilées, des arbitres de la tradition, comme Claude Darroze à Langon ou Michel Barris à Luxey, donnant le contre-chant de ces récits de chasse. A leur tour, ils tresseront à ce « régal des dieux » des couronnes de laurier-sauce et chanteront l'art et la manière d'accommoder les ortolans. Déjà leur mort parfumée – on les étouffe à l'armagnac – en avait fait les plus exquis des petits cadavres ; une recette ancestrale en fonde à présent la royauté ; *« Prenez une noix de beurre, faites rôtir l'ortolan cinq minutes, salez, poivrez, servez-le grasseyant et chantant dans son jus, fermez les yeux et, comme d'un grand vin, gardez-le en bouche. Longtemps. »* Ainsi le veut la tradition.

Christian Colombani

(1) Défense et sauvegarde des traditions gastronomiques du Sud-Ouest, 6, rue Porte-de-la-Monnaie, 33000 Bordeaux.

LIVRE

Couleurs sous influence

LES couleurs n'ont jamais été si présentes, si pressantes, et parfois si oppressantes qu'aujourd'hui. Mais qui n'est convaincu que leur champ offre un espace sans contrainte à notre libre arbitre ? Quelle police nous empêcherait de poser ici du bleu en place de rouge ? Certainement pas la science, qui s'est employée à répondre aux appels de notre fantaisie pour nous offrir une palette aux combinaisons infinies. Alors qui ? Qui ferait douter que la libre association des couleurs soit inscrite dans la loi fondamentale ? Michel Pastoureau désigne une empêcheuse : l'Histoire. La nôtre.

Si l'on en croit le titulaire de la chaire d'histoire de la symbolique occidentale à l'École des hautes études, rien n'est moins personnel que de choisir et d'apparier des couleurs. Comme si les goûts en la matière étaient congédiés du goût. Nous serions les héritiers de généalogies complexes enracinées dans la nuit des temps, ou, à tout le moins, dans son aube, notre Moyen-Age. Nous pensons inventer et ne faisons que reproduire. Nous croyons nous affirmer et nous nous soumettons. De surcroît, il y aurait danger à ne le pas faire. Une énigme de plus dans un tableau où elles abondent.

Pourquoi, lorsque dans le RER, les sièges sont alternativement bleus et rouges, les passagers ne s'assoient-ils sur les rouges qu'à la dernière extrémité ? Pourquoi appelons-nous blanc un vin qui est jaune et rouge celui qui ne l'est guère. Pourquoi l'Europe est t-elle symbolisée par un cercle bleu sur le drapeau olympique ? Pourquoi la couleur orange, signe de santé et de dynamisme, s'inscrit-elle avec le marron au plus bas de l'échelle des préférences. Pourquoi les croix vertes des pharmacies virent-elles doucement au bleu en France, et pourquoi sont-elles rouges en Italie ?

Un ordre puissant, tapi au creux de notre passé, apporterait réponse à ces questions. En témoignerait l'héraldique, système de couleurs élaboré à partir du douzième siècle en Occident, et toujours largement en vigueur aujourd'hui. Ses codes continueraient de régir notre symbolique sociale, des drapeaux aux étiquettes de bouteilles de vin, des uniformes aux maillots des footballeurs. Et ce, malgré les assauts contraires d'un scientisme (depuis Newton) et d'un mauvais goût dont l'époque n'a pas le monopole : souvenons-nous de l'inattendue nuance moutarde dont s'enticha Versailles en l'an 1751 et qu'elle ne put mieux désigner que sous le nom de *« caca-dauphin »*.

La protohistoire offrait trois pôles : le noir, le blanc, et le rouge (le propre, le sale, le coloré). L'héraldique l'élargit à six couleurs unies : argent (blanc), or (jaune) – premier groupe, – gueules (rouge), sable (noir), azur (bleu), et sinople (vert), – deuxième groupe. Celles qu'empruntera pour l'essentiel (y compris dans l'interdiction de se toucher à l'intérieur du même groupe) un système produit par l'Occident, si performant qu'il s'étendra sans résistance au reste de la planète : le code de la route.



LES légions sportives, mobilisées lors de Jeux olympiques ou de coupes mondiales, ont réendossé les couleurs des tournois et poursuivent l'offensive planétaire d'anéantissement de toute harmonie non conforme à notre Moyen Age. Et l'Orient comme le Midi d'obtempérer. Tolérerait-on de voir deux équipes africaines s'affronter sous des tuniques de deux nuances de bruns (dits « secs » et « humides ») conformes à leurs traditions ? Au demeurant, l'apparition d'une couleur (le rouge) sur les maillots des footballeurs ne date que des années 30. La montée de couleurs signait l'aplatissement de valeurs : celles de la dignité (le noir) et de l'hygiène (le blanc).

Car le blanc lave plus blanc. Il protège le corps des souillures, préserve la pureté. La robe de mariée se contraint au blanc dans le prude embourgeoisement du dix-neuvième siècle. Auparavant, elle était rouge, simplement parce que la garance teignait plus durablement qu'aucune herbe ce qui demeurerait l'apparat d'une vie. Quant *au noir, il est inséparable* d'une sévère morale vestimentaire codifiée dès 1527 par la Réforme, et qui s'impose avec la société industrielle. Le bleu, aujourd'hui dominant, qui l'a remplacé jusque sur les uniformes, en serait simple déclinaison. Avec cet avatar, le jean, « vêtement moralisé » dans le droit fil d'un protestantisme anglo-saxon.

« Couleur rouge » demeura longtemps un pléonasme. Dans certaines langues, rouge est désigné par le même mot que coloré, dans d'autres, il est synonyme de beau. C'est aussi la couleur de la faute, la marque d'une fonction répressive, de l'interdiction. Elle est la préférée des Japonais (avant le noir et le blanc) ce qui est cause de casse-tête pour ses publicitaires transnationaux. Car à l'Ouest, de Moscou à San-Francisco, c'est le bleu que la moitié de la population élit, loin devant le vert (20 %) et le rouge (10 %), à l'exception notable de l'Espagne qui choisit le rouge.

Le bleu est la teinte convenue de l'eau, mais une eau bleue paraît imbuvable, à moins qu'elle ne relève de la médecine. Bleu s'annoncent les calmants, les somnifères, les anxiolytiques. L'eau figurée au Moyen Age n'était d'ailleurs pas bleue mais verte. Vert couleur du diable, vert porte-malheur. Mais vert de la fortune, des tapis de jeu – et de leur langue (verte) – des billards, des tables de bridge, de ping-pong et de conseils d'administration. La pelouse des terrains de sports se souvient des temps où l'on n'y faisait que jouer. Une nuance nouvelle naît lorsque les écologistes y plongent la nature. Elle talonne maintenant le blanc dans l'échelle de la pureté, et, les poubelles parisiennes aidant, le rattrape dans l'hygiène.

DEGRÉ inférieur du rouge, le jaune traîne depuis le Moyen Age les boulets de la trahison et du mensonge. On y chargera plus tard les maris jaloux ou trompés, la maladie et la mort. Son bannissement commencera d'être levé avec la création du maillot jaune en 1919. Jaune parce que le commanditaire du Tour, le journal l'Auto, était imprimé sur un papier jaune. Depuis, un nouvel astre s'est levé : aucun enfant ne peindrait le soleil sous une autre couleur. Source de vie, porte ouverte aux arcs-en-ciel, le jaune-orangé habillera les fortifiants et les vitamines.

Pour s'arracher à leurs ancestrales fonctions, les couleurs doivent se ménager un allié décisif : le mot. Ainsi la lingerie féminine est-elle passée des gris, brun, beige, noir et blanc, aux nuances nuage, brume, poussière, patine, avant de répondre aux tonalités de péché, évanescence, nuit d'amour, comme d'habitude... On s'habillera (se déshabillera) de mots. Michel Pastoureau ne voit pas sans inquiétude l'époque enfanter de monstrueuses alliances. Témoin des noces contre culture du smaragdin (vert émeraude) et du zinzolin (violacé tirant sur le rouge), il craint qu'ils ne laissent des infirmes à vie. A moins qu'il ne s'agisse de multiplier ces indispensables rituels d'inversion qui n'ont que l'éphémère pour durée.

Jean-Louis Perrier

► ***Dictionnaire des couleurs de notre temps,*** **de Michel Pastoureau. Editions Bonneton, 232 p., 99 F.**

